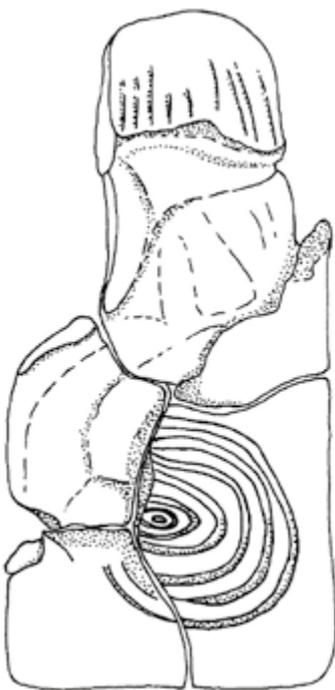


DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
C H A M P A G N E - A R D E N N E

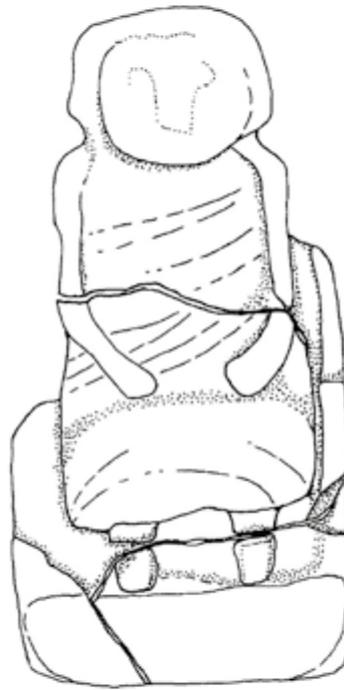
SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

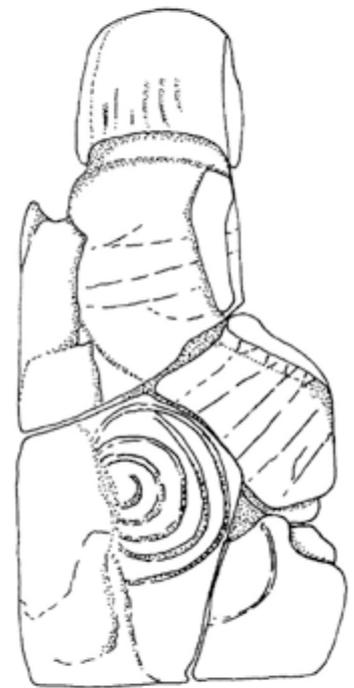
2 0 1 1



—



—



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

G R A N D E S T

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 1

**BILAN
SCIENTIFIQUE
CHAMPAGNE-ARDENNE**

2011

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
ET DE L'ARCHITECTURE**

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLE
G R A N D E S T

PÔLE PATRIMOINES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Site de Strasbourg : Palais du Rhin, 2 place de la République
67082 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 56 80 - Fax : 03 88 75 60 95

Site de Châlons-en-Champagne : 3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél. 03 26 70 63 31 - Fax : 03 26 70 43 71

Site de Metz : 6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustration de couverture :
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue du Général Féry (Marne)
Responsable d'opération Denis BOUQUIN (Service archéologique du Grand Reims)
Vue de face et de profil d'une statuette associée à une sépulture secondaire à crémation (15/20 à 120 de notre ère).
(dessin : Anne-Laure Brives, Service archéologique du Grand Reims)

Direction de la publication : Isabelle CHARDONNIER directrice régionale des affaires culturelles
Secrétariat d'édition : Valérie SCHYDLOWSKY
Coordination et réalisation : Valérie SCHYDLOWSKY

ISSN : 1243-4531 (imprimé non commercialisable)
ISBN : 978-2-11-162282-1 (numérique) © 2025

MINISTÈRE DE LA CULTURE

C H A M P A G N E - A R D E N N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Tableau de présentation générale des opérations autorisées9

Travaux et recherches archéologiques de terrain11

ARDENNES (08)

11

Tableau des opérations autorisées..... 11

Carte des opérations autorisées..... 15

APREMONT – La Fille Morte.	17
BOGNY-SUR-MEUSE – Zone d'activités Braux V, phase 2	19
BOULZICOURT – Sous Châtillon, Béténval	19
BUZANCY – Le Château, Chemin de la Clef des Champs	20
CARIGNAN – Froide Fontaine	20
CARIGNAN – Les Longues Roies, Sur la Fosse, phase 1	21
CHALLERANGE – Voie communale n°3, dite de Vouziers.	21
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Avenue du Petit Bois	21
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Le Petit Rêlut	22
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Rue de Monthermé	23
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, MONTCY-NOTRE-DAME – Barrage de Montcy	23
COULOMMES ET MARQUENY – Éoliennes	24
FÉPIN, HAYBES – Barrage de Fépin.	25
LA FRANCHEVILLE, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – ZAC du Bois Fortant	26
LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE – Le Pré du Croizet, Le Tranliou	26
LÉTANNE-ET-MOUZON – Barrage de l'Alma	27
LUMES, VILLERS-SEMEUSE – Barrage de Romery.	27
MONTCY-NOTRE-DAME, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Le Fond d'Ayron.	28
RETHEL – Belle Côte, Mont de Fau.	28
SAINT-LAURENT – La Lue, La Garenne	29
SAINT-LAURENT – La Lue, La Garenne	29

SAULCES CHAMPENOISES – Cerceau	29
VILLERS-LE-TILLEUL – Golf des Poursaudes	30
VOUZIERES – Zone d'Activités de l'Argonne, Lots 1 et 2	30
Prolongement A34 :	
ÉVIGNY, LA FRANCHEVILLE, PRIX-LES-MÉZIÈRES et SAINT-PIERRE-SUR-VENCE – Tranche 7	34
LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE – Tranches B et C1	36
LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, SÉVIGNY-LA-FORÊT – Forêt des Potées	37
MURTIN et BOGNY – Le Pré Sauvignon	41
MURTIN-ET-BOGNY, REMILLY-LES-POTHÉES – Variante de l'Audry	44
PRIX-LES-MÉZIÈRES – Tranche 8	44
REMILLY-LES-POTHÉES – Le Mazy	45
WARCQ – Tranche D	46
WARCQ, BELVAL – Tranche E, phase E1	49
WARCQ, BELVAL – Tranche E, phase E2	51
WARCQ, WARMÉRICOURT – Tranche 9	52

AUBE (10)

53

Tableau des opérations autorisées	53
Carte des opérations autorisées	57

AIX-EN-OTHE – 24 rue des Vannes	59
AIX-EN-OTHE – La Garenne	59
BAGNEUX LA FOSSE – Petite Rue	60
BAR-SUR-AUBE – 32 avenue du Général Leclerc, phase 1	61
BAR-SUR-AUBE – Les Varennes	61
BARBEREY SAINT SULPICE – Champ des Lisses	62
BARBEREY SAINT SULPICE – RD 19	62
BRÉVIANDES – Petit Villepart	63
BRIENNE-LA-VIEILLE – La Fosse aux Vaches	68
BUCHÈRES – Le Clos des Poiriers	68
BUCHÈRES – Les Navettes	72
BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES – Parc logistique de l'Aube	72
CHAOURCE – Rue du 8 mai 1945	77
CHAOURCE – Rue du Bel Air, rue d'En Haut	75
COURCEROY – Les Dizaines, Phase 1	75
CRENEY-PRÈS-TROYES – Le Village	76
FEUGES – Le Village	79
FEUGES – ZR 13 et 15	81
FONTVANNES – Les Tommelles	81
LA-MOTTE-TILLY – La Grande Varenne, La Trematte, Les Sables de la Trematte, phase 1	86
LA-MOTTE-TILLY – Les Roches de Perteleine, Les Prés Cornus, La Grande Varenne, La Trematte, phase 2	90
LA-RIVIÈRE-DE-CORPS – Les Berdins	91
LA ROTHÈRE – La Garenne Les Corvées, Phases III et IV	92
LA SAULSOTTE – Le Vieux Bouchy	92
LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT – Le Pré Chevalier	93
LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT – Les Communes phase 1	93
LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT – Les Champieux ZI 91 à 93, Les Montillières	94
MORVILLIERS – CSTFA	97
NEUVILLE-SUR-SEINE – La Corvée	97
NOGENT-SUR-SEINE – Lotissement Cardinal, Tranche 5.1	98
NOGENT-SUR-SEINE – Rue Saint-Époing, Phase 1	98
PAYNS – Les Grandes Essertes, Les Grandes Communes	99
PAYNS – Zone artisanale	99

PÉRIGNY-LA-ROSE – Le Rouilly, La Pièce de Villière	100
PONT-SUR-SEINE – Le Haut de Launoy, Le Gué Dehan.	103
RAMERUPT – Cour Première	104
ROMILLY-SUR-SEINE – Le Bas du Rû.	104
ROMILLY-SUR-SEINE – Les Vieux Moulins, phase 2	105
ROMILLY-SUR-SEINE – Rue Jacquard	105
ROMILLY-SUR-SEINE, MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE – La Belle Idée, La Usée	106
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES – Le Bas de Chantreignes	106
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES – Prés Payen	107
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES – RD 85, les Mauberts	107
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES – Les Déforts	108
ROSNAY-L'HÔPITAL – Les Gallérandes, Les Grandes Pâtures, Phase 1	108
ROUILLY-SAINT-LOUP – Les Nazets	109
RUVIGNY – Rue de la Barse	109
SAINTE-MAURE – Rue Saint Charles.	110
SAINTE-MAURE – Vannes	110
SAINT-GERMAIN-LÉPINE – Rue de l'Eglise et rue Berthelot	111
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS – 34 rue de la Coopérative	111
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS – Route Marcel Bidot	112
SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES – Château de la Planche	000
SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES – Le Cuchat	116
TORCY-LE-GRAND – Les Grands Champs	116
TROYES – 161 ter rue de Preize	117
TROYES – 24 bis-26 avenue Anatole France, Phase 1 lot A.	119
TROYES – 67 bis rue des Marots	119
TROYES – 76-78 Mail des Charmilles	120
TROYES – Boulevard Danton.	120
TROYES – 16 rue du Grand Ménetrier.	121
VAUDES – La Maladière, Croix de Pointron	121
VAUDES – Le Clos Baron	122
VERRIÈRES – Chemin de la Croix du Chemineau	122
VERRIÈRES – Rue des Marronniers, La Cerose	123
VILLE-SOUS-LA-FERTÉ – Abbaye de Clairvaux	124

MARNE (51)

125

Tableau des opérations autorisées..... 125

Carte des opérations autorisées..... 131

ALLIANCELLES – Le Grand Aviot, phase 2	133
ATHIS – Noue Marnay, Chemin des Postes, phase 1	133
ATHIS – La Noue Marnay, Chemin des Postes, phase 2	134
AAUVE – La Chaussée	135
AVENAY-VAL-D'OR – Le Chemin des Thuilliers Nord	135
AVIZE – La Haie Maria, Les Regards d'Avize, tranche 3.	136
BACONNES – Le Tumois	136
BEAUMONT-SUR-VESLE – Contournement routier de Beaumont-sur-Vesle	137
BÉTHENY – 33 route de Reims	138
BÉTHENY – 38 Voie Romaine	138
BÉTHENY – Damoiselle	138
BÉTHENY – Les Écavées, tranche 1.	139
BÉTHENY – Les Écavées, tranche 2.	139
BÉTHENY, REIMS – La Husselle	140
BEZANNES – Chemin des Hangars des Essios	140

BEZANNES – CR dit latéral à la VC 4	141
BEZANNES – Le Village	141
BEZANNES – Les Roies, phase 1 A	142
BEZANNES – ZAC 2, Le Haut Torchant - Hautes Feuilles, secteur 2	142
BEZANNES – ZAC 2, le Champ Drillon, tranche 3b3C ouest phase 1	144
BEZANNES – ZAC 2, Les Charolles	146
BEZANNES – ZAC 2, Le Champ Drillon, site F	148
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – 12 et 12A avenue du Général Patton	150
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – 28-30-32 rue du Général Féry	151
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – 43 boulevard Kennedy	153
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – Parc des Expositions, Avenue Roosevelt, phase 1b	153
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – Place de l'École des Arts	153
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – Route de Marson, Chemin de Voitrelle	154
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – ZAC Est du Mont Héry	155
CHAMPIGNY – Saint-Pierre 3 et Saint-Pierre 4	155
CHAMPIGNY – Saint Pierre 5	156
CHEMINON – Les Terres de l'Abbaye, phase 2	156
CHOUILLY – La Haute Borne, Les Champs de l'Église, secteurs 1 à 5	157
COMPERTRIX – Saint Pierre AE4, 6 et 7	159
CORMONTREUIL – 4 rue Manoël Pinto AB 4	161
ÉPERNAY – Rue des Gouttes d'Or	161
ÉTREPY – Les Froids Pertuis	162
FAGNIÈRES – Rue du Clos des Écus	162
FISMES – Au Cheval Blanc	162
GIVRY-EN-ARGONNE – Rue Le Charme	163
GUEUX – Les Royat	163
HAUTEVILLE – Les Balossiers	163
HEILTZ-LE-MAURUPT – La Maladrerie	164
HEILTZ-LE-MAURUPT – La Pièce des Noyers	165
HUIRON – Les Haillotes	165
HUIRON, ÉCURY-SUR-COOLE – Forterre, La Voie des Noye	166
ISLE-SUR-MARNE – Le Buisson de la Crosse	166
LOISY-SUR-MARNE – ZAC de La Haute Voie, zone C1	167
LOISY-SUR-MARNE – ZAC de La Haute Voie, zone D1	168
LOISY-SUR-MARNE – ZAC de La Haute Voie, phase 4	172
LOISY-SUR-MARNE – ZAC de la Haute Voie, Les Fosses, zone 1	173
LOISY-SUR-MARNE – ZAC de la Haute Voie, Les Fosses, zone 2	178
LUXEMONT-ET-VILLOTTE – La Mormée	182
LUXEMONT-ET-VILLOTTE – Le Saloir	182
MATIGNICOURT-GONCOURT – Le Bas du Chemin de Matignicourt, phase 2	183
MONTBRÉ – Beauregard	187
MORANGIS – La Meriserie	187
NOIRLIEU – La Chemin de la Messe	188
OGER – Le Branlart 2	188
OGER – Les Petits Allemands, Phase 2	188
POMACLE – Les Sohettes	189
REIMS – 1 et 3 rue Piper	189
REIMS – 139 boulevard Dauphinot	190
REIMS – 30 boulevard de la Paix	190
REIMS – Halles du Boulingrin, voiries	191
REIMS – Rue Léon Faucher	191
REIMS – 48 boulevard Carteret	191
SAINTE-MENEHOULD – Les Carosses	192
SAINT-GIBRIEN – Derrière les Grands Clos	192
SAINT-JUST-SAUVAGE – La Pièce Jean Royer, phase 3	193
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ – Rue des Castors	194
SAINT-THIERRY – Les Baslieux	201
SUIPPES – Rue de l'Abattoir	201
THILLOIS – Rue Routhier, Le Varlet	202

TOURS SUR MARNE – Le Chemin de Mareuil, Secteurs 1 et 2	203
VAUCLERC – Le Terrain Militaire	204
VITRY-LE-FRANÇOIS – Rue Trinité, Rue des Hauts Pas, Rue Jules Guesde	204
WARMERIVILLE – La Fosse Pichet	205
WARMERIVILLE – La Fosse Pichet	206
WARMERIVILLE – Parc d'activité Les Sohettes et Val des Bois, tranche 3	207
WITRY-LES-REIMS – Le Haut Chemin	208

HAUTE-MARNE (52)

213

Tableau des opérations autorisées	213
Carte des opérations autorisées	215

AGEVILLE – Rue du Tilleul	217
ANDELOT BLANCHEVILLE – Résidence du Coteau Soleil, phase 2	217
ANDILLY-EN-BASSIGNY – Charge d'Eau	218
BOURBONNE-LES-BAINS – Rue Vellone	219
CHAUMONT – 18-22 rue Georges Clémenceau	221
DOMMARTIN LE FRANC – Rue du Général de Gaulle	221
DONJEUX – Le Milieu de la Salle, Les Terres Rouges, phase 6	222
ÉCLARON BRAUCOURT SAINTE-LIVIÈRE – Impasse de la Rue d'Ambrières	222
ESNOUVEAUX – RD 1	223
FONTAINES-SUR-MARNE – Les Charbonnières Nord	224
FOULAIN-CRENAY – 7 rue de Moiron	224
IS-EN-BASSIGNY – Chemin d'exploitation de la Planchotte	224
LANGRES – Place Bel Air et Place des Etats Unis	225
LANGRES – Place Diderot	226
LANGRES – Porte Sud de la Citadelle	226
LONGEAU-PERCEY – Lotissement du Ruisseau	227
PARNOY-EN-BASSIGNY – Abbaye de Morimond, quartier de l'hôtellerie	227
PRAUTHOY – Le Crey	233
PREZ-SOUS-LAFAUCHE – RN74	233
RACHÉCOURT-SUR-MARNE – Varenne	233
SAINT-DIZIER – Avenue Raoul Laurent	234
SAINT-DIZIER – Les Crassées	235
SAINT-DIZIER – Rue des Loyes	237
SAINT-DIZIER – Rues Godart Jeanson et Paul Bert	237
THONNANCE-LÈS-JOINVILLE – Les Gravieres	238
THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT – Zones B et C	238
VIGNORY – Ferme du Château	244
PROSPECTION INVENTAIRE EN HAUTE-MARNE – Camps et enceintes de Haute-Marne	245

Tableau des opérations autorisées249

PROSPECTION AÉRIENNE DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE – Aube, Marne, Haute-Marne 249
PROSPECTION AÉRIENNE EN CHAMPAGNE-ARDENNE253

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE **255**

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE **257**

LISTE DES ABRÉVIATIONS **261**

AXES DE LA PROGRAMMATION ARCHÉOLOGIQUE **263**

C H A M P A G N E - A R D E N N E

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

	ARDENNES (08)	AUBE (10)	MARNE (51)	HAUTE- MARNE (52)	INTER- DÉPARTE- MENTAL	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	31	52	65	21		169
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	4	13	16	2		35
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1			3		4
SUIVIS DE TRAVAUX (ST)				1		1
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)			1			1
SONDAGES AUTORISÉS (SD),			2			2
PROSPECTIONS THÉMATIQUES, AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ ET DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PT-PMS-PRM)			1		1	2
PROSPECTIONS INVENTAIRES ET AÉRIENNES (PI-PRD-PA)			1	1	2	4
TOTAL	36	65	86	28	3	218

ARDENNES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6728	APREMONT, La Fille Morte	Yves DESFOSSÉS (MCC)	FP	CON		1
6820	BOGNY-SUR-MEUSE, Zone d'activités Braux V, Phase 2	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD		*	2
5106	BOULZICOURT, Sous Châtillon, Béténval	Aurélien GADAUT (INR)	OPD		*	3
6582	BUZANCY, Chemin de la Clef des Champs	Olivier BRUN (CD08)	OPD	IND-PRO-CON-GAL-MED-MOD	*	4
6731	CARIGNAN, Froide Fontaine	Bertrand ROSEAU (CD08)	OPD	CON	*	5
6739	CARIGNAN, Les Longues Roies, Sur la Fosse, Phases 1, 2 et 3	Olivier BRUN (CD08)	OPD	PRO-(IND)	*	5
6554	CHALLERANGE, Voie communale n°3, dite de Vouziers	Yahya BALHAWAN (CD08)	OPD	CON-IND	*	6
6704	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Avenue du Petit Bois,	Mikaël DERIN (CD08)	OPD	CON	*	7
6709	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Maison départementale de l'enfance, Le Petit Rêlut	Olivier BRUN (CD08)	OPD	FER-CON	*	7
6698	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue de Monthermé	Mikaël DERIN (CD08)	OPD	GAL	*	7
6210	COULOMMES, MARQUENY, Éoliennes	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	PRO-FER	*	8
6322	FÉPIN, HAYBES, Barrage de Fépin	Olivier BRUN (CD08)	OPD	IND	*	9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6615	LA FRANCHEVILLE, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, ZAC du Bois Fortant	Sandy POIRIER (CD08)	OPD	IND (CON?)	*	10
6550	LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, Le Pré du Croizet, Le Tranliau	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	GAL-CON	*	11
6324	LÉTANNE, MOUZON, Barrage de l'Alma	Olivier BRUN (CD08)	OPD	CON-IND	*	12
6320	LUMES, VILLERS-SEMEUSE, Barrage de Romery	Olivier BRUN (CD08)	OPD	CON	*	13
6617	MONTCY-NOTRE-DAME, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Le Fond d'Ayron	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	CON	*	14
6323	MONTCY-NOTRE-DAME, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Barrage de Montcy	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	IND	*	14
6516	RETHEL, Belle Côte, Mont de Fau	Olivier BRUN (CD08)	OPD	PRO-CON	*	15
6842	SAINT-LAURENT, La Lue, La Garenne	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	GAL	*	16
6399	SAINT-LAURENT, La Lue, La Garenne	Gaël CARTRON (CD08)	FPREV		2012	16
6773	SAULCES CHAMPENOISES, Cerceau	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD		*	17
6606	VILLERS-LE-TILLEUL, Golf des Poursaudes	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	MOD-CON	*	18
6563	VOUZIERES, Zone d'Activités de l'Argonne, Tranche 1	Sophie GALLAND (INR)	OPD	MES-NEO-CON	*	19
6576	VOUZIERES, Zone d'Activités de l'Argonne, Tranche 2	Sophie GALLAND (INR)	OPD	MES-NEO-CON	*	19
	PROLONGEMENT A 34					
6326	ÉVIGNY, LA FRANCHEVILLE, PRIX-LES-MÉZIÈRES et SAINT-PIERRE-SUR-VENCE, tranche 7	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	BMA-MOD	*	
6612 et 6613	LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, Tranches B et C	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	GAL-IND	*	
6519	LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, SÉVIGNY-LA-FORÊT	Hervé BOCQUILLON (INR)	FPREV	FER	*	
6693	MURTIN et BOGNY, Le Pré Sauvignon	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	HMA	*	
6328	MURTIN et BOGNY, REMILLY-LES-POTHÉES, variante de l'Audry	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	MES	2010*	
6607	PRIX-LES-MÉZIÈRES, tranche 8	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD		*	

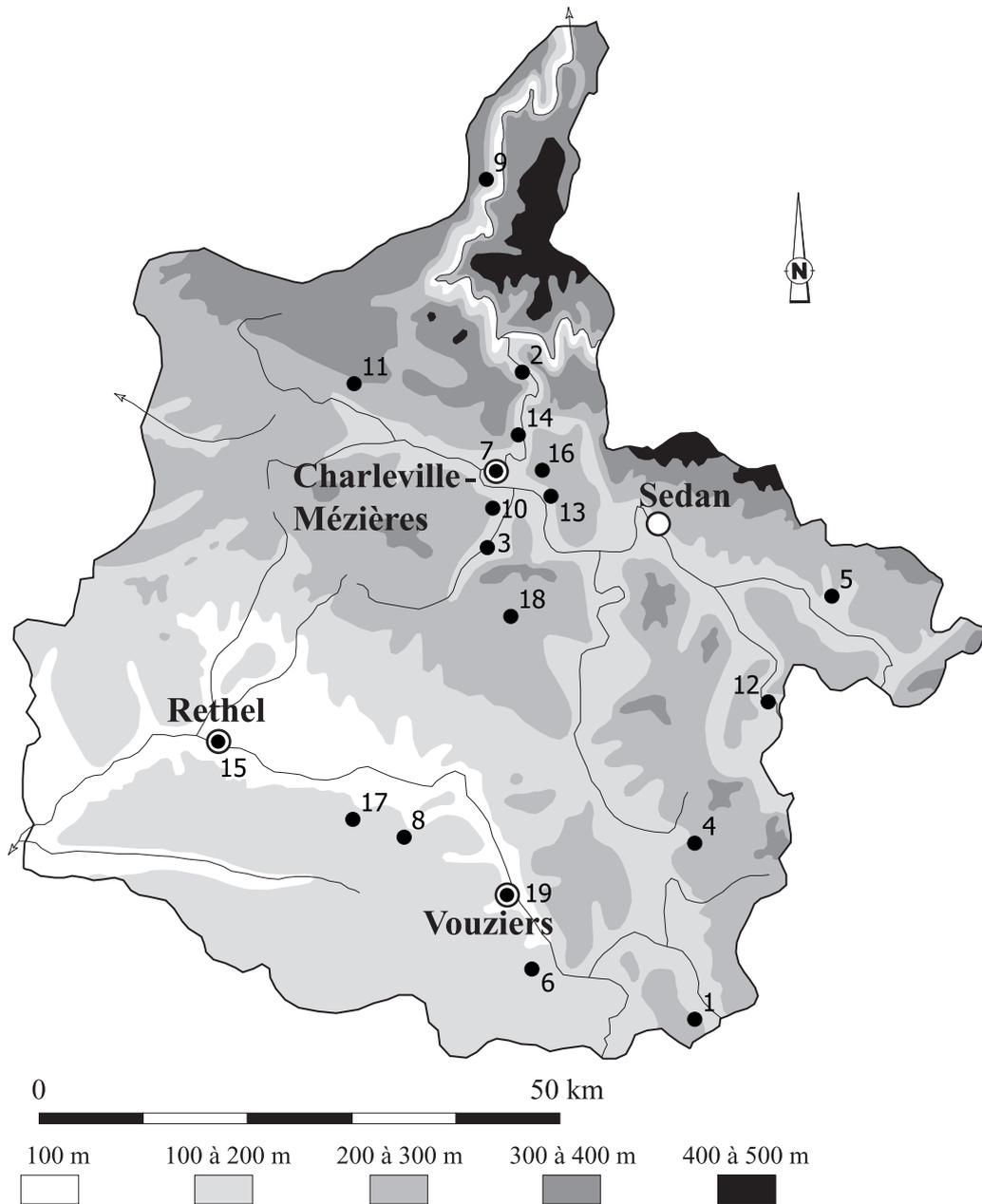
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6694	REMILLY-LES-POTHÉES, Le Mazy	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	FER-GAL	*	
6715	WARCQ, Tranche D	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	MULTI	*	
6750	WARCQ et BELVAL, Tranche E, phase E1	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	PRO-GAL-HMA-MOD	*	
6827	WARCQ et BELVAL, Tranche E, phase E2	Bertrand ROSEAU (CD08)	OPD	BRO-FER-GAL-CON	*	
6608	WARCQ, WARMERICOURT	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	PRO-GAL	*	

ARDENNES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



ARDENNES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

APREMONT La Fille morte

Contemporain

En 2009, une première semaine d'investigations sur le grand camp de repos allemand dit « *Borrieswalde Lager* » avait permis de procéder au décapage de 2 plateformes de baraquements et au test de quelques dépotoirs et latrines. Les observations faites sur les emplacements des baraquements avaient permis de confirmer le caractère relativement léger (mais confortable) de ces bâtiments en bois, posés directement sur un sol soigneusement aplani, avec de très faibles ancrages (quelques briques posées de champ et des sablières basses en bois). La fouille des plateformes n'a livré que peu de matériel, exception faite cependant d'un pantalon allemand et d'une chemise américaine parfaitement préservés dans les colluvions ayant comblé l'arrière d'un baraquement, situé à l'extrémité est du 2^{ème} niveau du camp. Si les latrines sondées en haut du camp n'ont pas livré de matériel, les quelques dépotoirs testés en bas du camp et au niveau d'apparition d'une source s'écoulant vers le ruisseau de la Croisette ont permis de recueillir un mobilier organique parfaitement préservé dans un sous-sol gorgé d'eau en permanence. Au regard du contexte très favorable rencontré sur le *Lager Borrieswalde*, aussi bien dans l'exploitation des baraquements que des fosses dépotoirs, la réalisation d'investigations complémentaires paraissait s'imposer d'elle-même.

2010, première campagne de fouille du *Lager Borrieswalde*

Les objectifs affichés lors de l'examen en 2010 du dossier de demande de fouille préventive en CIRA étaient les suivants :

- investiguer 4 ou 5 baraquements successifs situés à l'extrémité ouest du second niveau, afin de préciser leur mode de construction et leurs éventuelles différences (fonction, taille),
- réaliser un décapage de 150 à 200 m² en fond de camp, afin de dégager plusieurs dépotoirs et de les fouiller finement. Il serait ainsi possible de recueillir en détail le matériel issu de plusieurs ensemble clos, dont la datation précise devrait permettre d'étudier l'évolution des approvisionnements et des pratiques domestiques des combattants tout au long de la guerre dans ce camp.

La campagne de fouille s'est déroulée la dernière quinzaine du mois de juillet 2010, avec une équipe d'une dizaine de personnes et l'aide d'une mini-pelle pendant 5 jours. Les principaux travaux ont été réalisés en fond de camp, dans la zone des dépotoirs potentiellement riches en vestiges organiques, et sur le niveau le plus haut des baraquements.

La zone basse des dépotoirs

La presque totalité des dépotoirs de la zone basse a pu être traitée en 2009 et 2010, soit une vingtaine de fosses de tailles très variables. À l'image des découvertes déjà faites en 2009, de nombreux éléments en matière organique ont été relevés dans ces structures, notamment une veste allemande quasi-complète et plusieurs pattes d'épaules portant les numéros de régiments qui ont bien stationné au *Lager Borrieswalde* tout au long du conflit. On se rappellera qu'en 2009, le dépotoir n°205 avait livré 2 exceptionnelles cartes postales sur écorce de bouleau, souhaitant bonne fête à leur destinataire.

Au-delà de la découverte d'un matériel particulièrement abondant et riche d'informations inédites, la poursuite des investigations dans le secteur bas du camp a aussi permis de dégager un grand bâtiment sur dalle béton, apparemment relié à un système d'alimentation en eau complexe. Interprété comme étant des « douches », essentiellement par comparaison avec une construction de même type conservée en élévation dans un autre camp allemand proche, l'organisation générale de ce « complexe balnéaire » nécessite cependant des investigations supplémentaires, notamment sur une série d'autres bâtiments repérés à sa périphérie.

Le troisième niveau de baraquements

Neufs emplacements de baraquement ont été testés mécaniquement sur le côté ouest du niveau le plus haut. En règle générale et à l'image de ceux testés en 2009, ces aménagements n'ont laissé que peu de traces au sol, exception faite d'un seul emplacement dont le sol est matérialisé par un sol en béton délimitant 2 pièces, dont la plus grande était dotée d'un regard d'évacuation des eaux et d'un double four à cheminée constituée par un empilement d'anciens moules de fonderie récupérés dans le village d'Apremont (les fonderies du village étant connues pour avoir produit l'essentiel des rivets de la Tour Eiffel...). Un tel aménagement fait indéniablement penser à une cuisine.

À l'issue de la campagne de fouille 2010, notre perception de l'organisation de détail du *Lager Borrieswalde* s'est donc notablement améliorée et le matériel recueilli dans les dépotoirs a confirmé par son abondance et sa diversité son important potentiel d'étude. Ce dernier point est d'ailleurs renforcé par la découverte à la fin de la campagne 2010 d'une série de latrines allemandes comblées par du matériel américain, notamment des chaussures, qui soulignent la réutilisation du camp par les troupes de l'Onclé Sam après l'offensive Meuse-Argonne d'octobre 1918.

2011, seconde campagne de fouille du Lager Borrieswalde

Si la zone basse du camp a déjà fait l'objet de nombreuses investigations, la fouille du secteur des « douches » a été poursuivie. Autour du bâtiment principal dont la fonction supposée a bien été confirmée, plusieurs autres constructions ont été dégagées, qui toutes présentent des caractéristiques qui permettent de les classer dans les bâtiments à usage collectif pour l'ensemble des troupes cantonnées sur la partie centrale du camp de repos, qui devait pouvoir héberger le bataillon complet au repos d'un régiment d'infanterie (les deux autres bataillons étant alors cantonnés en première et en seconde ligne, quelques km plus au sud). L'un d'entre eux, dont le sol est constitué de dalles calcaires soigneusement assemblée et comprenant les restes de deux foyers paraît correspondre à une étuve pour les effets d'habillement. À proximité immédiate, l'exploitation du secteur des latrines allemandes réutilisées par les Américains et juste abordé en fin de fouille 2010 a être poursuivie, notamment pour comparer les dépotoirs US et allemands.

Le reste des investigations de l'année 2011 a porté sur la partie haute du camp, où l'empreinte au sol de plusieurs grands bâtiments rectangulaires a été étudiée. Dans la majorité des cas, ces structures ont laissé très peu de traces du fait de la légèreté de leurs fondations et le matériel associé, rare et résiduel, ne permet pas de préciser leur fonction. Une seule montrait des caractéristiques plus marquées. En effet, un décapage minutieux a permis de relever la présence de lambourdes carbonisées qui permettent de se faire une idée assez précise de l'emprise au sol de ce bâtiment, qui semble avoir été détruit par un incendie. Ce dernier a d'ailleurs piégé un abondant matériel, essentiellement constitué de vaisselle brisée et de restes de métal où dominant couverts ménagers et éléments de cornières métalliques. L'étude de la céramique recueillie, essentiellement de la faïence et de la porcelaine hôtelière permet de préciser l'usage de ce bâtiment qui paraît correspondre au mess des officiers, connu par ailleurs dans les historiques régimentaires des dernières unités ayant occupé le camp et qui a certainement brûlé lors de la conquête du secteur par les unités américaines en octobre 1918.

La fouille de diverses fosses-dépotoir sur le haut du camp a aussi permis la découverte dans l'une d'elle d'un étonnant matériel, constitué de moulages dentaires, de dents arrachées et d'ampoules d'anesthésiant. Tout laisse à penser que c'est là la poubelle du dentiste du camp, la présence d'un cabinet dentaire étant par ailleurs attestée sur le plan d'organisation générale du secteur de la Forêt d'Argonne découvert dans les archives du Land de Bade-Wurtemberg.

Au terme de 3 campagnes d'investigations (2009-2011), notre perception de la partie centrale du *Borrieswalde Lager* réservée aux troupes combattantes s'est donc considérablement enrichie, mais il reste à mener des recherches supplémentaires sur les zones du camp dévolues aux troupes de soutien, aux formations sanitaires ou encore aux chevaux, si l'on veut pouvoir

dresser une image complète de cette petite ville créée *ex-nihilo* en pleine Forêt d'Argonne dès la fin de l'année 1914.

Yves DESFOSSÉS

BOGNY-SUR-MEUSE

Zone d'activités Braux V, phase 2

Faisant suite à une première phase, un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à la réalisation d'une zone d'activité sur le territoire de la commune de Bogny-sur-Meuse. Cette seconde phase diagnostiquée, qui représente une surface de

29 000 m² sondée à 8% environ, se trouve au sud de l'agglomération actuelle. Ellen n'a livré aucune structure anthropisée.

Jérôme MARIAN

BOULZICOURT

Sous Châtillon, Bétenval

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de carrière sur une superficie de 53 119 m². Boulzicourt est une commune du nord-ouest des Ardennes traversée par la Vence (affluent en rive gauche de la Meuse). Elle occupe un territoire de 665 ha dans un relief boisé et vallonné à 10 km au sud de Charleville-Mézières.

Sur les 123 sondages réalisés (4 575 m² ouverts, soit 8,6 % de l'emprise), il a pu être observé : 2 sondages carrières, une vingtaine de trous de poteau, une fosse, un tronçon de fossé rectiligne et un fossé formant en plan, un U avec les 2 coins à angle droit. Malgré les tests réalisés dans les structures, aucune d'entre elles n'a livré de mobilier archéologique.

Aurélien GADAUT

BUZANCY

Le Château, Chemin de la Clef des Champs

Protohistoire - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Dans le cadre d'un projet de lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé en novembre 2011, au lieu-dit *Le Château, Chemin de la Clef des Champs*. Trente-trois sondages ont été ouverts sur une surface réelle de 13 608 m² couvrant ainsi 10,3 % du terrain. Située en contrebas du Château de Buzancy, la parcelle présente un léger pendage, accentué au sud du fait de la présence d'un talus, matérialisant ainsi la limite de la parcelle.

Cette opération a permis de mettre au jour plusieurs vestiges archéologiques, dont les principaux éléments identifiés sont un fossé ancien (gallo-romain ou du haut Moyen Âge), une canalisation moderne et contemporaine ainsi que des trous de poteaux ayant livré de la céramique protohistorique (ou au moins antique) laissant supposer l'établissement d'un habitat sur la parcelle. Un mur observé en limite d'emprise dans la coupe du sondage A31 pourrait alors correspondre aux caves annotées sur les anciens plans cadastraux. Il est encore difficile, en l'état actuel des recherches,

de déterminer si ces caves correspondent par ailleurs à l'état moderne ou bien médiéval du château. La découverte de la canalisation moderne vient appuyer l'hypothèse d'un réseau hydraulique approvisionnant le château en eau.

De manière générale, les découvertes faites lors de ce diagnostic viennent attester l'occupation humaine du site dès l'Antiquité, voire dès la Protohistoire. Elles permettent ainsi de compléter les données acquises à ce jour sur la commune de Buzancy et l'histoire de son château, avec la mise au jour d'aménagements relatifs à l'approvisionnement en eau du château. Parallèlement, ce diagnostic a permis de faire le point sur la documentation historique concernant les sites castraux de Buzancy. Si les résultats de l'opération n'ont amené que de très rares nouveaux éléments, la documentation a pu tout de même être reprise et les données existantes ont pu ainsi être précisées.

Olivier BRUN

CARIGNAN

Froide Fontaine

Contemporain

Le diagnostic concerne une superficie totale de 27 975 m² située dans la partie Ouest de Carignan, au pied du mont Tilleul, sur le bas-versant. Environ 7 % de cette superficie a été sondée en dépit des difficultés d'ordre pratique (forte pente, division parcellaire ou autres haies et bosquets).

Si l'on exclue les drains contemporains, cette opération n'a pas permis d'exhumer de nouveau vestige ou de mobilier d'intérêt archéologique mais elle n'en est pas moins riche d'enseignement. Ce « vide » archéologique, ajouté à ceux mis en évidence lors d'opérations précédentes, nous permet de circonscrire un peu mieux les zones d'occupation humaine autour de Carignan.

D'autre part, la géologie du terrain s'inscrit bien dans le cadre présenté par la carte géologique. Dans la continuité de l'opération menée en 2001 sur les

parcelles situées en contrebas (Morize, 2001), on retrouve dans la partie basse des strates de limons colluviaux assez épaisses qui en remontant la pente vont en s'amincissant. Ces limons conformément aux indications fournies par la carte géologique (Maubeuge 1982), couvrent une argile grise tendant au vert avec inclusion de fossiles ou bien, c'est selon, une couche de roche gréseuse appelée grès de Linay.

Bertrand ROSEAU

CARIGNAN

Les Longues Roies, Sur la Fosse, phase 1

Protohistoire - Gallo-romain

Un diagnostic archéologique prescrit préalablement à l'aménagement d'une zone d'activités commerciales sur une emprise de 217 557 m² située au nord-ouest de Carignan, sur le territoire du hameau de Wé, a été réalisé en trois phases. Environ 7 % de cette superficie a été sondée, 336 sondages ayant été réalisés. Ils ont ainsi permis de mettre à jour quelques structures protohistoriques, qui restent néanmoins anecdotiques et ne permettent pas d'envisager une occupation continue de la parcelle diagnostiquée.

Ces éléments peuvent cependant être rapprochés du mobilier protohistorique mis au jour lors de précédents diagnostics, soutenant l'hypothèse d'une occupation du territoire de Carignan dès la Protohistoire. Du mobilier

antique fut également découvert dans les colluvions déposées dans les vallons de la zone sondée, témoin de l'expansion de l'occupation gallo-romaine et de ses limites. Les parcelles diagnostiquées semblent ainsi correspondre durant l'Antiquité à un secteur rural, néanmoins fréquenté, pouvant être mis en relation avec les zones bâties connues autour du Mont-Tilleul.

Cette opération nous mène alors à cerner plus précisément l'emprise de l'occupation humaine sur le territoire de la commune de Carignan.

Olivier BRUN

CHALLENGE

Voie communale n°3 dite de Vouziers

Contemporain - Indéterminé

Un diagnostic s'est déroulé en amont d'un projet de construction d'un groupe scolaire sur une emprise de 0,5 ha. La zone étudiée, sondée à 9 %, se situe dans la partie de la commune jouxtant le Monthois. L'opération a permis de mettre au jour plusieurs structures contemporaines et d'autres non datées. Les premières

sont représentées par des drains, les autres sont des drains et des trous de poteau. On note également l'apport de remblais au cours du XX^e s.

Olivier BRUN

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Avenue du Petit Bois

Contemporain

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction de logements. La zone étudiée, qui représente une surface de 1 673 m² sondée à 8 %, se trouve à l'est de la ville de Charleville Mézières,

dans une boucle de la Meuse, à proximité de la gare. Lors de l'opération, une cave, un fossé, une fosse et deux creusements contemporains ont été identifiés. Quelques tessons céramiques et fragments de verre ont

permis de les dater de la période contemporaine. Les niveaux naturels, présents au sein de la parcelle sous la forme d'horizons alluvionnaires ont été détectés dès une profondeur de 1,20 m et valident la théorie selon laquelle la parcelle se situe sur un des paléochenaux de la Meuse. Enfin, l'absence de structures datées

des périodes gallo-romaine et médiévale confirme l'hypothèse que la ville ne s'étendait pas en direction de cette boucle de la Meuse pour ces périodes.

Mikaël DERIN

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le Petit Rêlut

Âge du Fer - Contemporain

Le diagnostic réalisé en amont du projet de construction de la Maison départementale de la petite enfance et de la famille concerne une superficie totale de 15 780 m² située dans la partie nord-ouest de l'agglomération de Charleville-Mézières, entre la Bosse d'Etion au nord et le Ruisseau de Damouzy au sud.

Sur cette surface ont été réalisés 22 sondages représentant environ 7 % de l'emprise du projet, d'une largeur de 2,70 m et de longueur variable en raison de la forte instabilité des parois qui a vite rendu nécessaire de limiter chaque sondage à une succession de « puits ».

Cependant, bien que limitées pour raison de sécurité, les observations faites sur les sondages ont permis de faire ressortir un certain nombre d'éléments que l'on peut regrouper sur trois axes principaux : premièrement, un ensemble relativement homogène de structures et matériels datés de la Tène ancienne et moyenne, deuxièmement la dynamique de comblement du cours du Ruisseau de Damouzy liée en quelque sorte aux vestiges protohistoriques et enfin, un ensemble, sans doute plus anecdotique, de structures isolées, d'époque contemporaine ou non et dont, pour quelques-unes, l'origine anthropique est incertaine.

Les vestiges de la Tène ancienne et moyenne sont concentrés dans le quart sud-ouest du terrain concerné par le diagnostic. Ont été mis en évidence un foyer, plusieurs trous de poteau, fosses et un paléosol riche en mobilier (céramique, charbons, silex, scories et terre rubéfiée) qui couvre l'ensemble des structures.

L'ensemble de ces vestiges borde le Ruisseau de Damouzy et est recouvert par un puissant système limoneux alluvial. Celui-ci s'est sans doute mis en place à la suite d'un déboisement massif qui provoqua une forte érosion dans le bassin versant de la Meuse. Ces épaisses couches de sédiments ont ainsi protégé les vestiges protohistoriques. Outre la bonne conservation des vestiges il convient également de souligner la rareté des sites de cette période retrouvés à Charleville Mézières. Ainsi, une fois le site mis en sécurité et équipé des moyens nécessaires pour lutter contre les infiltrations d'eau, une fouille permettrait sans doute d'améliorer la connaissance archéologique et historique de l'agglomération carolomacérienne.

Olivier BRUN

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Rue de Monthermé

Gallo-romain

La surface diagnostiquée, située en bordure du territoire de la commune de Charleville-Mézières a permis d'explorer 2,5 ha supplémentaires dudit territoire. Les sondages portant sur 11% de l'emprise ont permis la mise au jour de vestiges datés de la période antique à nos jours.

Ainsi l'opération apporte de nouveaux éléments qui permettent d'attester de la présence de vestiges de la période gallo-romaine, et plus globalement d'appréhender le mode d'occupation du secteur. Ces vestiges sont axés autour de deux zones. La première est localisée en la partie sud-est de la parcelle et concerne deux fosses, deux lentilles charbonneuses et un fossé. L'une de ces fosses est attribuée à la période gallo-romaine. La seconde concerne les aménagements liés à la dépression naturelle située à l'extrémité ouest de la parcelle. Cette cuvette a livré une série d'aménagements sous la forme de vastes empièvements fonctionnant avec un drain, un fossé, des alignements de blocs.

La fosse datée du premier ensemble est rattachée au I^{er} s. de notre ère, alors que les aménagements de la cuvette seraient plus tardifs (2^{ème} moitié des II^e, III^e s. de notre ère). En nous appuyant sur la topographie du sol et sa nature géologique, nous avançons l'hypothèse que cette cuvette a été aménagée dans le but de

rendre accessible une zone naturellement prédisposée à recueillir et à conserver des écoulements d'eau issus de la pente.

La découverte de ces aménagements antiques nous permet de compléter et renforcer le maillage des occupations rurales à proximité du centre urbanisé de Montcy-Saint-Pierre, bien documenté, et ouvre de nouveaux questionnements. En premier lieu les vestiges situés au sud sont localisés en bordure du sommet d'une petite butte, susceptible d'avoir accueilli un site plus vaste. Une intervention ultérieure permettra d'affirmer ou non cette hypothèse. En second lieu les aménagements observés au sein de la cuvette sont souvent délaissés par la recherche, et leur appréhension peu aisée nous interpelle. Leur meilleure compréhension permettrait d'affiner notre analyse du mode d'occupation des sols.

Ainsi au-delà des sites d'occupation « classiques », ce type d'installation plus lâche, présentant des aménagements difficiles à appréhender offre une autre vision de l'occupation des campagnes. Ils montrent une anthropisation quasi-générale du secteur, et nous apportent des éléments en termes d'archéologie du paysage.

Mikaël DERIN

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, MONTCY-NOTRE-DAME

Barrage de Montcy

Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement au réaménagement du barrage reliant les communes de Charleville-Mézières et de Montcy-Notre-Dame, dans une boucle formée par la Meuse. Seules les parcelles situées sur la commune de Charleville-Mézières étaient accessibles au moment de notre intervention. Des 9 007 m² concernés par la prescription, 3 769 m² ont pu être sondés (au taux de 12,7 %).

Malgré la taille très réduite de cette emprise, et les nombreuses contraintes topographiques rencontrées à cet endroit, ce diagnostic semble confirmer le fait que l'agglomération antique située à l'emplacement actuel du quartier de Montcy-Saint-Pierre ne se développait pas dans cette direction. Une trace d'occupation vraisemblablement ancienne, matérialisée par une structure linéaire empièrée, a bien été mise au jour, mais il n'a pas été possible de la dater précisément.

On notera également la découverte, de l'autre côté de ce terrain, de quelques tessons de céramique – certains peut-être antiques, un autre probablement médiéval – dans un niveau anthropisé. Cette opération a en outre permis d'observer le contexte stratigraphique de cette zone (opportunité rare si près du cours actuel d'un fleuve), qui a pu être étudié en détails par un géoarchéologue. Ce terrain, situé à la limite entre les formations géologiques secondaires et primaires,

présente une séquence alluviale profonde avec une grave de fond composée de galets aux caractéristiques pétrographiques variées. Au-dessus prennent place des sédiments alluviaux correspondant à des dépôts de débordement essentiellement fins. Un niveau de colluvion a également été remarqué dans une partie de l'emprise.

Gaël CARTRON

COULOMMES ET MARQUENY

Éoliennes

Protohistoire - Âge du Fer

Ce diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la création d'un parc éolien à Coulommès-et-Marqueny. Huit des douze éoliennes du futur parc sont concernées par cette intervention (éoliennes n° 9-10 et 12-17). Les zones étudiées représentent une surface totale de 8 900 m². L'emprise correspond à la surface de la fondation, de la plate-forme et, le cas échéant, du chemin d'accès de chacune de ces éoliennes. Étant donné le caractère particulier de l'opération (plusieurs terrains de petites dimensions concernés, certains incluant un étroit chemin), le taux à 10 % environ avec tranchées en quinconce n'a pas été respecté. Les sondages ont permis d'ouvrir 31,5 % de la totalité de la surface prescrite.

Si plusieurs occupations étaient attestées sur le territoire de la commune de Coulommès-et-Marqueny grâce aux prospections aériennes effectuées par B. Lambot, cette opération d'archéologie préventive – la première réalisée dans ce secteur – apporte de nouvelles données.

Ainsi, non seulement la présence d'un grand enclos protohistorique a été confirmée à cet endroit, mais nous pouvons désormais déterminer son plan général, évaluer ses dimensions, connaître son état de conservation et proposer des hypothèses concernant les différentes étapes de son comblement. Sa taille et la présence d'une structure interne à poteaux le classent parmi les ensembles les plus complexes découverts récemment dans cette région. Sa datation reste malheureusement difficile à fixer, mais une attribution à La Tène ancienne peut être envisagée. Il n'a pas été possible de déterminer la fonction de cet enclos, la surface de l'emprise étant très limitée à cet endroit : il est possible qu'une tombe, peut-être du type tombe à char, soit installée au centre de sa structure interne. On ne peut également écarter

l'hypothèse d'un bâtiment culturel.

La sépulture mise au jour à l'extérieur de cet enclos n'avait pas été décelée par avion. Celle-ci appartient peut-être à un ensemble funéraire se développant autour du grand monument fossoyé. Deux inhumations ont été identifiées dans cette tombe. La fosse, oblongue, a accueilli dans un premier temps une défunte parée de ses bijoux en alliage cuivreux (torque et bracelets), accompagnée d'une céramique et peut-être d'un petit dépôt de faune. Il est difficile de déterminer si l'agrafe en fer retrouvée près d'un des bracelets correspond aux restes d'une ceinture portée ou à un dépôt. L'inhumation a été réalisée en espace vide. La céramique trouvée près du crâne, qui a probablement glissé depuis la banquette, a été datée de La Tène moyenne, alors que les objets métalliques appartenant à cette même défunte auraient été créés durant La Tène ancienne.

Une nouvelle inhumation est effectuée ensuite dans cette fosse. Celle-ci, associée à un récipient en céramique datable semble-t-il de La Tène moyenne, repose sur une couche de limon brun sombre. L'inhumation est très lacunaire : trouvée à 0,25 m de profondeur, elle a peut-être été en partie détruite par les travaux aratoires.

Les autres structures découvertes n'ont pas fourni de mobilier, et ne peuvent donc être datées. Sur deux terrains, nous avons détecté, outre de nombreux chablis, quelques trous de poteau, sans qu'il soit possible de déceler une organisation. Les structures dégagées dans une des parcelles sont peut-être à mettre en relation avec le site n° 8 répertorié par la Carte archéologique nationale, une probable ferme indigène dont l'enceinte a été photographiée il y a 20 ans par B. Lambot.

Enfin, le fossé dégagé dans un autre terrain, sur une trentaine de mètres de long, se rattache peut-être au site portant le numéro 8 dans la Carte archéologique nationale, à savoir une partie d'un grand enclos

quadrangulaire reconnue par photographie aérienne par B. Lambot.

Gaël CARTRON

FÉPIN, HAYBES Barrage de Fépin

Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à la demande volontaire déposée par les Voies Navigables de France (VNF) concernant la reconstruction de cinq barrages sur le cours de la Meuse dont le barrage de Fépin à Haybes et Fépin. D'une surface de 8 451 m², la zone étudiée s'étend sur la berge gauche de la Meuse. Les sondages sont au nombre de quinze.

Cette opération de diagnostic (4 % des 4 128 m² accessibles sondés) a permis d'observer les niveaux recouvrant les alluvions de schiste de la Meuse, ainsi que les niveaux supérieurs de celles-ci. Elles sont recouvertes par des limons. Plusieurs niveaux d'alluvions, de dimensions variables, ont pu être observés.

Les sondages ont permis de prélever une quantité importante de bois flotté dont des pieux taillés et des bois travaillés étudiés par la société Dendronet. L'étude dendrochronologique réalisée par Dendronet a dès à présent permis de bâtir une courbe moyenne couvrant les années 551 à 712 après J.-C. soit l'une des phases les moins bien documentées. Si seuls deux échantillons provenant d'un bois non travaillé ont été datés, l'amélioration de cette courbe moyenne par la récolte de bois supplémentaire pourrait permettre de dater d'autres bois, et notamment certains des bois travaillés disposant de plus de 40 cernes. L'importante quantité de bois indique, de toute évidence, une exploitation forte du site même s'il sera difficile d'en déterminer les modalités mais dans tous les cas elles sont liées à la Meuse.

Par ailleurs, on a pu mettre en évidence des paléochenaux, montrant ainsi le dynamisme du cours de la Meuse. L'importance du potentiel informatif des séquences stratigraphiques mises au jour doit ici être soulignée. En effet, et bien que la chronologie des dépôts ne soit à ce stade pas fixée, la richesse du panel d'informations paléo-environnementales disponibles sur l'emprise étudiée est très importante. Sont en effet présents à la fois, des bois subfossiles,

des bois anthropisés, des dépôts alluviaux et colluviaux dont certains contiennent de grandes quantités de macro-restes végétaux (bois, noisettes, feuilles, etc...), en outre ces séquences semblent favorables à une conservation des pollens. Or ces différentes approches offrent chacune un angle de vue différent sur l'environnement qu'elles documentent, angles de vue qu'il est parfois difficile de croiser.

Enfin, le secteur géographique concerné, le massif primaire ardennais et la section de la Meuse concernée, manque à ce jour de séquences paléo-environnementales, et ce quel que soit le type d'approche envisagé. Cette rareté de l'information vient donc renforcer l'importance de l'ensemble mis au jour au barrage de Fépin.

Olivier BRUN

Indéterminé - Contemporain

LA FRANCHEVILLE, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ZAC du Bois Fortant

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un complexe commercial.

La zone étudiée représente une surface de 122 749 m² située au sud-ouest de l'agglomération de Charleville-Mézières et sur la commune de La Francheville. Cette opération prend place dans la ZAC du *Bois Fortant* et vient s'ajouter aux surfaces diagnostiquées à proximité, dans le cadre de la construction de la future autoroute A34.

Près de 9 % de l'emprise du projet ont été sondés. Une occupation a été identifiée dans la partie nord-ouest de l'emprise. Il s'agit de cinq structures de combustion. L'une parfaitement circulaire ressemble à un foyer creusé à même l'argile. Les quatre autres sont rectangulaires aux angles légèrement arrondis et sont de grandes dimensions (jusqu'à 4,15 m), longues et étroites. Ces structures n'ont pas livré de mobilier associé qui permettrait une attribution chronologique

ou des indices quant à leur utilisation.

De plus, ces structures sont éparses et isolées, exceptée l'une d'entre elle qui est entourée de structures en creux de type fosse, fossés ou chablis. Situées dans le creux d'un vallon, leur caractère anthropique n'a pu être clairement établi tant leur forme en plan et en coupe reste indéterminée.

Ainsi ces structures de combustion, intégralement fouillées à la main, viennent s'ajouter au corpus de celles découvertes dans la région et dont la vocation reste encore à documenter. Les datations C14 en cours pourront peut-être alors indiquer une époque d'utilisation pour ces structures souvent rencontrées mais encore incomprises.

Sandy POIRIER

Indéterminé

LE CHÂTELET-SUR- SORMONNE Le Pré du Croizet, Le Tranliau

Un projet d'extension de carrière sur une emprise de 76 500 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic.

Avec des ouvertures de 6 238 m², cette opération a permis de mettre en évidence une fosse charbonneuse isolée, datée de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. de par la présence de tessons de Sigillée de la Gaule du centre.

Des structures modernes/contemporaines (un drain en ardoise et un drain à base de déchets sidérurgiques observés respectivement dans les sondages G11-G43 et G22-G33) ont également été mis au jour au cours du diagnostic. Enfin, un paléochenal et un silo, repérés dans les sondages G3 et G98 n'ont pas pu être datés faute de mobilier

Jérôme MARIAN

LÉTANNE-ET-MOUZON

Barrage de l'Alma

Contemporain - Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à la demande volontaire déposée par les Voies Navigables de France (VNF) concernant la reconstruction de cinq barrages sur le cours de la Meuse, dont le barrage de l'Alma à Létanne-et-Mouzon. D'une surface de 9 686 m², la zone étudiée s'étend sur les deux berges de la Meuse, de part et d'autre du barrage existant. Les sondages au nombre de cinq sur la rive droite et de trois sur la rive gauche (soit 1,6 % des 6 586 m² accessibles) ont permis d'observer les niveaux recouvrant les alluvions de la Meuse, ainsi que les niveaux supérieurs de celles-ci. Sur les deux rives, les limons reposent sur le gravier. Plusieurs niveaux d'alluvions, de dimensions variables ont pu être observés.

Quelques éléments de faune ont également été recueillis lors de sondages qui ont permis de pénétrer la grève. L'étude de ces ossements a été réalisée par M Fabre (GéoArchEon). Quatre éléments sont entiers ou sub-entiers et ont permis une détermination taxonomique et anatomique. Trois espèces et autant d'individus ont été repérés : un petit équidé, un boviné et un ongulé de taille moyenne tel que le cerf ou le sanglier. L'équidé est identifié à partir d'éléments entiers provenant d'un membre antérieur gauche : une scapula, un humérus ainsi qu'un radio-ulna. Les

petites dimensions de ces éléments laissent penser qu'il pourrait s'agir d'un hydrontin (âne européen). En France, l'hydrontin disparaît aux alentours de 6 500 ans av J.-C (Vigne 2003). L'hydrontin est un animal de climat peu rigoureux, il est généralement absent des assemblages pléniglaciaire. La présence du cerf ou du sanglier pourrait confirmer cette tendance plutôt clémente du climat.

Ces éléments sont présents dans un dépôt de grève recouvert par endroit d'un horizon plus gris qui pourrait correspondre à des lambeaux de paléosols. Il pourrait s'agir d'une butte de grève située au sein d'un cours en tresse sur laquelle une pédogénèse a pu se développer avant d'être recouverte par de nouveaux dépôts.

Ainsi cette étude nous offre de nouveaux jalons pour la compréhension du régime alluvial de la Meuse et la formation du paysage à la fin du Tardiglaciaire ou au début de l'Holocène. Ces données sont d'autant plus importantes que les zones situées à proximité immédiate du cours actuel ne sont que rarement accessibles à l'étude et souvent très remaniées, à la fois par l'activité fluviale et anthropique.

Olivier BRUN

LUMES, VILLERS-SEMEUSE

Barrage de Romery

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à la demande volontaire déposée par les Voies Navigables de France (VNF) concernant la reconstruction de cinq barrages sur le cours de la Meuse, dont le barrage de Romery à Lumes et Villers-Semeuse. D'une surface de 10 669 m², la zone étudiée s'étend sur les deux berges de la Meuse, de part et d'autre du barrage existant. Les sondages (5 sur la rive droite et 6 sur la rive gauche) représentent près de 3 % de la surface accessible de 7 720 m². Cette opération a permis d'observer les niveaux recouvrant les alluvions de schiste de la Meuse, ainsi que les niveaux supérieurs de celles-ci. Sur la rive

gauche, des remblais recouvrent les alluvions de galets de schiste. Sur la rive droite, elles sont recouvertes par des limons. Plusieurs niveaux d'alluvions, de dimensions variables ont pu être observés.

À l'exception des remblais sur les rives, contenant quelques éléments mobiliers, seul un élément de faune a été conservé. Par ailleurs aucun chenal ancien n'a été rencontré, montrant ainsi une régularité du cours actuel, au moins depuis l'Holocène.

Olivier BRUN

MONTCY-NOTRE-DAME, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le Fond d'Ayron

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à un projet d'implantation industrielle sur une superficie de 27 700 m². Le diagnostic (taux de sondage : 8 %) a permis de mettre en évidence une décharge dans la partie ouest de la parcelle et une structure st.17-1, s'apparentant soit à une tache naturelle soit à une fosse, observée dans le sondage 17.

Ce diagnostic proche en particulier du Château des Fées et du site antique du *Clos-Paul*, vient compléter les données acquises à ce jour non seulement pour la commune de Montcy-Notre-Dame mais aussi pour le nord de Charleville-Mézières et Montcy-Saint-Pierre.

Jérôme MARIAN

RETHEL

Belle Côte, Mont de Fau

Protohistoire - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à un projet de création d'une Zone d'Activités. La zone étudiée qui présente une superficie de 8,8 ha a été sondée à 10 % environ.

Ce diagnostic a permis de compléter les données issues de l'opération réalisée en 2009 par l'Inrap, confirmant ce qui avait été observé. On a relevé 227 structures, datables de la Protohistoire et de l'époque contemporaine. Les premières sont représentées par des trous de poteau et des fosses tandis que les secondes sont des vestiges de la Première Guerre Mondiale. Toutefois la plupart des structures n'a pas livré d'éléments permettant une datation directe.

La plupart des structures anciennes ont été repérées dans une zone de concentration se trouvant dans le fond d'une dépression. Cette zone s'étend sur un axe sud-ouest / nord-est. Quelques autres vestiges ont été identifiés sur le haut de ce vallon mais sont moins nombreux, résultat d'un choix d'installation ou d'une conservation différentielle ?

Le mobilier recueilli, principalement dans les limons recouvrant les structures, ne permet pas d'apporter une datation extrêmement précise. Néanmoins une incinération découverte dans cette zone de concentration autorise une datation de La Tène moyenne ou finale sans pour autant impliquer une homogénéité du site autour de cette datation.

À l'ouest et en hauteur, un silo a fourni un matériel plus abondant datant de la fin de l'Âge du Bronze. Toutefois cet ensemble pose des difficultés de comparaison et ne ressemble notamment pas aux ensembles connus pour cette période dans la plaine crayeuse champenoise. Il pourrait se rapprocher plutôt des ensembles lorrains.

La découverte de cet ensemble est donc révélatrice des lacunes que notre connaissance de la transition Bronze - Fer présente encore. Cet ensemble mériterait donc une étude plus poussée, éventuellement associée à une datation radiocarbone et à une remise en contexte que seule une fouille pourrait permettre de mener.

Olivier BRUN

SAINT-LAURENT

La Lue, La Garenne

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à l'extension d'une carrière de calcaire sur le lieu-dit *La Lue*, sur un plateau dominant la vallée de la Meuse. Il s'agit de la phase 2 de l'exploitation programmée de la carrière : le terrain concerné par la première phase (14 497 m²), situé immédiatement au sud-ouest, a été sondé en juin 2009 par une équipe de l'Inrap placée sous la direction de B. Kirschenbilder. Le terrain de la présente opération concerne une surface de 11 188 m².

Cette intervention a permis de mieux cerner l'étendue du site gallo-romain identifié en 2009 lors de la phase 1.

Ce probable habitat ne se développait ni au nord-ouest, comme l'a montré le diagnostic de B. Kirschenbilder, ni au nord-est. Le faible nombre de structures repérées par l'Inrap au sud-ouest des deux bâtiments antiques invite à penser que cette occupation ne s'étendait guère dans cette direction. Il est en revanche possible que celle-ci soit présente vers le sud-est, dans un terrain encore non exploité. Par ailleurs, le silex découvert sous la terre végétale – unique élément de mobilier trouvé au cours de cette opération – témoigne de l'existence d'une occupation plus ancienne qu'il reste à localiser.

Gaël CARTRON

SAINT-LAURENT

La Lue, La Garenne

Une fouille archéologique préventive s'est déroulée sous la direction de G. Cartron en deux phases, du 23 novembre au 2 décembre 2011 puis du 12 mars au 13

avril 2012. Les résultats seront présentés dans le BSR 2012.

SAULCES CHAMPENOISES

Cerceau

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à un projet sur les terrains situés à Saulces-Champenoises par l'Unité de Méthanisation de Pauvres.

Cette opération, sondée à 10,1 % de la superficie totale (25 500 m²), se trouve au sud de la commune. Elle n'a livré aucune structure anthropisée.

Jérôme MARIAN

VILLERS-LE-TILLEUL

Golf des Poursaudes

Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été mis en œuvre préalablement à la construction de cottages et de villas, au Golf des *Poursaudes* sur une emprise de 60 000 m², au sud de l'agglomération de Villers-le-Tilleul. Il s'agit de la première opération d'archéologie préventive effectuée sur le territoire de cette commune.

Celle-ci, au terme de sondages à près de 10 %, n'a pas permis d'identifier avec certitude de structures anciennes. Aucune d'entre elles ne peut, par exemple, être rattachée à l'ancienne maison-forte située à proximité de l'emprise, la présence de cet édifice ayant notamment motivé la prescription du diagnostic. Les drains, l'aire empierrée et le fossé découverts lors de

cette intervention sont probablement modernes et/ou contemporains. La datation de la lentille charbonneuse et des vestiges fauniques repérés dans un des sondages demeure incertaine : ceux-ci pourraient appartenir à une occupation ancienne. Nous nous garderons bien de nous montrer affirmatifs sur ce point, l'unique tesson de céramique recueilli dans la lentille charbonneuse étant de taille bien trop réduite pour proposer une datation. Enfin, on remarquera la découverte d'un artefact en silex dans un des sondages, peut-être l'unique témoin observé d'une occupation préhistorique à cet endroit.

Gaël CARTRON

VOUZIERS

Zone d'Activités de l'Argonne, Lots 1 et 2

Mésolithique - Néolithique -
Contemporain

À la demande de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A), des sondages archéologiques ont été prescrits sur une surface d'environ 25 ha en 2009.

Ces sondages ont révélé des vestiges essentiellement datés du Néolithique qui ont donné lieu à deux campagnes de fouilles durant l'été 2011 : la fouille du Lot 1 sur une surface de 8 750 m² puis celle du Lot 2 sur une surface de 7910 m².

Ces deux opérations devaient permettre de préciser le cadre chronologique et la caractérisation d'un type d'habitat repéré à plusieurs reprises en région mais considéré comme inédit compte tenu de la difficulté à proposer des plans de bâtiments.

C'est donc dans une perspective expérimentale que les sites de Vouziers sont décapés et fouillés en 2011.

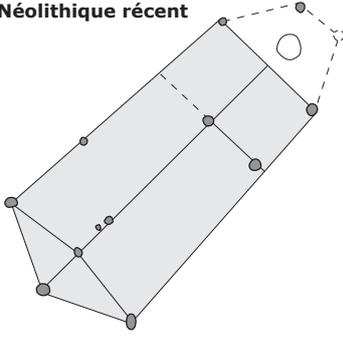
La commune de Vouziers se situe dans le département des Ardennes à environ 40 km au sud de Charleville-Mézières et 50 km au nord-est de Reims. L'emprise de la fouille est située en rive gauche de l'Aisne à une altitude voisine de +110 m N.G.F. et repose à cheval sur la formation superficielle de type limon loessique et sur les terrains marno-glaucconieux du Cénomanien. Vouziers se positionne aux limites des côtes de l'Argonne qui s'étendent à l'est et des premiers bancs de craies à l'ouest.

La chronologie s'appuie en grande partie sur une série de datations absolues. Les résultats sont très homogènes : du Néolithique moyen I au milieu du cinquième millénaire vers 4500 BC, jusqu'au Néolithique final (étape 2 incluse) au milieu du troisième millénaire vers 2500 BC.

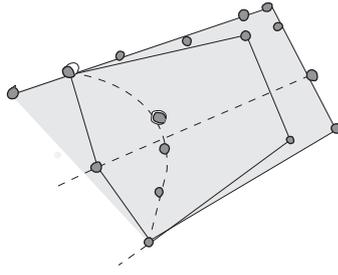
Page de droite : VOUZIERS, Zone d'Activités de l'Argonne, Lots 1 et 2

Planche récapitulative et comparative des bâtiments proposés pour le lot 1 par périodes (DAO : Inrap).

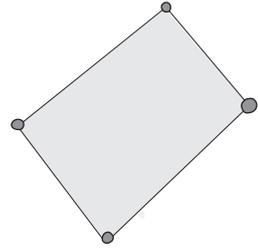
Néolithique récent



Bâtiment 1-12

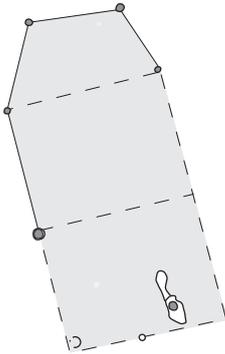


Bâtiment 1-17

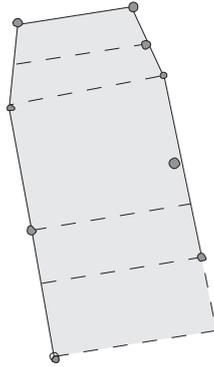


Bâtiment 1-16

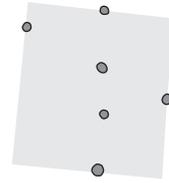
Néolithique récent-final



Bâtiment 1-6

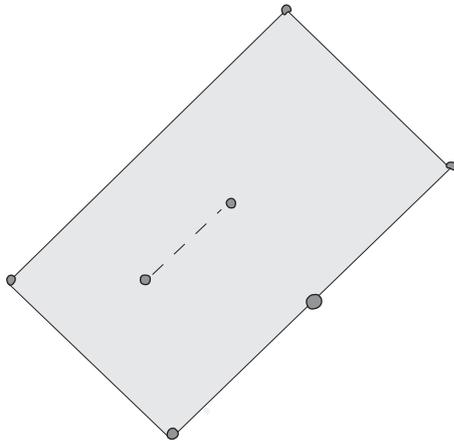


Bâtiment 1-7

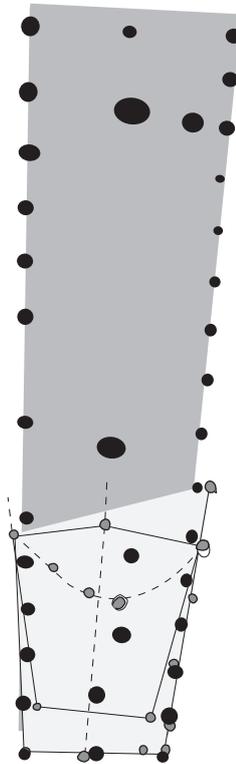


Bâtiment 1-13

Néolithique final ?



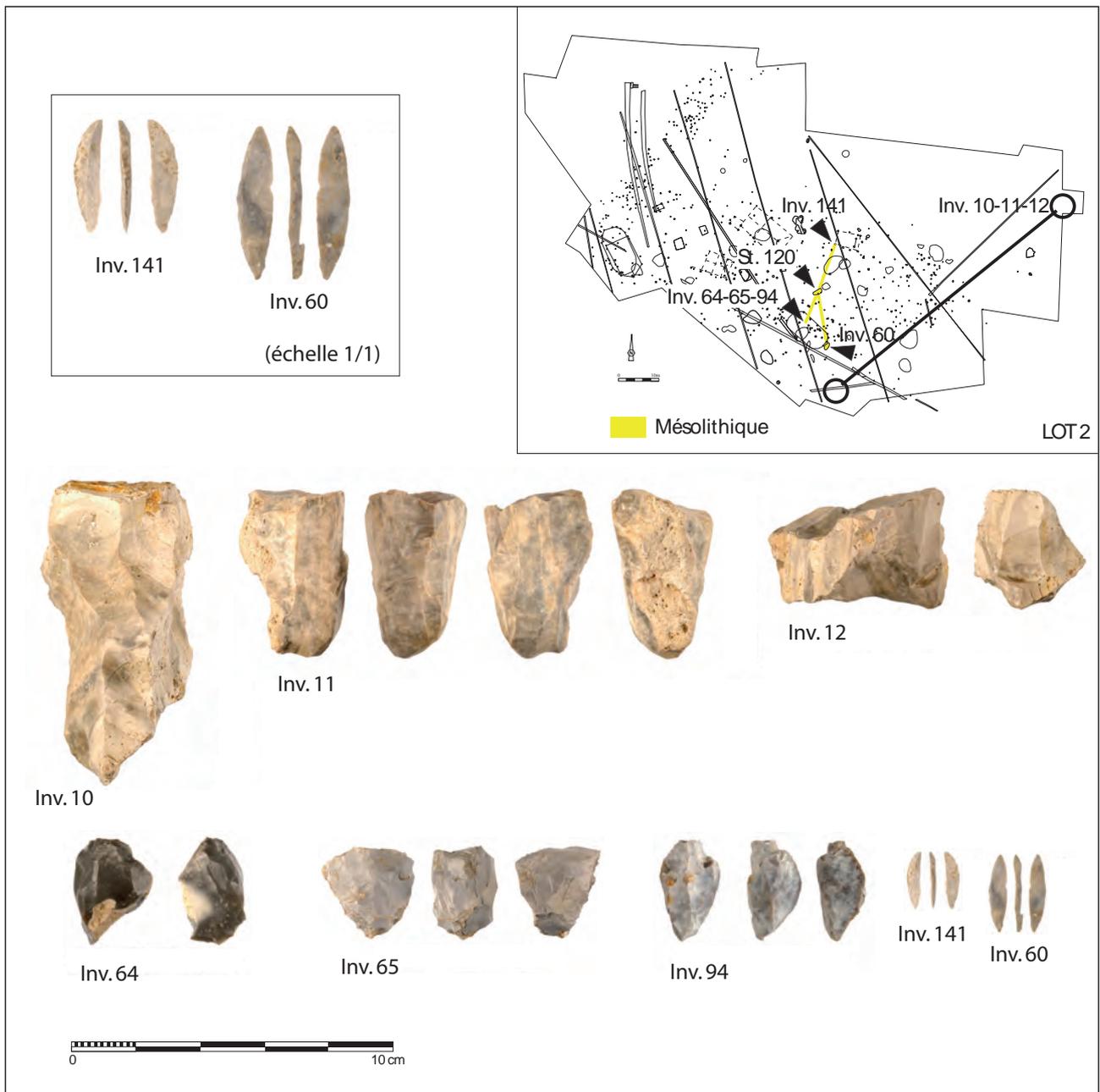
Bâtiment 1-15



Superposition d'un bâtiment trapézoïdal (bât. 1-6) avec celui de Dampierre-Le-Château «Liévaux» (Marne), d'après F. Dugois 2002
Néolithique récent

Lac de Biene (Suisse),
d'après A. Hafner, P.-J. Suter 2006
Néolithique récent





VOUZIERS, Zone d'Activités de l'Argonne, Lots 1 et 2

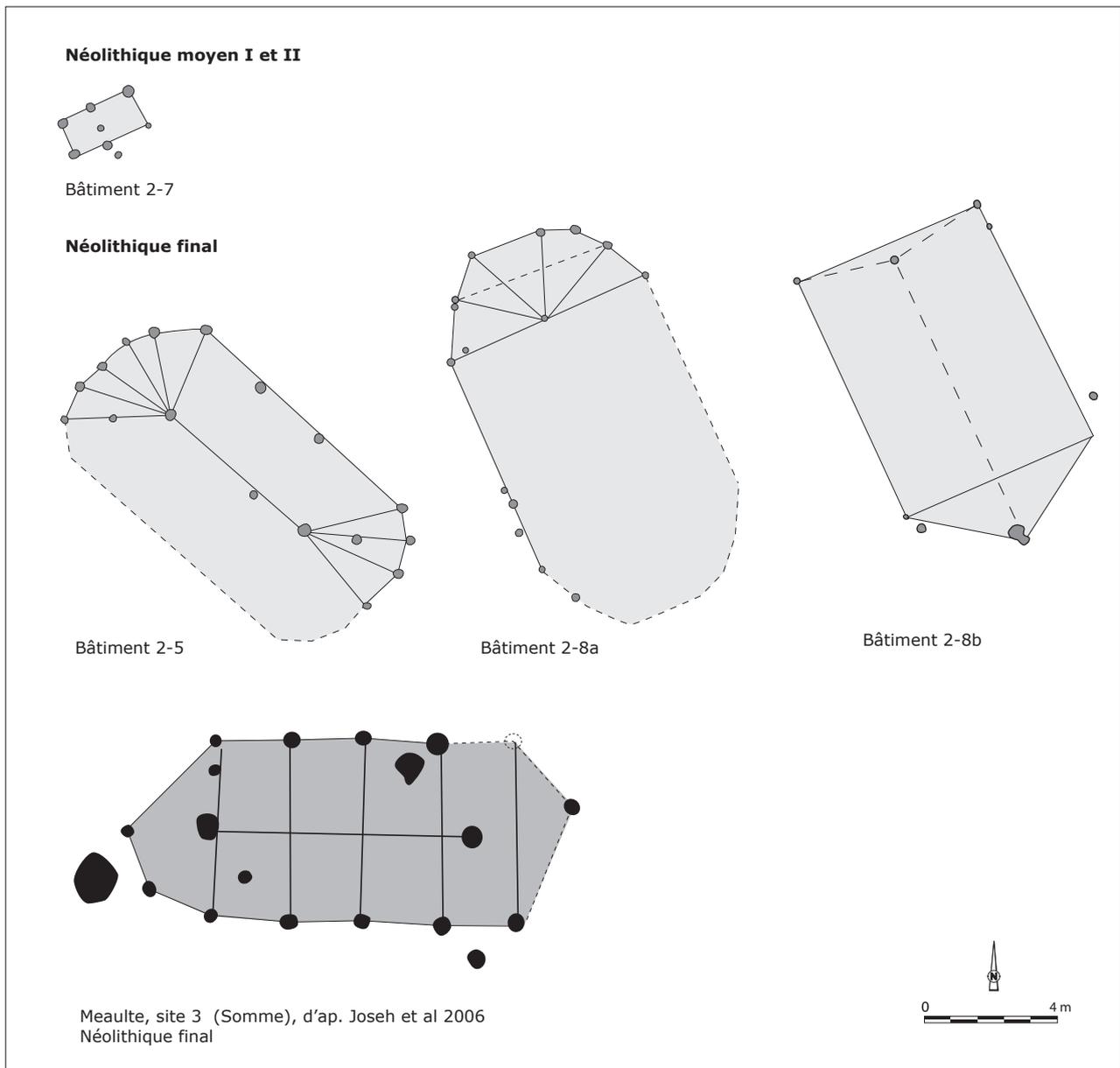
Industrie lithique mésolithique : segments de cercle, amas et débitage lamellaire sur rognon ou plaquette provenant de la structure st.2-120 (DAO et cliché : Inrap).

Sur les trois phases du Néolithique observées à Vouziers (Néolithique moyen I-II, récent, final I-II) c'est celle du Néolithique moyen qui semble apporter le plus de renseignements sur les comportements (agriculture-élevage-chasse) grâce à la détermination de structures en creux et du mobilier recueilli dans deux fosses polylobées, trois petites structures circulaires en « cuvette », une structure de combustion (fosse-silo ?), une fosse profonde en « U » et un bâtiment inédit de type grenier surélevé sur six poteaux.

Le Néolithique récent est la période la plus difficile à caractériser, avec deux structures en creux : une fosse profonde en « U » et un foyer d'essartage sinon, trois bâtiments trapézoïdaux à deux nefs de 30-35 m².

Du Néolithique récent au Néolithique final on compte deux bâtiments rectangulaires (39 m²) à rétrécissement formant éventuellement une croupe ou un pan coupé. Il n'y a pas de structures en creux de type fosses.

Le Néolithique final se manifeste par des traces d'habitat et par une structure d'essartage. On observe



VOUZIERS, Zone d'Activités de l'Argonne, Lots 1 et 2
Planche récapitulative et comparative des bâtiments proposés pour le lot 2, par périodes (DAO : Inrap).

trois bâtiments rectangulaires assez complets de 53,5 à 75 m² caractérisés par deux nefs, une faîtière et une terminaison en croupe ou à pan coupé.

L'intérêt majeur du site c'est sa longévité et donc la possibilité d'observer sur 2000 ans le développement de nouveaux types d'habitat du Néolithique dans cette région et de proposer des orientations chrono culturelles pour les études qui se présenteraient ultérieurement.

Ce site est par ailleurs peu contaminé par d'éventuels vestiges d'autres périodes.

Le Mésolithique ancien est néanmoins attesté par une fosse profonde en « U » et par quelques artefacts siliceux dispersés.

Très récemment les vestiges d'une voie ferrée construite par les Allemands durant l'occupation 14-18 affectent partiellement le gisement préhistorique.

Sophie GALLAND

PROLONGEMENT A 34

Néolithique - Protohistoire -
Gallo-romain

ÉVIGNY, LA FRANCHEVILLE, PRIX-LES-MÉZIÈRES ET SAINT- PIERRE-SUR-VENCE

Tranche 7

L'emprise du diagnostic de la phase 7 se trouve au sud de Charleville-Mézières, cette ville est située dans le centre nord du département des Ardennes. Le terrain diagnostiqué est délimité au nord-ouest par le chemin départemental n°3 de Charleville-Mézières à Launoy sur le territoire de la commune de Prix-les-Mézières, il traverse les territoires d'Évigny par l'est, La Francheville par le sud-ouest et vient se terminer au lieu-dit *La Belle Volée*, hameau au nord de la commune de Saint-Pierre-sur-Vence, le long de l'actuel A34.

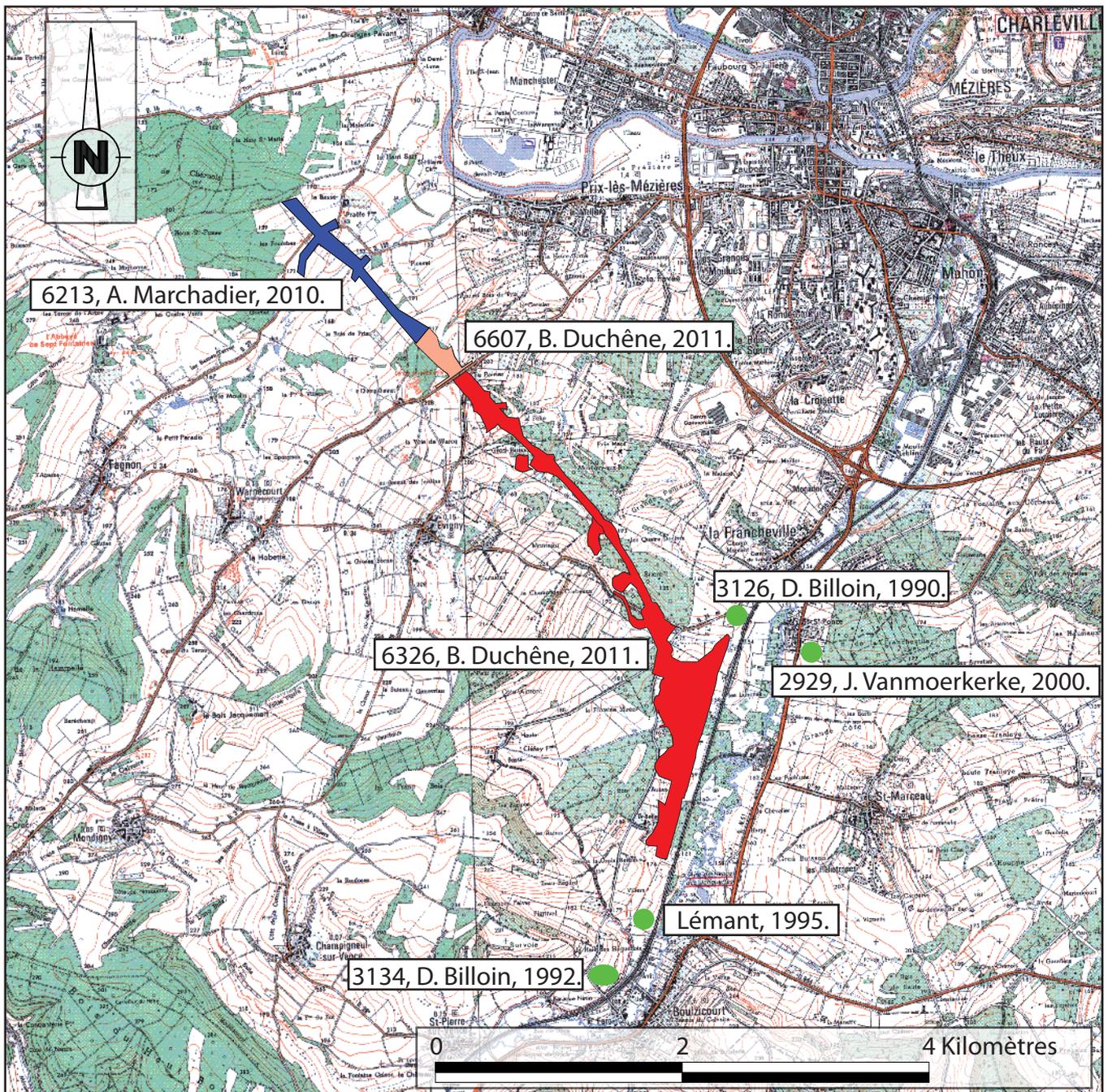
À l'intérieur de la surface du projet de 1 010 000 m², 892 sondages ont été effectués (336 pour la pelle A, 288 pour la pelle B et 268 pour la pelle C). L'emprise de cette phase s'est vue réduite de 220 000 m² pour des raisons d'accessibilité (ceux-ci peuvent se décomposer comme tels : environ 150 000 m² d'emprise de l'autoroute actuelle, de 15 000 m² de la ferme de *La Chattoire* encore en activité sur la commune de La Francheville, de 30 000 m² de zone inondée et de 25 000 m² de bois non coupé).

Les sondages couvrent une surface de 75 129 m², soit 9,51 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,40 m et 6 m pour atteindre le substrat, constitué ici d'argile bleutée sombre (argile bleue du Toarcien).

Cette opération a apporté de nouvelles données sur le peu d'occupations anciennes connues dans les communes de Saint-Pierre-sur-Vence, de La Francheville, d'Évigny et de Prix-les-Mézières, en particulier par l'absence de structures archéologiques découvertes lors de cette évaluation. L'étude géomorphologique a révélé la présence de probables dépôts loessiques sans qu'aucun paléosol ne soit décelé. Si le substrat géologique apparaît sous-jacent à la terre végétale, il existe quand même quelques poches de colluvions piégées dans les microreliefs du paysage. Dans ces sédiments colluvionnés, trois périodes sont

représentées, le Néolithique, la Protohistoire et la période gallo-romaine. Les structures de parcellaire n'apparaissent pas sur les cadastres anciens, leur orientation et leur comblement nous suggèrent un remembrement de ces parcelles lors de la construction de l'actuelle autoroute A34. L'absence de drainage ancien n'a pas favorisé la conservation de sols anciens. Nous avons réalisé une étude documentaire en archives sur les lieux-dits *La Belle Volée* de Saint-Pierre-sur-Vence ainsi que sur la ferme de *La Chattoire* de La Francheville (étude d'archives de C. Pilliot), ceux-ci sont bien connus comme des fiefs médiévaux. La ferme de *La Chattoire* située sur l'emprise est encore en activité. Elle aurait été construite à la fin du XIX^e s., mais l'ancien propriétaire connaissait l'existence d'une ferme plus ancienne « détruite au XIII^e s. ». La première mention écrite que nous possédons de cette construction est citée dans un acte de 1272. En l'an 1780 on ne parle plus que d'une vieille « mesure » dont il ne reste plus que quelques morceaux de pierres, consistant en deux jours de terre (unité de mesure agraire locale).

Bruno DUCHÊNE



PROLONGEMENT DE L' A34

Localisation des diagnostics de la tranche 7 (en rouge) et de la tranche 8 (en orange) sur fond de carte IGN au 1/50 000ème modifié (extrait de Duchêne, Inrap, 2012, p. 28).

LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE

Tranches B et C

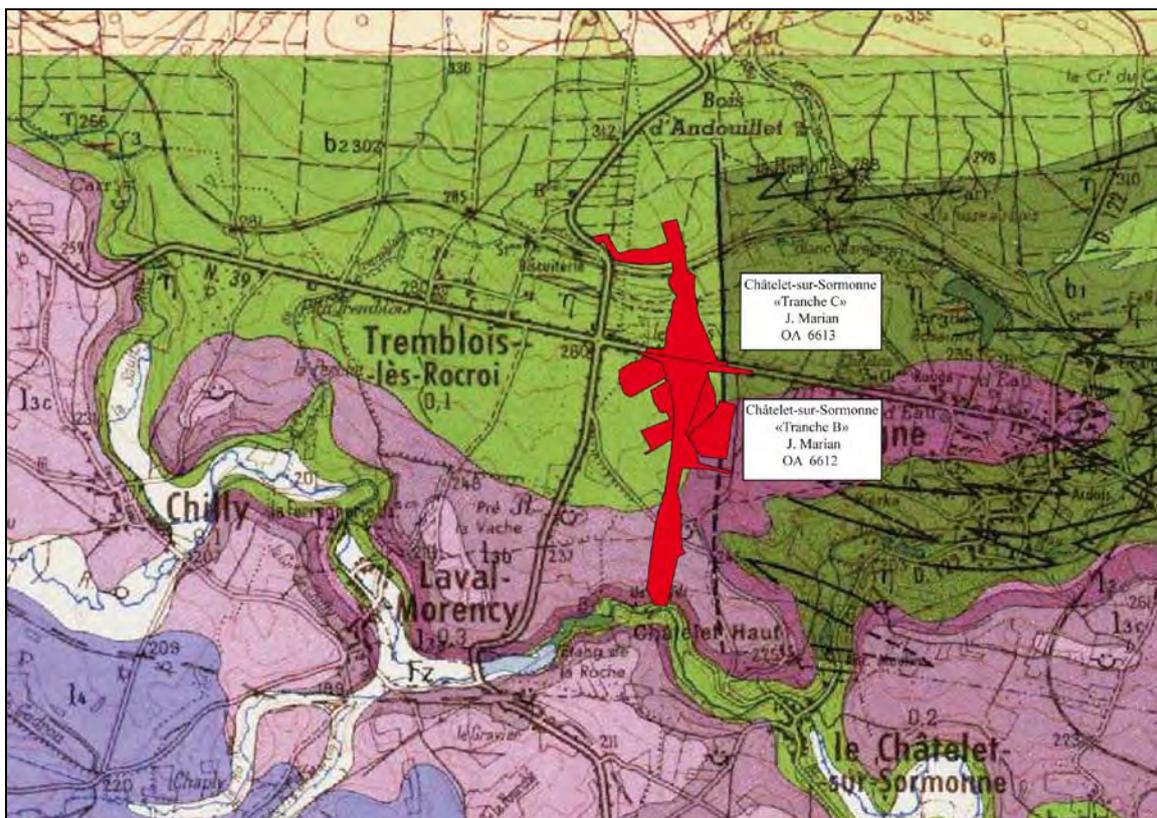
Gallo-romain - Contemporain

Deux diagnostics archéologiques ont été prescrits préalablement à la réalisation du tracé du prolongement de l'A34 sur la commune du Châtelet-sur-Sormonne. Ils ont été réalisés en deux phases de terrain : une première regroupant les tranches B et C1 a été réalisée du 13 avril au 5 mai 2011 ; la seconde phase concernant la tranche C2 a été effectuée du 27 au 29 mars 2012. Les sondages, au nombre de 496, couvrent 9,2 % (13 253 m²) de la surface du projet prescrite (73 250 m²). L'emprise diagnostiquée a été découpée en 4 secteurs. Ces derniers ont livré quatre zones d'occupation : deux de l'époque romaine (secteurs 2 et 4) et deux indéterminés (secteurs 1 et 3) en l'absence de mobilier archéologique.

Les structures découvertes dans le secteur 1 se résument en un drain en ardoise découvert dans le

sondage A13, une fosse comportant les restes d'un animal, repérée dans le sondage B21 et un puits dégagé dans le sondage A17. L'absence de mobilier archéologique n'a pas permis de les dater. Toutefois, le sondage B24 a livré du mobilier céramique romain piégé dans une couche de limon brun.

Le secteur 2 a permis de mettre au jour une occupation rurale romaine, marquée par un ensemble de 24 fosses, repérées dans les sondages A56, A81, B.76, B77, B85, B108, B127, B190, B193, B195, B199 et B201. La fourchette chronologique établie pour ces structures se situe entre la seconde moitié du I^{er} s. (st.B76-1) et le III^e s. ap. J.-C. (st.B108-1 et st.B201-1). Parmi ces fosses, se singularisent la fosse st.A56-6, mise au jour dans le sondage A56 qui a livré une abondante quantité de graines carbonisées attestant de la présence sur le



PROLONGEMENT DE L' A34 : LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, Tranche B et C
Localisation des deux phases de diagnostic sur fond de carte IGN au 1/50 000ème modifié (extrait de Marian, 2012, p.23)

site de stocks de légumineuses et de céréales et les deux fosses st.B85-1 et st.B108-1, respectivement découvertes dans les sondages B85 et B108. Ces dernières pourraient être interprétées comme deux tombes de par les dimensions (respectivement 1,90 m par 0,90 m et 1,50 m par 0,80 m) et un comblement particulièrement charbonneux associé à du mobilier céramique (céramique rugueuse sombre, céramique engobée et sigillée). L'absence d'esquilles osseuse et d'os humains en surface de ces deux structures permet de rester prudent quant à leur identification.

L'occupation est délimitée au sud par un bâtiment à vocation probablement thermale (sondage A5) et au nord par un second bâtiment à fonction indéterminée, localisé dans le sondage B76.

Deux phases ont pu être observées au cours du décapage du premier bâtiment. La première phase montre un édifice quadrangulaire maçonné à trois alcôves qui pourraient accueillir un *tepidarium*, un *frigidarium* et un *caldarium*. Cette phase n'a pu être datée faute de mobilier. La seconde phase se caractérise par l'aménagement au nord de ce bâtiment, d'un espace ouvert à l'ouest, interprété comme une galerie qui se poursuivrait sur la face occidentale du premier édifice et se confondrait avec l'aire, réservée au *praefurnium* et identifiée à travers un niveau de sol en ardoise, repéré en amont du *praefurnium* et daté du III^e s. ap. J.-C. Le second bâtiment, présentant un plan en U et ouvert au sud-ouest a été abandonné dans le courant du III^e s. ap. J.C. L'état d'arasement de l'édifice n'a pas permis de déterminer sa fonction.

Le secteur 2 est également marqué par du mobilier piégé dans une couche de limon brun entre 0,70 et 0,90 m sous la terre végétale (A46, A88, B51, B58, B62, B72 et B99).

Il a également livré des structures non datées, en l'absence de mobilier marquées par deux drains en pierres dans les sondages A41 et B87, un drain en pierres et en ardoises dans le sondage B112, un drain en ardoises dans le sondage B80, 3 fossés dans les sondages A81A86 et B76, un trou de poteau localisé dans le sondage B72.

Le secteur 3 a livré trois fosses dans les sondages A96, A117 et B144, et un fossé et un trou de poteau dans le sondage B149. Ces structures se situent dans la moitié sud du secteur 3 aux abords de la route nationale n° 43. En l'absence de mobilier archéologique, elles n'ont pu être datées.

Le secteur 4 a permis de mettre au jour une occupation rurale romaine, caractérisée par la présence d'un fossé coupant une structure de combustion, observés dans le sondage A201. Ces deux structures sont attribuables à la période romaine de par la présence de mobilier céramique caractéristique de la période et pourraient correspondre à la limite est de l'occupation rurale romaine mis au jour dans le secteur 2.

Ce secteur a également livré des structures non datées, en l'absence de mobilier, marquées par deux fosses dans le sondage A209 et un fossé dans le sondage A236.

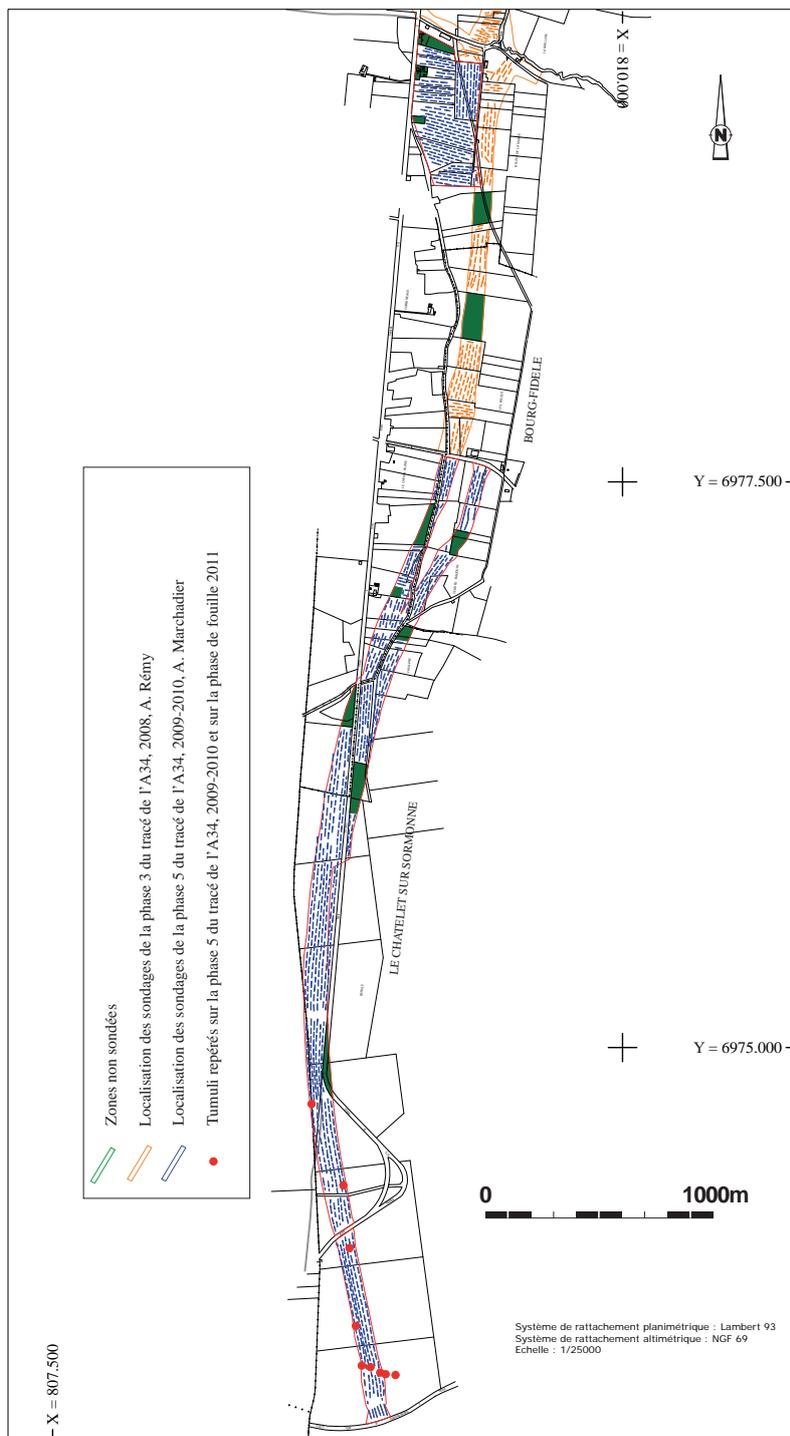
Jérôme MARIAN

Âge du Fer

LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, SÉVIGNY-LA-FORÊT Forêt des Potées

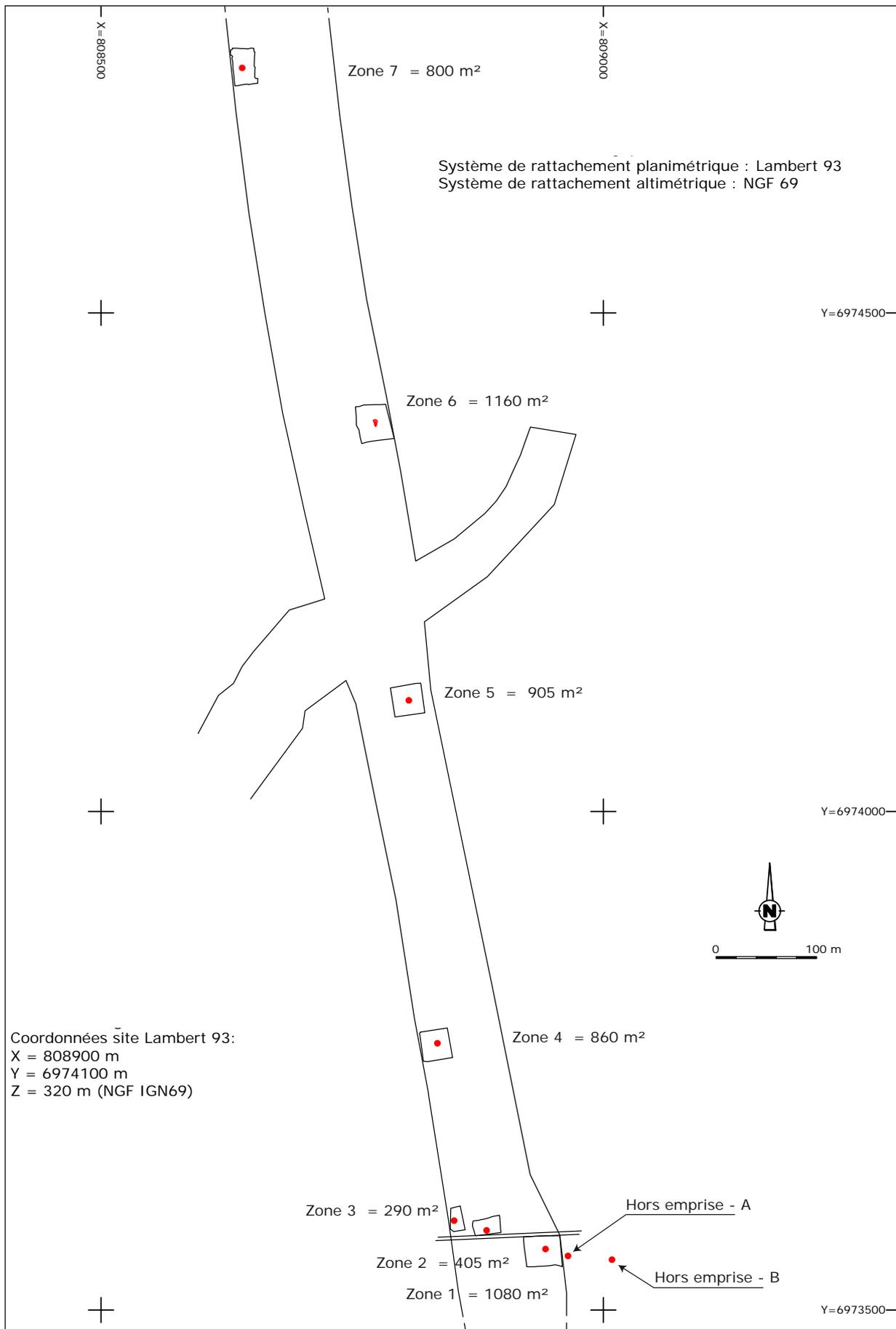
Suite à la phase de diagnostic archéologique prescrite en 2009 par le Service régional de l'Archéologie sur la phase V du projet autoroutier de l'autoroute A34 vers le nord de la France, une fouille a été menée sur plusieurs zones de vestiges archéologiques en périphérie de la grande nécropole de la *Forêt des Pothées* sur la frange sud du plateau de Rocroi. Sept amas de pierre considérés alors comme des tumulus avaient été découverts dont deux en dehors du tracé. Dans le cadre

de la prescription de fouille, la partie du tracé englobant l'ensemble des *tumuli* sur 1,7 km linéaire a été placée en zone archéologique réservée. La découverte de plusieurs masses tumulaires sans présence de dépôt funéraire offre l'opportunité d'une réflexion sur la nature de ces structures connues depuis longtemps. En 1905, L. Pierquin, dans son « étude archéologique sur la *Forêt des Pothées* distinguait déjà deux catégories de *tumuli*. Les premiers, localisés sur des hauteurs, composés



PROLONGEMENT DE L'A34 LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, Forêt des Potées
 Plan du tracé autoroutier A304 et situation des terres
 (Fond de plan : DREAL, Relevés : P. Huart, DAO H. Bocquillon, Inrap)

Page de droite : PROLONGEMENT DE L'A34 LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, Forêt des Potées
 Plan de localisation des terres et des décapages
 (Fond de plan : DREAL, Relevés : P. Huard, DAO : H. Bocquillon, Inrap)



entièrement de terre et mesurant de 5 à 15 m de diamètre. Les seconds, constitués presque uniquement de cailloux ». Il classait alors ces derniers parmi les « Cairns ou Galgals » et signalait que dans la province de Namur en Belgique où ils sont très nombreux, on les désigne sous le nom de « marchets ».

L'opération de fouille permet de proposer un bilan descriptif de sept marchets non connus avec pour chaque tumulus un décapage de 900 m² (soit 30 par 30 m) sur des sols, dans cette région boisée, peu marqués par les travaux de culture avec une très faible érosion naturelle. Les tertres sont plus ou moins circulaires et mesurent pour la majeure partie d'entre eux entre 4 et 5 m de diamètre, l'un d'entre eux, plus petit, faisant exception avec 2,30 m de diamètre. La hauteur conservée ne dépasse pas une trentaine de centimètres et il est difficile d'évaluer la hauteur d'origine. La forme n'est pas régulière, et on a pu observer à plusieurs reprises un phénomène de glissement des masses tumulaires qui pourrait être expliqué par les travaux de déboisement, avec le débardage des arbres en les traînant sur le sol. Les masses tumulaires sont composées de matériaux locaux, un calcaire dur bleuté à veines de calcite dit « pierre bleue de Givet » et dans une moindre mesure, de quartzite, de schiste et de galets. Ils sont entremêlés d'un peu de limon et de roche altérée correspondant au substrat sous-jacent. La faible élévation des monuments rend complexe la compréhension de la structure des

monuments donc la restitution de la forme initiale et d'éventuels aménagements intérieurs. Dans tous les cas, il ne s'agirait pas d'une architecture d'envergure (chambre funéraire...) qui aurait laissé une trace plus visible. Cependant, on observe quelques constantes dans la composition.

Concernant la mise en place des monuments, il semble récurrent que, dans un premier temps, un nettoyage de la surface a été effectué jusque sur le substrat. Quelques traces de charbons de bois ont été retrouvées dans la plupart des tumulus traités à la fouille, notamment sous l'empierrement. Elles apparaissent disséminées et laissent peut-être supposer qu'un défrichage par brûlis a été fait au moment du nettoyage de la zone. On peut aussi envisager un lien avec la fonction des monuments et parfois, les datations suggèrent des phénomènes de pollution.

Deux cas sont envisagés :

- plusieurs grosses pierres ont été amenées pour former un premier tertre central avec peut-être le calage d'un élément vertical (stèle par exemple) pour deux des structures ;
- soit les pierres sont disposées un peu partout sur la surface du tertre avec certaines qui pourraient délimiter l'extérieur du tertre comme sur deux des monuments



PROLONGEMENT DE L'A34 LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, Forêt des Potées
Tertre n°3 : vue de l'état -niveau 1- après nettoyage
(Cliché : H. Bocquillon, Inrap)



PROLONGEMENT DE L'A34 LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, Forêt des Potées
Tertre n°3 : vue du niveau 5 au moment du démontage par quart (Cliché : H. Bocquillon, Inrap)

fouillés. Les premières pierres sont semi-enterrées et n'ont pas bougé. Le poids du tertre peut expliquer ce phénomène. Elles n'ont pas ou peu subi de mouvement latéral ce qui laisse supposer qu'elles ont été déposées telles que nous les avons retrouvées. Dans tous les cas, on observe une hiérarchie verticale des modules de pierres qui forment le tertre, elles sont de plus petite taille à mesure de l'élévation, la couverture finale est faite de petits modules.

Les datations radiocarbone effectuées sur ces charbons donnent quatre périodes bien distinctes dont deux se rattachant à la Protohistoire. Dans deux cas, les datations désignent le second âge du Fer entre le deuxième quart du II^e s. av. J.-C. et le début du III^e s. Un prélèvement a donné une datation un peu antérieure entre le premier âge du Fer et le début du second (mi VIII^e s. à fin V^e s. av. J.-C.). Pour deux tumulus, les résultats des datations ciblent une période dans le Moyen-Âge entre le VII^e s. et le X^e s. Étant donné les dates récentes obtenues dans certains cas, on ne peut écarter la possibilité d'infiltrations de charbons liés à des travaux forestiers.

Les datations dans le second âge du Fer coïncident avec l'attribution chronologique des quelques tessons se rapportant à une phase médiane du second âge du fer (La Tène C, vers mi III^e-début II^e s. av. J.-C.). De plus, cette période est celle à laquelle peut être attribuée une partie non négligeable des éléments céramiques anciennement mis au jour dans les sépultures de la *Forêt des Pothées*. Ces quelques fragments de céramique

constituent le seul élément mobilier rattaché à l'un des monuments, si l'on excepte un clou, évoquant un clou de fer à cheval. De nature commune et détritique, ils contribuent à susciter des interrogations concernant la fonction de ces tertres de pierre.

Concernant les restes osseux, l'acidité du sol a pu être mise en valeur sous les monuments. Les mesures réalisées à la fois sous et sur le côté des tertres donnent ainsi des résultats situés dans une fourchette allant d'un PH de 4,4 à 5. Ces valeurs suffisent à expliquer la dissolution des restes humains. À propos des dépôts funéraires dans les fouilles anciennes, on signalait en particulier la pauvreté du mobilier dans les « marchets » souvent limité à quelques tessons parfois grossiers, et à un éventuel élément de bronze.

En plus des deux structures découvertes hors emprise et donc non explorées, les sept « marchets » traités ici semblent constituer les monuments les plus à l'est de la vaste nécropole connue à cet endroit. Ils en étendent quelque peu les limites. La localisation potentielle en périphérie de la nécropole laisse ouverte une possible interprétation comme marqueurs de limite territoriale, ou encore comme jalons situés en bordure de chemins. Des structures analogues connues ailleurs et souvent associées à des nécropoles ont donné lieu à une interprétation comme cénotaphes, monuments érigés à la mémoire de défunts enterrés dans un autre endroit.

Hervé Bocquillon

MURTIN-ET-BOGNY

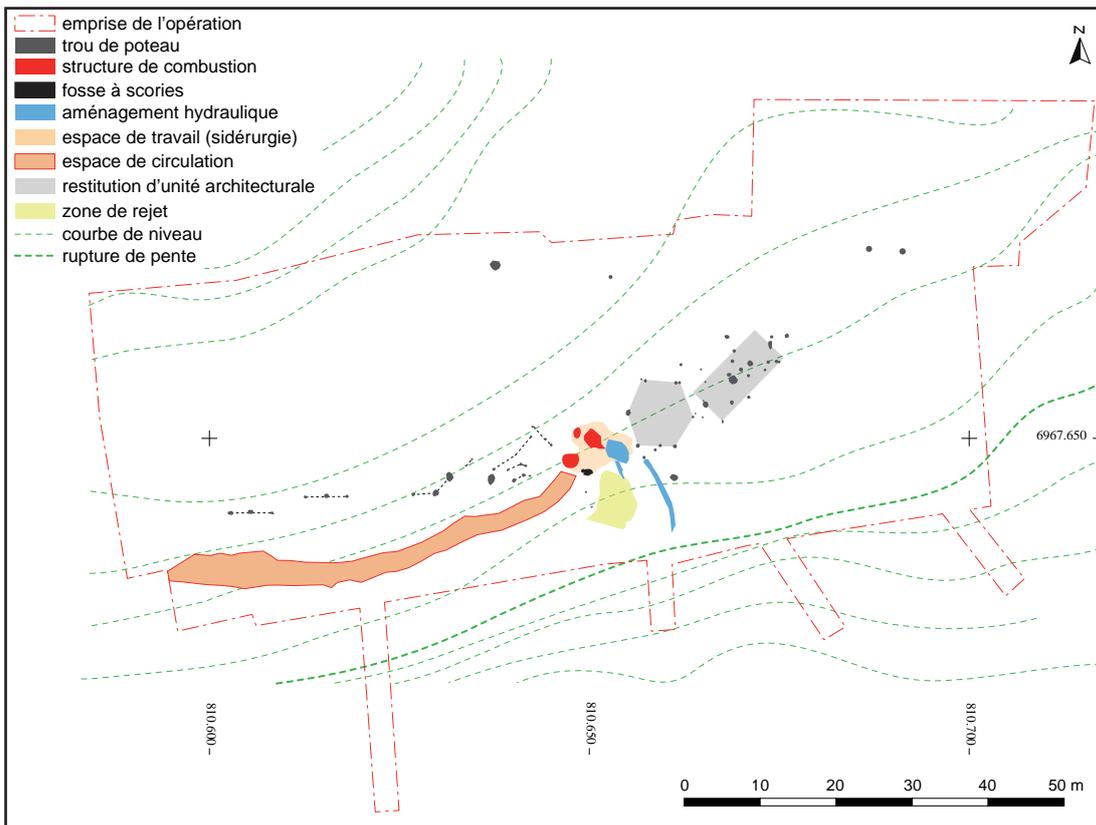
Le Pré Sauvignon

Haut Moyen Âge

Suite au projet de construction de l'autoroute A304 reliant Charleville- Mézières à Charleroi, la fouille préventive réalisée fin 2011 sur la commune de Murtin-et-Bogny au lieu-dit *Le Pré Sauvignon* s'étend sur une surface d'environ 6 000 m², localisée sur un versant en bordure de la rivière de l'Audry.

De nombreux trous de poteau et des nappes d'argile brune très foncée ont été mis au jour. Si l'organisation des trous de poteau est difficilement discernable, deux bâtiments ont finalement été appréhendés. De plus, une ligne continue de trous de poteau, configurés en tierces et suivant les courbes de niveau, a été mise en évidence. Cette dernière correspond vraisemblablement

à un aménagement en terrasse, pour l'installation d'un espace d'activité sidérurgique. La pente naturelle du terrain a été modifiée par cet aménagement dont seuls les trous de poteau marquent encore la présence. Cet espace d'activité, situé au débouché d'une zone de circulation qui longe la terrasse, est composé de deux structures de combustion et d'un réservoir d'eau installés autour d'une petite zone de travail dans laquelle une importante quantité de scories a été découverte. Une grande nappe de rejet, constituée de pierres rubéfiées et de couches de charbons, est placée au sud de cette installation.



PROLONGEMENT DE L'A34 : MURTIN-ET-BOGNY, Le Pré Sauvignon
Plan d'ensemble de l'opération (DAO : Y. Rabasté, Inrap)

Ces vestiges témoignent d'un important impact anthropique qui a vraisemblablement modelé le paysage sur une courte durée au haut Moyen Âge, plus particulièrement à la période carolingienne du IX^e-X^e s. de notre ère, d'après le mobilier céramique très homogène et les datations par radiocarbone. Bien qu'il s'agisse d'une petite zone artisanale, elle témoigne cependant de la volonté et de la capacité des efforts fournis à aménager le paysage, même sur de petites surfaces et sur une courte durée, pour l'installation d'un espace d'activité sidérurgique.

Actuellement, aucun habitat de cette période n'a été retrouvé dans les environs, cependant, la présence du Château de Wartigny, situé à près de 250 m au sud-ouest, ainsi que celle des châteaux de Bogny, et Le Châtelet et Sormonne, située dans un rayon de 3 km, sont attestées en 1109 (Lépine 1862 : 294). Il est donc envisageable que ces édifices possédaient des états antérieurs, faut-il alors voir dans cette installation artisanale un lien avec leurs constructions ?

Il faut aussi rappeler que l'observation archéologique n'est réalisée ici que sur une faible surface, contrainte par les limites d'emprises de l'aménagement lié à l'autoroute. Si le diagnostic effectué en 2009 (A. Rémy, Inrap) sur la partie est de l'opération n'a révélé que la présence de vestiges sporadiques, il ne faut pas

oublier que la partie ouest n'a encore jamais fait l'objet d'investigations.

Il est donc possible que l'occupation découverte ici se prolonge et qu'un habitat y soit installé. La vision de cet espace d'activité serait alors élargie et permettrait peut-être de le rattacher à un ensemble beaucoup plus vaste que la fenêtre mise au jour durant l'opération.

Selon toute vraisemblance, cette occupation, bien que datée sur une fourchette chronologique assez large, ne semble pas avoir connu plusieurs grandes phases, bien que des états différents soient observables sur certaines structures. Il s'agirait donc d'une occupation unique dans un laps de temps malgré tout réduit. S'agit-il d'une occupation temporaire liée à une demande spécifique ou d'une occupation abandonnée faute de matière première ? Si ces questions ne peuvent obtenir de réponse en l'état actuel des résultats issus de la fouille, cette concentration de vestiges n'en reste pas moins un témoin rare concernant les installations sidérurgiques du haut Moyen-âge dans les Ardennes.

Yoann RABASTÉ



PROLONGEMENT DE LA34 : MURTIN-ET-BOGNY, Le Pré Sauvignonn
Vue du sud-est de l'ensemble de l'opération (Cliché : Y. Rabasté, Inrap)

MURTIN-ET-BOGNY, REMILLY-LES-POTHÉES

Variante de l'Audry

Cette intervention complémentaire au diagnostic réalisé en 2010 s'est déroulée les 17 et 18 janvier 2011.

Les résultats sont présentés dans le BSR 2010 avec l'ensemble de l'opération (cf. BSR 2010, pp 31-33).

PRIX-LES-MÉZIÈRES

Tranche 8

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute A34 localisé sur le territoire des communes d'Évigny et de Prix-les-Mézières. Ce projet d'aménagement concerne une surface de 50 000 m² de prés et de parcelles boisées récemment coupées, il s'inscrit dans la continuité des évaluations des phases précédentes réalisé par Z. Hugon, A. Rémy, A. Marchadier et B. Duchêne (Inrap). L'emprise du diagnostic de la phase 8 se trouve au sud de Charleville-Mézières.

Le terrain diagnostiqué est délimité au sud-ouest par le chemin départemental n°3 de Charleville-Mézières à Launoy sur le territoire de la commune de Prix-Les-Mézières, il se termine au nord-ouest par un chemin de promenade à la limite de l'ancien *Bois de Prix* coupé pour ce projet et vient rejoindre la phase 6 de diagnostic de l'A304 réalisé en 2010, par A. Marchadier (cf. plan page 35).

104 sondages ont été effectués, couvrant une surface de 8 546 m², soit 17 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,20 m et 6 m pour atteindre le substrat, constitué ici d'argile bleutée sombre (argile bleue du Toarcien).

La présence d'une fosse du Bronze IIb-III repérée sur la phase 6 nous a amené à resserrer le maillage de notre diagnostic. Malgré un fort taux d'ouverture, aucune autre structure n'a été découverte. L'étude géomorphologique réalisée sur notre emprise n'a pas pu mettre en évidence de paléosol. L'apparition du substrat directement sous la terre végétale résulte probablement d'une forte érosion des flancs de vallons traversés et pourrait expliquer l'absence de vestiges archéologiques.

Bruno DUCHÊNE

REMILLY-LES-POTHÉES

Le Mazy

Âge du Fer - Gallo-romain

Suite au projet de construction de l'autoroute A304 reliant Charleville-Mézières à Charleroi, une fouille préventive a été réalisée fin 2011 sur la commune de Remilly-les-Pothées au lieu-dit *Le Mazy*. L'emprise de l'opération, qui s'étend sur une surface d'environ 12 000 m², est localisée sur un versant en bordure de la rivière de l'Audry, le long de la route communale reliant Remilly-les-Pothées à Sormonne.

Cette opération a permis de mettre en évidence quatre occupations chronologiquement différentes, réparties en six états.

Certains éléments témoignant d'une occupation du Mésolithique récent-final dans les environs ont aussi été retrouvés à la base d'un talweg, scellé par une série de colluvions. Ces éléments peuvent par ailleurs avoir un lien étroit avec l'occupation mise au jour et fouillée récemment à proximité sur la même commune.

Bien que quatre occupations soient représentées, les vestiges appartiennent principalement à deux périodes majeures sur le site, celle du Hallstatt D et celle de l'époque gallo-romaine. Localisés essentiellement sur la moitié ouest de l'emprise, les vestiges de la période protohistorique du Hallstatt sont représentés par un ensemble de sept bâtiments et de quelques fosses. Ces structures se répartissent sur deux états (états 1 et 2) biens différenciables en raison des deux grandes orientations matérialisées par les édifices, mais il est impossible d'en définir un ordre chronologique. En effet, s'il est incontestable que ces deux états sont attribuables au Hallstatt, le manque de recoupements stratigraphiques et d'éléments datant plus précis bien définis ne permettent pas d'établir un ordre. Compte-

tenu des importantes superficies, les bâtiments attribués à cette période sont interprétables comme de l'habitat. Deux d'entre-eux sont caractéristiques des bâtiments d'habitat bipartite, avec un espace de vie et un autre dédié à une probable activité.

Cette occupation du Hallstatt de Remilly-les-Pothées *Le Mazy* est toutefois d'importance puisque cette période est très peu représentée dans les Ardennes, surtout sur la moitié nord du département. Les principaux éléments connus pour cette période concernent principalement le domaine funéraire même si quelques habitats du premier âge du Fer sont toutefois mentionnés suite à d'anciennes découvertes ou par prospections aériennes, ce qui ne permet pas de vérifier les datations avancées.

La période suivante, appartenant à l'occupation la plus importante de l'opération, est datée de l'Antiquité. Elle est représentée par un établissement rural qui se développe sur deux états, sur la moitié est de l'emprise. Cet établissement se caractérise par un ensemble de bâtiments durant la période gallo-romaine précoce (fin I^{er} s. av. J.-C. et début I^{er} s. ap. J.-C.), dont un édifice d'habitat principal de grandes dimensions, probablement muni dans un angle d'une structure élevée (tour ?), enclos dans un espace délimité par un fossé (état 3). Quelques fosses de plantations s'ajoutent à cette occupation. Ces dernières sont implantées selon des alignements précis qui suivent les orientations majeures de l'occupation (est-ouest), déterminant ainsi une répartition spatiale cohérente au sein de l'occupation, reposant sur des mesures romaines.



PROLONGEMENT DE LA34 : REMILLY-LES-POTHÉES Le Mazy
Vue du nord de l'ensemble de l'opération (cliché : Y. Rabasté, Inrap)

À l'état suivant (état 4), vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C. - début II^e s. ap. J.-C., la partie sud de l'enclos semble abandonné afin d'étendre l'occupation. Un nouveau bâtiment, aux dimensions proches de celui situé dans l'enclos, sur poteaux porteurs et sablières est installé. Un petit système de réseau drainant y est accolé.

Si la fin de l'occupation gallo-romaine n'est pas définie exactement, un phénomène de colluvionnement ayant piégé du mobilier daté de la fin du III^e s. de notre ère, venant recouvrir l'ensemble du site, permet de confirmer un abandon total du secteur jusqu'à la période du haut Moyen-âge.

Vers le V^e – VII^e s. de notre ère, plusieurs fosses et foyers matérialisent l'occupation alto-médiévale. Ces structures, retrouvées en bordure d'emprise ne définissent pas l'occupation en elle-même, mais

témoignent de sa proximité. L'une d'entre elle présente les caractéristiques d'un aménagement s'approchant du métier à tisser, sans qu'il soit permis de le confirmer.

Le dernier état (état 6), de la période moderne/ contemporaine est matérialisé par une unique structure située en bordure nord-ouest d'emprise.

Contraint par les limites de l'aménagement linéaire de l'autoroute, ces occupations sont incomplètes. Il ne s'agit ici que d'une partie, qui s'étend vraisemblablement au-delà de l'espace circonscrit. Une vision d'ensemble de cette occupation aurait peut-être permis de déterminer plus précisément les chronologies et les organisations spatiales.

Yoann RABASTÉ

WARCQ Tranche D

Néolithique - Protohistoire -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre du projet autoroutier A34. La zone étudiée représente une surface de 140 000 m² qui a été sondée à 10,2 %.

Si le passage d'une voie romaine dans le *Bois de Charnois*, présumé depuis plus d'un siècle, a pu être confirmé, ce diagnostic a également permis de mettre en évidence plusieurs occupations jusque-là inconnues, celles-ci appartenant principalement à la Protohistoire et à l'époque romaine. La chaussée antique a été mise au jour dans la *Vallée des Rejets*, les autres vestiges anciens dans celle de la This.

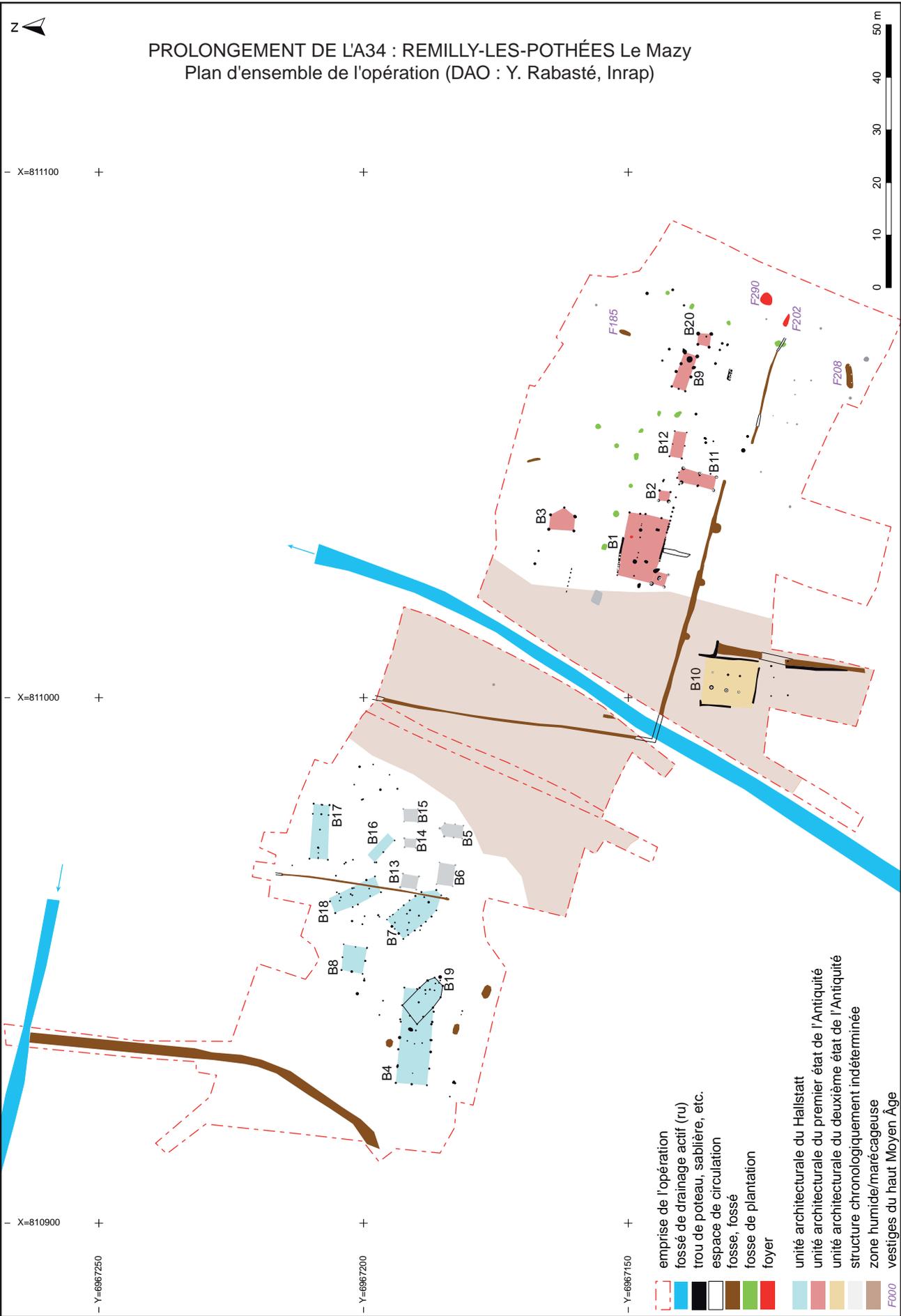
La plus ancienne structure découverte au cours de cette intervention est une fosse ou micro-dépression contenant une grande quantité de matériel céramique et lithique (91 tessons et 171 artefacts en silex). Elle a été fouillée manuellement, dans son intégralité (zone d'occupation n° 1). Des éléments lithiques et céramiques ont également été recueillis dans les limons à l'intérieur de ce sondage mais aussi immédiatement à l'ouest. Le mobilier céramique est difficile à dater, car très peu de tessons caractéristiques ont été collectés dans ce secteur. Si une datation au Néolithique ne peut être écartée, certains éléments invitent toutefois à l'attribuer au Hallstatt, mais sans certitude. L'ensemble lithique paraît quant à lui homogène, tant au niveau de la matière première que sur le plan technique et sur

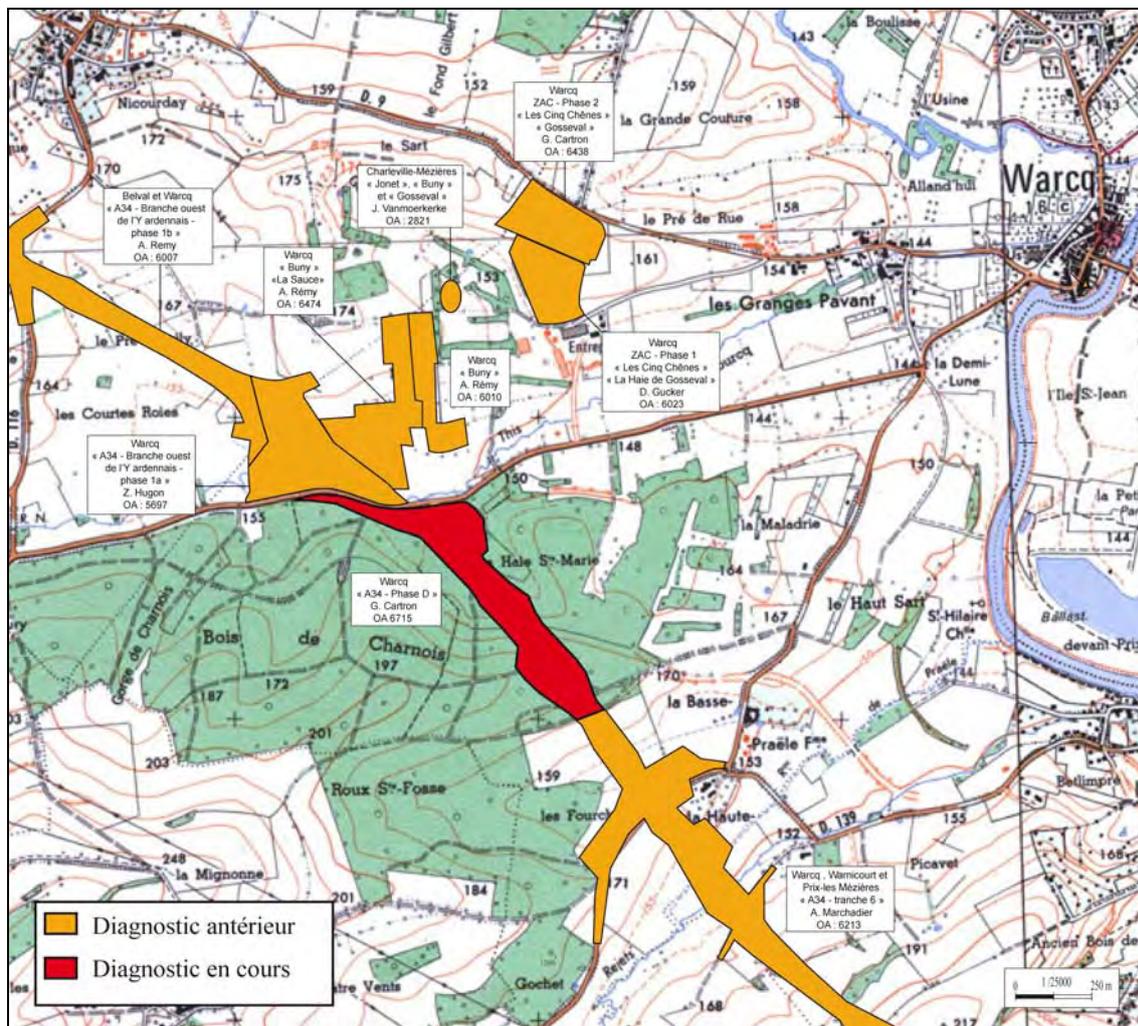
l'état de conservation des pièces. Plusieurs chaînes opératoires ont pu être identifiées. On notera la découverte de quelques éclats et de fragments d'une ou plusieurs haches polies mais aussi celle d'une armature de flèche avec pédoncule et ailerons. Cet ensemble lithique peut être attribué à la seconde moitié du Néolithique (Néolithique final ?).

Les structures dégagées à 180 m environ au sud-est, le long d'une des limites de l'emprise, appartiennent vraisemblablement à une partie d'un habitat protohistorique (zone d'occupation n° 2). Seuls quatre trous de poteau repérés dans un sondage, qui forment un grenier d'environ 2,40 m de côté, dessinent une organisation. Le fossé mis au jour à proximité est par ailleurs l'une des rares structures de cette zone à avoir fourni des éléments de mobilier : neuf tessons de céramique modelée et un outil en silex. Parmi les autres structures trouvées à cet endroit, on compte une petite fosse ayant fourni un peson de métier à tisser en terre cuite.

Une autre zone d'occupation protohistorique (zone d'occupation n° 3), matérialisée par plusieurs tronçons de fossés et un paléosol, a été décelée près de la limite nord de l'emprise, à environ 25 m du cours actuel du ruisseau de la This. L'un des fossés, qui s'ouvre dans le paléosol, voit son fond tapissé de traces ligneuses :

PROLONGEMENT DE LA34 : REMILLY-LES-POTHÉES Le Mazy
 Plan d'ensemble de l'opération (DAO : Y. Rabasté, Inrap)





PROLONGEMENT DE L'A34 : WARCQ, Tranche D, en rouge (Fond de carte IGN, d'après Cartron, 2011, page 21)

ces dernières correspondent sans doute à une ou deux planches de faible épaisseur. Les deux autres tronçons découverts dans ce secteur sont recouverts par une mince couche limono-argileuse elle-même placée sous le paléosol. Ces vestiges appartiennent sans doute à un grand enclos dont seul un des côtés a été reconnu, sur environ 25 m de long. Une interruption dans ce fossé doit être interprétée comme une entrée large de 2,20 m. Le matériel découvert dans la couche encaissante invite à dater cet enclos de la Protohistoire. Le paléosol repéré dans ce secteur est conservé sur 0,10-0,15 m d'épaisseur. Il peut également être attribué, d'après le matériel collecté en son sein, à la Protohistoire.

La voie antique présente dans la partie sud de l'emprise, recoupée à cinq reprises au cours de ce diagnostic, correspond sans doute à l'axe Reims-Warcq (Reims-Cologne ?). Endommagée en plusieurs endroits, elle traverse le terrain étudié du sud-ouest au nord-est sur une longueur de 140 m (zone d'occupation n° 4). Une coupe transversale réalisée dans un des sondages a permis d'observer sa structure interne. Un

radier installé sur un probable paléosol – seule partie de la voie intégralement préservée – est maintenu latéralement par des bordures constituées de blocs de grandes dimensions. Celui-ci est surmonté par deux couches sableuses elles-mêmes recouvertes par un lit de pierres dont le module est légèrement plus grand que celles du radier. Dans la partie supérieure de la chaussée, une couche sableuse sert de lit d'attente pour la bande de roulement. Cette dernière, très perturbée, est constituée de pierres irrégulières et de dimensions variables. L'ensemble est conservé sur 0,65 m d'épaisseur. La voie mesure environ 6,20 m au niveau du radier. Par ailleurs, plusieurs fossés découverts quelques mètres au nord sont peut-être en lien avec cet axe de circulation (fossés-limites matérialisant la zone de l'emprise publique ?). Les rares tessons de céramique trouvés dans cette chaussée, qui appartiennent au Haut-Empire, ne permettent pas de dater précisément sa construction.

La vaste occupation romaine détectée dans la partie nord-ouest de l'emprise (zone d'occupation n° 5) est

matérialisée par des structures en creux (trous de poteau, fosses et fossés) et par des éléments maçonnés ou simplement empierrés (murs, trous de poteau avec calage en pierre, espace de circulation empierré et base quadrangulaire). La quasi-totalité de ces structures était scellée par un probable niveau de démolition de faible puissance comportant principalement des terres cuites architecturales mais aussi quelques pierres. Ce site était semble-t-il centré sur un bâtiment quadrangulaire probablement pourvu d'une galerie en façade. Le matériel céramique recueilli dans les structures et dans le probable niveau de démolition permet d'envisager

une mise en place de cet établissement au cours du I^{er} s. de notre ère. Plusieurs éléments de céramique trouvés dans les limons témoignent quant à eux d'une fréquentation de cette zone durant les deux siècles suivants. Si la nature de l'opération ne permet pas de mettre en évidence l'évolution de ce site, plusieurs phases d'aménagement sont déjà perceptibles à ce stade de l'étude.

Gaël CARTRON

WARCQ, BELVAL Tranche E, phase E1

Protohistoire - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

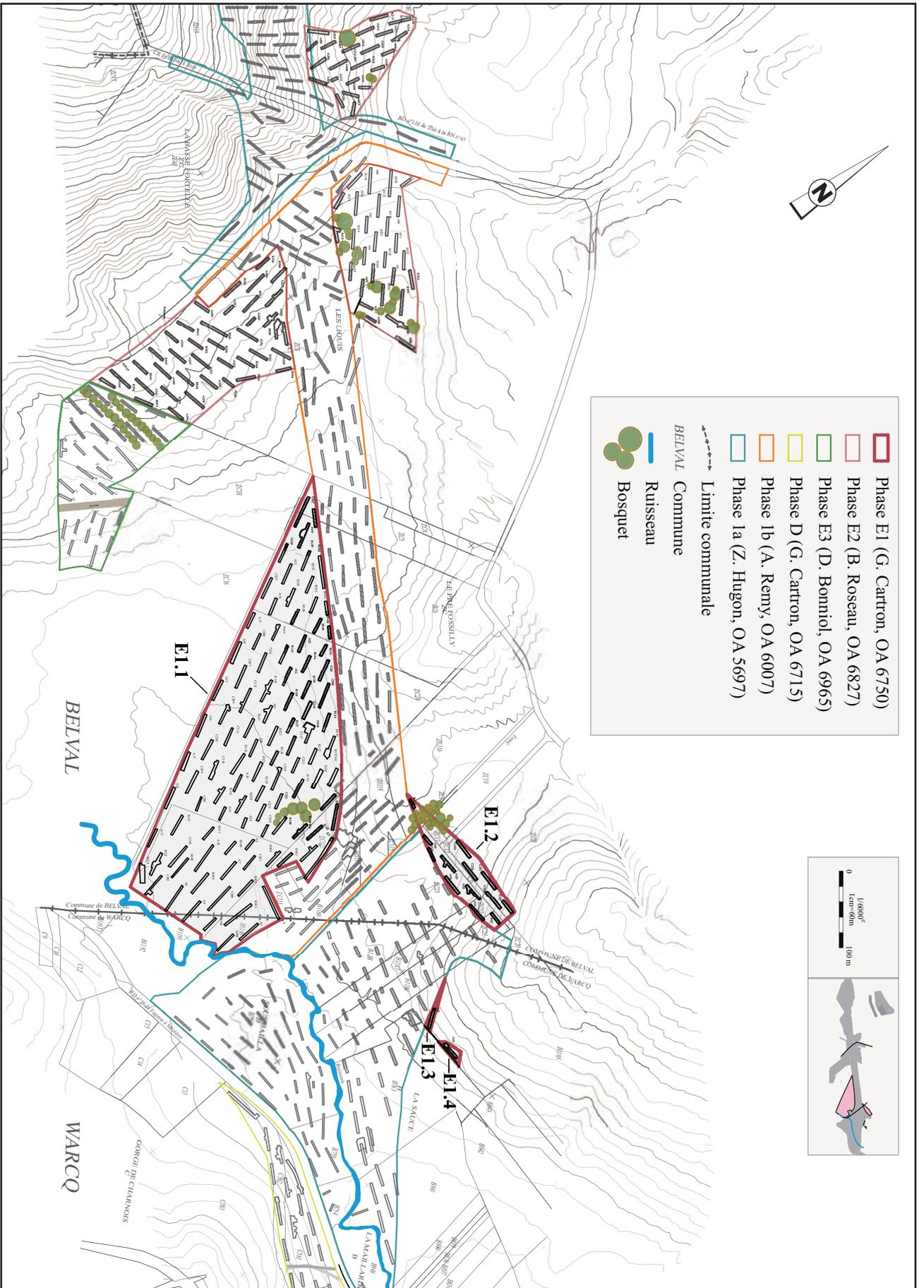
Un diagnostic archéologique a été prescrit sur les communes de Warcq et de Belval préalablement au prolongement de l'autoroute 34 vers la Belgique. La zone étudiée, qui représente une surface d'environ 10 ha, sondée à 10,2 %, correspond à une aire de service et à trois rectifications du tracé autoroutier.

Cette opération confirme la forte implantation humaine dans ce secteur. Si des traces d'occupation étaient connues à Warcq et à Belval pour les époques préhistorique, protohistorique et surtout romaine, il s'agit de la première découverte d'une structure d'époque mérovingienne au cours d'une intervention d'archéologie préventive sur le territoire de ces deux communes, mais plus globalement dans le secteur situé à l'ouest de Charleville-Mézières. Cet aménagement, trouvé en place dans un paléochenal, n'a pas été dégagé sur toute sa longueur (7,80 m observés). Les deux poutres qui ont pu être étudiées, assemblées, supportent des planches placées quasi à la verticale et reçoivent des pieux verticaux de section rectangulaire installés dans des mortaises. La très grande majorité de ces éléments sont en chêne, mais une des poutres est en aulne. L'ensemble, qui suit la même orientation que les berges identifiées du paléochenal, appartient à un aménagement dont la nature ne peut être déterminée dans l'état actuel des recherches. Nous pouvons néanmoins noter qu'il s'agit de la première structure non funéraire attestée dans ce secteur : en effet, seuls des cimetières de cette époque avaient fait l'objet d'études au XIX^e s. puis dans les années 1960 et 1970. Les dates dendrochronologiques obtenues par W. Tegel (laboratoire DendroNet) s'échelonnent entre 307 et 567 après J. C., avec une réalisation de cet aménagement vers 543 (à plus ou moins 10 ans

près) et une probable réfection de celui-ci après 577. Des bois travaillés recueillis dans d'autres portions du paléochenal, plusieurs dizaines de mètres plus à l'est, ont pu appartenir à cet ouvrage, avant d'être entraîné par le courant. En effet, les trois éléments dotés d'un nombre suffisant de cernes fournissent une datation qui peut concorder avec celle de l'aménagement décrit ci-dessus.

La hache en fer découverte près de cet ouvrage en bois, dans le comblement de l'ancien cours d'eau, pose quant à elle la question de la fonction de cet objet à long taillant convexe. Dans son étude, A. Duvauchelle précise en effet que celui-ci a pu appartenir tout aussi bien à un guerrier qu'à un charpentier. Sa forme particulière permet en tout cas d'envisager une datation au VI^e s., sans qu'il soit possible de déterminer si cette hache est contemporaine de l'aménagement en bois.

À Warcq, plusieurs sites antiques découverts lors de diagnostics doivent prochainement faire l'objet de fouilles : il sera notamment intéressant de tenter de déterminer à cette occasion si certains d'entre eux ont perduré à l'époque mérovingienne et, si cela est le cas, sous quelle forme. En effet, le mobilier céramique collecté sur ces sites au cours des opérations précédentes embrasse une période allant de l'époque augustéenne au IV^e s. de notre ère, mais le pot à cuire trouvé lors de cette intervention près de murs antiques identifiés en 2009 par A. Rémy (Inrap), parmi des éléments de céramique produite à l'époque romaine, a été daté du V^e ou du VI^e s. par A. Corsiez (Res Fabrum), ce qui permet de supposer une durée d'utilisation assez longue de cet établissement rural (à moins qu'un autre habitat ait succédé à l'établissement



- Phase E1 (G. Cartron, OA 6750)
- Phase E2 (B. Roseau, OA 6827)
- Phase E3 (D. Bonniol, OA 6965)
- Phase D (G. Cartron, OA 6715)
- Phase 1b (A. Remy, OA 6007)
- Phase 1a (Z. Hugon, OA 5697)
- Limite communale
- Ruisseau
- Bosquet

1:6000

0 1km=6m 100m

antique non loin de là). Par ailleurs, si les deux sondages réalisés par nos soins à cet endroit n'ont pas permis de déterminer la nature de cet établissement, ils confirment l'extension du site plus au nord et une probable phase d'utilisation entre le I^{er} et le III^e s. de notre ère. Le fragment de pilette ronde pourrait provenir d'une installation thermale proche, ce qui inviterait à restituer un établissement d'importance, limité au sud par des murs se développant sur plus d'une centaine de mètres de long.

La découverte de réseaux de fossés au nord de l'aménagement en bois mérovingien, sur une vaste superficie du secteur 1, notamment au sein de la plaine alluviale, invite à revoir l'idée selon laquelle ce type de terrain est peu favorable à l'installation humaine, car inondable et instable du point de vue géomorphologique. Ces structures, qui n'ont livré que très peu de matériel, sont pour la plupart difficiles à dater et rien ne permet d'affirmer qu'elles ont fonctionné ensemble. Ce diagnostic, mais aussi celui réalisé par Z. Hugon (Inrap) à une courte distance au sud-est de cette emprise, de l'autre côté du cours d'eau, montrent toutefois que certains fossés appartiennent à l'Antiquité, et que cette zone avait été mise en valeur au moins à

partir de cette époque. Ceux-ci pourraient correspondre à des éléments de parcellaire, plutôt qu'à des structures de drainage évacuant les eaux vers l'ancienne rivière (si les quelques fossés situés dans l'angle nord de l'emprise suivent le sens de la pente, la plupart des autres sont en effet perpendiculaires à cette dernière). Ces fossés, qui structurent fortement le paysage rural, matérialisent-ils les domaines des établissements identifiés non loin de là, l'un au lieu-dit *La Sauce*, dont il vient d'être question dans le paragraphe précédent, l'autre dans le *Bois de Charnois* ? Les prochaines fouilles programmées à Warcq permettront peut-être de répondre à cette question.

Enfin, on remarquera que l'occupation du sol, bien que plus ténue, n'en est pas moins avérée à cet endroit durant la Protohistoire. Le grenier sur poteaux mis en évidence dans le secteur 1, qui remonte à cette époque, peut en effet être rapproché de ceux trouvés non loin lors d'un diagnostic effectué sur le tracé de la future autoroute, qui n'avaient pas fourni d'élément datant.

Gaël CARTRON

WARCQ, BELVAL

Tranche E, phase E2

Un diagnostic a été réalisé à Belval dans le cadre du chantier du prolongement de l'A34 vers la Belgique sur une emprise de 214 731 m² sondée à 10,8 %. Il concernait des zones de dépôt éparpillées sur l'ensemble du territoire communal et un tronçon du tracé. La prescription limitait, sur les dépôts, la profondeur des sondages à 0,7 m. Dans une zone géographique déjà pauvre en trouvailles archéologiques l'opération a tout de même permis de découvrir deux zones d'implantation protohistorique de dimension réduite.

La première située au lieu-dit *La Huchette*, à l'ouest de Belval se limite à un lot de tessons daté apparemment du Bronze Final et de l'âge du Fer. Aucune structure

n'a été trouvée. La seconde, située au sud de Belval au lieu-dit *Les Liouis* a mis en lumière un ensemble plus complexe constitué d'un paléosol de 0,4 m et de structures en creux, 14 trous de poteau et un fossé, sans qu'il ait été possible de lire le plan d'un quelconque édifice. Le mobilier retrouvé, essentiellement de la céramique, est daté de La Tène Finale. L'extension du site est assez circonscrite : 25 m x 38 m en direction nord-ouest/sud-est. Vers le nord le bord de l'emprise n'a pas permis d'en déterminer la limite exacte.

Bertrand ROSEAU

Ce diagnostic s'est déroulé dans le cadre des travaux d'aménagement du prolongement de l'autoroute A34, branche ouest de l'Y ardennais, concernant les dépôts de terre autour de la phase 6, pour une surface de 77 174 m² sondée à 12.7 %. Cette opération a apporté de nouvelles données sur les occupations anciennes de la vallée de la Presle des communes de Warcq et Warnécourt.

Une petite occupation protohistorique a été décelée dans la parcelle AD 38 de Warnécourt, celle-ci est matérialisée par la présence d'un col d'une jarre de conditionnement attribuable à la Tène ancienne A1 (Sondage B 10).

Une seconde occupation relevée dans la parcelle C 416 de Warcq (Sondages B 19, B 20, A 23 et A 26) est constituée d'un réseau de drainage constitué de pierres de chant sur lesquelles reposent des pierres plates. Pendant le nettoyage d'une de ces structures du sondage B 19, un bord de céramique à dégraissant coquillé a été mis au jour, celui serait gallo-romain.

Une dernière occupation non datée, elle aussi localisée dans la parcelle C 416 de Warcq, a été mise au jour dans les sondages B 26 et A 33. Le sondage B 26 a livré 7 structures, la St. 1 en forme de haricot est un gros amas de pierres, les St. 2, 3, 4, 5, 6 et 8 sont des petits agglomérats de pierres et de formes variables. Le sondage A 33 a donné 5 structures, la St. 1 est constituée de 3 grosses pierres encadrées par un ensemble de petits galets organisés en rangées, la St. 2 est apparue sous la forme d'un gros bloc de pierre, encadré d'un entourage de pierres de plus petits modules, ainsi que les St 3, 4 et 5 (découvertes lors de la réouverture de mars 2012) constituées d'agglomérats de pierres de formes irrégulières.

Cet ensemble de structures découvert en décembre 2011 n'a pas pu être testé convenablement à cause des fortes intempéries de l'hiver, après concertation avec les services de l'État, un redécapage de ce secteur a été programmé en mars 2012 afin de réaliser des tests dans des conditions climatiques plus favorables.

La forme énigmatique de certaines structures (St. 1 et 2 du sondage A 33) nous a conduits à mener une évaluation avec une anthropologue afin de dissiper le doute sur de probables sépultures.

À l'issue de ces deux tests, nous ne pouvons pas proposer une vocation à ces structures. Il ne s'agit pas de structures funéraires à proprement parler. L'organisation de ces monuments assez soignés ont-ils accueilli quelque chose ou servi de support à des éléments aériens (de type poteaux) ? La massivité de leur remplissage tendrait à nous orienter vers la deuxième solution.

Aucun exemple de comparaison n'a été trouvé ni localement, ni même sur le plan national. Les autres structures en pierres pourraient-elles aussi être des fondations car aucun creusement n'était visible. L'ensemble de ces structures n'a livré aucun mobilier ni charbon. On notera que, lors de la réouverture des sondages A 33 et B 26 en mars 2012, de nombreuses structures avaient disparu en raison des intempéries. Une série de test du PH du sol a été réalisée car dans l'hypothèse de sépulture, l'absence de vestige osseux dans et sous les structures nous a amenés à nous interroger sur le caractère acide du sol et à son éventuel impact sur la conservation des os. L'absence de référence sur ces tests ne nous autorise qu'à constater une certaine neutralité du PH dans ces structures.

Bruno DUCHÊNE

AUBE**BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 1****Tableau des opérations autorisées**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	notice/report	Époque	Réf. carte
6350	AIX-EN-OTHE, 24 rue des Vannes	Luc SANSON (INR)	OPD	*	GAL-CON	1
6619	AIX-EN-OTHE, La Garenne	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*	CON	1
6433	BAR-SUR-AUBE, 32 avenue du Général Leclerc	Carole DAROQUE (INR)	OPD	*	FER	2
6365	BAR-SUR-AUBE, Les Varennes	Luc SANSON (INR)	OPD	*		2
6397	BARBEREY SAINT SULPICE, Champ des Lisses	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	BRO-FER-IND	3
6478	BARBEREY SAINT SULPICE, RD 19	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	CON	3
5345	BRÉVIANDES, Petit Villepart	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	FPREV	*	MULTI	4
6059	BRIENNE-LA-VIEILLE, La Fosse aux Vaches	Aurélien GADAUT (INR)	OPD	*	MOD-CON	5
5696	BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers	Carole DAROQUE (INR)	FPREV	*	NEO-BRO-MOD	6
6261	BUCHÈRES, Les Navettes	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	*	NEO	6
6680	BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc logistique de l'Aube	Cécile PARESYS (INR)	FPREV	*	MULTI	7
6513	CHAOURCE, Rue du 8 mai 1945	Cédric ROMS (INR)	OPD	*	CON	8
6434	CHAOURCE, Rue du Bel Air, rue d'En Haut	Cédric ROMS (INR)	OPD	*		8
6623	COURCEROY, Les Dizaines, Phase 1	Julien BOISSON (Archéopole)	FPREV	*	BRO-GAL-CON	9
6306	CRENEY-PRÈS-TROYES, Le Village	Sébastien CHEVRIER (INR)	FPREV	*	BRO	10
5271	FEUGES, Le Village	David GUCKER (INR)	FPREV	*	MA-MOD	11

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	notice/report	Époque	Réf. carte
6412	FEUGES, ZR 13 et 15	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*	PRO ?	11
6384	FONTVANNES, Les Tomelles	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	FPREV	*	NEO-BRO-HMA	
6580	LA-MOTTE-TILLY, La Grande Varenne, La Trematte, Les Sables de la Trematte, Les Roches de Perteleine	Benoît FILIPIAK (INR)	FPREV	*	NEO-BRO-FER-GAL	12
6538	LA-MOTTE-TILLY, Les Prés Cornus, La Grande Varenne, La Trematte, phase 2	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*	BRO-FER-GAL-MOD	12
6630	LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, Les Berdins	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	*	BRO-FER-MOD-CON	13
6797	LA ROTHIERE, La Garenne Les Corvées, Phases III et IV	Aurélien GADAUT (INR)	OPD	*	GAL-MOD-CON	14
6501	LA SAULSOTTE, Le Vieux Bouchy	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	*	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	15
6459	LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, Le Pré Chevalier	Émilie MILLET (INR)	FPREV	*		16
6049	LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, Les Communes phase 1	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	*	NEO-BRO-FER-GAL-CON	16
6536	LA VILLENEUVE AU CHÂTELOT, Les Champieux ZI 91à 93, Les Montillières	Aurore LOUIS (INR)	FPREV	*	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	16
6451	MORVILLIERS, CSTFA	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	*	MOD-IND	17
6812	NEUVILLE-SUR-SEINE, RD 671-26	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*		18
6661	NOGENT-SUR-SEINE, Lotissement Cardinal, Tranche 5.1	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*		19
6601	NOGENT-SUR-SEINE, rue Saint-Époing, Phase 1	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	MA-MOD	19
6342	PAYNS, Les Grandes Essertes, Les Grandes Communes	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	*		20
6790	PAYNS, Zone artisanale	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	*		20
5278	PÉRIGNY-LA-ROSE, Le Rouilly, La Pièce de Villière	LE GOFF Isabelle (INR)	FPREV	*	NEO-BRO-FER-HMA-MA	21
6216	PONT-SUR-SEINE, Le Haut de Launoy, Le Gué Dehant	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	*	NEO-BRO-FER-GAL	22
6546	RAMERUPT, Cour Première	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	FER	23
6411	ROMILLY-SUR-SEINE, Le Bas du Rû	Sandrine FOURNAND (INR)	OPD	*	GAL	24

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	notice/report	Époque	Réf. carte
6634	ROMILLY-SUR-SEINE, Les Vieux Moulins, Phase 2	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	MA-MOD	24
5675	ROMILLY-SUR-SEINE, Rue Jacquard	Sandrine FOURNAND (INR)	OPD	*		24
6452	ROMILLY-SUR-SEINE, MAIZIÈRES, La Belle Idée, La Usée	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*	NEO-PRO-CON	25
6246	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Le Bas de Chantreignes	Carole DAROQUE (INR)	OPD	*		26
6631	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Prés Payen	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	*	BRO-MA	26
6544	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, RD 85, les Mauberts	Carole DAROQUE (INR)	OPD	*	BRO-FER-GAL-MA	26
6824	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Les Déforts	Carole DAROQUE (INR)	OPD	*	CON-IND	26
6285	ROSNAY-L'HÔPITAL, Les Gallérandes, Les Grandes Pâtures, Phase 1	Aurélien GADAUT (INR)	OPD	*	BRO-MOD	27
6454	ROUILLY-SAINT-LOUP, Les Nazets	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*	BRO-MOD	28
6729	RUVIGNY, Rue de la Barse, Le Pré aux Chevaux	Claire PESENTI (EVE)	FPREV	*	FPREV	29
6785	SAINT-GERMAIN, Lépine, Rue de l'Eglise et rue Berthelot	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	*	CON	30
6585	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, 34 rue de la Coopérative	Carole DAROQUE (INR)	OPD	*		31
6788	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, Route Marcel Bidot	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	*		31
5600	SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Château de la Planche	Karine RAYNAUD (INR)	FPREV	*	MULTI	32
6720	SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Le Cuchat	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	*	NEO-PRO-GAL-HMA	32
6673	SAINTE-MAURE, Rue Saint Charles	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	GAL	33
6533	SAINTE-MAURE, Vannes	Mélanie LEFILS (INR)	OPD	*	PRO	33
6578	TORCY-LE-GRAND, Les Grands Champs	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	*	IND	34
6449	TROYES, 161ter rue de Preize	Aurore LOUIS (INR)	OPD	*	NEO-MA-MOD	35
6246	TROYES, 24bis-26 avenue Anatole France, Phase 1 lot A	Aurore LOUIS (INR)	OPD	*	GAL	35
5145	TROYES, 67 bis rue des Marots	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	MA	35
6408	TROYES, 76-78 Mail des Charmilles	Aurore LOUIS (INR)	OPD	*	GAL	35

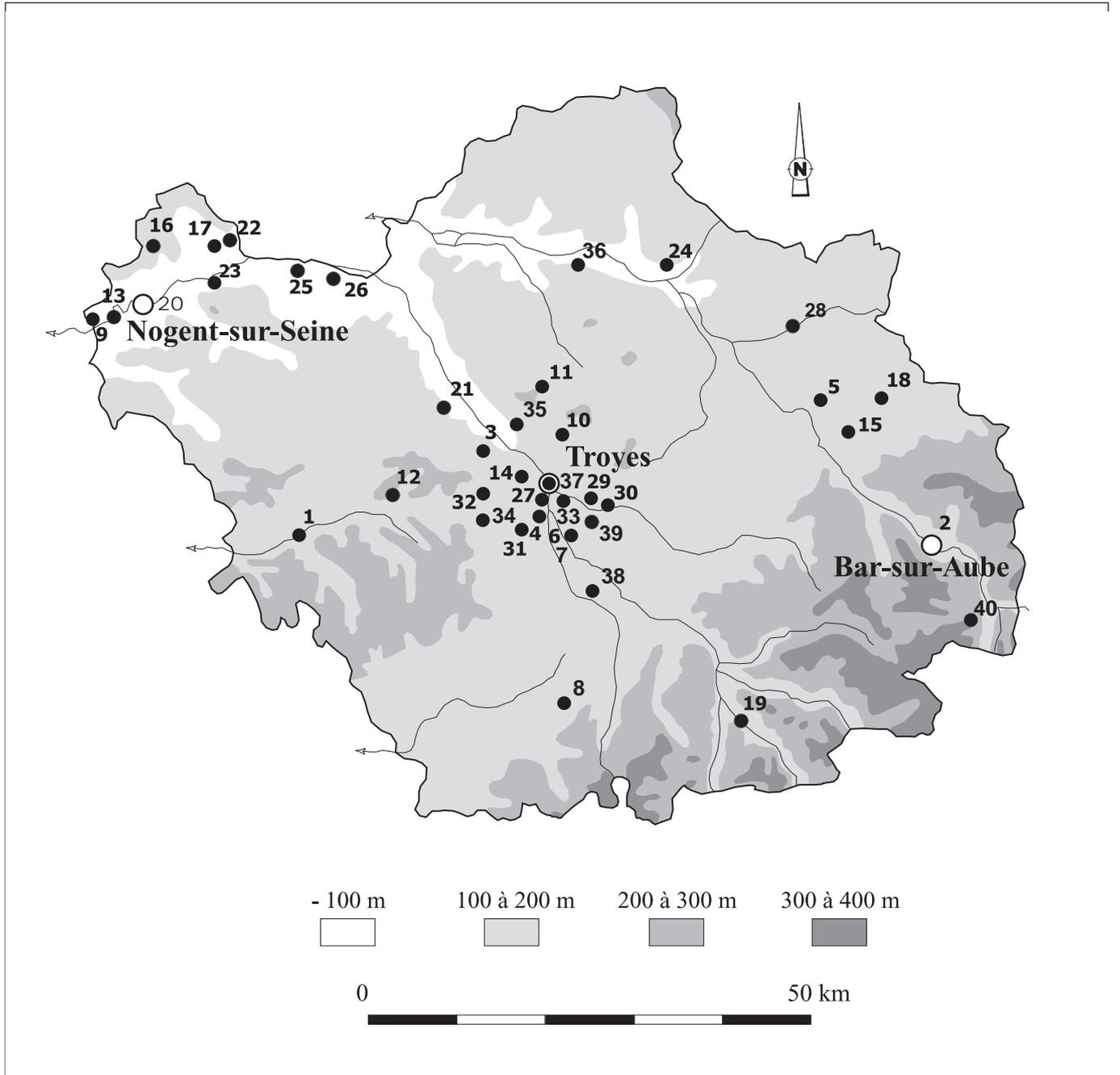
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	notice/report	Époque	Réf. carte
5924	TROYES, Boulevard Danton	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	*	PRO-GAL	35
6432	TROYES, 16 rue du Grand Ménetrier	Cédric ROMS (INR)	OPD	*	CON	35
6517	VAUDES, La Maladière, Croix de Pointron	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	*	IND	36
6629	VAUDES, Le Clos Baron	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	*	GAL	36
6341	VERRIÈRES, Chemin de la Croix du Chemineau	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*	PRO	37
6531	VERRIÈRES, Rue des Marronniers, La Cerose	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	*	BRO	37
6392	VILLE-SOUS-LA-FERTÉ, Abbaye de Clairvaux	Cédric ROMS (INR)	OPD	*	MA-MOD-CON	38

AUBE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 1 1



AUBE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 1

Gallo-romain - Contemporain

AIX-EN-OTHE
24 rue des Vannes

Suite à la demande de permis de construire initiée par Aube Immobilier pour le projet de construction de 21 logements, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée.

L'emprise du projet (d'une surface totale de 4 496 m²) a été sondée à la pelle mécanique sur 4 % (193 m²)

de la superficie, et le diagnostic a mis en évidence quelques vestiges contemporains, quelques tessons de céramique antique, ainsi qu'un paléosol organique-tourbeux noir contenant quelques éclats de silex.

Luc SANSON

Contemporain

AIX-EN-OTHE
La Garenne

En raison de la probabilité d'affecter des vestiges archéologiques de l'époque gallo-romaine, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic sur les 3 659 m² concernés par un permis de construire. La commune d'Aix-en-Othe est située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Troyes, dans le pays d'Othe, un vaste plateau entre les vallées de l'Yonne, de la Seine et de la Vanne. La ville est bâtie dans le vallon de la Nosle,

petite rivière traversant le bourg et affluent de la Vanne. Le terrain à sonder est positionné en rive gauche, sur le versant menant à la rivière. Le cœur de ce plateau est constitué d'assises crayeuses du Crétacé supérieur, recouvertes ici de colluvions de pente. Le parc des Fontaines, situé à proximité de la parcelle, marquerait l'emplacement d'un établissement thermal gallo-romain centré sur la source de la Douée. Fouillé au XIX^e s.,

il laisse transparaître divers aménagements encore visibles dans la topographie actuelle. Plus au nord, une nécropole comportant plusieurs puits funéraires avec incinérations et inhumations a été fouillée à la même période au lieu-dit *Le Bouchot*.

Au total, les 9 sondages réalisés représentent une surface ouverte de 328 m² soit un taux de 9 % de la surface prescrite. Les tranchées réalisées montrent une stratigraphie assez homogène. À l'horizon de terre végétale, succède un limon brun sombre contenant de nombreux nodules calcaires ainsi que des silex puis un second horizon limoneux, plus argileux et assez compact, de couleur brun orangé, avec des inclusions de nodules calcaires et de silex.

Le substrat, atteint à la profondeur de 0,70 m en moyenne, est constitué d'un limon argilo-calcaire brun/beige à orange. Il contient des rognons de silex en grand nombre ainsi que des nodules crayeux.

Un remblai moderne constitué d'un mélange de craie pilée et de gros nodules crayeux est visible dans les sondages 4 et 6, directement sous la terre végétale, à 0,30 m de profondeur. Il s'agit du seul témoin anthropique mis en évidence sur l'emprise du projet. La présence de quelques chablis est à noter, deux d'entre eux, bien apparents au niveau du substrat, se caractérisent par un diamètre conséquent.

Benoît FILIPIAK

BAGNEUX-LA-FOSSE

Petite Rue

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

Le projet de construction d'un groupe scolaire a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 3 500 m² (3 178 m² sondés) suivi d'une opération de fouille en 2013.

Le site a livré des structures témoignant d'une occupation du I^{er} s. ap. J.-C. suivie d'un établissement de population se fixant au VIII^e s. jusqu'à aujourd'hui. Dans un premier temps les vestiges d'un établissement rural furent découverts sous la forme d'un bâtiment maçonné rectangulaire comprenant au moins deux pièces et associé à un parcellaire le séparant d'un édifice en matériaux périssable à plan ovale. Le matériel issu des couches d'occupation associé à celui d'un puits et une fosse ont permis de dater avec précision l'occupation du second quart à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Après une période d'abandon définitif ou de glissement de l'habitat en un lieu différent, un nouvel établissement s'installe dès le VIII^e s. dans la partie ouest du site tout en respectant la trame parcellaire mise en place durant l'Antiquité. Un bâtiment en pierres calcaires et un grand bâtiment sur poteaux à deux nefs succèdent avant le XII^e s. à des bâtiments en matériaux périssables dont la datation reste difficile à établir. Un déplacement rapide de l'habitat implique en effet une multiplication des traces de poteaux et une superposition de plans de bâtiments compliquant la lisibilité de l'occupation. Une nouvelle orientation du parcellaire secondaire dû à un réaménagement des bâtiments du village transforme le site au XII^e s. Le bâtiment en pierre continue à être occupé et réaménagé tandis qu'un second édifice sur

fondations calcaires est créé au nord-est. Au moins cinq bâtiments sur poteaux et leurs annexes sont aménagés au sein de parcelles clairement définies. Celles-ci sont nettement séparées du secteur nord par un système de clôtures. La fin du XIII^e s. voit l'abandon des bâtiments sur poteaux au profit de constructions sur semelles calcaires et sur murs bahuts soutenant de probables élévations en pan de bois.

Virginie DESMARCHELIER

BAR-SUR-AUBE

32 avenue du Général Leclerc, phase 1

Âge du Fer

Ce diagnostic, réalisé en mont d'un projet de construction d'une zone commerciale sur une emprise de 13 000 m² (rapportée à 21 000 m²) sondée à 11 % a livré peu de vestiges, mais il a tout de même permis de mettre au jour deux fosses contenant de la faune, de la faune brûlée ainsi que de la céramique datée sans trop de précision entre La Tène C et la Tène D2. Leur fonction n'a pas pu être clairement identifiée.

Cette portion d'occupation est à rapprocher de celle trouvée par Z. Hugon (Inrap) lors d'un diagnostic, tant par leur proximité spatiale (une centaine de mètres séparent les fosses), mais également leur proximité chronologique (fin de la Tène, début de l'époque augustéenne).

Carole DAROQUE

BAR-SUR-AUBE

Les Varennes

La demande de permis de construire pour une aire d'accueil des gens du voyage déposée par la mairie de Bar-sur-Aube sur une emprise de 5 000 m² a donné lieu à la réalisation de sondages à près de 11 % (544 m²) de la superficie.

Ce diagnostic à cheval sur les années 2010 et 2011, a pu mettre en évidence des traces de l'activité fluviale de l'Aube, quelques paléochenaux voisins étaient d'ailleurs perceptibles sur les documents anciens (photographies orthogonales, cadastre napoléonien...).

Luc SANSON

BARBEREY-SAINT-SULPICE

Champ des Lisses

Contemporain

L'évaluation archéologique conduite au lieu-dit *Champ des Lisses*, en amont d'un projet d'aménagement immobilier sur une emprise de 37 287 m² sondée à 9,5 %, en bordure de la rue Amédée Bollée, n'a révélé aucun témoin d'un aménagement ou d'une exploitation organisée du secteur avant la période contemporaine.

Isolée sur l'emprise étudiée, une grande fosse de 4 m x 3 m et de 2 m de profondeur, ouverte en V, présente plusieurs phases de comblement suggérant une extraction de matière utile à la confection de carreaux de terre crue ou de plateformes de terre battue. Aucun artefact ne permet de dater cette excavation mais

un échantillon de charbon de bois pourrait servir cet objectif.

Le secteur étudié a essentiellement été investi à partir du XX^e s., pour des raisons militaires ou économiques. Le contenu indéterminé d'une fosse, retenu par un filet à maille de chanvre, un chemin creusé d'ornières aboutissant à une plateforme de craie ayant pu supporter un bâtiment ou simplement des engins mécaniques, constituent les éléments d'un même complexe contemporain.

Gilles DEBORDE

BARBEREY-SAINT-SULPICE

RD 19

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Indéterminé

Le projet de création par la SCI Valentino d'un bâtiment à usage d'activités, de bureaux et de commerce a été l'occasion d'évaluer à 9,5 % une surface de 12 000 m² localisée sur une ancienne terrasse de la rive gauche de la vallée de la Seine, en aval de Troyes.

Le substrat est constitué de craie blanche cénomaniennes compacte mais n'affleure que dans quelques sondages. Il est le plus souvent recouvert d'un horizon de limon jaunâtre ou jaune pâle dans lequel sont dispersés de petits éclats naturels de silex et localement quelques graviers calcaires.

Quatre structures excavées, dont deux fosses à lobes multiples, regroupées sur une aire d'environ 1 400 m², semblent relever d'une occupation protohistorique proche mais non établie sur l'emprise même du projet. Elles ne sont directement associées à aucune empreinte de poteau ou de substruction pouvant matérialiser la présence d'un bâtiment. Les artefacts issus du remplissage de deux fosses sont issus de remblais d'occlusion et ne peuvent en conséquence que définir le contenu de paléosols antérieurs ou contemporains à leur comblement. Il convient de remarquer l'homogénéité d'un corpus dont l'origine ne

peut toutefois être déterminée avec précision (Bronze final, transition Hallstatt / La Tène).

Un chemin matérialisé par des ornières n'a pu être daté. Il s'agit d'un couloir de circulation à destination d'attelages qui n'a semble-t-il subi aucune préparation ou traitement préalable. Il convient de noter l'existence, sur l'axe de ce chemin au sud et à faible distance, d'un lieu-dit *Le Perré*, toponyme évocateur du tracé d'anciens chemins antiques ou médiévaux.

Gilles DEBORDE

BRÉVIANDES

Petit Villepart

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

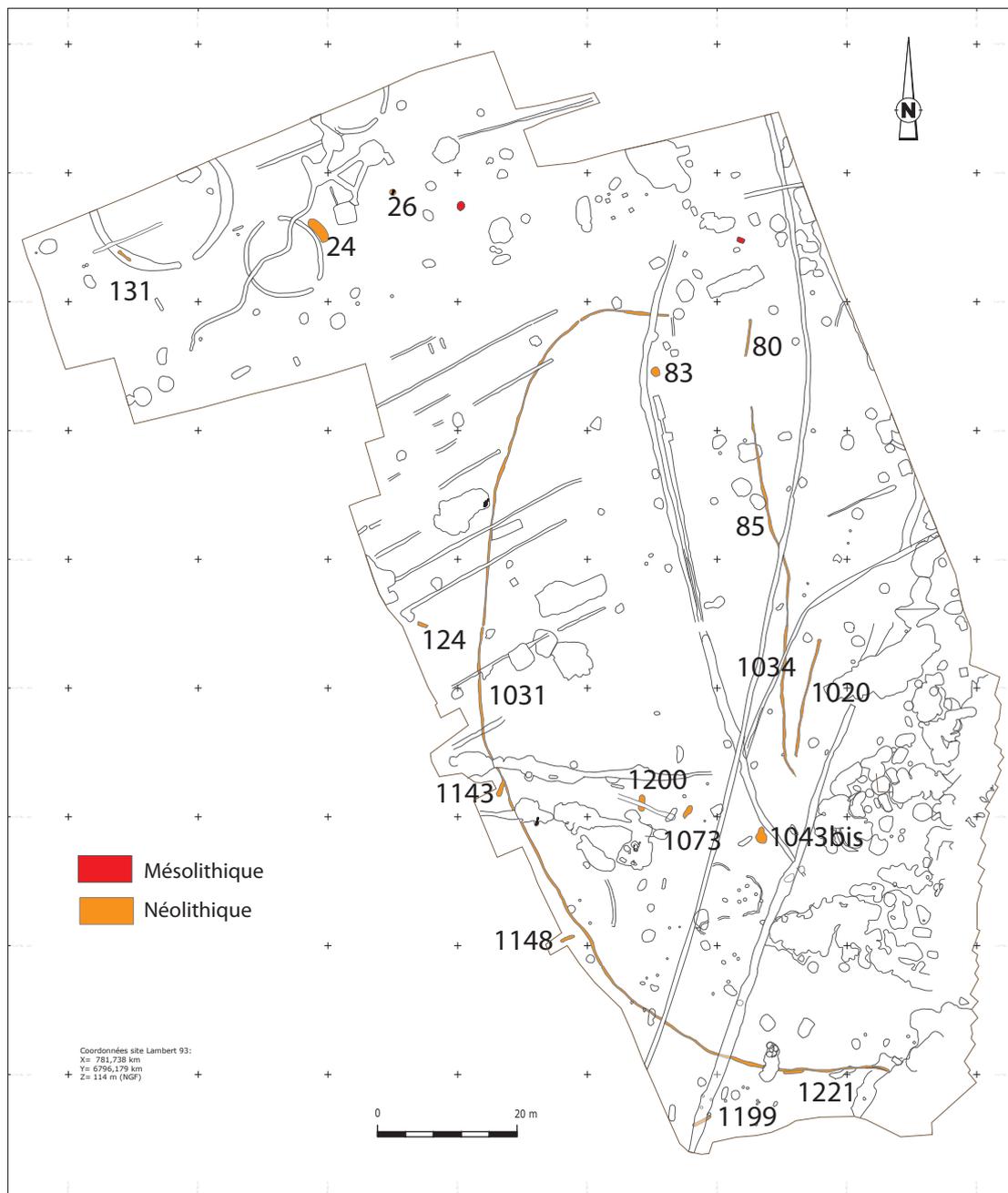
Le site du *Petit Villepart* prend place sur la commune de Bréviandes, localisée à 4 km au sud de Troyes, dans le département de l'Aube. Les terrains concernés se situent entre le village de Bréviandes à l'ouest, et le hameau du Petit Villepart à l'est. L'emprise est délimitée au nord par la rue de l'Église et le cimetière communal, à l'est et au sud par le chemin rural du Petit Villepart et à l'ouest par le lotissement édifié sur les terrains libérés après la réalisation du diagnostic, et la voie ferrée. L'opération archéologique menée à Bréviandes *Petit Villepart* succède à deux diagnostics réalisés respectivement en avril 2005 par A. Verbrugge (Verbrugge 2005) et en septembre de la même année par J. Vanmoerkerke (Vanmoerkerke 2006). Situé en rive gauche de la Seine, sur sa moyenne terrasse, le site prend place entre le cours de la Hurande à l'est et de la Triffoire à l'ouest, deux affluents de la Seine. Les terrains compris entre ces deux rivières forment une sorte de presqu'île avoisinant les 112 m d'altitude NGF, au niveau des parcelles sondées. La parcelle remonte légèrement vers le nord, passant de 110 m à 116 m d'altitude (NGF). D'après la carte géologique (BRGM 1992), sous une couverture limoneuse ou argilo-limoneuse partielle, le sous-sol est constitué d'alluvions anciennes de graviers glaciaires reposant sur le socle crayeux daté de l'étage cénomane.

Les alluvions anciennes sont composées de graviers calcaires aplatis pouvant atteindre une épaisseur de 3 à 5 m. La fouille a révélé 478 structures sur les 13 304 m² décapés. Les premiers vestiges d'une occupation humaine remontent au Mésolithique récent et final. Il s'agit de deux fosses cylindriques (st.31 et 66) munies d'un trou de poteau sur le fond. Le Néolithique ancien est illustré par trois fosses de chasse (st.1043bis, 1199 et 1200) de la famille des fosses à profil en Y. Une sépulture (st.26) et des fragments de céramique provenant du comblement sommital d'une fosse de chasse (st.1148) appartenant au Néolithique moyen ont été découverts. Des éléments lithiques datés du Néolithique moyen au Néolithique final ont été retrouvés sur le site dans des structures aménagées postérieurement. La première installation structurée remonte au Néolithique récent. Il s'agit d'une enceinte palissadée (st.1031) implantée sur le versant. Sur la surface décapée, elle décrit un demi-cercle de 182 m de long.

Un second ensemble palissadé (st.1034) prend place à l'intérieur de 1031 et semble lui succéder. Repérée sur 72 m de long, il est très arasé. Aucun autre vestige, si ce n'est des restes lithiques, ne peut être lié à ces ensembles. Ce type de vestige était inconnu pour le secteur de la plaine de Troyes. Le mobilier découvert dans le comblement des enceintes ne permettant



BRÉVIANDES, Petit Villepart
Vue d'ensemble de l'enceinte palissadée néolithique (Cliché : Inrap)

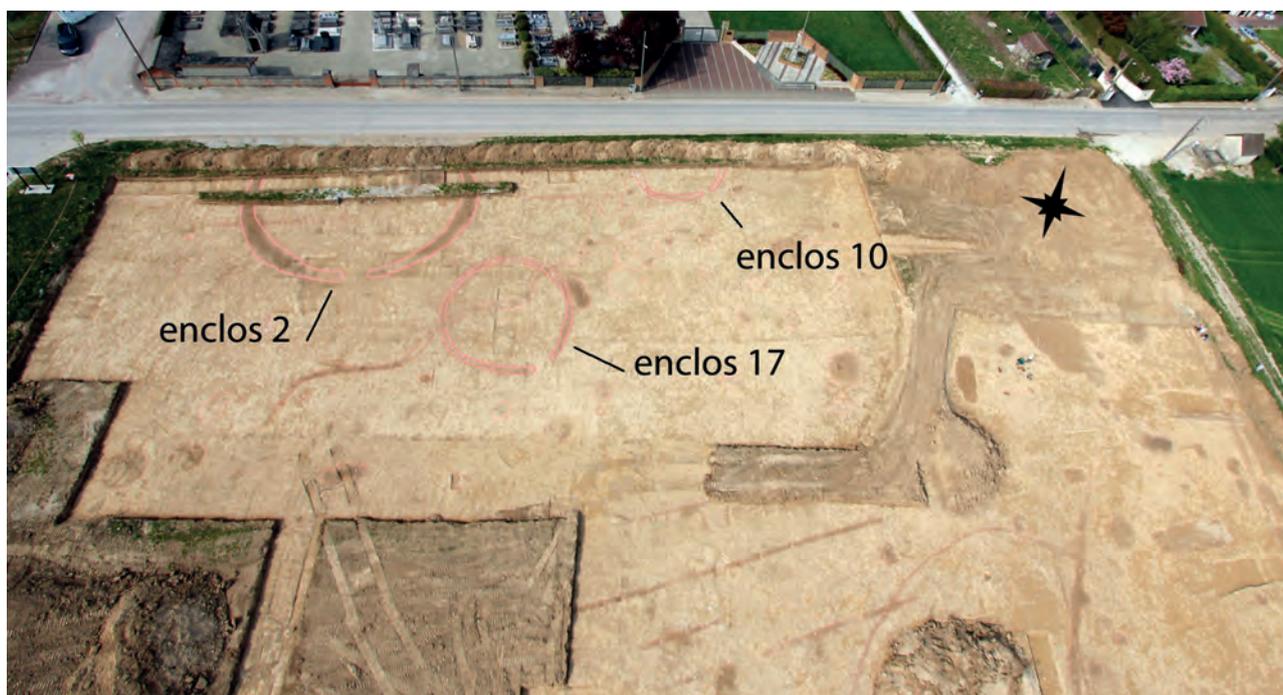


BRÉVIANDES, Petit Villepart

Plan de la fouille avec phasage des structures mésolithiques et néolithiques (DAO : Inrap)

pas d'établir une période de fonctionnement, quatre analyses radiocarbone ont donc été effectuées. Les intervalles calibrés à 2 sigmas obtenus pour ces deux structures sont 3631-3341 av. J.-C. pour la première et 3361-3100 av. J.-C. pour la seconde. Le site semble quelque peu délaissé ensuite car seules une fosse à profil en W (st.24) et une fosse à la fonction indéterminée auraient fonctionné durant le Néolithique final. La rareté des vestiges pour cette période pourrait indiquer que le lieu ne se situe plus au centre d'une implantation domestique conséquente. Il faut attendre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final

pour retrouver une occupation humaine structurée. En effet, un ensemble funéraire fossoyé composé de trois enclos circulaires (st.2, 10 et 17) ouverts vers le sud-est, est aménagé sur le haut du versant. Dans le plus vaste des trois (st.2), une incinération humaine (st.140) crématisée dans le fossé même a été découverte. Une analyse isotopique réalisée sur les restes osseux situe la crémation entre 1411 et 1221 av. J.-C., période où se pratique majoritairement le rituel de l'inhumation. Il est fortement supposé que concomitamment à l'utilisation de ces enclos funéraires, peut-être pas à leur fondation, une installation domestique marquée par des structures



BRÉVIANDES, Petit Villepart
Ensemble funéraire à enclos de l'âge du Fer (Cliché : Inrap)

de stockages et des fosses d'extraction ait fonctionné. Les vestiges d'éventuels bâtiments ne nous sont pas parvenus. Les témoignages observés pour la fin du Bronze final et le Hallstatt (fosses d'extraction, mobilier céramique, sépulture...) permettent difficilement de caractériser l'occupation. Ils assurent la fréquentation du site et la mise en valeur du territoire via les structures de stockage.

Pour la période laténienne et le début de l'époque romaine, les vestiges sont diffus et difficilement interprétables. Aucune occupation d'ampleur n'est à signaler au niveau de la surface fouillée. Une implantation sur le haut du versant, hors de la surface investiguée, est cependant envisageable pour la période augustéenne.

À la fin de l'époque gallo-romaine et durant la période mérovingienne, on peut observer deux points d'occupations distincts. Le premier est assez structuré et rassemble sur un petit secteur des structures culinaires, un silo et peut-être une habitation. Le second est plus diffus et se signale par quelques rares cabanes excavées, des fosses de stockage et des fosses dispersées sur le bas du versant.

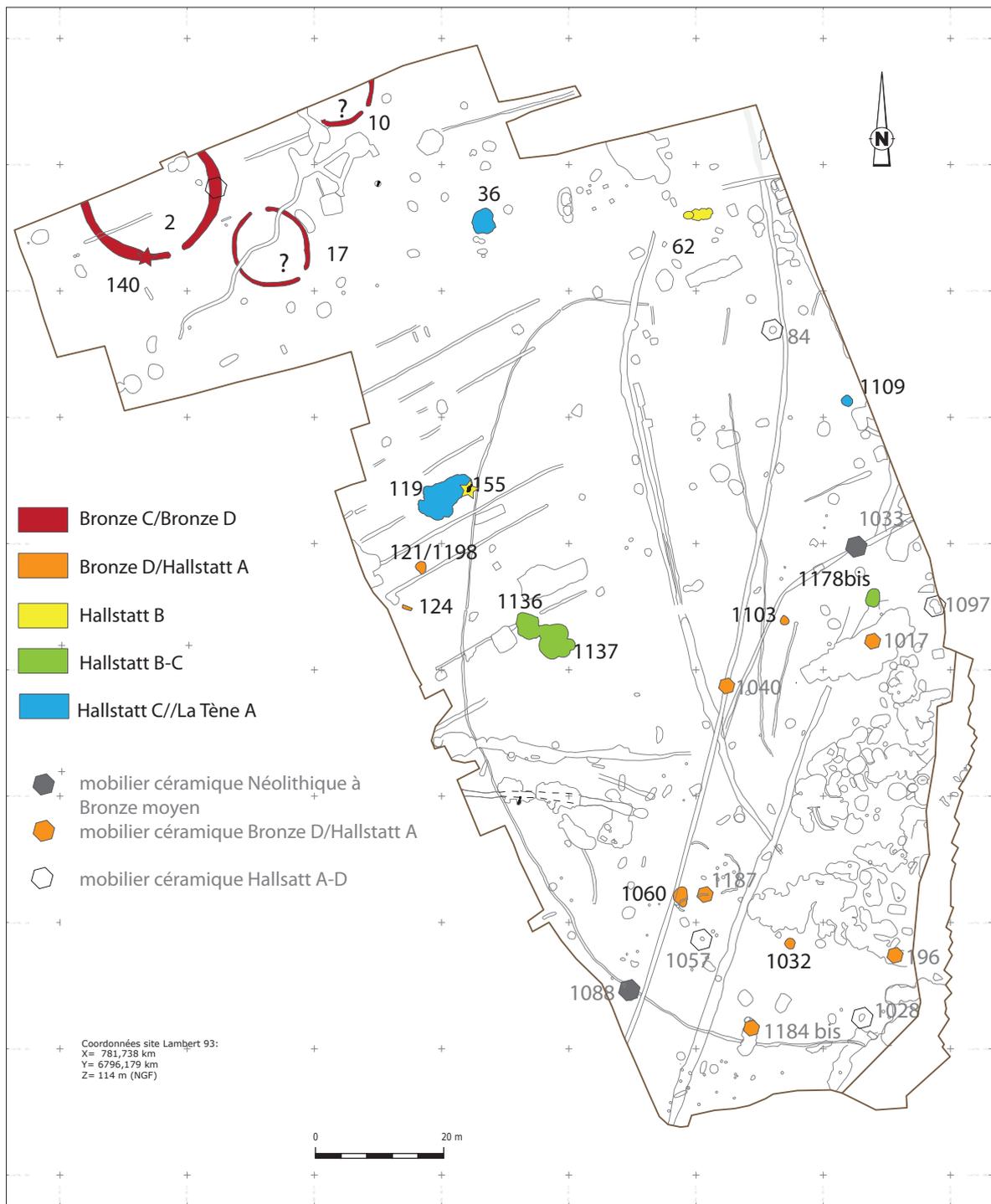
Le mobilier découvert lors de la fouille ne permet pas d'attester la fréquentation du lieu entre le début du IX^e s. et la fin du XI^e s. qui voit l'établissement des premiers puits. L'implantation se concentre principalement sur la partie est de la surface décapée.

La distinction chronologique des structures comprises entre la fin du XI^e et le XVI^e s. est difficilement réalisable vue la juxtaposition des vestiges. D'énormes fosses d'extraction côtoient ou recoupent quelques silos, une dizaine de puits et des fosses. Ceux-ci plaident en faveur d'un habitat qui semble se développer au-delà de la surface fouillée, en direction de la Hurande. La présence d'un moulin à eau est considérée comme possible.

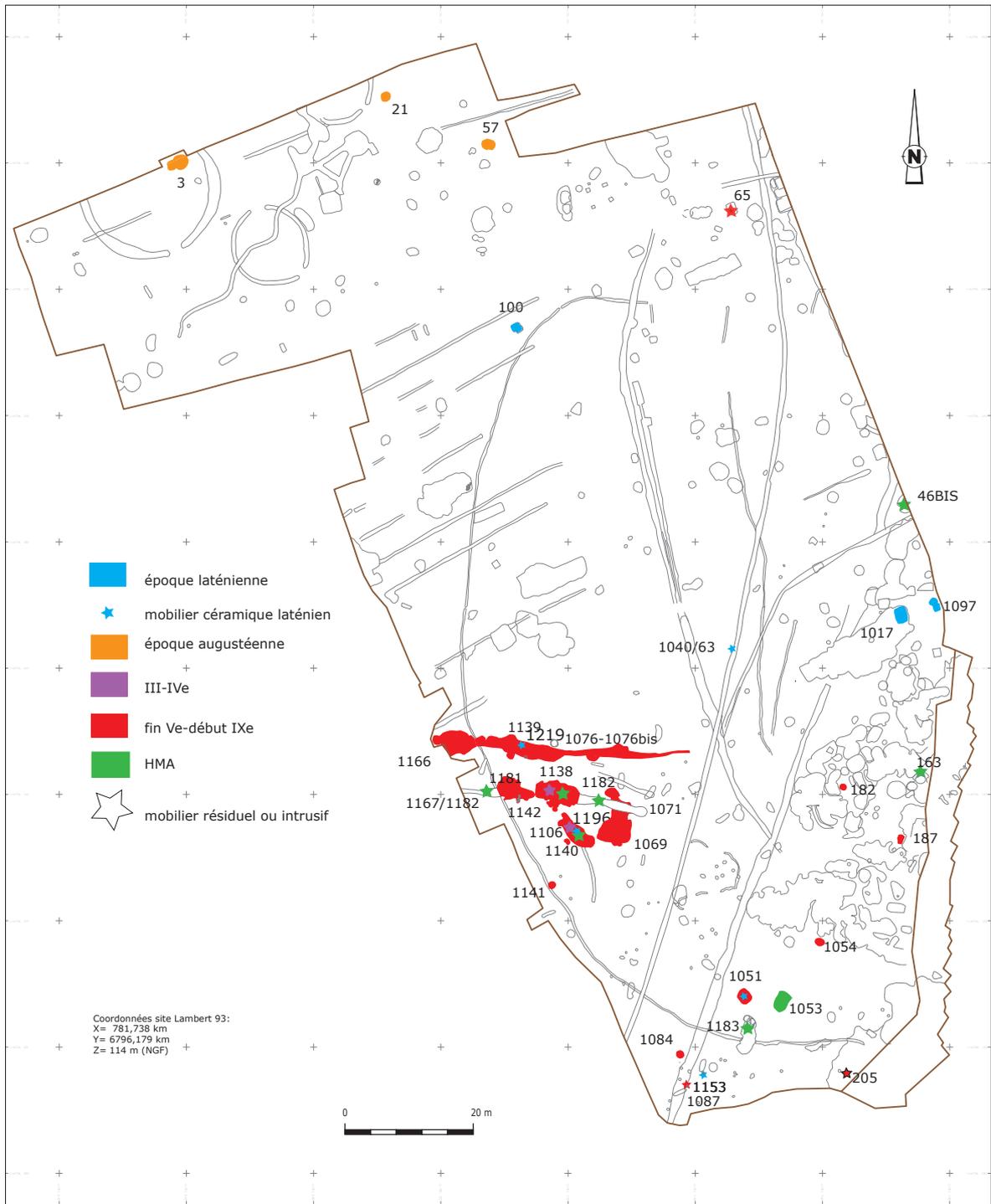
Un lien potentiel entre cette occupation et la maison forte figurée sur le cadastre dit « napoléonien » n'a pu être démontré. La date de construction de cet établissement n'est relatée dans aucun texte. Des indices cartographiques ténus suggèrent une création à la fin du XVIII^e s.

Les planches cadastrales du XIX^es. ne signalent aucune construction sur l'emprise fouillée. Les terrains sont signalés comme des pâtures, puis des champs cultivés jusqu'à la mise en place, au début du XXI^e s., du lotissement du *Petit Villepart*.

Nathalie ACHARD-COROMPT



BRÉVIANDES, Petit Villepart
 Plan de la fouille avec phasage des structures protohistoriques (DAO : Inrap)



BRÉVIANDES, Petit Villepart
 Plan de la fouille avec phasage des structures gallo-romaines et alto-médiévales (DAO : Inrap)

BRIENNE-LA-VIEILLE

La fosse aux Vaches

Moderne - Contemporain

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie d'environ 86 745 m² préalablement au projet d'extension d'une carrière de granulats. Les sondages, couvrant 9,7 % de l'emprise, ont permis de redécouvrir les réseaux denses de fossés parcellaires probablement modernes.

Le cadastre napoléonien a permis de recaler la plupart des fossés retrouvés dans les sondages. Même si on note parfois quelques décalages de fossés entre le cadastre napoléonien et le plan topographique, on peut considérer que ceux-ci coïncident. De plus, une dizaine de fosses d'équarrissages modernes ont également

été trouvées. La majorité d'entre elles présentaient un animal entier de type bovidé ainsi qu'un cheval. Le toponyme de *La Fosse aux Vaches* étant présent sur le cadastre napoléonien, il est possible de penser qu'une ou plusieurs parcelles étaient dévolues à recevoir les carcasses. Cette activité d'équarrissage semble moderne et fut arrêtée au plus tard en 1966, date à laquelle les parcelles n'eurent d'autre vocation que celle de la culture.

Aurélien GADAUT

BUCHÈRES

Le Clos des Poiriers

Néolithique - Âge du Bronze -
Moderne

La fouille de Buchères *Le Clos des Poiriers* a permis d'identifier deux fosses dites « en Y », datées par carbone 14 du Néolithique Moyen I au Néolithique récent.

Elles s'inscrivent dans une série de fosses retrouvées notamment lors des fouilles du Parc Logistique de l'Aube, et plus généralement dans la région champenoise et étudiées dans le cadre d'un PAS dirigé par V. Riquier et N. Achard-Corompt.

L'interprétation couramment admise étant qu'elles auraient servi de fosses de piégeages pour la chasse du gibier, pratique qui dure depuis le Mésolithique jusqu'à l'âge du Fer.

Une grande fosse de rejet contenant du mobilier attribuable à la transition Néolithique final/Bronze ancien a également été découverte, permettant d'enrichir une documentation particulièrement lacunaire pour la période.

Dix fragments de vases, attribués à la culture Campaniforme, des éléments de taille de silex ainsi que des restes de faune et quelques fragments de torchis

ont également été trouvés.

La structure ainsi que son mobilier prouvent la fréquentation du site du *Clos des Poiriers* à cette période mais elle n'est pas relayée par les autres vestiges de la fouille.

Cette période étant très pauvre en données archéologiques sur le secteur environnant, surtout en termes d'habitat, on peut tout de même citer quelques fosses isolées également découvertes sur le Parc Logistique de l'Aube, à Laines-aux-Bois *La Source de Bréban*, à Bréviandes *Petit Villepart* ainsi qu'une tombe sur cette même commune.

Les 27 autres fosses ou trous de poteaux n'ont pu être datés, et ne peuvent pas être attribuables à quelque phase chronologique que ce soit. À l'ouest de la parcelle, des traces de plantation de vignes, associées à des traces d'ornières ou de sous-solage indiquent une mise en culture des terrains, à une période récente, date confortée par la présence de terre cuite architecturale.

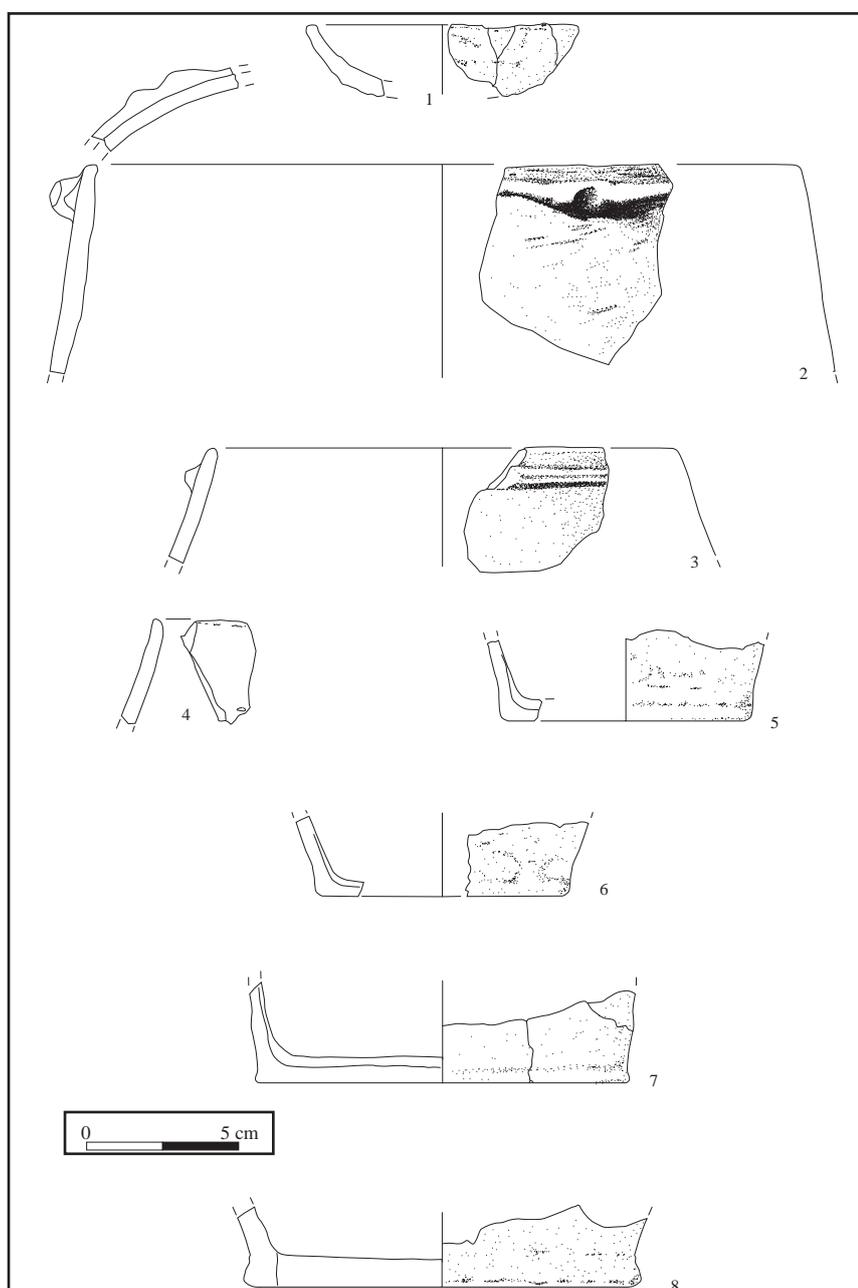
Carole DAROQUE



BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers
Structure 14 en coupe (Cliché : C. Daroque, Inrap)

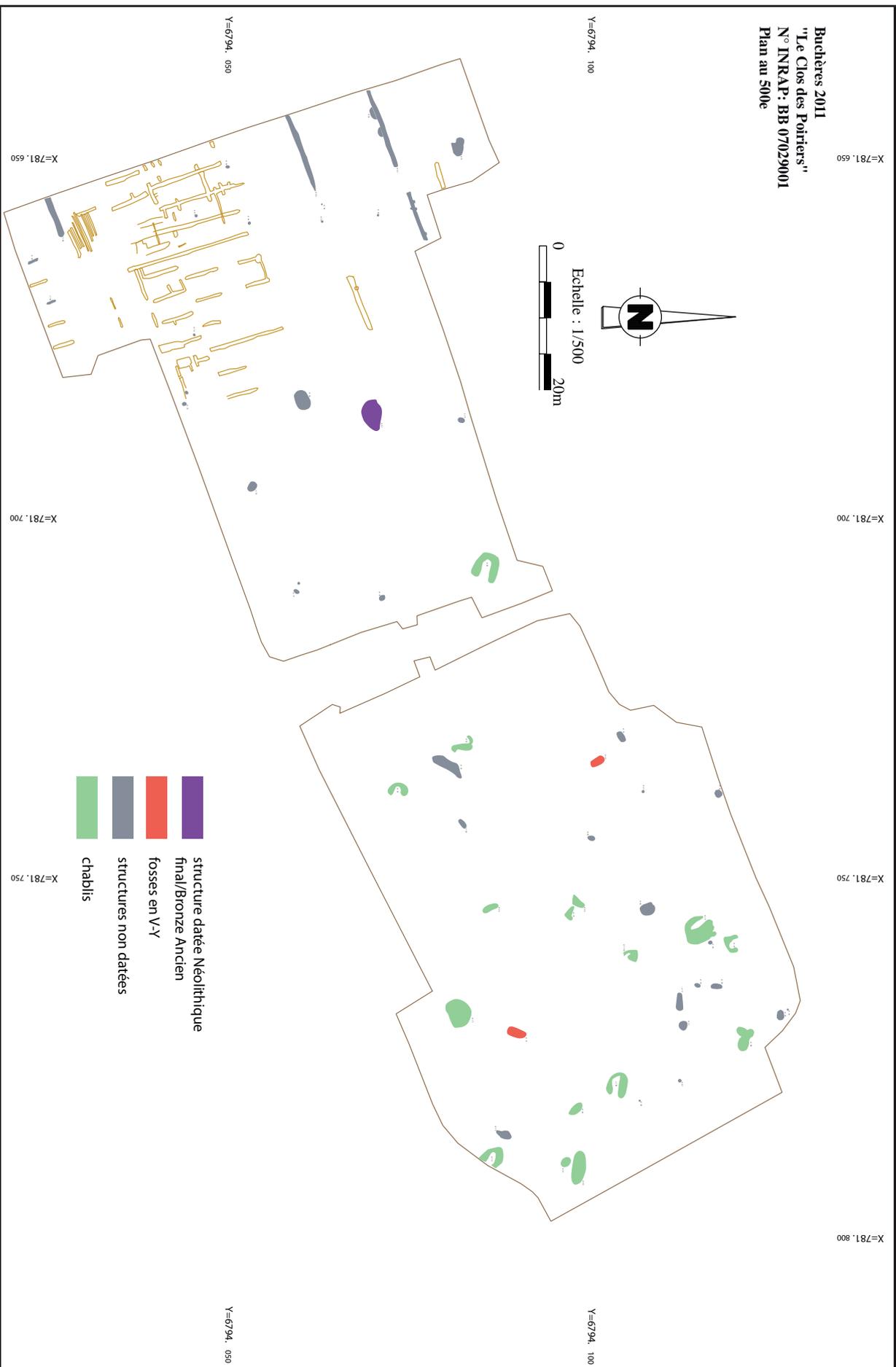


BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers
Structure 29 en coupe (Cliché : C. Daroque, Inrap)

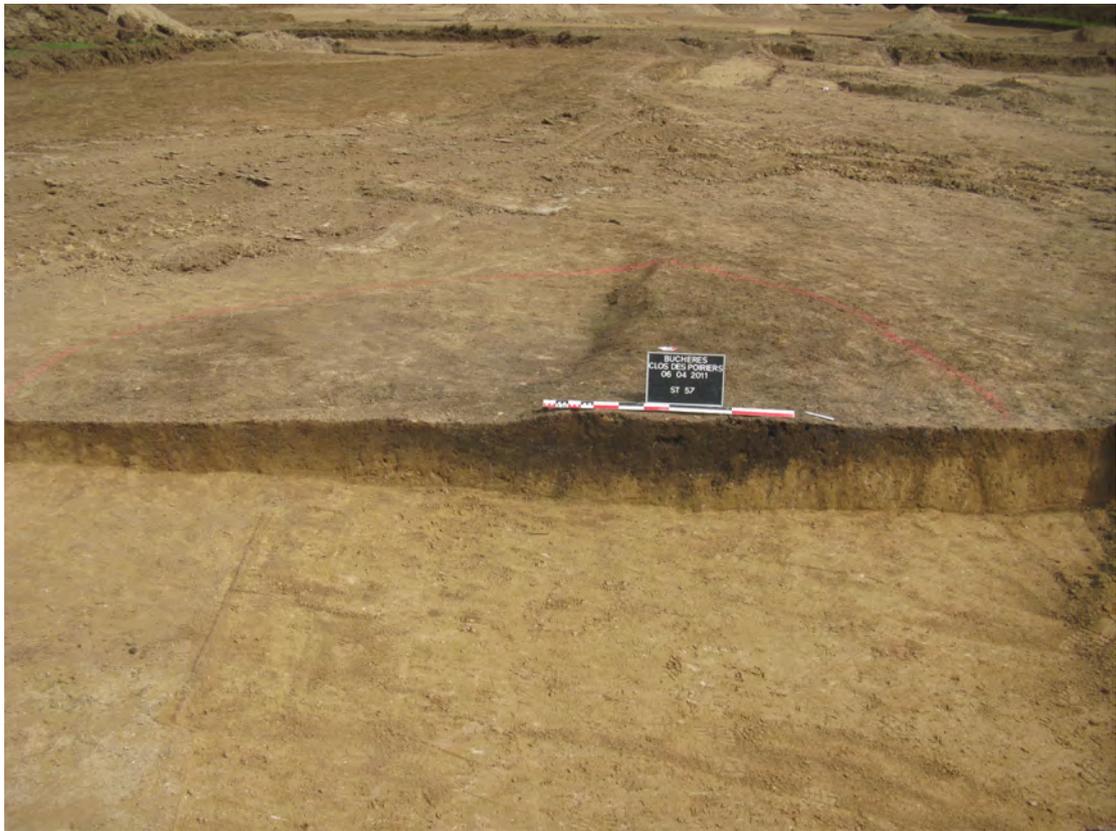


BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers
Mobilier céramique issu de la fosse 57
(Dessin : R. Irribarria, P. Brunet, Inrap)

Buchères 2011
"Le Clos des Poiriers"
N° INRAP: BB 07029001
Plan au 500e



BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers
Plan phasé au 500^{ème} (Plan topographique : S. Grisard, DAO C. Daropque, inrap)



BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers
Structure 57 en coupe (Cliché : C. Daroque, Inrap)



BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers
Structure 57 en plan (Cliché : C. Daroque, Inrap)

BUCHÈRES Les Navettes

Néolithique - Contemporain

Situé dans un secteur au fort potentiel archéologique, en bordure du *Parc Logistique de l'Aube* (PLA) sondé et fouillé de manière extensive sur près de 250 ha, le projet d'une zone sportive et de loisir au lieu-dit *Les Navettes* a fait l'objet d'une prescription de diagnostic. Divisé en trois tranches de travaux, la première a fait l'objet d'une surveillance de la part de J. Vanmoerkerke (Vanmoerkerke 2011) ; la présente notice correspond à la deuxième tranche, portant sur une superficie de 2,1 ha.

La commune de Buchères, se trouve à 8 km au sud de la métropole troyenne, le long de la route menant à Dijon et Chaource. Les résultats de ce diagnostic, avec une superficie ouverte de 2120,5 m², soit 10 % de la superficie totale, sont particulièrement concluants puisqu'un important gisement du Néolithique ancien a pu être identifié. Les structures assurément de la fin du Néolithique ancien sont au moins six et occupent le sud-ouest du terrain. Il s'agit de fosses ovales dont les dimensions ne dépassent pas 3 x 2 m. l'une d'elle, la

fosse 4, a livré l'essentiel du mobilier diagnostic de la culture Villeneuve-Saint-Germain : céramique, fragment d'anneau en schiste et industrie lithique laminaire et sur éclats. Un test carpologique s'est révélé positif et a livré le même spectre céréalier que les occupations VSG du PLA. La présence d'un ciseau dans la fosse 3, contiguë, pourrait laisser présager d'une certaine continuité de l'occupation jusqu'au Néolithique moyen. La présence d'une fosse en Y fouillé lors de la première phase de sondages va également dans ce sens (Vanmoerkerke 2011). Plusieurs autres fosses et trous de poteau ont été repérés mais n'ont pas livré d'élément de datation. En l'absence de toute autre période reconnue sur l'emprise diagnostiquée, il est tentant de les attribuer également au Néolithique. Quoi qu'il en soit, se développant sur au moins 1 ha, ce gisement de la fin du Néolithique ancien est l'un des plus importants retrouvés dans la plaine de Troyes.

Vincent MARCHASSEAU

BUCHÈRES, MOUSSEY SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES Parc Logistique de l'Aube

Néolithique - Âge du Fer -
Âge du Bronze

En 2011, l'Inrap a réalisé une fouille archéologique sur la commune de Buchères, au lieu-dit *Parc Logistique de l'Aube*. Cette fouille, d'une emprise totale de 12 395 m², séparée en deux fenêtres distinctes, a mis au jour plusieurs ensembles de structures couvrant un vaste champ chronologique du Néolithique à l'époque contemporaine et différentes fonctions (occupation du territoire, funéraire, agricole). L'intervention était justifiée par les découvertes des fouilles de 2005 qu'elle complète et dont elle précise les données.

Tout d'abord, le Néolithique est présent sous la forme de six fosses en Y et de mobilier résiduel dans quelques structures. Ces fosses, datées par carbone 14 du Néolithique ancien au Néolithique final s'ajoutent à celles déjà découvertes sur le Parc Logistique et dans

la région champenoise. L'interprétation la plus courante est qu'elles servaient de fosses de piégeage du gibier lors de la chasse.

L'occupation principale du site est matérialisée par onze enclos funéraires de forme diverse, neuf circulaires, un quadrangulaire et un elliptique. Quelques fragments de céramique se trouvaient dans leur remplissage, se répartissant en deux périodes principales, la fin du Néolithique et la fin du premier âge du Fer. Les analyses radiocarbone sont en adéquation avec ces deux périodes, trois enclos, parmi les plus anciens, pourraient se situer chronologiquement entre le Néolithique et la fin de l'âge du Bronze. D'ailleurs, un enclos daté du début de l'âge du Bronze avait été découvert à proximité lors du diagnostic en 2005. Des



BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc logistique de l'Aube.
Plan général des vestiges de la fouille de 2011 (Relevés : cellule topographique, DAO : C. Paresys, Inrap)

inhumations datées entre le Hallstatt C et la Tène A se trouvaient dans trois de ces enclos, deux dans l'aire délimitée par le fossé, la dernière recoupait le fossé de l'enclos D37F0062.

La présence d'activité métallurgique sous la forme d'un four (bas fourneau de réduction de fer), a été mise au jour dans le secteur des enclos. Cette structure, isolée dans un environnement funéraire et éloignée d'un habitat contemporain, soulève de nombreuses questions. Aucune explication n'est totalement satisfaisante quant à sa localisation, distante des gisements de minerai. Par ailleurs, sa datation est également problématique. Sa petite taille et sa morphologie pourraient la rattacher soit à la période protohistorique, soit à la période médiévale. Malheureusement, aucun charbon de bois n'a été découvert dans cette structure. Le contexte chronologique de découverte nous amène à favoriser la première hypothèse.

Le stockage des grains est illustré par cinq silos répartis sur les deux décapages. Quatre d'entre eux ont ensuite accueilli six défunts, dont deux avec du mobilier métallique. Parmi les défunts déposés dans la même structure, deux étaient simultanés et deux autres différés dans le temps. Ces défunts sont plus récents

que ceux inhumés dans les enclos, entre la Tène B et la Tène C.

Parmi les autres vestiges découverts, une dizaine de fosses de plan ovale ou subrectangulaire, dont ni la fonction ni la datation ne peuvent être précisées, ont été mises au jour, ainsi que deux fosses polylobées qui ont livré du mobilier, qui les rattache à la Protohistoire, précisément la Tène A pour la structure D38F0004. De nombreux chablis (87 au total) ont également été repérés sur les deux décapages. La grande majorité se trouve sur le D37. Le sens de chute de l'arbre est orienté sud-nord pour la majorité, une dizaine se trouve ouest-est. Certains recoupent le comblement des enclos funéraires. Ces anomalies sont un argument en faveur d'une zone boisée plus récente que la nécropole. De plus, deux perturbations anthropiques contemporaines sont présentes, probablement liées aux travaux de voirie du Parc Logistique en 2005-2006.

Cette fouille a depuis été suivie d'autres opérations qui confirment l'implantation des nécropoles dans la partie est du Parc, dominant le ruisseau. Elles complètent les informations quant à l'organisation du territoire du Parc.

Cécile PARESIS



BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc logistique de l'Aube.
Vue du four D37F0096 intégralement fouillé
(Cliché : G. Pertuisot, Inrap)

BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc logistique de l'Aube.
Vue des défunts déposés dans le silo D38F0003
(Cliché : C. Paresys, Inrap)



CHAOURCE

Rue du 8 mai 1945

Contemporain

Préalablement à la construction d'un lotissement sur une emprise de 19 277 m², un diagnostic a été réalisé rue du 8 mai 1945 en limite de village.

Cette intervention, motivée par la présence d'une tuilerie récente pouvant trouver son origine au cours de périodes antérieures, a donné lieu à des sondages couvrant 1 202 m², soit 6,2 % de l'emprise.

Les éléments topographiques, architecturaux et archéologiques (fosse dépotoir, artefacts) contribuent à attester la présence d'une tuilerie à laquelle est associée une argillère fournissant la matière première à la production de tuiles. Néanmoins, l'ensemble des structures participant de cette production n'a pu être mis au jour ; il manque ainsi les bacs de décantation d'argile, le(s) four(s)... Les tuiles retrouvées sur le site, que ce soit dans les niveaux supérieurs comme dans la fosse 27.1, de même que le bâtiment toujours en

élévation laissent supposer que cette tuilerie est récente. De plus, la faible sédimentation de l'argillère permet également d'aller dans ce sens. Ceci est renforcé par le fait que la tuilerie n'apparaisse pas sur le cadastre de 1830 (section G, feuille 1). Par ailleurs, A. Leymerie ne recense dans sa Statistique géologique et minérale du département de l'Aube de 1846 (Leymerie 1846 pp 538-542) qu'une poterie à 2 km à l'ouest de Chaource sur la colline qui emploie une argile grise néocomienne qu'on extrait sur les lieux mêmes. Les terriers présentent au-dessus de cette argile un lit de sanguine et de fer hydroxide géodique, une terre argileuse noirâtre et des sables jaunes et blanc. Une tuilerie est bien mentionnée – l'actuelle ferme de la Tuilerie – mais elle n'est plus en activité lors de la rédaction de la Statistique.

Vincent MARCHAISSEAU

CHAOURCE

Rue du Bel Air, rue d'En Haut

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, le Service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur une emprise de 7 410 m² qui a été sondée à 11 % (834 m²).

Un diagnostic archéologique réalisé par J. Vanmoerkerke (Sra Champagne-Ardenne) avait révélé la présence de structures attribuables à l'Antiquité à proximité du projet. Les pâtures concernées par ce diagnostic se situent en limite du village, le long du chemin d'exploitation prolongeant la rue d'En Haut.

L'ensemble des sondages a livré une stratigraphie relativement similaire. La couverture de terre végétale est comprise entre 15 et 30 cm. Elle surmonte une couche d'argile marneuse ; on peut ponctuellement observer entre ces deux niveaux un dépôt de limon éolien jaune épais de 10 à 20 cm.

L'absence de structures archéologiques témoigne d'une occupation agropastorale de ces parcelles n'ayant pas marqué les sols, telle qu'elle est encore observable aujourd'hui (élevage bovin et céréaliculture).

Cédric ROMS

COURCEROY

Les Dizaines, phase 1

Âge du Bronze - Gallo-romain - Contemporain

Suite au projet de création d'une carrière de granulats, par la société SAS BGIE sur le territoire de la commune de Courceroy au lieu-dit *Les Dizaines*, le Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne a prescrit une fouille sur une emprise de 27 000 m². Les parcelles se trouvent entre la Seine et le canal de la Seine, à une altitude moyenne de 59 m NGF. La topographie actuelle est plutôt plate mais au cours des périodes antérieures les alluvions anciennes graveleuses affleurantes devaient fournir un léger renflement qui a attiré une occupation humaine.

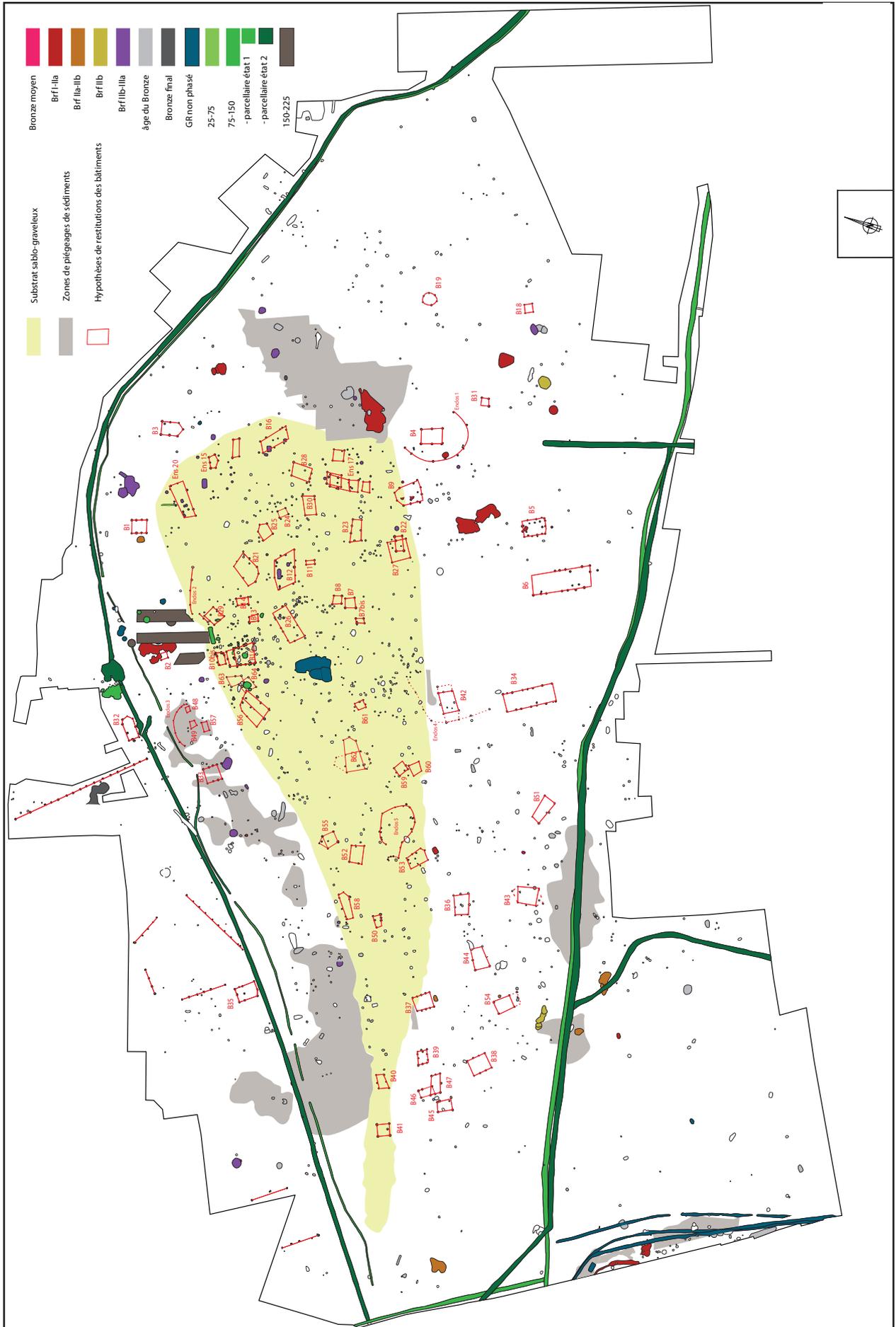
Il s'agit donc d'une implantation humaine dans un milieu humide ou partiellement humide selon les saisons, proche voire entourée de méandres de la Seine. Certains secteurs alentours pouvaient même être marécageux et il n'est pas à exclure que l'occupation des *Dizaines* soit saisonnière, impossible à maintenir lors des périodes hivernales avec la remontée du niveau des eaux. Les études environnementales se retrouvent ainsi limitées. La palynologie s'avère impossible, le battement du niveau de la nappe phréatique a détruit les pollens. Quant à la carpologie, les restes de graines cultivées se sont révélés trop peu nombreux pour en tirer de véritables conclusions. Seuls les graines de la flore sauvage ont permis de définir un environnement de ripisylve boisée avec la proximité de jardins ou de petites zones cultivées trahis par la présence de plantes commensales de ces cultures.

L'occupation humaine la plus dense se situe sur la « butte » de graviers sans nul doute légèrement exondée à l'âge du Bronze, à la nature plus drainante et donc plus sèche. Ce sont près de 900 structures archéologiques qui ont été appréhendées. En grande majorité il s'agit de trous de poteau, de fosses et de fosses d'extraction ainsi que quelques puits et fossés auxquelles il faut rajouter des creusements contemporains ainsi que de nombreux chablis dont certains peuvent être contemporains des premières occupations humaines. Les faits archéologiques appartiennent à deux principales époques : l'âge du Bronze final et le Haut-Empire.

L'âge du Bronze final

L'occupation principale se développe au cours du Bronze final probablement entre le Bronze final IIa et le Bronze final IIIa soit 200 à 250 ans d'occupation possible. Elle débute donc au milieu du Bronze final (IIa) et c'est à cette période qu'elle est la plus dense. Elle se caractérise notamment par l'absence de réseaux fossoyés structurants l'espace. Ce rôle est alors rempli par plusieurs bâtiments. On distingue des petites constructions assimilables à des structures de stockage, greniers surélevés avec des superficies inférieures à 20 m² et des édifices aux superficies supérieures à 20 m² (pouvant atteindre 50 ou 60 m²) et interprétables comme structures d'habitat, d'artisanat ou d'annexes agricoles sans que l'on puisse trancher par manque d'informations. Plusieurs fosses d'extraction sont creusées à cette période puis utilisées comme dépotoir. On notera notamment un grand complexe à l'est de la zone de gravier qui a livré une grande quantité de mobilier céramique mais aussi de nombreux restes de faune.

L'évolution des ensembles céramiques montre un changement de phase dans l'occupation. Les faciès semblent indiquer que de nombreux bâtiments sont abandonnés, les fosses comblées et que l'on assiste dans un deuxième temps à une occupation très lâche qui se situe au Bronze final IIb. Datés de cet horizon on ne trouve plus que deux bâtiments associés à des fosses, dont le bâtiment 1 sur 8 poteaux et sa fosse associée 162 qui a livré une grande quantité de céramique mais aussi des restes de torchis en grand nombre pouvant appartenir à la démolition de cette construction. Cette fosse 162 a certainement accompagné la vie du bâtiment 1 du début à la fin, creusée afin d'en extraire les matériaux nécessaires à son édification, elle a servi de fosse de rejet puis a été comblée définitivement lors de sa démolition à la fin de cette deuxième phase d'occupation. Quelques fosses éparpillées ont aussi pu être datées de cet horizon.



La fin de cette occupation se situe au Bronze final IIIa, elle est à nouveau discernable par les ensembles céramiques qui évoluent. Si la densité de structures est aussi lâche qu'au deuxième horizon, on trouve quelques nouveautés. Nous sommes en présence d'une petite unité organisée spatialement avec un bâtiment et sa fosse associée, le tout étant encadré aux deux tiers par une palissade. Autre nouveauté, au centre de la zone de graviers ont été fouillés les restes d'un grand four dont la fonction n'est pas déterminée (grillage des céréales ?) probablement protégé par une superstructure sur poteaux porteurs (bâtiment 12).

Dans cette répartition par horizons il ne faut pas perdre de vue qu'un nombre important de structures appartient à l'occupation de l'âge du Bronze mais n'a pu être plus finement daté. Dans le même ordre d'idée beaucoup de structures ne sont tout simplement pas datables car elles ne possèdent pas de mobilier pour cela. Elles pourraient toutefois appartenir à cette occupation de l'âge du Bronze qui reste la plus importante du site.

L'activité artisanale brille par l'absence de traces. Les seuls indices sont le four, des éléments de mouture plutôt liés à une activité domestique et quelques fusaiöles ainsi que de trop rares graines qui montrent toutefois que l'on se trouve dans un milieu qui associe espèces sauvages et cultures.

Le Haut-Empire

Deux occupations gallo-romaines du Haut-Empire sont décelables. La première est placée au milieu du 1^{er} s. de notre ère, entre 30 et 65/70 ap. J.-C. Elle est représentée par un double fossé au nord et un fossé au sud de la fouille qui enclosent le site. On retrouve aussi plusieurs puits et une fosse allongée qui est parfois identifiée comme lié à de la production artisanale. Néanmoins les indices tangibles sur le site de Courceroy manquent.

La seconde occupation se situe près de cent ans plus tard dans le troisième quart du II^e ap. J.-C soit entre 150 et 175. Le réseau fossoyé de la première phase est comblé et un nouveau, limité au sud et organisé selon un carroyage quasi perpendiculaire est mis en place, bien loin de l'occupation romaine attestée. On trouve de nouveaux puits probablement creusés à cette période et en tout cas comblés au moment de l'abandon courant III^e s. Un grand bâtiment dont la superficie totale avoisine les 140 m² est attribuable à cette époque. Le plan un peu confus permet de voir un ou deux édifices dont le plus grand n'est pas attribuable à l'une ou l'autre des deux périodes romaines ainsi que de potentielles et probables remaniements/reconstructions.

De rares autres structures disséminées sur la fouille sont datées de l'époque romaine, trop peu pour constituer une organisation spatiale indiquant une forte présence humaine à cette phase.

Époque contemporaine

Enfin, la fouille a révélé la présence importante de creusements contemporains que l'on situera entre le XIX^e s. et 1950 environ. Cela se caractérise par quelques fossés nord-sud parfois doublés de fosses de plantation d'arbres laissant à penser que nous sommes en présence de fossés bordiers de petits chemins peut-être lien avec la construction du canal. Sur l'ensemble du décapage on a relevé également un grand nombre de fosses comblées d'un sédiment brun foncé mêlé de substrat limoneux très meuble et qui contiennent parfois des restes végétaux. Elles sont assimilées à des fosses de plantations.

Éléments naturels

En sus des fosses de plantations, de très nombreux chablis ont été relevés, dont certains sont contemporains des occupations anthropiques anciennes. Ceux présentant des traces de rubéfections ont été testés manuellement ou mécaniquement pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas de structures de combustion. On est en présence de traces de déforestation dont certaines peuvent remonter à l'âge du Bronze. Quelques autres ont été coupés mécaniquement et ont subi une approche géomorphologique afin de tester la présence de paléosols piégés lors de la chute des arbres.

Julien BOISSON

CRENEY-PRÈS-TROYES

Le Village

Âge du Bronze

Une fouille a été conduite dans le cadre d'un projet de lotissement, du 26 octobre au 28 novembre 2011. Le site de Creney-près-Troyes *Le Village*, malgré une faible densité de structures, a néanmoins livré un petit ensemble architectural à vocation agro-pastorale du Hallstatt A2 (BF IIb) bâti à proximité immédiate d'une doline dont le comblement ultime, réalisé grâce à l'apport de déchets domestiques (dépotoir), présente un ensemble céramique remarquable.

Les formes et les décors céramiques, ainsi qu'un ensemble de chenets en terre cuite découverts également dans le comblement de cette doline, constituent un corpus séquentiel homogène du Ha A2 pour ce secteur de la Plaine de Troyes.

Sébastien CHEVRIER

FEUGES

Le Village

Moyen Âge - Moderne

Préalablement à la construction d'un lotissement sur la commune de Feuges, une opération de diagnostic réalisée en août 2005 par le service régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne avait permis de mettre en évidence une ferme et un chemin. La fouille réalisée en 2011 a porté sur une surface de 3 224 m², répartie en deux emprises de respectivement 1 513 m² au nord et 1 711 m² au sud. Sur l'emprise nord, le corps de ferme a pu être appréhendé et sur la zone sud une vaste cour a pu être observée. Les vestiges mis en évidence permettent de restituer l'évolution d'une ferme au courant du XIV^e s. jusqu'à la fin du XIX^e s.

Cette fouille a permis de collecter un petit nombre d'objets usuels qui témoignent de la vie quotidienne, notamment des outils agricoles (serpettes, forces, faucilles).

Les prélèvements carpologiques effectués dans un cellier et un foyer attestent de la culture du seigle et dans une moindre mesure de l'avoine, de l'orge et du blé.

Le corps de ferme est constitué d'une partie centrale comprenant le corps de logis avec la pièce à feu, comportant une cheminée et un four d'une part et une partie étable, correspondant vraisemblablement à une écurie d'autre part. Dans le même alignement, s'étend à l'est une autre grande entité bâtie pouvant être interprétée comme une grange.

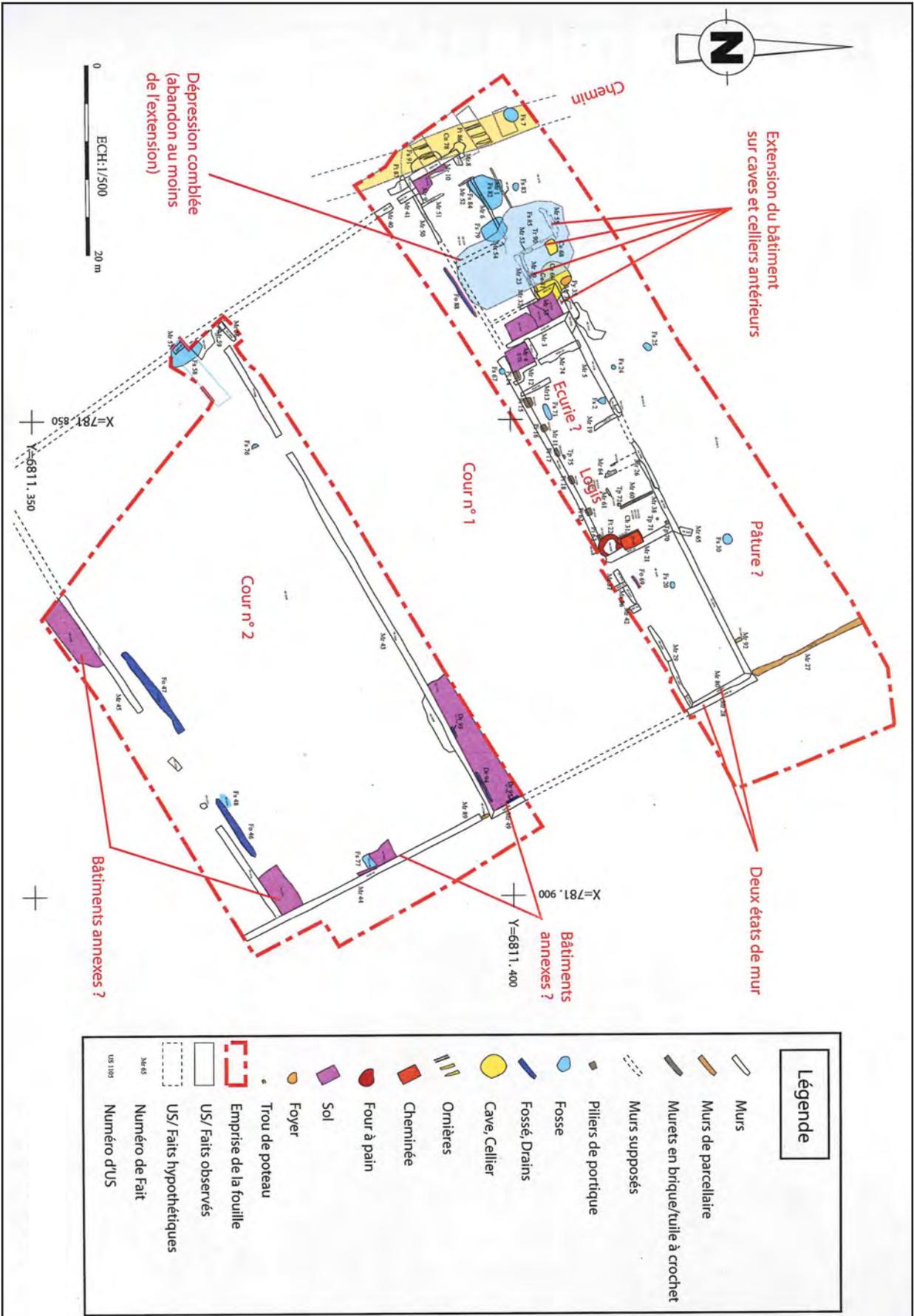
De part et d'autre de la partie centrale du corps de ferme se développent deux ailes orientées nord-sud, situées en limite d'emprise, mais bien visibles sur le cadastre napoléonien dressé en 1827.

Au nord-ouest, la ferme est bordée par un chemin orienté du sud-est au nord-ouest. Ce dernier est abandonné vraisemblablement au tournant du XV^e s. et l'extension maximale de la clôture occidentale de la ferme vient s'asseoir sur son emprise. Quelques murets témoignent des limites parcellaires adjacentes au corps de ferme. Certains d'entre eux succèdent sûrement à des fossés visibles sur l'emprise de la fouille, mais vraisemblablement également à des haies vives dont les témoignages d'archives nous sont parvenus.

La ferme subit plusieurs réfections au cours du temps. L'entité bâtie située à l'est est sûrement abandonnée au début du XIX^e s. et un contrefort est mis en place sur l'angle nord du corps de ferme. Cette entité ne figure plus sur le cadastre napoléonien.

La ferme connaît ensuite un abandon au moins d'une partie de son extension occidentale et elle est démolie en 1881. Son emprise est alors divisée en plusieurs terres labourables et aucune construction ne sera rebâtie à cet emplacement.

David GUCKER



FEUGES, Le Village
 Proposition de restitution des espaces bâtis et organisation de la ferme (DAO: Inrap)

FEUGES

ZR 13 et 15

Protohistoire ?

Une demande volontaire de diagnostic a conduit à la prescription d'un diagnostic sur les 40 000 m² concernés. La présence toute proche d'une portion de l'antique voie d'Agrippa, reliant ici Troyes à Châlons-en-Champagne, est supposée ainsi que celle d'enclos protohistoriques, repérés par photos aériennes et localisés dans les environs.

Les 58 sondages réalisés (3 522,6 m² soit un taux de 8,81 % de la surface prescrite) ont mis en évidence un paléovallon colluvionné descendant par endroit 1,50 m sous le niveau de sol actuel. Ce dernier marque visiblement une rupture géologique entre deux faciès du substrat local, qui se partage entre craie franche au nord et « graveluche » au sud. Le substrat en place,

daté du Turonien inférieur à moyen, appartient aux couches du Crétacé supérieur et se présente bien sous la forme de craie altérée affleurant pratiquement à la surface du sol, avec des secteurs recouverts d'épaisses formations superficielles d'altération de la craie.

La seule véritable structure à signaler est une fosse ovale de près de 4 m de diamètre, profonde de près de 2,50 m et dépourvue de mobilier. Elle se rapproche des fosses à profils en « V, W etc... », destinées à la chasse aux époques protohistoriques, structures qui font actuellement l'objet d'une vive émulation scientifique dans la région.

Benoît FILIPIAK

FONTVANNES

Les Tomelles

Néolithique - Âge du Bronze -
Haut Moyen Âge

La fouille sur le site de Fontvannes, entre mars et mai 2011 sur une superficie de 11 120 m², a livré les vestiges de trois grandes périodes chronologiques.

Le Néolithique tout d'abord est représenté par au moins un bâtiment de tradition danubienne et plusieurs fosses. Une sépulture isolée et quelques poteaux se rattachent à une occupation du Néolithique final. La culture matérielle est indigente et se limite à quelques éléments lithiques pour le Néolithique ancien.

La Protohistoire, entre la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer, comprend un habitat bien organisé autour d'un ou deux grands bâtiments et plusieurs greniers. Deux phases peuvent être définies. L'étude céramique a permis de mettre en évidence une occupation centrée autour du Hallstatt B2/3.

Le haut Moyen Âge, enfin, est la période qui concentre le plus de structures. Trois phases ont été définies par l'analyse du mobilier céramique, depuis le VI^e s. jusqu'à la fin du XI^e s. L'évolution chronologique et spatiale semble se faire progressivement, sans réelle rupture.

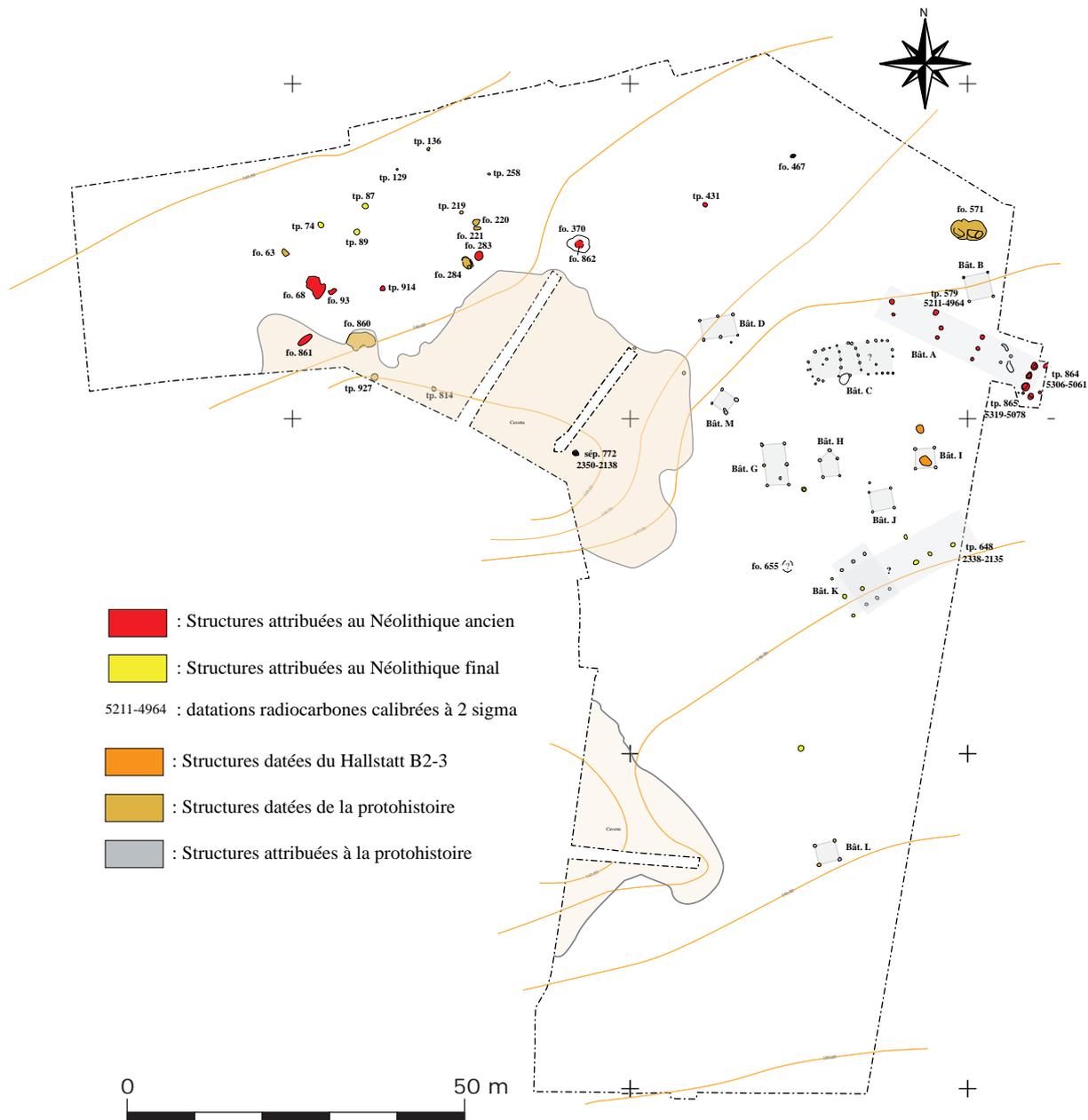
L'extension maximale intervient lors des les IX^e-X^e s. avec deux noyaux domestiques bien distincts (l'un au nord, le second au sud), tandis que le XI^e s. marque déjà un repli, vers une concentration au nord de l'emprise.

Les deux premières phases sont accompagnées de 13 sépultures regroupant 14 individus, tous décédés en bas âge.

La culture matérielle ne se démarque pas des autres sites régionaux et aucun statut particulier ne peut être assigné à cet habitat.

L'amplitude chronologique est tout de même à noter, ainsi que la longévité spatiale de certains éléments comme par exemple les deux grands bâtiments septentrionaux qui paraissent reconstruits au même emplacement à de nombreuses reprises.

La définition d'une aire spécialisée dans le stockage lors de la phase 2 autour d'un espace vide de type cour est également remarquable. Ce secteur sera investi par plusieurs cabanes excavées lors de l'ultime phase de



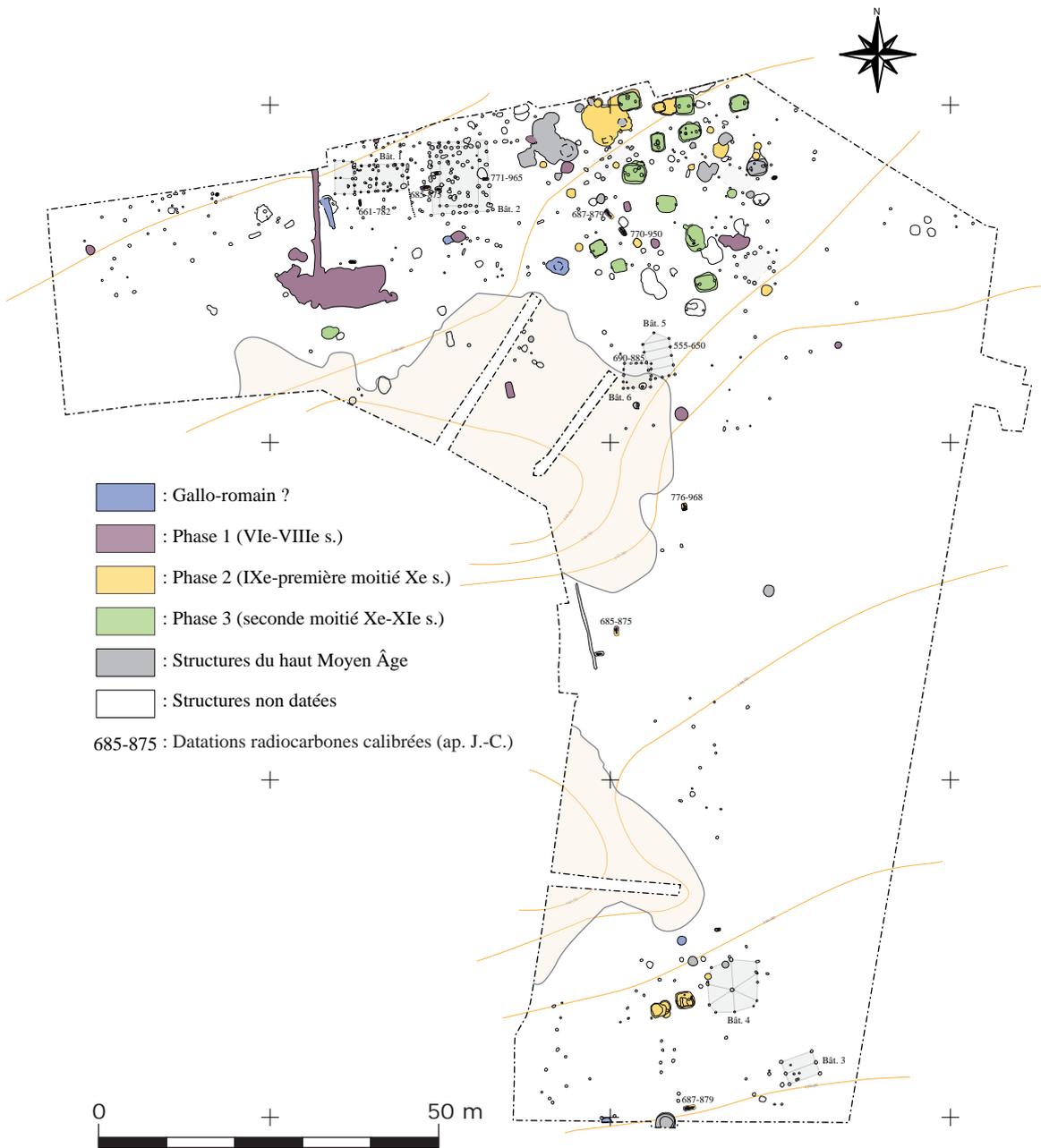
FONTVANNES, Les Tomelles
Structures attribuées au Néolithique et à la Protohistoire (DAO : Inrap)

l'occupation, colonisant l'espace vide et redéfinissant ce secteur pour des activités peut être plus « artisanales » (tissage, travail de l'os...).

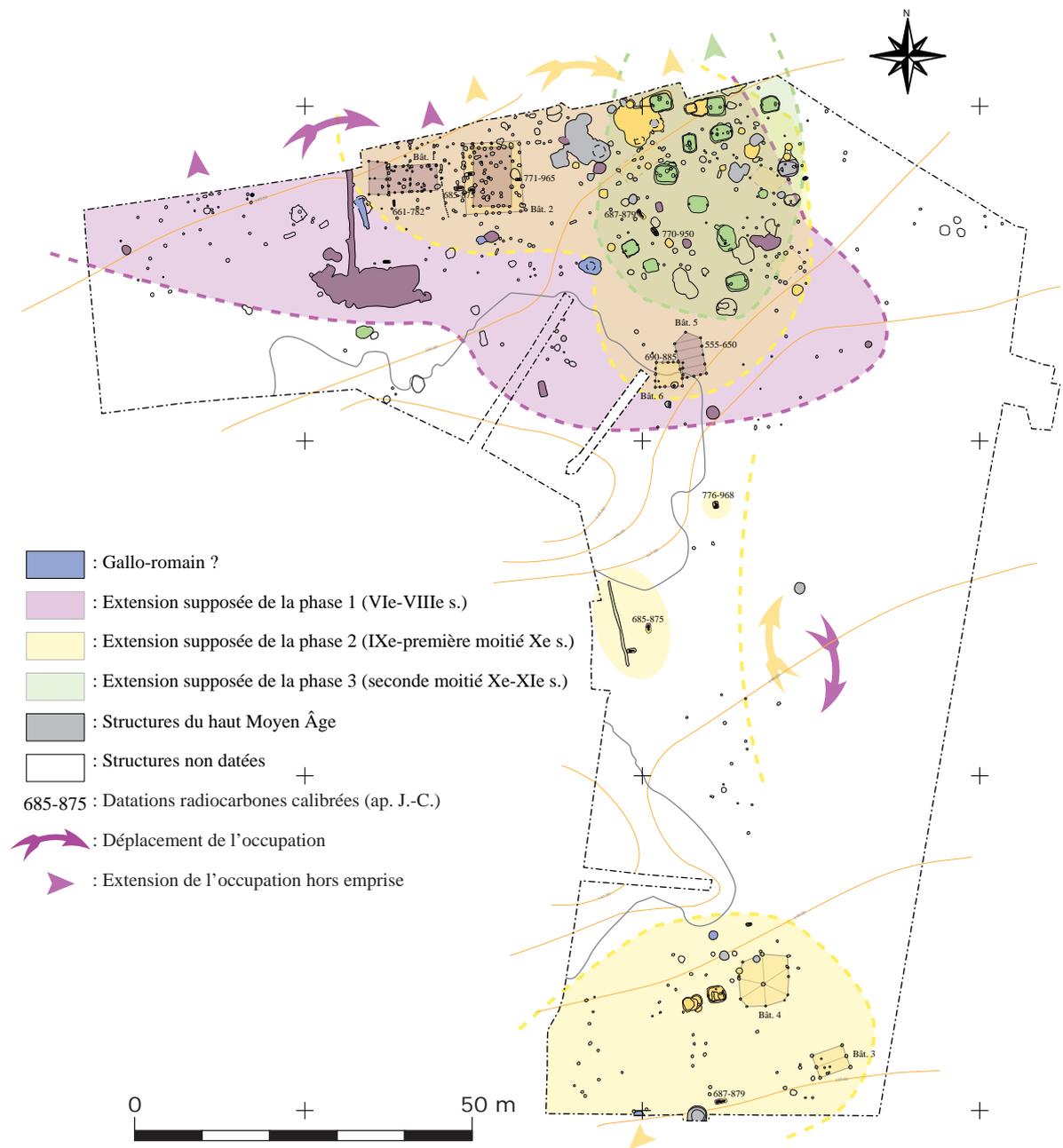
En association avec l'opération réalisée sur « l'aire de repos des Tomelles » au début des années 1990 (Gourgousse 1992), cet habitat est l'un des plus étendus jamais fouillés en Champagne-Ardenne (plus de 3 ha). Il n'a toutefois pas dû concentrer plus de 4 ou 5 cellules familiales et le qualificatif d'habitat groupé ou de hameau ne peut s'appliquer ici. Nous serions plutôt en présence d'un petit groupe d'habitants évoluant au sein

d'un terroir bien défini et dont les structures d'habitat évolueraient tous les un siècle et demi à deux siècles. L'existence d'une cuvette naturelle comblée de limon brun semble avoir joué un rôle central ; la quasi-totalité des structures la contourne en effet, et il est possible que l'habitat se soit régulièrement déplacé autour de ce pôle naturel.

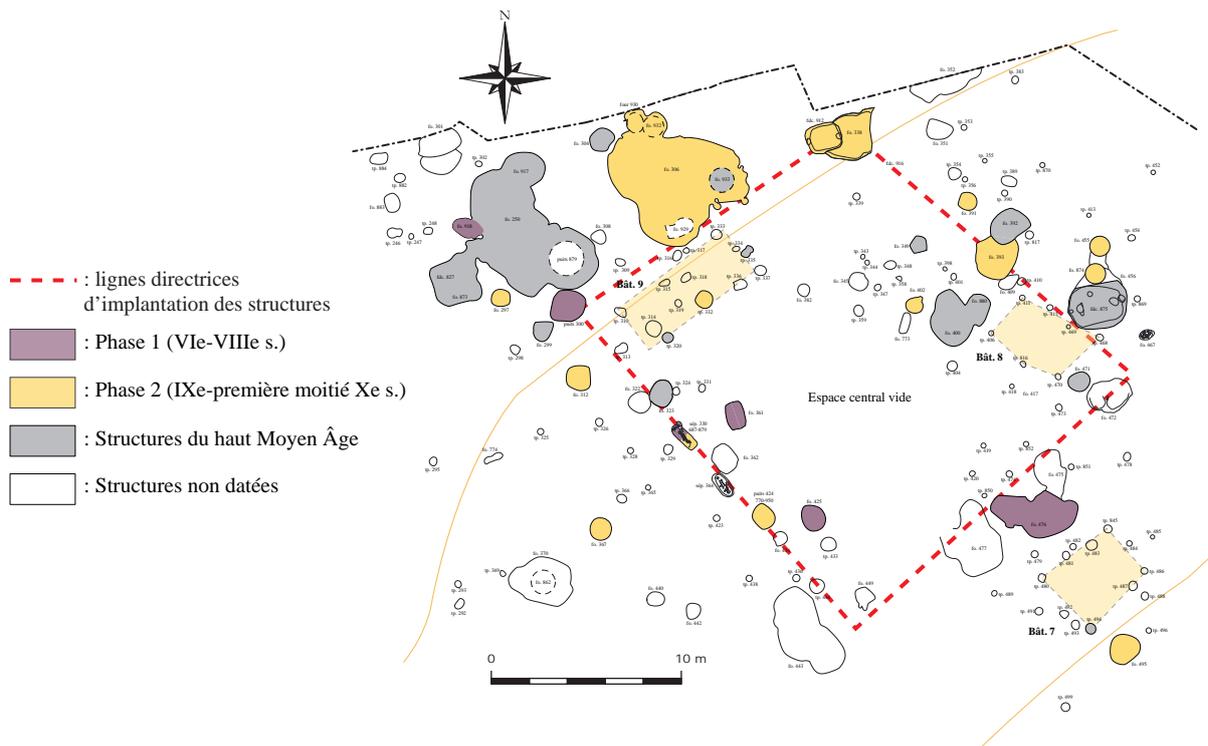
Vincent MARCHAISSEAU



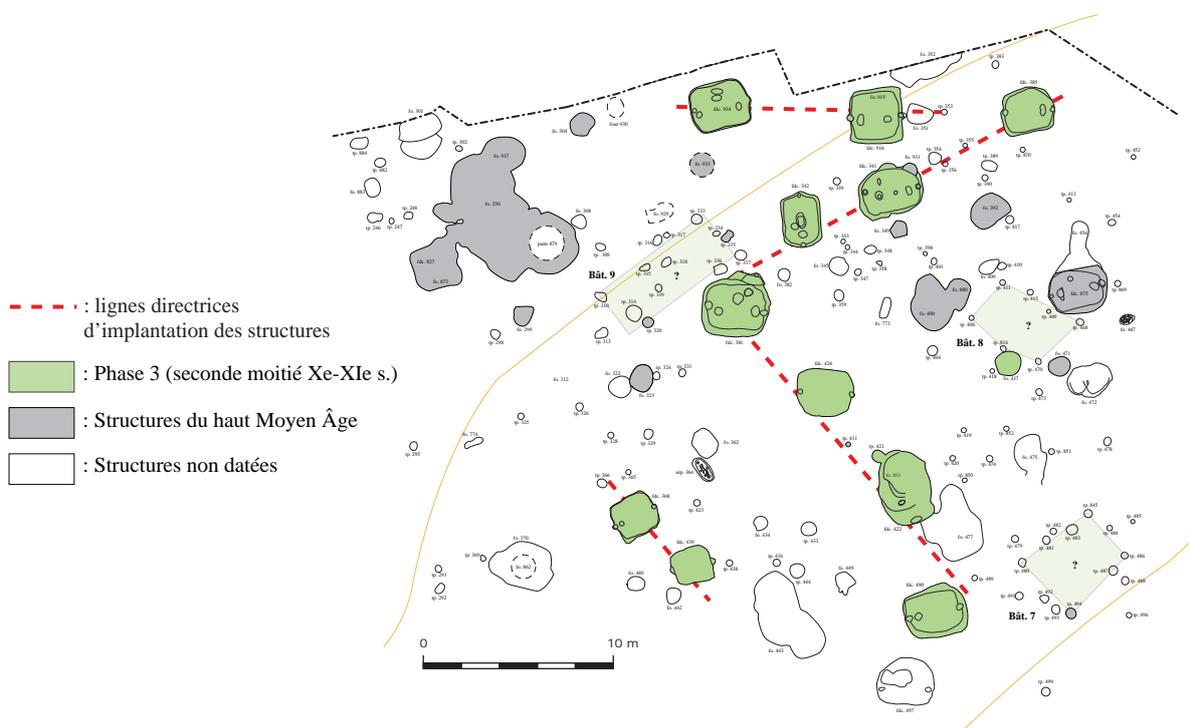
FONTVANNES, Les Tomelles
 Plan phasé des structures du haut Moyen Âge (DAO : Inrap)



FONTVANNES, Les Tomelles
 Plan phasé et déplacements des occupations du haut Moyen Âge (DAO : Inrap)



Définition d'une zone de type cour durant les IXe-Xe s.



Evolution de la zone durant la seconde moitié du Xe et le XIe s.

FONTVANNES, Les Tomelles
 Détail et évolution de la zone dense et des occupations durant les IX^e - XI^e s. (DAO :Inrap)

Dans le cadre d'une ouverture de carrière sur la commune de la Motte-Tilly, aux lieux-dits *La Trematte*, *Les Sables de la Trematte* et *La Grande Varenne*, visant à l'exploitation des parcelles ZL 1, 3 à 6 pp, 8 et 9 pp, 83 et 84 pp ; ZI parcelles 33 à 36 pp et 43 pp par la société Cemex Granulats région Val-de-Seine, le Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne a prescrit un diagnostic archéologique sur les 96 006 m² concernés par cette première phase d'exploitation au lieu-dit *La Grande Varenne*.

À cette occasion, une occupation dense par le nombre de vestiges a été mise en évidence. Elle couvre en réalité une ample séquence chronologique qui atteste de la position privilégiée du lieu pour une implantation humaine durable.

Une fouille en deux phases a donc été prescrite pour traiter les vestiges menacés. La première porte sur 6 500 m² et fait l'objet de la présente notice. La seconde, qui est aussi la plus importante (23 500 m²), se situe au-delà de la limite d'exploitation autorisée en vertu de la législation environnementale actuelle (zone de mobilité de la Seine). Les 6 500 m² de la première phase se divisent en deux ensembles. Le premier, au nord, est aussi le plus gros, près de 5 000 m². Quant au second, il est situé environ 200 m au sud-est.

La commune de la Motte-Tilly est située sur la rive gauche de la Seine, 7 km en aval de Nogent-sur-Seine, au nord-est du département de l'Aube. Les parcelles à fouiller se trouvent dans un large méandre du fleuve, au nord du hameau de Fréparoy. La vallée, large de 3 à 4 km à cet endroit, est couverte de prairies humides aujourd'hui cultivées et de peupleraies marécageuses qui se sont bien souvent implantées à la place d'anciens chenaux comblés.

Le secteur concerné par cette opération est au cœur de la plaine d'inondation. Il repose sur des alluvions modernes qui couvrent le fond de la vallée, composées de sables et de cailloutis pris dans une matrice argilo-sableuse, voir limoneuse à tourbeuse. Ces alluvions modernes recouvrent sur une surface étendue les alluvions anciennes qui succèdent à la craie du Crétacé, et se présentent sous la forme de graves, un mélange de sables et de cailloutis auxquels s'ajoutent de petits galets de calcaire dur du Jurassique. Les observations de terrain montrent bien ses formations de sables et de graviers affleurant le plus souvent sous la terre végétale.

Lors du diagnostic, une occupation dense par le nombre de vestiges avait été mise en évidence sur l'ensemble de la parcelle sondée, couvrant une ample séquence chronologique et attestant de la position privilégiée du lieu pour une implantation humaine durable. La première phase de la fouille, prescrite à la suite de cette évaluation, porte théoriquement sur 6 500 m², qui se partagent entre deux décapages : le premier, au nord, qui est aussi le plus grand (décapage A), atteint la surface de 5 192 m² ; le second, situé environ 200 m au sud-est (décapage B), mesure près de 1 850 m². Au final, la surface décapée totalise 7 042 m².

Les résultats

À l'issue du décapage, 558 structures ont été enregistrées et topographiées mais lors de la fouille, 356 ont été annulées. Il s'agissait le plus souvent de cuvettes limoneuses dans le substrat sableux, empreintes de chablis, terriers ou racines s'apparentant à des trous de poteau.

Les 202 faits archéologiques conservés se répartissent donc entre trous de poteau, au nombre de 171 pour 9 unités architecturales retenues ; fosses, au nombre de 13 ; portions de fossés, au nombre de 5 pour 2 fossés linéaires et un petit enclos quadrangulaire en partie hors emprise ; et enfin 13 chablis conservés comme structures pour diverses raisons : par exemple des liens stratigraphiques avec de véritables faits archéologiques ou la présence de mobiliers dans leur « comblement ».

Il faut souligner la faible quantité de mobilier recueilli lors de la fouille : seules 43 structures sur 202 (21,3 %) contenaient des témoins de culture matérielle, essentiellement de la céramique, de la faune, quelques éclats de silex et un objet en métal (fer), soit 1 curver. D'autre part, le comblement de 45 structures a été prélevé, afin d'être tamisé dans le cadre d'une étude carpologique d'une part, pour effectuer des datations radiocarbone sur graines d'autre part en raison de peu de charbons. Par ordre des priorités, le choix s'est d'abord porté sur les structures ayant livré du mobilier, en particulier les trous de poteau liés aux unités architecturales, puis sur les creusements les plus originaux comme les quelques fosses oblongues ou les portions de fossés, et enfin les structures emblématiques de certains secteurs en revanche dépourvues de mobilier (concentrations de trous de poteau-

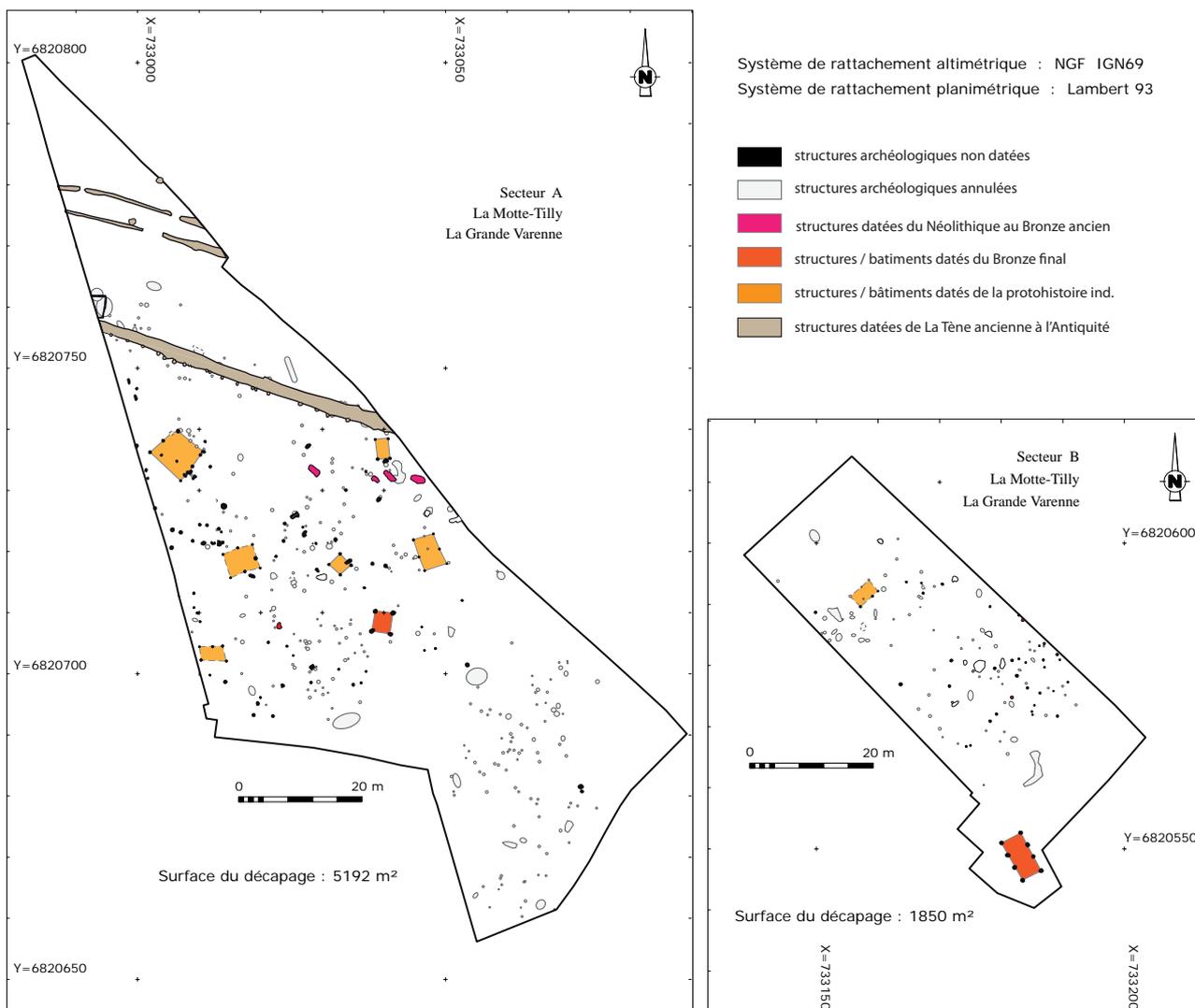
Le croisement des différents résultats a permis de mettre en évidence 4 phases d'occupations successive plus ou moins ténues : la première à la fin du Néolithique (Néolithique final, Bronze ancien) ; la fin de l'âge du Bronze (Hallstatt A-B) ; de la Tène ancienne (La Tène A) au début de la période romaine.

Une longue phase mal appréhendée entre le Néolithique récent, le Néolithique final et le Bronze ancien

La phase d'occupation la plus ancienne du décapage A est centrée sur la période du Néolithique final. Il s'agit en premier lieu d'un ensemble de 3 structures, des fosses oblongues ainsi que des chablis, ayant livré des restes céramiques analysés d'une part selon un référentiel typo-morphologique classique, d'autre part selon les caractères technologiques des fragments, à savoir le type de pâte, le montage et le traitement de surface.

Dans notre cas, le principal critère discriminant de ces échantillons relève de la présence d'inclusions minérales non calcaires dans la pâte (silex et chamotte) comme dégraissant, et de leur homogénéité qui autorise à les regrouper dans un même ensemble. D'autre part, on peut retenir pour deux fragments issus de structures différentes, le même élément de décor par préhension.

Par analogie, ce type de pâte et de décor est typique des productions du Bassin parisien au Néolithique récent, dans la lignée de celles du Néolithique moyen II, alors qu'il s'identifie d'avantage aux productions du Néolithique final dans l'Aube, en particulier dans la plaine de Troyes. La datation sur graines effectuée pour l'une de ces fosses nous situe précisément à l'extrême fin du Néolithique récent, c'est-à-dire à une époque transitoire, dans un cadre géographique transitoire, soit la frontière entre les deux référentiels. Les datations sur graines effectuées sur d'autres fosses du décapage A, typologiquement proches mais dépourvues de mobilier,



LA-MOTTE-TILLY La Grande Varenne
Plan phasé des vestiges (Cellule topographique Inrap, DAO : B. Filipiak, Inrap)

les situent sur une plus longue plage chronologique, comprise entre le Néolithique moyen I et le Bronze moyen. Un lien solide entre ces structures, parfois morphologiquement proches, n'a donc pas pu être clairement établi.

Sur le décapage B, seule la datation radiocarbone de plusieurs graines issues du comblement de quelques trous de poteau nous renvoie à ces époques anciennes. Les résultats obtenus ciblent également la fin du Néolithique (Néolithique final), ainsi que le début du Bronze ancien (Bronze A2). Les structures, de faibles diamètres et de faibles profondeurs, n'ont pas pu être rattachées à une quelconque unité architecturale. Tout au plus forment-elles quelques alignements. La taille réduite de la fenêtre de décapage, le degré d'arasement des creusements sont peut-être les facteurs en cause pour ne pas voir apparaître le plan d'un bâtiment, à savoir des constructions oblongues, souvent peu ancrées dans le sol, qui se caractérisent aussi par l'absence de mobilier dans les structures.

Cet ensemble disparate appartiendrait à cette période charnière. Hors trous de poteau, la fonction des structures ayant livré le mobilier est restée énigmatique, notamment le petit groupe de fosses oblongues. Cependant ces quelques restes de céramique contribuent à documenter le corpus d'une culture matérielle parfois mal reconnue. L'absence de données au sujet de l'organisation des structures d'habitat est souvent une constante pour ces phases transitoires, en particulier à l'approche du Bronze ancien.

La fin du Bronze final

Deux bâtiments sur poteaux peuvent être rattachés à cette phase, sans toutefois être contemporains. Le plus ancien a été découvert au sud du décapage B. Il s'agit d'une unité architecturale sur 8 poteaux. Les datations effectuées par radiocarbone sur des graines corroborent celles établies par typologie lors de l'étude du mobilier céramique, avec un recentrage possible sur le Hallstatt A-B (1200-900 av. J.-C.). Ce bâtiment peut être interprété comme une unité d'habitation, assez semblable à d'autres trouvées dans le Nogentais sur 6 ou 8 poteaux et appartenant à la même phase chronologique.

Le second bâtiment qui se rattache au Bronze final se trouve sur le décapage A. Il s'agit d'une unité architecturale sur 4 poteaux de type grenier. Quelques tessons récoltés dans le comblement des structures permettent cette fois une datation légèrement plus tardive, moins précise, située entre le Hallstatt B et le Hallstatt D (1000-600 av. J.-C.) soit l'extrême fin du Bronze final.

Les autres bâtiments du site n'ont pas pu être rattachés à l'une ou l'autre des phases. Une appartenance à la Protohistoire au sens large reste la donnée la plus fiable en l'état des choses.

Le Bronze final est une période où la Vallée de la Seine est densément occupée, en amont de la Motte-Tilly, comme le suggèrent les implantations prospectées lors de différentes opérations archéologiques en carrières, mais aussi en aval de la Motte-Tilly dans la Bassée qui précède la confluence de la Seine et de l'Yonne.

Cette occupation de la Motte-Tilly s'apparente à un établissement rural à vocation agricole avec unités de stockage de céréales.

Du second âge du Fer à la période romaine

Les dernières structures datées se réfèrent à des phases d'occupation plus tardives. C'est le cas d'une fosse profonde qui a livré un vase complet daté de La Tène A. Ce dernier fait écho à une implantation mise en évidence lors de la phase 2 du diagnostic, à l'ouest de la parcelle fouillée, comprenant notamment un enclos quadrangulaire.

D'un point de vue spatial, trois fossés orientés est-ouest pourraient trouver leur origine lors de cette phase. Tous ont livré de la céramique protohistorique indéterminée. Le plus imposant, qui semble également être le plus ancien, présente un profil en V bien marqué. Surtout l'un des côtés du fossé est garni de trous de poteau, vestiges d'une probable palissade. Les datations obtenues par C14 sur des graines issues du comblement semblent indiquer son comblement lors du II^e ou plus probablement du I^{er} s. av. J.-C. Il est recoupé par les deux autres fossés plus à l'ouest.

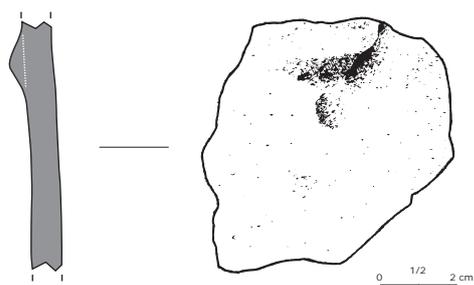
Enfin, on ne peut exclure l'appartenance de certains bâtiments non datés à cette phase d'occupation.

Cette fouille partielle du secteur devrait être complétée par les données qui découleront des opérations à venir de part et d'autre de ce premier décapage.

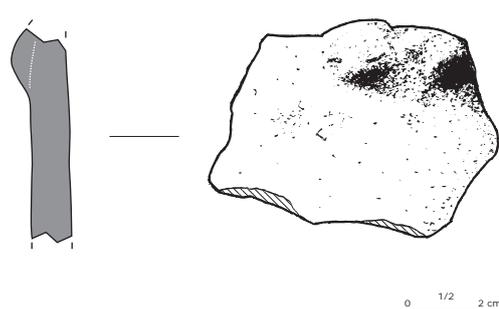
Benoît FILIPIAK

Néolithique final

St. 225 iso1



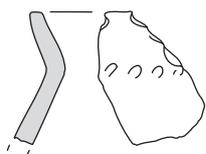
St. 274 iso2



DAO : V. Riquier, Inrap

Bronze final (Hallstatt A-B)

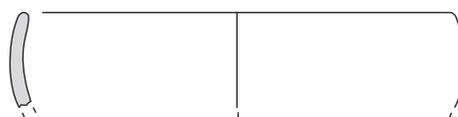
St. 1125



MOT_TIL - 1125 - 1

Bronze final / 1er âge du Fer (Hallstatt B-D)

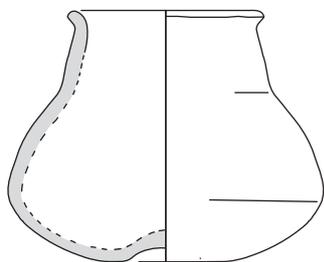
St. 186



MOT_TIL - 186 - 2

La Tène ancienne (LTA, culture Aisne-Marne ?)

St. 92



MOT_TIL - 92 - 1

0 15 cm

DAO : K. Zipper

LA-MOTTE-TILLY La Grande Varenne, La Trematte, Les Sables de la Trematte
Le mobilier céramique (DAO : V. Riquier, K. Zipper, Inrap)

LA-MOTTE-TILLY

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne

Les Roches de Perteleine, Les Prés Cornus,
La Grande Varenne, La Trematte, phase 2

La commune de La Motte-Tilly est située sur la rive gauche de la Seine, 7 km en aval de Nogent-sur-Seine, au nord du département de l'Aube. Les parcelles à diagnostiquer se trouvent dans un large méandre de la rivière, au nord du hameau de Fréparoy.

Le secteur étudié est au cœur de la plaine d'inondation de la Seine. Il repose sur des alluvions modernes composées de cailloutis pris dans une matrice argilo-sableuse, limoneuse à sableuse. À proximité de l'emprise, on note la présence d'alluvions anciennes. Elles correspondent à des graves (mélange de sables et de cailloutis – petits galets de calcaire dur jurassique). Le recouvrement des alluvions anciennes par les alluvions récentes permet de définir des zones d'inondation et de migration du méandre.

La première phase du diagnostic réalisé en 2009 dans le méandre, d'une surface de 9,6 ha, avait livré un nombre important de structures. Plusieurs fossés délimitaient cet espace situé tout près du lit du fleuve actuel et structuraient de petites zones aménagées. Celles-ci concentraient des trous de poteau apparaissant en nuées dans les sondages. Les fossés étaient implantés près des secteurs les plus densément occupés. Le mobilier recueilli dans les structures les plus franches a permis d'avancer quatre phases d'occupations qui se définissent comme suit : Bronze final – Hallstatt ; La Tène (probable enclos de ferme délimitant une aire quadrangulaire dont seuls deux cotés nous sont connus) ; période gallo-romaine ; époque moderne - contemporaine. Une partie de cette emprise sondée a été suivie d'une fouille en 2011 (patriarche 6580). Il s'agit vraisemblablement d'un établissement agraire avec bâtiments sur poteaux (*cf. B. Filipiak, supra*).

Les 284 sondages réalisés pour cette deuxième phase de diagnostic, représentent une surface ouverte de 21 604 m², soit un taux de 10 % de la surface prescrite (215 036 m²). Le terrain naturel encaissant montre une certaine hétérogénéité. À l'est, le substrat est atteint à une faible profondeur puisque seule une trentaine de centimètres de terre végétale, limoneuse et sableuse de couleur sombre, le recouvre. Ce substrat est constitué le plus souvent de sable mêlé à des graviers beige, au sein d'une matrice argilo-limoneuse plus dense et plus compacte au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone. Vers le nord, un niveau plus argileux s'intercale entre la terre végétale et le terrain naturel qui prend d'ailleurs une teinte plus ocre au sein des strates les plus superficielles. Vers l'ouest, on observe une

stratigraphie presque analogue. L'extrémité nord/ouest, ouest et sud/ouest de la zone à sonder laisse apparaître des zones « humides », où le substrat se rencontre à des profondeurs supérieures. Il s'agit le plus souvent de dépôts bien argileux, de couleurs allant du gris au bleu, à l'emplacement de dépressions à présent comblées : des zones humides boisées jusqu'aux remembrements du milieu du XX^e s. et la mise en culture des terrains.

Les 284 sondages réalisés ont révélé 214 creusements ou faits anthropiques qui se répartissent de la sorte : 87 trous de poteau, 52 fosses, 70 portions de fossés/enclos, 4 sillons, 1 niveau de remblai.

Un premier secteur au sud (secteur 1) montre une occupation humaine ténue avec une fourchette d'occupation depuis le Bronze Final jusqu'au premier âge du Fer voir à l'époque gallo-romaine. Une partie de cette emprise a été rendue à l'exploitant au cours de l'opération.

Un deuxième secteur (secteur 2a) à l'est, centré sur un enclos quadrangulaire de la Tène A-B, est entouré de creusements de poteau en nombre considérable qui supposent l'existence de bâtiments. Il est délimité au nord par trois fossés orientés est-ouest dont le tracé coïncide avec un changement de terrain naturel encaissant : on quitte alors la « butte de gravier » pour une zone avec une épaisseur de recouvrement supérieure. Dans le prolongement nord de cette zone, les vestiges du secteur 2b ont été difficiles à caractériser. Ils se présentent sous la forme de fosses arasées comblées par des résidus charbonneux et cendreux qui consécutifs au passage sur « bûcher ou foyer » de restes fauniques et de céramiques datées de la Tène B, mais d'aucun reste humain attesté. Bien que certaines se rapprochent par la forme à des incinérations, il n'a pas été possible de le démontrer à la suite des tests effectués. La zone concernée a toutefois pu être délimitée. Son caractère funéraire ou votif reste une hypothèse. L'horizon scellant les structures comprend de nombreux restes céramiques.

Le dernier secteur à l'ouest (secteur 3) témoigne de vestiges plus modernes avec fossés de parcellaire, vestiges de zones boisées et fosses destinées à enterrer les restes d'un défrichage récent (souches). À l'extrémité de la zone pourrait se trouver la bordure d'un paléochenal dont l'extension exacte n'a pas pu être appréhendée puisqu'il s'étend vers l'ouest hors de l'emprise. Aucun aménagement de berge n'a été vu

dans les sondages.

La plupart des vestiges se concentrent donc à proximité de la zone fouillée en 2011, un habitat laténien avec bâtiments sur poteaux. Il s'agit, entre autres, du prolongement de la limite fossoyée du site au nord de laquelle quelques sondages ont livré les fosses comblées par des rejets de combustion (incinérations arasées ?) et de la céramique fragmentée. Au sud de ce fossé, la présence d'un vaste enclos quadrangulaire ceint d'aménagements sur poteaux constitue un second pôle remarquable.

Au sud de la parcelle, quelques structures éparses, de part et d'autre d'un fossé contenant de la céramique protohistorique, sont à relever. La zone concentrant le plus de vestiges a toutefois été rendue à l'aménageur en cours d'opération.

Vers l'ouest enfin, aucune structure ancienne marquante n'est à signaler. Seuls quelques enclos fossoyés, visiblement récents (cadastre napoléonien et absence de vecteurs chronologiques anciens), traversent un secteur humide et boisé, bouleversé à l'époque contemporaine au moment du remembrement et de la mise en culture du méandre auparavant destiné au pâturage.

Benoît FILIPIAK

LA-RIVIÈRE-DE-CORPS

Les Berdins

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moderne - Contemporain

Un diagnostic a été réalisé en amont d'un projet de construction d'une zone pavillonnaire sur une emprise de 3 721 m² sondée à 10,3 %. L'intérêt principal de ce diagnostic résulte dans la confirmation de la localisation d'une importante nécropole dominant la rive droite de la Vienne, à cheval sur les communes de Sainte-Savine et La-Rivière-de-Corps, déjà révélée par prospection aérienne.

Deux enclos ont été identifiés dans l'angle nord-est de l'emprise.

Le plus ancien présente une ouverture vers le nord-est, tandis que le second, beaucoup plus ouvert, paraît s'accoler au premier et adopte une forme de fer à cheval. L'ensemble du mobilier, bien qu'indigent, permet une fenêtre chronologique étendue, depuis la fin de l'âge du Bronze jusqu'à la fin du premier âge du Fer (Hallstatt B-D, soit entre 900 et 500 av. J.-C. en chronologie absolue). Aucune sépulture n'a été retrouvée. Cependant, la découverte d'une épingle en bronze pourrait laisser présager de la présence de dépôts de mobilier métallique ou de tombes dans les fossés.

Plus au sud et plus bas dans la vallée, à 350 m des enclos, des indices d'une occupation domestique

peut-être contemporaine, au moins en partie, du fonctionnement de la nécropole, ont été retrouvés. Ces indices consistent en une fosse ovale à caractère domestique (extraction puis dépotoir ?) qui a livré du mobilier du Hallstatt B2/D1. Quelques trous de poteaux épars témoigneraient de la présence de plusieurs bâtiments.

Une fosse a livré un tesson gallo-romain ; par ailleurs, un bord de pot à cuire, hors contexte, évoque le haut Moyen Âge.

Un chemin, visible sur le cadastre de 1808 et sur les clichés aériens, a été retrouvé ; il traverse l'emprise de l'opération de manière oblique (ouest-nord-ouest/est-sud-est). Remontant, au moins, à la fin du XVIII^e s., il a été en usage jusqu'à la période contemporaine.

Enfin, dernier élément remarquable, un fossé linéaire, d'une grande régularité, a été suivi sur 60 m. Une coupe a permis de récolter du mobilier protohistorique, provenant vraisemblablement d'une structure proche, entamée par le creusement de ce fossé.

Vincent MARCHAISSEAU

LA ROTHÈRE

La Garenne Les Corvées, phases 3 et 4

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Les lieux-dits de l'emprise du diagnostic préalable à un projet d'extension de carrière de granulats concernent une superficie de 168 106 m².

Sur les 174 sondages réalisés (7,4 % de la surface), on a pu observer : 1 puits avec de la céramique romaine et de la faune dans le sondage 42, 2 fosses avec de la céramique romaine (sondage 3 et sondage 40), 7 trous de poteau (dont 3 dans le sondage 16 et 4 dans le sondage 163 mais qui n'ont livré aucun mobilier), ce

qui pourrait correspondre à des puisards et des trous de poteau dans le sondage 18, très certainement une fosse de plantation dans le sondage 133, une anomalie ovalaire fossoyée de 6 m par 5 m avec une interruption dans le sondage 47, des fossés parcellaires modernes ou contemporains disséminés çà et là, et l'ancienne conduite d'eau qui allait de Petit-Mesnil à La Rothière dans plusieurs sondages.

Aurélien GADAUT

LA SAULSOTTE

Le vieux Bouchy

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Le diagnostic archéologique mené à La Saulsotte *Le Vieux Bouchy*, préalable à l'extension d'une carrière de graviers, a livré de nombreuses structures : plus de 160 sur 2,5 ha. Il apparaît ainsi que le site a connu plusieurs occupations successives entre le Néolithique et l'Antiquité, voire le haut Moyen Âge.

Une enceinte palissadée a été mise au jour. Il s'agit de la continuation de celle déjà partiellement connue via une fouille réalisée en 2008 sous la direction de M. Kasprzyk. Large de 0,50 à 0,75 m selon l'état de conservation, elle englobe une surface évaluée à 5 ha. La palissade est attestée par les trous de poteau observés dans les deux coupes réalisées sur le tracé de l'enceinte. Celle-ci est datée du Néolithique moyen à final, avec une plus forte probabilité pour le Néolithique moyen I. Aucune autre structure de cette période n'a été mise au jour. Il est néanmoins très probable que le site ait connu une occupation structurée, mais que celle-ci est trop arasée, ou concentrée sur des petites zones non-ouvertes.

Une deuxième occupation est attestée à une époque située à la transition Bronze final/début du Hallstatt (période de laquelle date un nombre important de sites autour de La Saulsotte), avec une plus forte probabilité pour le Bronze final. Plusieurs trous de poteau, ainsi que des fosses, ont livré de la céramique de cette

période, témoignant d'une installation structurée. Celle-ci est potentiellement bien conservée, et sans doute plus importante que le nombre de structures datées (six) ne le laisse penser. En effet, de nombreuses autres structures non-datées sont susceptibles d'être rattachées à cette occupation. Mais les informations du diagnostic ne permettent pas d'établir dans quelle mesure, ni comment cette occupation s'organise. Les structures sont réparties sur une grande partie de l'emprise, et il n'est pas possible actuellement de circonscrire la zone occupée. Une phase ultérieure d'occupation est attestée pour le Hallstatt, grâce à la découverte de tessons de céramique dans des fosses et trous de poteau. L'un d'entre eux date précisément du Hallstatt D, période dont on a retrouvé des vestiges lors de la fouille de 2008. Les remarques faites pour l'occupation du Bronze final / début Hallstatt valent aussi pour celle du Hallstatt : le nombre important de structures protohistoriques non-datées laisse supposer que certaines d'entre elles sont des vestiges hallstattiens qu'il n'a pas été possible de rattacher formellement à cette phase, faute de mobilier. L'aire concernée par cette occupation ne peut être délimitée, les structures étant distribuées très largement sur l'emprise. Le mobilier laténien se réduit à trois tessons de céramique datés de La Tène A/C et une pointe de couteau à douille associé à La Tène C/D. Ces éléments, retrouvés dans une structure attribuée à la période gallo-romaine, ne

peuvent attester d'une occupation à cette période, et le mobilier laténien semble donc être intrusif. Toutefois, la fouille de 2008 a révélé des structures de cette période, ce qui invite à la prudence quant à l'absence d'installation de La Tène sur l'emprise du diagnostic.

Les vestiges gallo-romains sont difficiles d'interprétation. La plupart sont des fosses, et comme pour les phases précédentes aucun plan de bâtiment ne se dégage. De plus, la datation par la présence de fragments de tuiles est large, et ne permet donc pas d'affirmer avec certitude qu'il s'agit de vestiges associés au site fouillé en 2008 (comprenant notamment une *villa* du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C.), même si cela est fort probable.

Enfin, plusieurs de ces structures sont potentiellement datées du haut Moyen Âge, sans toutefois qu'aucune occupation structurée de cette période ne soit avérée.

Un dernier élément important de cette opération, dont les résultats complètent et étendent ceux de la fouille de 2008, est le nombre important de structures protohistoriques non-datées et de structures dépourvues de toute datation (129 pour ces dernières). Cela donne un aperçu forcément biaisé du site. Seuls des éléments permettant de rattacher chronologiquement les structures non-datées rendraient possible une meilleure compréhension du site, notamment du point de vue du phasage chronologique et de l'organisation spatiale.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

LA VILLENEUVE-AU- CHÂTELOT

Le Pré Chevalier

Rapport non parvenu.

LA VILLENEUVE-AU- CHÂTELOT

Les Communes phase 1

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

Un diagnostic a été réalisé sur la commune de La Villeneuve-au-Châtelot au lieu-dit *Les Communes* suite à une demande volontaire. La prescription concerne 233 084 m², dont 203 428 m² accessibles. La surface ouverte par les sondages est de 19,6 m², ce qui correspond à 8,4 % de la surface prescrite et à 9,6 % de la superficie accessible.

Les données obtenues suite à ce diagnostic nous montrent une occupation répartie sur l'ensemble des parcelles et s'étalant du Néolithique à la période médiévale.

Les vestiges de la période néolithique se composent de fossés datés entre le Néolithique moyen et le Néolithique final avec à proximité plusieurs structures exca-

vées (fosse ou trou de poteau) de datations similaires, ainsi que plusieurs éléments mobiliers situés dans des paléochenaux et datés de ces périodes. Les fossés peuvent se rattacher à une organisation spatiale large, mise au jour lors de diagnostics avoisinants.

L'occupation protohistorique se compose de fossés, de trous de poteau et de fossés répartis sur l'ensemble des parcelles. Les données obtenues indiquent une première occupation à la période hallstattienne et une seconde à la période laténienne finale. La période protohistorique est largement présente dans des niveaux de paléochenaux (notamment le sondage Sd.9) indiquant une forte présence anthropique au cours de la Protohistoire.

La période gallo-romaine se compose de fossés et de fossés avec une première occupation au I^{er} s. de notre ère et une seconde au III^e s. de notre ère. Les vestiges se répartissent principalement à l'est et au sud. De nombreux témoins de cette période ont également été mis au jour dans des niveaux de paléochenaux sur toute l'emprise.

La période médiévale est représentée par une unique fosse datée du haut Moyen-âge.

Malgré un nombre important de structures datées, il reste beaucoup de vestiges non datés, notamment des

fossés, pouvant être reliés spatialement à de mêmes types de structure sur des opérations avoisinantes, et des groupements de structures excavées (trou de poteau et fosse). Le diagnostic se situe au cœur d'une vaste occupation diachronique du territoire, une plus large compréhension des vestiges présents sur ces parcelles fournirait un schéma d'occupation.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT

Les Champieux, Les Montillières

Épipaléolithique - Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Le site de La Villeneuve-au-Châtelot, lieu-dit *Les Champieux* est une petite butte de grève de 2 ha formée par les méandres de la Seine et occupée de manière continue pendant près de 1500 ans, du début du premier âge du Fer au début du haut Moyen Âge. Bien que quelques éléments d'outillage lithique datés des périodes épipaléolithique et néolithique ainsi que des fragments de céramique caractéristiques du Bronze moyen aient été mis en évidence sur le site, l'apparition d'une occupation dense et structurée n'intervient pas avant les premières décennies de l'âge du Fer (Ha B3-C1).

La forme générale de la première occupation est celle d'un habitat dit « ouvert », dont les limites de l'occupation ne sont pas cernées par une enceinte fossoyée. Les structures sont organisées en petites unités de vie distribuées autour d'un bâtiment circulaire qui semble être situé au centre de l'espace occupé.

Les unités sont constituées d'un petit bâtiment rectangulaire sur six poteaux à vocation domestique, associé à un bâtiment sur quatre poteaux à vocation agricole. Des structures utilitaires (stockage, puisage, décharge) sont implantées à proximité.



LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, Les Champieux, Les Montillières
Structure 2175, Vase en forme de bulbe d'oignon, recuit avec coup de feu en noir (Cliché : Inrap)

À la fin du premier âge du Fer (Ha D), une probable hausse du niveau de la rivière entraîne le repli de l'occupation vers le haut de la butte. Les petites unités de vie sont conservées, mais elles sont recentrées sur l'intérieur de l'occupation et disposées en couronne. Les bâtiments sont agrandis et les plans à nefs apparaissent. L'activité agricole semble importante, au regard du nombre de silos servant au stockage des productions de blé et d'orge. La découverte d'un four enterré contenant des éléments de sole et des petits gobelets en bulbe d'oignon, enfouis dans la cendre, pose la question d'une production artisanale de céramique sur le site.

Entre la fin du premier âge du Fer et le début du second âge du Fer (la Tène C-D), les contraintes environnementales ne semblent pas évoluer et les espaces de vie sont toujours regroupés sur le haut de la butte. Cependant, leur organisation diffère de la période précédente. Les unités ne sont plus réparties en petits groupes isolés mais elles sont alignées suivant un plan en carré partiel, délimité au nord, à l'ouest et au sud,

libérant ainsi une vaste cour centrale ouverte vers l'est et vers laquelle les bâtiments sont tournés.

Ce plan préfigure l'occupation de la Tène D2, composée de grands bâtiments à pan coupés disposés suivant un plan rectangulaire autour d'une cour fermée. Les fosses détritiques sont rejetées à l'arrière des bâtiments et en dehors des espaces de vie. Des puits sont installés à proximité des bâtiments domestiques. Les productions agricoles sont diversifiées avec l'introduction des légumineuses (lentilles et pois) et de nouvelles céréales (avoine). Les lingots de métal destinés à être refondus (currency bars) découverts dans une fosse à proximité d'un four semblent indiquer une activité de production ou de réparation d'objets métalliques.

Dès la fin de la période augustéenne, la ferme laténienne est abandonnée et remplacée par un établissement agricole gallo-romain qui se développe vers le nord. Il est implanté dès le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et connaît plusieurs phases d'expansion et de réfections qui interviennent au milieu du II^e s. puis à la fin du III^e s. ap. J.-C.



LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT,
Les Champieux, Les Montillières (Cliché : Inrap)

Au début du I^{er} s. ap. J.-C., le chemin bordier, qui entourait l'occupation de la fin de l'âge du Fer, est élargi pour englober l'ensemble de l'occupation. L'établissement agricole est divisé en deux vastes espaces : la zone résidentielle, enclose de petits murets en pierres sèches, est située au nord et bien séparée de la zone agricole située au sud. Les bâtiments résidentiels de plan rectangulaire sont fondés sur solins de grès, récupérés presque entièrement au cours du haut Moyen Âge. L'activité agricole est alors structurée avec l'implantation de fossés parceliaires, délimitant les espaces cultivés à l'est de l'occupation. La production céréalière est complétée par l'élevage, caractérisé par une forte hausse des restes de mouton et de bœuf.

À la fin du III^e s. ap. J.-C., l'occupation est réduite à quelques bâtiments sur poteaux regroupés au centre de l'espace autour d'une cour dans laquelle de vastes fosses détritiques sont implantées.

La phase d'abandon du site est située vers le début du V^e s. ap. J.-C.

Aurore LOUIS



LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT,
Les Champieux, Les Montillières
Coupe du puits 2247 vue du sud (Cliché : A. Louis, Inrap)

MORVILLIERS CSTFA

Moderne - Indéterminé

Ce diagnostic a été réalisé suite à une demande volontaire sur un projet de construction au sud-est du centre de stockage de déchets radioactifs de très faible activité (CSTFA). Ce projet a permis de sonder à 7,7 % (1 161 m²) une surface de 1,5 ha couvrant le versant et une partie du plateau au nord du ru du Courgain.

Sur la partie haute du projet, une fosse circulaire non datée a été mise au jour, à laquelle s'ajoutent deux tronçons d'une structure linéaire de type fossé. Ce dernier est sans doute lié à l'exploitation forestière de cette partie du territoire communal qui fait partie du *Bois de Soulaines* d'après la carte dite de Cassini.

Geert VERBRUGGHE

NEUVILLE-SUR-SEINE La Corvée

La Commune de Neuville-sur-Seine a initié le projet de création, sur son territoire, d'une zone artisanale, au carrefour de la route départementale n° 671 et de la route départementale n° 26, au lieu-dit *La Corvée*. D'une emprise de 11 984 m², le projet englobe deux parcelles cadastrées ZB 73 et 143. Il est situé en bas de versant, sur une terrasse formant la rive gauche de la Seine dont le cours traverse en amont du village plusieurs bancs de calcaire oxfordien et kimméridgien. À quelques centaines de mètres de l'emprise évaluée en décembre 2011, ont été recensés plusieurs sites archéologiques, dont un important établissement gallo-romain situé au lieu-dit *Sous Thouan* richement décoré de peintures murales et de mosaïques et doté d'un ensemble balnéaire conséquent.

Sur l'emprise du projet, le substrat calcaire a été atteint dans les sondages mécaniques (5,7 % de l'emprise) à la profondeur moyenne de 2,25 m sous la surface. Il est couvert d'une succession ordonnée de dépôts sédimentaires limoneux ou argileux, hérités pour partie d'une érosion du versant septentrional du *Bois de Thouan* situé au-dessus de la terrasse.

Au sein de cette colonne, deux horizons retiennent l'attention. Entre 0,30 m à 0,70 m sous la surface, un dépôt de sable constitué de résidus carbonatés (travertin) recouvre de façon homogène un dépôt humique caractérisant une phase de végétalisation du site (paléosol). L'horizon de sable constitue un indice

de la circulation sur le site d'une importante masse d'eau claire issue d'une résurgence toute proche. Des couloirs d'écoulement identifiés dans plusieurs sondages permettent d'envisager l'existence de cette fontaine au lieu-dit *Fond du Coulmet*, à moins de 500 m au sud-ouest du secteur étudié. Aucun artefact ni charbon de bois n'a été relevé dans cet horizon, pas plus que dans l'horizon inférieur, mais la présence de cette source pourrait justifier l'installation à proximité de l'établissement antique à vocation balnéaire du site de *Sous Thouan / La Corvée*. Cette coexistence reste hypothétique mais suffisamment plausible pour être envisagée.

Gilles DEBORDE

NOGENT-SUR-SEINE

Lotissement Cardinal, Tranche 5.1

La commune de Nogent-sur-Seine, a déposé une demande volontaire de diagnostic dans le cadre de son projet de « lotissement cardinal (tranche 5.1) », section C parcelles 20, 21, sur une emprise de 14719 m².

Les terrains d'assiette du projet, étaient susceptibles de présenter des systèmes de piégeages protohistoriques.

Le projet est implanté sur la partie haute de la pente du plateau crayeux qui s'étend au sud jusqu'à la vallée de la Vanne, et se caractérise par des affleurements d'éboulis et des limons de plateaux découpés par les alluvions anciennes des vallées de l'Ardusson et du ru de l'Aulne, deux petits affluents de la Seine.

Bien que le Nogentais concentre de nombreux sites archéologiques, l'unique fait anthropique rencontré sur ce diagnostic est un fossé comblé, orienté dans le sens du parcellaire contemporain, ce qui accrédite une datation moderne.

Benoît FILIPIAK

NOGENT-SUR-SEINE

Rue Saint-Époing, Phase 1

La ville de Nogent-sur-Seine a engagé le projet d'un transfert et d'un agrandissement du musée municipal Dubois-Boucher sur un ensemble de parcelles bâties situées au cœur historique de la ville, entre la rue Gustave Flaubert et la rue Saint-Époingt. Sur cet îlot, d'une emprise de 2 220 m², sera préservée une grande bâtisse en pierre du XVII^e s. qui fut la résidence de la famille Claudel à la fin du XIX^e s. Les archives communales de Nogent ayant été détruites en 1814, l'origine de la ville historique reste incertaine.

Cette opération a été l'occasion d'une synthèse sur le sujet, prenant en compte notamment les résultats de plusieurs interventions archéologiques réalisées en ville au cours des trente dernières années. Trois sondages ouverts sur l'emprise du projet, encore encombrée de plusieurs constructions vouées à la démolition, ont mis en évidence une omniprésence des caves sur la partie haute de l'îlot Saint-Époingt ainsi que l'antériorité d'une occupation médiévale caractérisée, entre autres éléments, par un imposant fossé ouvert à mi-pente.

Les caves, maçonnées et voûtée à l'origine, débordent largement en dehors des espaces couverts par

les constructions actuelles et celles recensées au cadastre depuis 1838. Elles sont reliées entre-elles par des galeries, également voûtées. Ces constructions souterraines, dont probablement celle couverte aujourd'hui par la maison Claudel, peuvent être datées par chronologie relative de la fin du XV^e s. ou du début du XVI^e s.

De petites excavations quadrangulaires peu profondes, identifiées dans les trois sondages, ont été identifiées comme de simples fosses d'extraction d'un limon argilo crayeux jaune, hérité du substrat, couvrant la craie sur l'ensemble du secteur étudié. La position de certaines de ces structures, sur le remblai de colmatage d'un ancien fossé, et la présence dans leur remplissage de tessons de céramiques des XII^e et XIII^e s., permettent d'envisager la présence sur le site d'une structure fossoyée en rapport avec un contexte castral.

L'orientation du fossé n'a pu être précisée en raison d'un trop faible recul sur l'ouvrage, mais son profil, ses dimensions et les pendages internes relevés sur plusieurs coupes permettent d'envisager un fossé de motte en relation avec la proximité du château de

Nogent, situé traditionnellement à quelques centaines de mètres de l'îlot Saint-Époingt, édifice en bois attesté en 1226 mais vraisemblablement acquis par les comtes de Champagne dès 1186.

fin du XV^e s. et par la mémoire d'une trame parcellaire concentrique, orientée sur l'épicentre de la motte supposée, conservée dans le découpage parcellaire actuel.

Cette hypothèse audacieuse est portée par une documentation historique qui tend à démontrer que la place de Nogent-sur-Seine n'a pas été fortifiée avant la

Gilles DEBORDE

PAYNS

Les Grandes Essertes, Les Grandes Communes

L'extension d'une carrière de granulats sur le territoire de la commune de Payns, au lieu-dit *Les Grandes Essertes*, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique, sur une emprise de 25 881 m² qui a été sondée à 9 % (2 235 m² ouverts).

Un paléochenal a été repéré, ne livrant toutefois aucun bois anthropique. Aucune structure ni mobilier n'ont été mis au jour durant cette opération.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

PAYNS

Zone artisanale

La construction d'une future zone à vocation commerciale sur la commune de Payns avait déjà donné lieu à un premier diagnostic réalisé en 2010 (Marchaisseau 2010). La présente opération en est la suite.

sondages représentent 8,7 %, avec des ouvertures de 780 m². Aucune structure d'origine anthropique n'a pu être décelée à l'issue de cette opération. Seuls des chablis ont été repérés.

Vincent MARCHAISSEAU

La commune de Payns se situe sur la rive gauche de la Seine, environ 15 km au nord-ouest de la ville de Troyes.

Ce diagnostic concerne une emprise de 9 ha. Les

PÉRIGNY-LA-ROSE

Le Rouilly, La Pièce de Villière

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge

À l'issue de l'opération de diagnostic menée à Périgny-la-Rose, par S. Lenda en 2005, deux zones de fouille distantes de 300 m furent retenues pour une investigation archéologique approfondie. La fouille entreprise au lieu-dit *Le Rouilly* ouvre une fenêtre de 2 126 m² tandis que celle de *La Pièce Villière* atteint 21 700 m².

Elles sont implantées en basse terrasse alluviale en lien avec le lit majeur de la Seine qui coule aujourd'hui à quelques 770 m à vol d'oiseau plus au sud. Grâce à une étude géomorphologique qui s'appuie sur le recensement local des zones de passage d'anciens paléochenaux, il se confirme que deux des zones humides de *La Pièce Villière* participent à un bras d'axe sud-ouest/nord-est qui borde l'emprise de fouille à l'ouest. Il constitue encore aujourd'hui, une dépression dans le paysage où s'écoule un ru intermittent. Ce bras se raccordait à un autre bras orienté sud/nord que l'on peut suivre sur les diagnostics et fouilles alentours. Quant à la zone du *Rouilly*, elle s'inscrit dans un élément plus restreint pouvant correspondre à un ru peu profond ou bien encore à une zone humide en bordure de chenal.

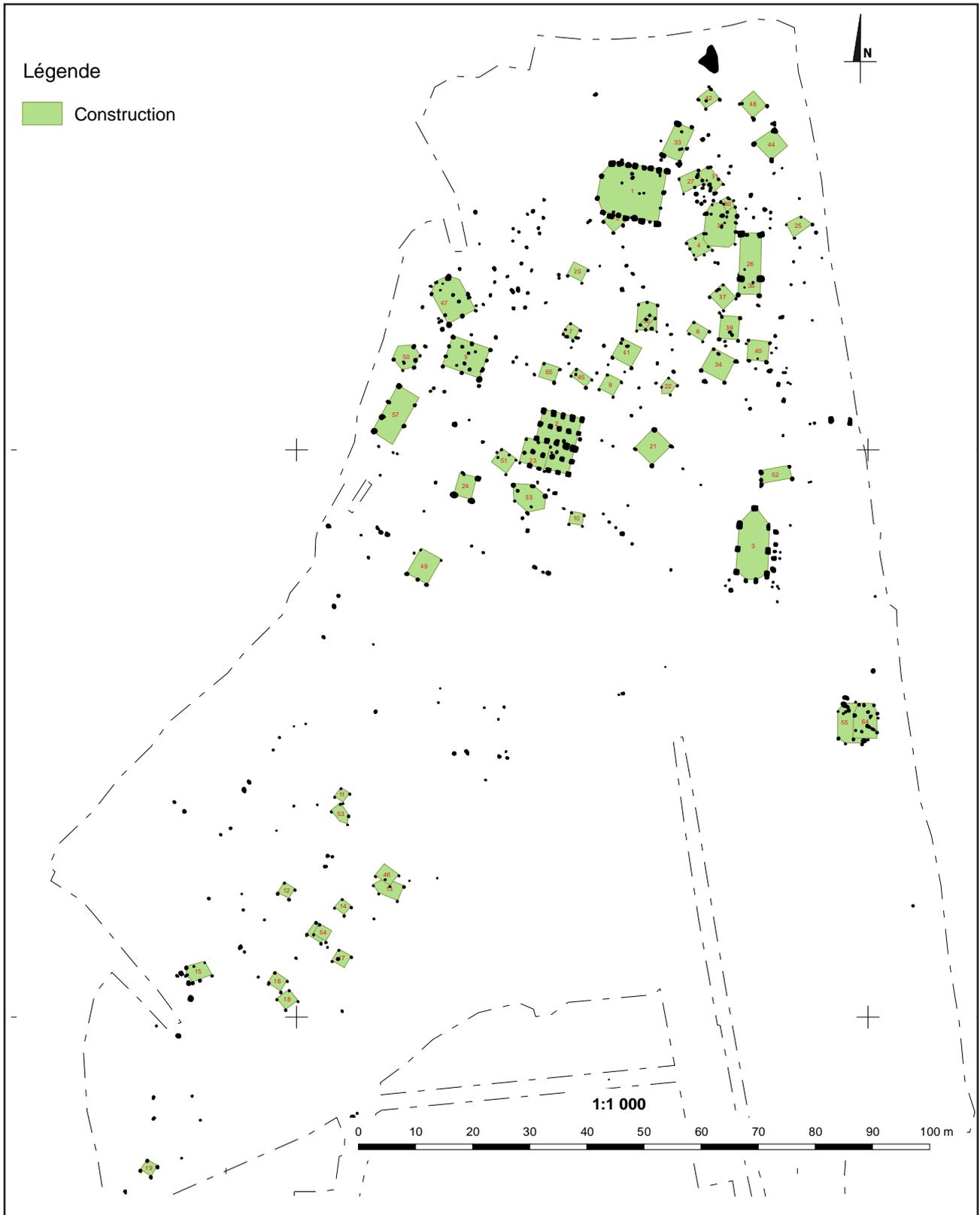
La fouille donne à voir, à une échelle micro-locale, des éléments de l'évolution du monde rural dans un milieu fortement dépendant d'un vaste réseau hydrographique en tresse.

In fine, quelques 9 occupations ou traces d'occupations sont identifiées qui documentent les activités humaines entre la transition du Néolithique ancien/moyen et le Moyen-Âge. Les premiers signes d'activités datent de la transition du Néolithique ancien et moyen. Ils apparaissent sous la forme de reliquats de mobilier découverts hors structure et dispersés.

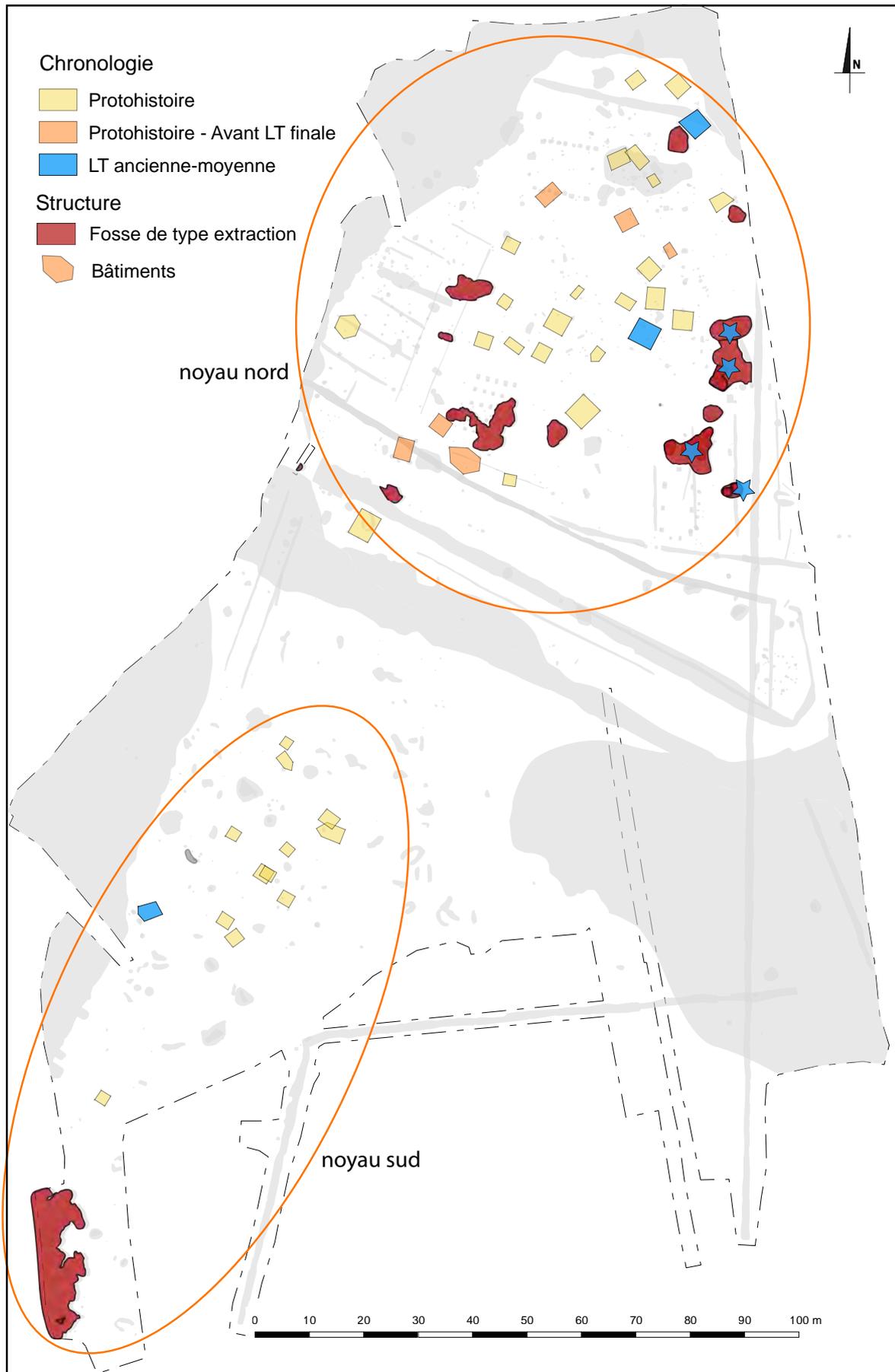
Après un *hiatus*, au Néolithique moyen II, l'implantation d'une réelle occupation devient perceptible au *Rouilly*. Il s'agit de deux fosses dans lesquelles est enfouie une bouteille.

De nouveaux signaux d'activités sont détectés à la fin du Bronze moyen et deviennent plus forts à la première moitié du Bronze final. Le site du *Rouilly* est alors dédié à un espace funéraire installé en périphérie d'une zone humide. S'implante un noyau de quatre sépultures au moins regroupant trois adultes et un nourrisson, tous incinérés.

Après un nouveau *hiatus*, c'est à la fin du s^e âge du Fer que s'implante (ent) un ou des habitat(s) comme en témoignent, au *Rouilly*, un épandage de mobilier sur la zone humide et à *La Pièce Villière*, un groupement de sept structures dont six contiennent un vase de stockage complet ou à l'état détritique portant des traces de chauffe. Prises dans une aire charbonneuse, cette concentration de structures évoque la préparation d'aliments. Ces activités sont peut-être en lien avec de petites constructions sur 4 ou 5 poteaux de type grenier surélevé ; leurs trous de poteau comprennent du mobilier des débuts de La Tène. Ce type de construction présumées détruites au début de La Tène se retrouve aussi bien sur le *Rouilly* qu'à *La Pièce Villière*, lieu-dit situé quelques 300 m plus au sud-ouest. Dans la première zone, l'habitat se limite à deux greniers et ne perdure pas dans le temps tandis que dans la seconde, se développent deux noyaux de petites constructions au plan standardisé. Le noyau sud, avec une quinzaine de greniers, ne perdure pas non plus alors que le noyau nord évolue jusqu'à la fin de La Tène, voir au début de la période gallo-romaine. Il est malaisé d'identifier une rupture temporelle au cours de l'occupation de cet espace bâti. Le noyau nord comprend *in fine* environ 39 constructions, notamment toutes celles datables de la fin de La Tène. L'habitat tendrait au cours de La Tène, à se réorganiser avec des changements successifs donnés à l'orientation des constructions. À partir de la seconde moitié de La Tène, il tend à se concentrer dans l'espace et surtout à se clôturer. Les fossés rectilignes que le fermet au nord et au sud, se perdent dans la zone humide située à l'ouest. Cette dernière participe à fermer l'aire enclose en faisant office de limite ouest. Quant aux constructions, elles augmentent en surface et leur plan se diversifie comme probablement leur fonction (construction sur plancher, construction à pans coupés ...) Sur quelques 60 m de long, l'un des fossés donne à voir les déchets d'un habitat laténien. Le plus gros des débris relate la vie quotidienne à la seconde moitié du II^e s. et au début du I^{er} s. av. J.-C. Le fossé reçoit un fort volume de cendres parmi lesquels figurent des matériaux de construction (terre à bâtir – un fragment de paroi enduit ?), quelques 130 récipients en terre cuite en lien avec l'alimentation et sa préparation, des reliquats d'éléments de cuisson (plaque de foyer en terre, chaudron, éléments de crémaillère, de gril, couteau, seau). Une accumulation d'au moins 1787 restes de bœuf, de porc et de caprinés surtout et, en quantité plus limitée, de chien, d'oie et de cerf, donne une idée des espèces consommées. Leur distribution par région anatomique permet de déceler



PÉRIGNY-LA-ROSE, Le Rouilly, La Pièce de Villière
 Plan des constructions identifiées (DAO : Inrap)



PÉRIGNY-LA-ROSE, Le Rouilly, La Pièce de Villière
Espace bâti avant La Tène finale (DAO : Inrap)

les activités liées à la consommation ou aux débitages des carcasses.

Si les indices d'une perdurance de l'habitat sont perceptibles jusqu'à la fin de La Tène finale, voire aux débuts de la période antique, ils deviennent à nouveau plus discrets pour le Haut-Empire. À *La Pièce Villière*, l'occupation prend la forme d'un épandage de mobilier daté de la seconde moitié du II^e s. au début du III^e s. ap. J.-C., de monnaies majoritairement du Haut-Empire regroupées sur les berges d'une des zones humides. Les signes d'activités de l'habitat deviennent plus discrets pour laisser place à d'autres types de vestiges. Les traces de creusement de longues et étroites tranchées évoquent un mode préparatoire du terrain avant une activité agricole ou horticole qui, déjà connu

dans le monde antique, aide au drainage de la parcelle à cultiver. Il est donc probable qu'au cours du Haut-Empire, ce lieu change de fonction pour devenir de manière durable, un espace dévolu aux cultures plutôt qu'à l'habitation ou au stockage alimentaire. Par la suite, au haut Moyen-Âge, de petits foyers n'indiquent en effet qu'une occupation ponctuelle. Ensuite, les indices, pour le début du XIII^e s. et la fin du XV^e s., prennent la forme d'une vingtaine de fer perdus par des chevaux sur une aire de travail, de circulation ou sur un terrain de repos. Ils furent trouvés regroupés sur les berges d'une des zones humides. À nouveau, les vestiges évoquent un espace dévolu aux activités agricoles.

Isabelle LE GOFF

PONT-SUR-SEINE

Le Haut de Launoy, Le Gué Dehan

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Un diagnostic a été réalisé suite à une demande volontaire de diagnostic. La prescription concerne 178 563 m², cependant seul 173 533 m² étaient accessibles. La surface ouverte par les sondages est de 14 987 m², ce qui correspond à 8,4 % de la superficie prescrite et 8,6 % de la surface accessible. Les anomalies de sol repérées ont été testées à hauteur de 10 % : mécaniquement pour les plus volumineuses, manuellement pour les plus petites. La découverte de faits anthropiques a mené à l'ouverture d'extensions quasi-systématique à partir des sondages. Au total, 262 sondages disposés en quinconce auront permis de couvrir l'emprise prescrite, complétés par des extensions lors de mise au jour de faits anthropiques.

Le diagnostic a mis au jour quatre périodes d'occupation allant du Néolithique moyen jusqu'à la période gallo-romaine. Il a également montré la présence d'une géologie originale propice à une étude paléo-environnementale unique. L'époque néolithique est marquée par un fossé d'enclos daté entre le Néolithique récent et le Néolithique final et de deux fosses datées du Néolithique récent et de la transition Néolithique récent/Néolithique final, dont une perturbée par un aménagement d'époque gallo-romaine. Ces structures semblent se limiter spatialement aux zones de graviers et éviter les zones de paléochenaux. Plusieurs témoins du Néolithique moyen et du Néolithique récent/final ont été découverts au sein de ces paléochenaux. De plus plusieurs trous de poteau non datés se trouvant dans

l'emprise de ce fossé ou à proximité pourraient lui être contemporain.

Les vestiges de l'époque protohistorique ont montré une occupation de la période hallstattienne composée d'une couche d'abandon certainement liée à un secteur d'habitat non localisé sur la parcelle. Une occupation laténienne a pu être repérée grâce à la découverte d'un aménagement en bois daté de La Tène C1. Enfin plusieurs indices d'époque protohistorique ont été mis au jour dans des niveaux de paléochenaux.

Pour la période gallo-romaine, un système de voirie ainsi qu'un fossé et des découvertes isolées dans des niveaux de paléochenal ont été découverts et daté entre la Tène finale et le I^{er} s. de notre ère. Les vestiges découverts forment un ensemble cohérent avec ceux déjà mis au jour sur les deux phases de fouille réalisées au lieu-dit *Le Haut de Launoy* par V. Desbrosse. L'ensemble des découvertes obtenues dans ce diagnostic s'inscrivent dans un contexte d'occupation spatiale très large, notamment avec les découvertes faites sur les communes de Pont-Sur-Seine, La Villeneuve-au-Châtelot, Périgny-la-Rose, en apportant notamment des données inédites comme l'intérêt majeur du paléo-environnement dans les implantations humaines du secteur.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

RAMERUPT

Cour Première

Âge du Fer

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Ramerupt (SIVOS) est l'initiateur d'un projet de construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune de Ramerupt, au lieu-dit *Le Champ La Michette*, située à la sortie orientale du village en bordure de la route départementale n°56. D'une superficie de 1,7 ha, la partie constructible du projet a été sondée à 12 %.

Cette intervention a mis en évidence une importante nécropole du second âge du Fer couvrant environ les deux tiers de l'emprise. L'intérêt du site réside dans une densité importante de petits enclos funéraires quadrangulaires (7 dénombrés) protégeant à la fois des incinérations et des inhumations. À l'écart d'un premier secteur funéraire à enclos, un groupe d'inhumations profondément enfouies et apparemment intactes (12 dénombrées) a été localisé en limite de parcelle. Il est possible que ce second ensemble ait été amputé par la construction récente d'un pavillon à proximité. L'ensemble de la nécropole semble délimité au nord par un large fossé qui conserve, dans la partie supérieure de comblement, une densité importante de tessons de céramiques (vases et amphores).

Il ressort de l'étude des artefacts recueillis en place ou déplacés dans les remblais des structures (céramique, verre, fibule...), une probable installation de la nécropole au cours de La Tène C1. A noter la présence à l'inventaire d'un récipient à décor lissé et motif de festons d'une facture originale (1503-01). La nécropole se développe ensuite au cours de La Tène D et perdure au cours de la période augustéenne, avec l'installation du groupe d'inhumations situé en limite de parcelle.

Un fort arasement des structures par les labours a été mis en évidence, d'autant que les surfaces réduites des enclos et la faible largeur des fossés sous-tendent des profondeurs initialement peu importantes. La présence d'inhumations d'enfants sommairement enfouies dans des dépressions naturelles du substrat, couvertes par de simples tessons d'amphores, et la probabilité d'incinérations en pleine terre n'atteignant pas la surface de la craie, peut biaiser un décompte statistique du nombre de sépultures accueillies sur le site. Cette situation serait à prendre en compte dans le cadre d'une éventuelle intervention archéologique complémentaire sur la nécropole.

Gilles DEBORDE

ROMILLY-SUR-SEINE

Le Bas du Rû

Gallo-romain

Une demande volontaire de diagnostic déposée par la Commune de Romilly-sur-Seine a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une emprise de 14 660 m².

À l'issue des sondages (10,6 % de l'emprise), une zone d'occupation archéologique a été mise au jour : un ensemble de fosses et de trous de poteau peut-être

daté de l'époque gallo-romaine comme en témoigne le mobilier, attribué au I^{er} s. de notre ère, recueilli lors du test d'une des fosses. On notera la présence d'une fosse oblongue à profil en « Y » isolée au nord-ouest, qui n'a livré aucun mobilier.

Sandrine FOURNAND

ROMILLY-SUR-SEINE

Les Vieux Moulins, phase 2

Moyen Âge - Moderne

Les résultats d'une seconde phase de diagnostic archéologique conduite sur l'emprise du projet d'aménagement (9 200 m² sondée à 8 %) du site du Moulin à Romilly-sur-Seine, initié par la Société pour l'équipement du département de l'Aube (SEDA), ont confirmé l'existence d'aménagements liés à la mise en valeur des jardins du château au XVIII^e s. Ils consistent en la mise en place de tranchées de drainage aussitôt comblées de blocs de craie afin de contenir les eaux de la nappe phréatique de la Seine et de guider les eaux infiltrées vers les canaux initialement ouverts. L'emplacement de ces drains a ensuite été couvert par des radiers de craie pilée formant ainsi autant de petites chaussées sur digues parcourant la périphérie des parterres de plantations.

Aucun élément n'a permis de préciser la fonction du bâtiment sur pieux mis au jour en 2008 sur la zone orientale des jardins et daté par dendrochronologie du milieu du XII^e s. Le contexte médiéval du parc du *Vieux Moulin* est profondément enfoui sous 1,40 m de dépôts alluvionnaires et a été fortement modifié par l'ouverture de canaux au XVIII^e s. Il reste fort probable que le site ait accueilli au XII^e s. les infrastructures du premier château féodal dans la partie centrale du parc, zone la plus favorable à cette installation.

Gilles DEBORDE

ROMILLY-SUR-SEINE

Rue Jacquard

Un diagnostic a été prescrit en amont d'un projet d'aménagement d'un lotissement sur une surface de 41 315 m².

Ce diagnostic intervenant après le démantèlement d'une ancienne usine, les éléments des fondations en béton ainsi qu'une partie des anciens réseaux ont perturbé les sondages ; de plus, 7 215 m² n'ont pas été sondés, étant déjà excavés ou recouverts de merlons.

Les quatre jours d'opération ont permis de sonder 6,6 % de la surface totale et 8 % de la surface réelle à l'aide de 47 tranchées disposées en quinconce.

À l'issue des sondages, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Sandrine FOURNAND

ROMILLY-SUR-SEINE, MAIZIÈRES- LA-GRANDE-PAROISSE

La Belle Idée, La Usée

Néolithique - Protohistoire -
Contemporain

La communauté de communes de Romilly-sur-Seine a effectué une demande volontaire de diagnostic archéologique sur des parcelles situées à la frontière communale entre Romilly-sur-Seine et Maizières-la-Grande-Paroisse, sur une emprise de 200 000 m².

Les 271 sondages réalisés (21 861 m², 10,9 % des terrains) ont fait apparaître des vestiges pour la plupart contemporains. En effet, nous sommes à l'emplacement d'un aérodrome militaire en activité durant presque tout le XX^e s. Ceci explique la présence des nombreuses tranchées creusées pour enterrer des réseaux de câble, voire peut-être des canalisations, ainsi que des aménagements contemporains détruits dont-il ne reste que les marques au niveau du substrat (trous de poteaux récents, empreintes de baraquements, etc...). Il faut aussi ajouter les stigmates de la Seconde Guerre Mondiale, en particulier les nombreux impacts d'obus liés aux bombardements de 1944, ainsi que l'aménagement de plateformes de DCA pour y répondre.

Des vestiges modernes marquent également le caractère agraire du lieu avant sa reconversion (traces d'outils agricoles, fosses de plantation) ainsi que l'ancien parcellaire (chemin à la frontière entre Romilly et Maizières) tel qu'il apparaît dans le registre napoléonien de 1811.

Pour finir, nous insisterons sur les traces d'anthropisation les plus anciennes sous la forme de trois fosses à profils en I, Y, U, V et W qui font échos à celle trouvées en 2010 sur la parcelle voisine lors d'un diagnostic archéologique. Elles confirment ainsi cette zone de concentration en direction du nord-est, avec toutefois une densité qui paraît plus faible. La fouille de ces structures n'a livré aucun mobilier. Seuls des prélèvements de charbons en cours d'analyse sauront nous renseigner d'avantage, plus précisément pour confirmer les dates établies pour les fosses voisines qui s'étalent entre 4000 et 2700 avant J.-C., soit de la fin du Néolithique moyen au début du Néolithique final.

Benoît FILIPIAK

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Le Bas de Chantreignes

Le diagnostic archéologique mené en 2011 dans le cadre d'une demande volontaire de diagnostic, au lieu-dit *Le Bas des Chantreignes* à Rosières-près-Troyes, sur une emprise 1,6 ha sondée à 11,6 % (1 863 m² ouverts), n'a pas révélé de vestiges anthropiques ni archéologiques.

Carole DAROQUE

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Près Payen

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moyen Âge

Le projet de construction d'une salle polyvalente par la commune de Rosières-près-Troyes est à l'origine de la mise en place de cette opération de diagnostic. Les parcelles (section A n°112 et 114, 7 083 m²), prennent place à la sortie sud du village, au lieu-dit *Près Payen*, à proximité de la limite de commune avec Saint-Léger-près-Troyes. Ces parcelles s'inscrivent dans un secteur agricole et sylvicole, à proximité du ruisseau de la Triffoire, sur une partie de la commune encore peu concernée par les opérations archéologiques et en limite d'un secteur classé ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique).

Les quinze sondages archéologiques ont révélé une importante occupation structurée par des fossés et une palissade. 57 (43 trous de poteau, 8 fosses et 6 fossés), et deux niveaux de sol ont été mis au jour. 18 d'entre-elles ont livré, toujours en petite quantité, de la céramique non tournée, excepté le fossé 39 qui livra un fragment de terre cuite architecturale d'époque médiévale à contemporaine. Dans la partie nord de la parcelle, on peut observer sur 60 m de long, deux fossés linéaires et parallèles, dont l'un est doublé d'une palissade. Une autre palissade, à moins qu'il ne

s'agisse d'un bâtiment, suivant une orientation assez similaire pourrait devancer ces fossés au nord. Au sud de ces installations, des trous de poteau et des fosses (dont une polylobée de petites dimensions) prennent place. Aucun plan de bâtiment n'a été reconnu.

Les vestiges mis au jour appartiennent à une ou plusieurs installations agricoles attribuables aux époques protohistoriques. Cependant, il est difficile de préciser leur(s) période(s) d'utilisation. Certains éléments sont rattachables au Bronze final et/ou début du Hallstatt. Nous ne pouvons certifier la contemporanéité du fonctionnement des structures, notamment entre les fossés-palissades et les fosses, même si le mobilier céramique contenu apparaît semblable. Le niveau de sol remarqué dans le sondage 14 recouvre un horizon renfermant du mobilier qui paraît plus ancien que celui provenant des fossés-fosses et poteaux (début du Bronze final ?). Les fossés 7, 8 et 69 pourraient être les vestiges (parcellaires ?) remontant aux périodes historiques.

Nathalie ACHARD-COROMPT

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

RD 85, Les Mauberts

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Un permis d'aménager concernant un projet immobilier sur une emprise de 1,7 ha situé Route Départementale n°85 a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic au vu du contexte archéologique environnant.

Ce diagnostic, avec un taux de sondage à 11 %, a permis de déceler un certain nombre de structures intéressantes : une série de 6 fossés dans la partie sud de l'emprise, dont un seul a pu être daté assez précisément de la période Tène Finale/début de l'ère augustéenne. Dix fosses se répartissent sur la surface du diagnostic ainsi que deux trous de poteau, mais aucune de ces structures n'a pu être datée, faute de mobilier.

On pourra donc uniquement parler d'une occupation diffuse, et diachronique. L'intérêt majeur de cette opération est la découverte d'un enclos circulaire protohistorique d'un diamètre de 16 m à l'extrémité nord de l'emprise, comprenant une tombe à inhumation en son centre. Nous proposons une datation, basée sur la typologie de l'enclos et de la tombe, située entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Il vient s'ajouter à la liste des enclos trouvés à proximité sur la commune de Rosières, par l'archéologie préventive ou en photographie aérienne.

Carole DAROQUE

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Les Déforts

Contemporain - Indéterminé

Un permis d'aménager pour un projet de lotissement sur une emprise de 10 791 m² dans un contexte local d'enclos funéraires, a donné lieu à la mise en œuvre d'un diagnostic.

Cette opération, au terme de sondages couvrant 1 036 m² (11,2 % de l'emprise) a permis de mettre au jour quelques vestiges épars : cinq trous de poteau non

datables qui ne forment pas de bâtiment, trois fosses isolées sans mobilier et un petit fossé à fond plat. Une large fosse de rejet de l'ère industrielle (contenant fer, verre et faïence) a également été découverte. Aucune occupation ancienne n'a pu être identifiée dans le cadre de cette opération.

Carole DAROQUE

ROSNAY-L'HÔPITAL

Les Gallérandes, Les Grandes Pâtures, phase 1

Âge du Bronze - Moderne

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur les parcelles n° 7, 311, 632, 633 ainsi que le chemin rural n°16 des sections ZN et B aux lieux-dits *Les Gallérandes* et *Les Grandes Pâtures*.

Il concerne une superficie exploitable de 55 400 m² pour 66 532 m² de surface cadastrale. Les 91 sondages réalisés, ont permis de mettre au jour, un réseau dense de fossés parcellaires modernes avec son ancien chemin, quelques trous de poteau

ou petites fosses, une quinzaine de puits aux parois quasi toutes verticales d'époque indéterminée (mais très certainement protohistorique), une petite fosse de plantation et un fossé comblé très certainement protohistorique. Aucune trace d'habitation n'a été identifiée comme pouvait le suggérer la densité des vestiges archéologiques autour.

Aurélien GADAUT

ROUILLY-SAINT-LOUP

Les Nazets

Âge du Bronze - Moderne

La commune de Rouilly-Saint-Loup, située à quelques kilomètres à l'est de Troyes, souhaite implanter une zone artisanale au lieu-dit *Les Nazets*. Une demande volontaire de diagnostic a été effectuée auprès des services de l'État sur les 57 351 m² concernés.

Au total, les 73 sondages réalisés représentent une surface ouverte de 5 338 m², soit un taux d'ouverture de 9,3 % de la surface prescrite.

Le socle géologique est constitué d'alluvions anciennes (sables et galets) et récentes (argile, graviers, silex) de la basse terrasse de la Seine. Les découvertes

archéologiques dans le secteur sont nombreuses et concernent un large spectre chronologique.

À proximité immédiate de la parcelle à sonder, des fosses protohistoriques et mérovingiennes avaient été fouillées au préalable d'extraction de sable dans les années 70. Un enclos fossoyé au nord du terrain est également connu par prospection aérienne. Lors de la réalisation de la rocade est de Troyes, passant à proximité, des occupations protohistoriques, antiques et médiévales ont été révélées lors d'un diagnostic et fouillées par la suite.

Ce diagnostic a pu compléter les données de ce terroir par la mise en évidence d'une nécropole à incinérations du Bronze final I (Brz D-Ha A1), constituée de petites fosses plus ou moins circulaires ayant accueillies les restes de corps passés sur le bûché, en l'occurrence de jeunes enfants. Les os étaient contenus dans des récipients ou non, avec déposition de vases et d'éléments de parure en bronze de type bracelets et anneaux. Pour cette période, la découverte de structures funéraires est inédite dans la plaine de Troyes. La plupart des comparaisons sont à chercher

dans l'Yonne, en Bassée et dans le Nogentais.

Une zone d'épandage de mobilier protohistorique a été localisée plus au nord. Il s'agit majoritairement des restes de céramiques datées du bronze final IIIb (Ha B2-B3), ainsi que des outils lithiques (pointe de flèche, aiguisoirs).

Plusieurs réseaux de fossés ont été repérés. Le mobilier qui leur est associé est de facture moderne. Il s'agit de terre cuite architecturale (tuiles, briques), de fers à chevaux, de faïence. La confrontation du plan relevé avec le cadastre napoléonien et des clichés de prospections aériennes confirme la fonction de limite parcellaire voir cadastrale à la plupart de ces fossés. Enfin, une fosse quadrangulaire trouve des similitudes avec des caissons d'extraction de granulats de l'époque gallo-romaines fouillés dans la Marne. En bord d'emprise, elle pourrait marquer une limite à une possible zone d'exploitation se développant en dehors des limites prescrites.

Benoît FILIPIAK

RUVIGNY

Rue de la Barse

Cette opération de fouille préventive a été réalisée en deux tranches durant les étés 2011 et 2012 sous la direction de Cl. Pésenti.

Les résultats seront présentés dans le BSR 2012.

SAINTE-MAURE

Vannes

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion d'un projet de lotissement sur la commune de Sainte-Maure sur une surface totale de 6 395 m² sondée à près de 14 %. Elle est localisée dans une zone riche en vestiges archéologiques, matérialisés en grande partie par des enclos funéraires protohistoriques.

Cette opération a permis de mettre au jour une fosse de plantation carrée probablement moderne ainsi que trois enclos protohistoriques.

Le premier, le plus au nord et le plus vaste, dégagé partiellement, correspondrait à l'enceinte d'un monument cultuel appelé *Langgräben* de maximum 20 m de long pour 9 m de large, orienté nord-ouest/sud-est. Un trou de poteau localisé dans son fossé

indiquerait la présence d'une palissade.

Le deuxième, le plus à l'ouest, dégagé en partie, a une forme circulaire avec un diamètre extérieur de 14 m. Son fossé quant à lui mesure environ 2 m de large, et est conservé sur 0,80 m de profondeur.

Le troisième, très arasé, découvert en totalité, a une forme de « fer à cheval » de 7,40 m de diamètre extérieur. Son fossé mesure 0,35 m de large. Une vocation plus funéraire serait attribuée à ces deux derniers enclos.

Aucune sépulture n'a été mise au jour lors de ce diagnostic.

Mélanie LEFILS

SAINTE-MAURE

Rue Saint-Charles

Gallo-romain

La création d'un lotissement de 17 143 m² a donné lieu à une évaluation archéologique préalable.

La distribution et la nature des témoins archéologiques mis en évidence dans les sondages (10 % de l'emprise) permettent d'envisager la présence d'un enclos palissadé protégeant un établissement rural du Haut-Empire.

Cet habitat déborde largement au sud sur les parcelles avoisinantes et ne concerne sur l'emprise du projet qu'une surface de 4 000 m². L'occupation est caractérisée dans les sondages par de nombreuses empreintes de poteaux, regroupées en alignements, par au moins un silo et un puits.

Le fossé présente une ouverture de 2,80 m en moyenne pour une profondeur de 1,50 m. La présence d'un important dépôt de craie sur l'aire de l'enclos, masquant plusieurs structures, suggère une phase

de réaménagement du fossé ou de la mise en œuvre d'excavation(s) conséquente(s) (puits ou caves) sur le site. Les artefacts recueillis dans les différentes structures révèlent une occupation, partagée sans doute en plusieurs phases, s'échelonnant du I^{er} s. au III^e s.

Gilles DEBORDE

SAINT-GERMAIN-LÉPINE

Rue de l'Eglise, rue Berthelot

Contemporain

Le hameau de Lépine fait partie de la commune de Saint-Germain, située au sud-ouest de l'agglomération troyenne. En raison de la proximité d'une chapelle médiévale et compte tenu de l'importante superficie au sein du hameau remontant au moins au XII^e s. un diagnostic portant sur près de 1,9 ha a été prescrit dans le cadre d'un projet de construction de zone pavillonnaire.

Bien que localisé près d'un hameau dont l'origine est médiévale et à proximité immédiate d'une église entourée d'un cimetière, les vestiges de cette opération sont peu probants. La densité de structures est faible et

quand une datation peut être avancée, la chronologie ne remonte pas au-delà de la période contemporaine (XIX^e s.). Des fondations de murs, de piliers, des fosses diverses... documentent les XIX^e et XX^e s., probablement en liaison avec une ferme présente sur le cadastre de 1828.

Plusieurs trous de poteau et fosses sont demeurées non datés. Il est probable qu'il faille les rattacher à la période contemporaine. Ces structures consistent en fosses, fosses de plantation et fossés.

Vincent MARCHASSEAU

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

34 rue de la Coopérative

Le diagnostic archéologique mené dans le cadre d'un projet de construction de bâtiment de bureaux sur une emprise de 3 579 m² sondée à près de 12 % n'a pas révélé de vestiges archéologiques, mis à part des

remblais d'époque moderne à contemporaine.

Carole DAROQUE

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Route Marcel Bidot

En raison d'un projet de construction de bureaux et d'atelier, un diagnostic fut réalisé sur une emprise de 1,1 ha, à proximité de plusieurs sites répertoriés en contexte de zone humide.

La présence d'une décharge ne nous a pas permis d'accéder à la totalité de l'emprise qui a été sondée à 8,7 % des 7 000 m² accessibles.

Cette partie des terrains n'a livré aucune structure d'origine anthropique. Seuls des segments de paléochenaux ont été détectés ; leur colmatage reste non daté. Ils ont charrié des matières organiques (charbons, bois) mais rien ne laisse présager d'une fréquentation de leurs berges par l'Homme dans ce secteur.

Vincent MARCHASSEAU

SAINT-LÉGER-PRÈS- TROYES

Château de la Planche

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du
Fer - Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le site de Saint-Léger-près-Troyes *Le Château de la Planche*, situé dans le sud de la plaine de Troyes, a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive en 2011, suite au diagnostic effectué en 2006 (Fournand 2006) sur une superficie de 2,1 ha dans le cadre d'un projet de lotissement porté par la Société Aube Immobilier. Ce diagnostic avait permis la découverte de vestiges fossoyés supposés appartenir au Néolithique moyen et à la période antique : ces résultats ont justifié une prescription sur une surface de 15 000 m². L'opération s'est déroulée du 8 juin au 12 août 2011.

Au *Château de la Planche*, l'occupation humaine débute dès le Mésolithique final avec la présence d'une fosse à profil en V dont la fonction est habituellement attribuée au piégeage de gibier.

Sept autres fosses du même type ont été attribuées au Néolithique ancien, soit à partir de datation 14C soit à partir des affinités de morphologie ; elles composent une batterie de fosses alignées en rive droite de la Hurande, la longueur de chacune suivant le sens de la pente. Après une lacune d'occupation étendue du début du V^e millénaire au milieu du IV^e s., un enclos elliptique de 2 500 à 4 000 m² semble avoir été installé entre le Néolithique récent et le Néolithique final ; l'absence d'élément datant dans le comblement n'a laissé qu'une référence possible avec l'enclos de Bréviandes *Petit Villepart* daté ici du début du Néolithique récent par 14C, ce qui porte à deux les enclos de ce type dans la plaine de Troyes.

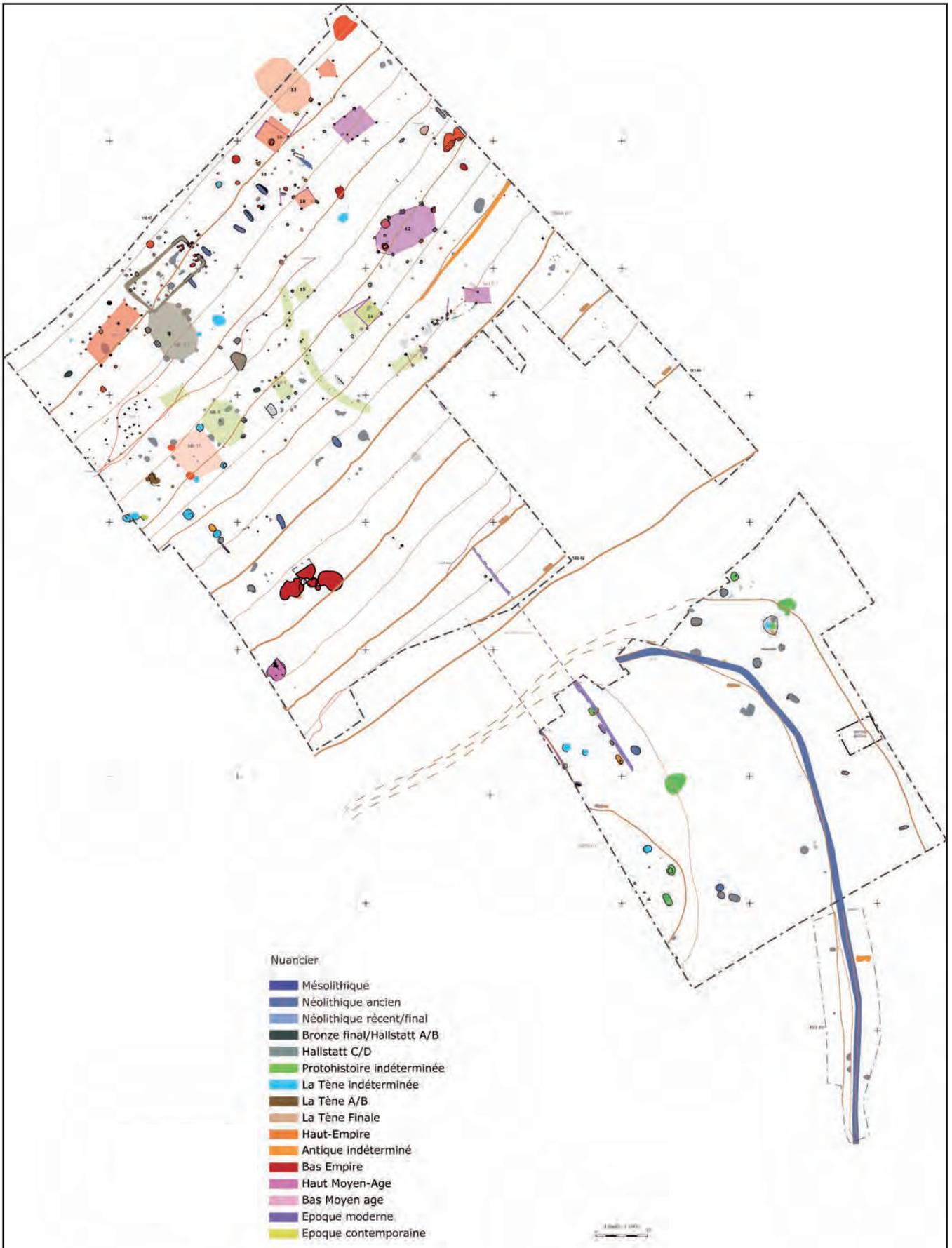
Sans que le lien possible ait pu être établi avec l'enclos elliptique, une abondante industrie lithique taillée (268 pièces) a été proposée pour le Néolithique final ; elle provient exclusivement de positions secondaires (colluvions, structures en creux plus récentes) et témoigne d'une occupation de type domestique. Sa correspondance éventuelle avec un site structuré par l'enclos ovale sera à réévaluer à la lumière d'une documentation mieux renseignée pour ces périodes.

Une longue période sans occupation concerne ensuite l'âge du Bronze, avant un réinvestissement des lieux à des fins funéraires matérialisé par une première sépulture à incinération mise en place durant l'étape moyenne de l'âge du Bronze final (âge du Bronze D/ Hallstatt A1). Cette fonction funéraire se prolonge au tournant des XI^e et X^e s. avec deux autres dépôts de crémation dont le mobilier (céramique, épingle en bronze à tête décorée) désigne le contexte culturel du

Rhin-Suisse-France orientale (âge du Bronze final IIb-IIIa/ Hallstatt A2/B1) ; ces éléments typiques mais pour autant peu répandus localement soutiennent la position intermédiaire de la plaine de Troyes entre les influences orientales et occidentales. Pendant l'étape terminale de l'âge du Bronze final (Hallstatt B2/3), la rive droite de la Hurande à hauteur du *Château de la Planche* perd de son attractivité malgré la proximité, sur le territoire communal, du hameau de Preslin étendu sur 7 ha.

Il faut attendre en effet le début du VII^e s. et le Hallstatt final pour voir s'implanter, sur la zone surélevée du secteur 1, des architectures sur poteau et à élévation en terre accompagnées d'un panel de vestiges habituel pour les habitats de l'âge du Fer (fosses polylobées, silos, rejets de consommation) ; leur faible densité compose une implantation à caractère lâche qui nous revient sur une surface décapée de 3 000 m². Cette occupation s'étend du Hallstatt C2 au Hallstatt D1 à travers plusieurs épisodes de retour sur les lieux, puis s'interrompt dans le courant du VI^e s. ; en cela, elle correspond avec un décalage discret au mouvement géographiquement étendu qui voit se créer de nombreux sites entre 600 et 500 av. n.è. puis de nombreuses disparitions. Les caractéristiques principales de cette occupation sont composées de son implantation en hauteur, de l'absence d'enclos, du rejet de plusieurs plaques foyères construites sur radier et de la présence d'un vaisselier de qualité qui comprend par ailleurs un décor géométrique inédit appliqué sur l'épaule d'un grand vase.

Le site est déserté avant le Hallstatt D2/D3, dans la mouvance observée lors des grands décapages voisins liés au Parc Logistique de l'Aube. C'est dans un contexte archéologiquement peu étoffé qu'intervient l'implantation pionnière de La Tène A/B, qui investit cette fois-ci non pas le plateau mais le bas du versant, au plus près du fond de vallée. Les vestiges sont répartis sur 1 000 m² et semblent correspondre à deux unités d'habitation qui ont fonctionné simultanément, et ce malgré l'absence de bâtiments liés aux fosses et aux silos documentés. Le mobilier céramique fait référence aux ensembles du Nogentais et de la Bassée, suggérant des liens culturels tournés vers l'ouest et la bordure orientale du Bassin parisien. Le *terminus post quem* de cette phase est marqué par la présence d'un vase à pied tourné de La Tène B2.



SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Château de la Planche
 Plan phasé au 1/1000 (Topographie : S. Lemeunier et D. Duda, DAO : K. Raynaud Inrap)

Après une lacune couvrant La Tène B2 à D1 faiblement atténuée par de rares indices de La Tène moyenne, le versant orienté vers le nord et la rivière accueille à La Tène D1 un habitat rural structuré par un premier bâtiment autour duquel se regroupent progressivement d'autres maisons et greniers, composant un petit hameau au tissu bâti très lâche et qui sera à son tour abandonné dans le courant du Haut-Empire.

Le site, occupé durant un siècle, est caractérisé par une architecture sur poteaux proposant des plans à pans coupés sur toute la période, mais associé à des plans rectangulaires au cours du Haut-Empire. Trois élévations parmi celles de La Tène finale sont des édifices à poteaux inclinés qui supportent une poutre faitière et des toits descendant vers le sol. Aucun de ces bâtiments n'a gardé trace de séparation interne à vocation de support ou de séparation de l'espace, absence peut-être liée à l'érosion physique des niveaux d'occupation. Le mobilier céramique est difficilement caractérisable du fait de la documentation lacunaire dans la plaine de Troyes et n'a trouvé de comparaison qu'avec des sites plus éloignés d'Île-de-France ou de Bourgogne, tandis qu'une monnaie sénonne rappelle le lien de clientélisme qui unit le peuple tricasse aux Sénon, établis plus à l'ouest. Les macro-restes végétaux témoignent d'une continuité de la polyculture remarquée pour toute la protohistoire ; les autres indices mobiliers sont peu représentés et donnent aux vestiges architecturaux l'armature de cette occupation qui se prolonge sans discontinuité du I^{er} s. av vers le I^{er} s. de n. è. La période du Haut-Empire, représentée jusqu'aux années 15/20, voit l'élévation d'au moins un bâtiment de tradition laténienne mais intégrant d'une part des poteaux verticaux et des absides plus irrégulières, d'autre part de nouveaux aménagements de type cellier, excavés sous les façades ou contre les poteaux d'angle. Ces nouvelles maisons sont insérées soit dans le tissu existant, à proximité ou en remplacement de bâtiments plus anciens, soit en périphérie immédiate, ce qui laisse l'image d'un accroissement *in situ* de l'implantation gauloise. Un puits non cuvelé et peu profond dessert le cœur de l'habitat et sera abandonné en même temps que les habitations. Cette occupation s'interrompt en effet brusquement entre 15 et 20 de notre ère, laissant les bâtiments abandonnés avec leur charpente en place.

Deux siècles et demi d'abandon des lieux s'en suivent sans qu'aucune fréquentation ne soit perceptible, argument possible pour un réel éloignement de l'habitat du milieu du I^{er} s. au début du IV^e s.

Les vestiges de l'Antiquité tardive sont plus diffus et introduisent surtout une fonction nouvelle donnée à ce versant de rive droite, avec deux zones d'activités qui y trouvent leur place. La première consiste en un ensemble de petits fours en ampoule de petites dimensions : ils sont agencés en batteries de 2 à 3 structures

implantées de manière à fonctionner simultanément et à laisser libre un espace de circulation suffisant autour des foyers. Cette zone d'activité a été rénovée au moins une fois, avec le rajout d'un foyer par batterie de deux, mais sans déborder de leur cadre spatial. À proximité a été retrouvé un fragment de panse de creuset à paroi interne vitrifiée, ustensile habituellement destiné aux artisans verriers à partir de la fin de l'Antiquité et qui n'a pas trouvé ici d'argument concomitant pour assurer cette activité. En l'absence de mobilier associé directement aux structures de combustion, les deux datations au 14C n'accordent qu'une échelle de temps étalée sur les IV^e et le V^e s. La seconde aire d'activité est matérialisée par un vaste four en ampoule installé dans le substrat crayeux de la partie amont du versant ; il est entouré de volumineuses fosses d'extraction disposées en éventail dont on présume qu'elles ont servi de front de carrière pour récupérer un matériau crayeux frais et épuré. Les ossements de faune brûlés retrouvés dans les comblements ont permis une datation au 14C centrée sur le Ve s. (435-611 AD).

Ces deux zones de travail lié au feu n'ont pas livré d'indices d'un fonctionnement complémentaire ou concomitant mais entretiennent la fonction du site durant le Bas-Empire. Elles sont desservies par deux bâtiments rectangulaires sur poteaux dont l'un présente une longueur de 15 m pour une largeur de 5 m, orienté parallèlement au cours de la rivière et dont l'agencement contraste à tous points de vue avec celui des architectures élevées au Haut-Empire. Le panel réduit d'artefacts associés à cette occupation propose un approvisionnement en récipients céramiques dans les ateliers régionaux (Jaulges et Villiers-Vineux) ou plus éloignés (Argonne) tandis que les restes fauniques (bœuf, porc, cheval) et végétaux illustrent une continuité marquée dans l'économie agricole de cette communauté de la plaine de Troyes.

Enfin de rares indices médiévaux sont en concordance avec le rassemblement de l'habitat autour du noyau paroissial, qui marque définitivement l'abandon du lieu à des fins d'habitat et son transfert vers des terres culturelles.

Karine RAYNAUD



SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Château de la Planche
Photo de la fosse en V st. 193 (Cliché : C. Daroque Inrap)



SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Château de la Planche
Vue de la sépulture à incinération st.43 à l'apparition de l'amas osseux (Cliché : Inrap)

SAINT-LÉGER-PRÈS- TROYES

Le Cuchat

Néolithique - Protohistoire -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Localisé dans un secteur de la plaine de Troyes comprenant une densité importante d'occupations archéologiques, un projet de lotissement, au cœur du centre villageois de Saint-Léger-près-Troyes, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 1,1 ha. La commune se situe au sud-ouest de la métropole auboise, de part et d'autre de la Hurande, petit affluent de la rive gauche de la Seine. Les terrains impactés par le projet de lotissement se situent au cœur même du village actuel, livrant ainsi la possibilité d'une fenêtre sur l'origine de celui-ci.

Avec des sondages au taux de 10 % de l'emprise (1 147,3 m²), le diagnostic du *Cuchat* livre finalement une complexité chronologique importante compte tenu de l'exigüité de l'opération et du peu de structures mises au jour. Une fosse dite à profil « en Y » indique probablement une fréquentation néolithique du site et constitue le témoin le plus ancien retrouvé.

Quelques tessons protohistoriques sont difficilement interprétables.

Peu nombreux, ils peuvent traduire la simple résidualité de ce mobilier et l'arasement de structures situées hors emprise.

Enfin, une petite dizaine de structures semble se rapporter à une occupation des périodes historiques.

Deux fours, structures encore rarement mises en évidence en Champagne, semblent en liaison avec des fosses et une cabane excavée ou un cellier. Le mobilier céramique étant absent, il est ardu de conclure entre une occupation domestique gallo-romaine ou du haut Moyen Âge. La présence d'un squelette de jeune bovidé, d'une probable fosse d'extraction et d'une batterie de fours légèrement isolée s'intègre parfaitement aux habitats ruraux de ces périodes.

Quelle que soit leur datation, ces structures peuvent être en liaison avec l'occupation qui donnera naissance au village médiéval de Saint-Léger. Les fouilles au cœur des bourgs contemporains sont peu nombreuses et constituent un enjeu majeur de la recherche actuelle.

Vincent MARCHASSEAU

TORCY-LE-GRAND

Les Grands Champs

Néolithique ? - Âge du
Bronze ? - Indéterminé

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Torcy-le-Grand au lieu-dit *Les Grands Champs*, suite à une demande volontaire initiée par la Communauté de communes de la région d'Arcis-sur-Aube. Le projet, d'une surface de 30 000 m², est situé en bordure est de la commune, le long de la route départementale RD441 et de l'autoroute A26.

Les 61 sondages, couvrant la totalité de l'emprise prescrite, ont permis de mettre en évidence la présence de 2 structures, fouillées dans leur intégralité. Localisée dans la partie nord-ouest de l'emprise, la première fosse présente une forme ovale presque circulaire en plan, de 2,90 m de longueur pour 2 m de largeur, et un

profil en cuvette aux parois évasées dont le fond est situé à 1,30 m. Le comblement est homogène, constitué d'un limon brun très foncé à noir avec de nombreux graviers, avec un possible recreusement dans la partie sommitale. La nature de la fosse est indéterminée et l'absence de mobilier et de charbon ne permet pas d'apporter une datation.

La seconde fosse est localisée dans la partie nord de l'emprise. Elle présente une forme ovale en plan orientée nord-est / sud-ouest, de 4,30 m de longueur pour 2 m de largeur et un profil avec un creusement en U très large aux parois évasées légèrement en décroché et un fond plat. Ce dernier est situé à 2,30 m de profondeur.

Le comblement est constitué d'une succession de fines couches de limon brun foncé à brun gris foncé, avec des niveaux de graveluche.

Les caractéristiques morphologiques de la structure permettent de l'assimiler aux fosses définies comme des fosses dédiées à la chasse (Programme de recherche sur les fosses dites en « U, V, W, Y et I » dirigé par N. Achard-Corompt et V. Riquier, Inrap). La présence d'un fragment de fémur humain dans le premier niveau de comblement permettra d'obtenir une datation viable

de la structure (aucun autre fragment d'os n'a été mis au jour). Les sondages et ouvertures supplémentaires n'ont pas permis de mettre en évidence d'autres vestiges, on notera toutefois la présence d'un petit dépôt de fragments de céramique, daté de la période du Bronze final, situé à l'interstrate de la terre végétale et du substrat, sans qu'aucune structure ne soit associée.

Yoann RABASTÉ

TROYES

161^{er} rue de Preize

Néolithique - Moyen Âge -
Moderne

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la commune de Troyes, sise au 161 rue de Preize, se place en amont de la réalisation d'un ensemble de logements collectifs. La situation de l'emprise des travaux, dans la vallée de la Seine, à proximité de sites néolithiques avérés lors de diagnostic antérieurs, a motivé la prescription d'un diagnostic.

L'intervention a mis en évidence deux occupations agricoles datées du Néolithique récent et/ou final et des périodes médiévale et moderne.

L'emprise de diagnostic se situe à environ 800 m au nord-ouest de la ville historique, dans le quartier actuel de Preize, à 500 m à l'ouest de la rivière de Seine, en contrebas d'une cuvette formée par le secteur plus élevé des Marots et de Saint-Martin dont l'altitude approche 115 m NGF et s'amenuise vers le nord en direction de la Seine. D'après l'extrait de carte géologique, l'emprise repose à la fois sur les colluvions polygéniques et sur les alluvions anciennes de moyenne terrasse. Le cadastre napoléonien montre que l'emprise se situe sur la commune de Saint-Martin-ès-Vignes, section L dite de *La Haute Charme* (Contrée de la Cour Guérin¹). L'étymologie de ce toponyme renvoie aux bois de chênes et charmes présents dans ce secteur et s'étendant sur environ 500 m du nord au sud (entre la rue du Clos Camus et l'avenue Sarraill) et correspondant à la zone de colluvions polygéniques. Le plan Parisot de Nîmes de la fin du XVII^e s. montre que la zone est dédiée au maraîchage. D'autres diagnostics archéologiques ont été réalisés dans le quartier. Le premier, réalisé par G. Deborde sur l'ancien Stade de Charme, a révélé la présence d'une occupation de la période Néolithique (Deborde 1999). Le second, mené par C. Roms rue de

Preize n'a livré aucune structure archéologique.

Les investigations ont permis de cerner deux occupations successives, datées respectivement du Néolithique final et de la fin du Moyen Âge/début de la période moderne. La stratigraphie du site répond au schéma des milieux humides d'anciens marécages. Les niveaux naturels stériles se situent à une profondeur de 1,12 m (101,36 m NGF) et sont constitués de graviers calcaires dans une matrice de limon argileux beige/ocre (US 1005). Ces alluvions sont recouvertes dans la partie sud du terrain du niveau d'occupation de la phase la plus ancienne (202PS et 303PS (US3006). Cet horizon est recouvert de deux niveaux d'accumulation faits de limon argileux gris brun homogène (US 3005) et de limon argileux brun gris mêlé de gravillons et de traces d'oxydation (US 3004, 1004) dans lesquels viennent s'insérer les structures de la seconde phase d'occupation. Celle-ci est enfin recouverte par un horizon de limon argileux gris brun comportant de nombreux gravillons calcaires, témoin de dépôts liés aux débordements des cours d'eau alentours sur la totalité de la parcelle (US 1004, 2001, 3003), encaissant de la troisième et dernière phase d'occupation. Les vestiges modernes sont enfin scellés par une couche de limon argilosableux brun moyen comprenant des gravillons calcaires et crayeux (US 1002, 3002), interprétée comme de la terre de jardin rapportée.

La première phase d'occupation datée du Néolithique récent et/ou final se traduit par deux fossés et deux niveaux d'occupation ayant piégé du mobilier céramique et lithique. Le premier fossé correspond en réalité à deux segments visibles dans les sondages 01 (st. 102FS) et 02 (st. 204FS). Il se compose d'un creusement à parois

légèrement évasées et un fond légèrement arrondi et d'un comblement de limon argileux gris clair mêlé de gravillons calcaires (US 2008). Le second fossé (st. 201FS) apparaît dans le sondage 02 à une altitude de 101,81 m NGF. Son creusement est implanté perpendiculairement au premier fossé, à la fois dans l'horizon d'alluvions et dans le niveau d'occupation de la phase 1. Le profil du creusement ainsi que sa largeur n'ont pu être appréhendés, faute d'espace suffisant pour pouvoir les dégager. Le comblement de limon argileux gris clair et gravillons crayeux (US 2001) a livré quelques fragments de céramique. Dans les sondages 2 et 3 apparaît un niveau d'occupation (st. 202PS et 330PS) en lien avec ces fossés. Il s'agit d'une strate de 3 à 5 cm d'épaisseur composée de niveau mélangé de limon argileux gris clair, de poches de limon ocre et de gravillons calcaires (US 2005, 3006), recouvrant les alluvions (entre 101,70 et 101,30 m NGF).

Ce niveau comporte de nombreux fragments de récipients céramiques, de silex taillés, d'ossements animaux et de coquillages. Les structures néolithiques sont visibles essentiellement dans la moitié sud-ouest de l'emprise de diagnostic. On remarque que les fossés délimitent trois espaces : le premier défini par le niveau d'occupation 202PS se développant vers le nord-ouest, le second, et le plus important, s'étendant vers l'ouest (303PS) et le troisième au sud du fossé 201FS, non mis au jour lors du diagnostic.

La seconde occupation, datée de la fin du Moyen Âge et du début de la période moderne se traduit par des structures bâties intégrées à un réseau de fossés. Quatre fossés ont été repérés dans les sondages 01 et 03. Ils apparaissent à une altitude comprise entre 101,40 et 101,60 m NGF et sont implantés dans les niveaux de recouvrement des structures néolithiques (US 3004, 1004, 3002, 1003, 2002). Trois petites maçonneries de section carrée et un long muret ont été interprétés comme appartenant à un ensemble bâti. Le muret (st. 103MR) est placé le long de la berge nord-est du fossé 101FS, suivant un tracé orienté nord-ouest/sud-est. Il est composé de blocaille de craie et mesure approximativement 0,75 m de large pour une longueur découverte de 21 m. Les trois maçonneries mesurant environ 0,50 m de côté, sont positionnées dans la partie centrale de l'emprise, au nord-ouest du muret. Il s'agit de maçonneries de petits blocs de craie grossièrement équarris liés au mortier de limon jaune dont deux exemplaires sont fondés sur un pieu en bois (st. 301MR et 104MR). Ces murs sont espacés de 2,50 m et s'orientent suivant un axe nord-est/sud-ouest. Il pourrait s'agir de piliers de support des montants centraux de charpente d'une grange. Enfin, à l'est et à l'ouest du bâtiment se situent deux fosses (st. 302FO et 203FO). La première mesure 0,50 m de diamètre et apparaît à 0,80 m de profondeur. Elle est comblée de gros fragments de tuiles et de céramique dans une matrice de limon brun (US 3010). Ce

comblement a livré un fragment de bord d'assiette à décor végétal à sgraffito datée du XVI^e s. La seconde (st. 203FO) mesure 0,60 m de diamètre et présente des parois droites et un fond arrondi. Elle est comblée de limon argileux gris comprenant un fragment de verre. La seconde phase d'occupation du site se divise en deux états. Dans un premier temps sont implantés les quatre fossés décrits ci-dessus et formant un système de drainage, certainement du au besoin d'assèchement des terrains marécageux de ce secteur. Ce carroyage pourrait avoir été implanté vers le XII^e-XIV^e s. comme l'indique le mobilier céramique. Dans un second temps, l'ensemble bâti semble reprendre le tracé des structures antérieures et se développer dans la moitié nord de l'emprise. Ainsi le muret de clôture borde le drain ouest dont le tracé sert d'appui à la grange. Autour de ce bâtiment sont creusées deux fosses dépotoirs et un puits, implanté sur le grand fossé drainant, témoin de présence d'eau à cet endroit. Le mobilier associé à ces structures est daté des XVI^e-XVII^e s.

Note 1 : http://www.archivesaube.com/arkotheque/cadastre_napoleonien_aube/fond_pyramidal_visu_img.php?id_ark_type_fond=31&ref_id=4112

Aurore LOUIS

TROYES

24bis-26 avenue Anatole France,
phase 1, lot A

Gallo-romain

Cette opération de diagnostic se place en amont de la réalisation d'un projet résidentiel et hôtelier sur deux emprises de 6 400 m² (lot A) et 2 400 m² (lot B), en périphérie de la ville augustéenne du I^{er} s. ap. J.-C., secteur de la ville encore mal connu.

L'intervention, avec un taux de sondage de 7,2 % de la surface accessible (5 131 m²) a mis en évidence une partie de la séquence géologique du sud de la ville ainsi qu'une fosse d'extraction et deux petits fossés ayant livré quelques fragments de mobilier datés du IV^e s. La fosse (st. 101F0) est apparue à une altitude d'environ 119,80 m NGF. Elle présente un plan mal défini et un creusement à parois évasées et fond plat. Elle est comblée de limon brun argilo-sableux homogène. Sa présence dans la coupe du sondage ne permet pas d'appréhender ses dimensions totales mais son diamètre *a minima* mesure 3 m. À deux mètres au nord-ouest de la fosse apparaissent deux petits fossés (st. 102FS et 103FS), larges de 1 m et 1,50 m, qui s'orientent nord-est/sud-ouest. Ils sont encaissés dans l'horizon stérile de limon calcaire jaune et apparaissent à la même altitude que la fosse d'extraction (119,80 m NGF). Ils sont remplis

de plusieurs niveaux de comblements : sur le fond des creusements est déposé un litage de craie damée (US 1009, 1010, 1011, 1014, 1015), puis se succèdent des couches de limons argilo-calcaires beige foncé mêlé de graviers (US 1008, 1018), de limon sablo-argileux brun comportant de petits graviers crayeux et calcaires (US 1012). Les fossés délimitent deux espaces : une partie dépourvue de vestiges archéologiques se développant vers le nord-ouest et une partie occupée vers le sud-est de la parcelle, éventuellement sous l'actuelle avenue.

Le secteur a connu de nombreux remaniements, dus notamment à l'activité d'extraction du tuf pour alimenter la tuilerie sise sur la parcelle voisine. De ce fait, il n'est pas assuré que les quelques fragments de céramique datés du IV^e s. ap. J.-C. soient en place. Il est donc difficile d'affirmer qu'une quelconque occupation se soit développée sur cette emprise à cette période.

Aurore LOUIS

TROYES

67 bis rue des Marots

Moyen Âge

Le terrain de 4 100 m² concerné par cette évaluation archéologique engagée à la demande de la société Troyes Habitat, regroupe deux parcelles cadastrées BK 18 et 216 localisées à la jonction de la rue des Marots et de la rue Alexandre Leymerie à Troyes. *Les Marots* ou *Maraulx* était au XVI^e s. un hameau du village de Pouilly, au faubourg Saint-Martin-les-Vignes de Troyes. La rue principale du village dénommée « Pavé des Maraux », conduisait au XVIII^e s. à la « Maison de Pouilly », sur l'emplacement probable d'un ancien château médiéval. Son tracé épouserait celui de l'ancien « Chemin de Paris à Troyes », signalé sur la carte de Cassini (XVIII^e s.).

Six sondages mécaniques (7,8 %) ont été ouverts sur l'emprise du projet. Ils ont permis de relever plusieurs

tronçons de fondations en relation avec d'anciennes caves, vraisemblablement voûtées à l'origine. À l'exception d'une structure, aucune des semelles de fondation identifiées n'a pu être directement mise en relation avec des bâtiments référencés sur les cadastres de 1808 et celui de 1969. Aucun artefact antérieur à la fin du Moyen Âge (XVI^e s.) n'a par ailleurs été collecté dans les remblais de comblement de ces excavations.

Aucun événement particulier de l'histoire du faubourg Saint-Martin de Troyes ne justifie *a priori* leur destruction, ni à la fin du XVIII^e s., dans l'hypothèse la plus probable de constructions datant du XVI^e s., ni à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e s., dans une seconde hypothèse de constructions postérieures à 1808.

Un acquis important de ce diagnostic est la mise en évidence sur ce secteur de l'agglomération troyenne d'un affleurement de craie turonienne que ne laissait pas présager l'omniprésence, sur les versants de la rive gauche de la Seine, d'une couverture sédimentaire

polygénique de colluvions et d'alluvions remaniées. Ce fait permet d'envisager l'existence de nombreuses autres caves sur le secteur.

Gilles DEBORDE

TROYES

76-78 Mail des Charmilles

Gallo-romain

Ce diagnostic archéologique se place en amont de la réalisation d'un ensemble de logements collectifs sur une emprise de 1 051 m² située à l'extérieur immédiat de la ville historique, dans le secteur nord de la ville antique avérée par de nombreuses opérations de fouilles et de diagnostics.

Cette opération, avec des sondages de 188 m² a mis en évidence la poursuite vers le nord de l'occupation gallo-romaine, déjà connue au centre de la ville. Elle se traduit par une voie édifiée au cours du Haut-Empire, conservée au Bas-Empire et bordée de sépultures à inhumations datées du IV^e s. ap. J.-C. La voie s'oriente parfaitement sur le tracé du *decumanus* et sur les tronçons mis au jour au nord-est de la parcelle ; bien qu'aucun élément datant ne permette de caler chronologiquement cette structure, il semblerait qu'elle ait été construite au même moment que le reste du

réseau viaire, soit au I^{er} s. ap. J.-C. Reste à déterminer la fonction de cette voie : s'agit-il au Haut-Empire d'une rue intra urbaine desservant le quartier d'habitation qui semble se développer au nord-est de la ville actuelle ? S'agit-il d'une voie plus importante au Bas-Empire en permettant de sortir de la ville en direction du *vicus* de Brienne-la-Vieille ? Il semble évident que cette voie du Haut-Empire sert au Bas-Empire et surtout au IV^e s. ap. J.-C. de parcellaire sur lequel viennent s'appuyer les sépultures de la nécropole. Ce parcellaire semble perdurer encore durant le haut Moyen Âge.

Aurore LOUIS

TROYES

Boulevard Danton

Protohistoire - Gallo-romain

Une évaluation archéologique a été conduite sur les parcelles BC 477, 478, 497 et 817 (6 518 m²), à l'angle du boulevard Danton et de l'avenue Chomedey de Maisonneuve, sur l'esplanade de la concession de véhicules Renault, préalablement à un projet immobilier. L'emprise est située au quartier de Preize, à l'extérieur du « Bouchon de Champagne » formé depuis le XIII^e s. par une ligne de fortification urbaine. La position des anciens remparts est encore suggérée aujourd'hui par le boulevard Danton. Avant 1856, le secteur

relevait de la commune de Saint-Martin-es-Vignes. Sa physionomie a été transformée dans le milieu du XIX^e s. par le creusement du canal de la Haute-Seine inauguré en 1846.

Trois sondages ont permis d'acquies de nouvelles données pédologiques et environnementales sur ce secteur. Bien que dépourvus de témoins archéologiques protohistoriques, antiques et médiévaux, les dépôts observés, corrélés aux

résultats des interventions préventives réalisées sur le secteur, permettent de modifier la carte isométrique du sous-sol de Troyes envisagé dès 1995 (DEPAU). Il ressort de cette illustration une extension possible de l'occupation protohistorique et antique, jusqu'alors confinée théoriquement à l'espace de la Cité, au-delà de la marge septentrionale fixée par le cours du ru Cordé établi au milieu du Moyen Âge sous le tracé du

boulevard Danton actuel. La courbe de niveau 103 m constituerait, dans le sous-sol de Troyes, la nouvelle limite de cette extension, entre l'avenue Chomedey de Maisonneuve et la rue Etienne Pédron, entre le ru Cordé et le Meldançon.

Gilles DEBORDE

TROYES

16 rue du Grand Ménetrier

Contemporain

Un diagnostic a été réalisé préalablement à la construction d'un immeuble, à un peu plus de 300 m au nord-ouest de la tête du bouchon correspondant à la limite de la ville médiévale. L'emprise des parcelles concernées s'élève à 2 815 m². Cette opération (214 m² sondés, soit, 7,6 % des terrains) témoigne d'une

absence d'occupation antérieure au XX^e s. dans cette parcelle. Il faut donc supposer que ce terrain se situait en périphérie des villes antique et médiévale et qu'il devait s'agir d'espaces mis en culture ou de friches.

Cédric ROMS

VAUDES

La Maladière, Croix de Pointron

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic mené à Vaudes *La Maladière* et *Croix de Pointron* sur 129 000 m², en vue de l'ouverture d'une carrière de granulats, a mené à l'ouverture de 298 sondages (9 280,6 m², soit 7,1 % de l'emprise). Ce sont 34 structures anthropiques qui ont été découvertes, donc très principalement des portions de fossés se rapprochant d'un réseau parcellaire visible sur

le cadastre napoléonien. Malgré de nombreux test, aucune structure n'a pu être datée. Le peu de mobilier rencontré consiste en fragments de faune, de matériaux de construction en terre cuite et d'un tesson découvert hors structure.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

VAUDES

Le Clos Baron

Gallo-romain

Dans un contexte archéologique particulièrement dense, un projet de lotissement portant sur une superficie de 1,7 ha a motivé la réalisation d'un diagnostic. Situé dans la vallée de la Seine, environ 15 km en amont de Troyes, le village de Vaudes est bien documenté d'un point de vue archéologique en raison d'une exploitation des granulats dans ce secteur ayant donné lieu à plusieurs surveillances et diagnostics. À terme, le projet total de lotissement porte sur 5,5 ha.

9,5 % de la superficie totale ont été sondés, soit 1 615 m². Les structures mises au jour se limitent au nombre de 7.

Deux fossés de parcellaire ont été identifiés dont l'un au moins est gallo-romain. Ils pourraient être en relation avec l'habitat antique fouillé dans les années 1970 et 1980 au sud-ouest de l'emprise. Deux fosses et deux poteaux ont également été repérés. Ils demeurent non datés, mais suggéreraient la possibilité d'une occupation sur les parcelles avoisinantes, vers le nord-ouest, c'est-à-dire à l'emplacement d'un futur projet de lotissement.

Vincent MARCHASSEAU

VERRIÈRES

Chemin de la Croix du Chemineau

Protohistoire

La présence proche d'habitats de l'âge du Bronze final et du haut Moyen Âge fouillés dans les années 80 ont conduit à la prescription d'un diagnostic sur les 3 000 m² concernés par une demande volontaire de diagnostic.

Les 6 sondages réalisés représentent une surface ouverte de 345 m² soit un taux de 11,5 % de la surface accessible. Cette opération se situe dans les alluvions anciennes de la basse terrasse de la Barse composées de graviers calcaires et de sable siliceux du Crétacé qu'il faudrait en réalité rattacher à la basse terrasse de la Seine. Le lit du fleuve est actuellement constitué

d'alluvions modernes de sables, argiles, vases et tourbes. À l'est, les marnes de Brienne bordent le village. Un paléosol est présent sur toute la surface diagnostiquée à la profondeur moyenne de 1,50 m. Aucun élément n'a permis de le dater.

La seule structure reconnue est un fossé orienté nord-ouest/sud-est apparaissant sous l'horizon de terre végétale. Il a livré un fragment de céramique protohistorique indéterminée.

Benoît FILIPIAK

VERRIÈRES

Rue des Marronniers, La Cérose

Âge du Bronze

Un projet de lotissement sur une emprise de 20 294 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Au total, les 23 sondages réalisés représentent une surface ouverte de 1 761 m², soit un taux de 8,7 % de la surface accessible.

L'emprise du diagnostic est localisée en rive droite de la Seine, une dizaine de kilomètres en amont de Troyes, en direction du sud-est. Elle s'étend à la fois sur des formations alluviales récentes et anciennes, la topographie passant d'environ 117 m NGF à l'ouest, où affleurent les formations alluviales récentes, à 128 m NGF à l'est, où affleurent les formations alluviales anciennes.

Les relevés proposés ont permis d'apprécier ce changement de faciès sur un profil orienté ouest-est, d'identifier un paléosol dont l'extension globale et l'âge restent à définir précisément, et de localiser la limite de l'ancienne terrasse représentée sur la carte géologique.

Le sondage 9 a livré une structure circulaire de 0,40 m de diamètre apparaissant au niveau du substrat (grave mêlée à du limon argilo-calcaire) à la profondeur de 1,10 m. La présence d'os humains brûlés et de céramique dans le comblement atteste d'une incinération dont la forme s'avère peu structurée. L'analyse des restes céramiques permet de proposer une datation au Hallstatt A2-B1, phase moyenne du Bronze final.

Il s'agirait d'un adulte ou subadulte gracile, dont le corps a subi une crémation poussée par endroits (os blancs), et moins forte à d'autres (os carbonisés, noirs). Le morcellement est important, une quinzaine de fragments de crâne et une dizaine de fragments de fémur ayant été comptabilisés. Il semblerait qu'après la crémation, une collecte sélective a eu lieu, se concentrant essentiellement sur le crâne et les os des membres.

La découverte d'une incinération de l'étape moyenne est à signaler compte tenu du faible nombre découverts dans l'Aube cette pratique étant loin d'être décryptée dans la région.

Benoît FILIPIAK

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ

Abbaye de Clairvaux

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'abbaye de Clairvaux se situe au fond d'un vallon étroit, ouvrant sur la rive gauche de l'Aube, et creusé dans les calcaires du Séquanien. L'abbaye est distante de 13 km de Bar-sur-Aube. Le terrain concerné par cette opération est bordé à l'ouest par le bâtiment des convers, au sud par la cuisine et le réfectoire de l'abbaye du XVIII^e s., à l'est par l'aile occidentale du cloître du XVIII^e s. et au nord par le mur de clôture de l'actuelle centrale pénitentiaire. À l'étude du plan de Dom Miley de 1708 (ill. 1 à 3), l'emprise d'environ 3 944 m² englobe la moitié méridionale du cloître médiéval (XII^e-XVII^e s.) (n° 54, *Clastrum regulare*), le réfectoire des moines (n° 59, *Refectorium*), la cuisine (n° 60, *Culina*), le chauffoir (n°58, *Calefactorium*) et s'arrête au droit du mur du bâtiment des moines.

Cinq sondages (269 m², 6,8 % de l'emprise) ont été réalisés dans le but de caractériser les vestiges archéologiques et leur état de conservation. Le sondage 1 a révélé la présence d'un canal maçonné toujours en charge. Le deuxième sondage est situé au droit du mur extérieur de l'aile occidentale du cloître du XVIII^e s., perpendiculairement à celui-ci ainsi qu'au cloître médiéval. La galerie de ce dernier ainsi que des sols ont été observés malgré les perturbations liées à l'implantation de canalisations et de maçonneries contemporaines. De plus, un prolongement du canal du sondage 1 a été retrouvé. Le sondage 3 se situe dans le réfectoire. De ce bâtiment, sont conservés une partie des sols ainsi que les piliers. Des structures liées aux divers aménagements pénitentiaires ont également été identifiées. Dans le sondage 4, les niveaux de sols de la galerie du cloître ont pu être observés de même que les murs du cloître. Des maçonneries et des sols du réfectoire sont également conservés. Il faut noter de très importantes perturbations à l'extrémité septentrionale du sondage n'ayant pas permis de retrouver le lavabo. Dans le sondage 5, il a été possible d'observer un des contreforts du cloître, contribuant le mur de la galerie occidentale, ainsi qu'un égout contemporain.

Malgré les perturbations entraînées par les aménagements pénitentiaires et industriels, les différents sondages ont permis de confirmer la présence de vestiges du cloître médiéval et de sa galerie ainsi que du réfectoire de Clairvaux II. Il est ainsi possible d'en confirmer le plan mais également d'ouvrir une réflexion sur les matériaux de construction mis en œuvre dans les maçonneries ou dans la réalisation des sols. Par ailleurs, les niveaux de démolition attribuables aux travaux de reconstruction du XVIII^e s. ont livré des

éléments architecturaux susceptibles d'envisager une reconstitution des élévations et, d'après les éléments découverts, du système de voûtement du réfectoire.

Plusieurs bâtiments n'ont pas été appréhendés, notamment en raison de la non-accessibilité d'une partie du site : la cuisine, l'aile occidentale du cloître et le chauffoir.

Cédric ROMS

MARNE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 1**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6714	ALLIANCELLES, Le Grand Aviot, Phase 2	Céline CHOQUENET (INR)	OPD	PRO ? -GAL	*	1
6765	AOUGNY, Le Plessier	Geertrui BLANCQUAERT (MCC)	SD			2
6678	ATHIS, Noue Marnay, Chemin des Postes	Florie SPIÈS (INR)	OPD	NEO-BRO-FER	*	3
6300	ATHIS, Noue Marnay, Chemin des Postes	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	NEO-BRO-FER	*	3
6757	AUBERIVE, Sumussiaux	Patrick PRILLIEUX	SD			4
6383	AUVE, La Chaussée	Virginie DESMACHELIER	OPD	MOD	*	5
6461	AVENAY-VAL-D'OR, Le Chemin des Thuilliers Nord	Luc SANSON (INR)	OPD	PRO-FER-GAL-HMA	*	6
6639	AVIZE, La Haie Maria, Les Regards d'Avize, Tranche 3	Claire PILLIOT (INR)	OPD	IND-PRO ?	*	7
6609	BACONNES, Le Tumois	Anne-Charlotte BAUDRY (INR)	OPD	FER-GAL-CON	*	8
6561	BEAUMONT-SUR-VESLE, Contournement de Beaumont-sur-Vesle	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	BRO-GAL-CON	*	9
6756	BERGERES-LES-VERTUS, Montagnesson	Laurent OLIVIER (MCC)	OPI			10
6486	BÉTHENY, 33 route de Reims	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	CON	*	11
6616	BÉTHENY, 38 Voie Romaine	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	CON	*	11

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6647	BÉTHENY, Damoiselle	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	MOD-CON		11
6587	BÉTHENY, Les Ecavées, Tranche 1	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	MULTI		11
6796	BÉTHENY, Les Ecavées, Tranche 2	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	NEO-PRO-GAL-MOD-CON		11
6244	BÉTHENY, REIMS, La Husselle	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	NEO-BRO-GAL-CON		11
6778	BEZANNES, Chemin des Hangars des Essios	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	MOD?-CON	*	12
6803	BEZANNES, CR dit latéral à la VC 4	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	MOD?-CON	*	12
6648	BEZANNES, Le Village	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	NEO-FER-GAL-MA-MOD-CON	*	12
6281	BEZANNES, Les Roies, Phase 1 A	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	NEO-BRO-FER-GAL-MA-MOD-CON	*	12
6689	BEZANNES, ZAC de Bezannes 2, Le Haut Torchant, Secteur 2	Sidonie BÜNDGEN (RM)	FPREV	MES-PAL-FER-GAL-MA-CON	*	12
6500	BEZANNES, ZAC de Bezannes 2, Tranche 3b3C ouest phase 1, le Champ Drillon	Sidonie BÜNDGEN (RM)	FPREV	FER-GAL	*	12
6802	BEZANNES, ZAC de Bezannes 2, Les Charolles	Denis BOUQUIN (RM)	FPREV	FER	2010 ?	12
6779	BEZANNES, ZAC de Bezannes 2, Le Champ Drillon, site F	Pierre DUMAS-LATTAQUE (RM) ?	FPREV	GAL-MA	*	12
6687	BINARVILLE, Bois communal de Grandham, Bois communal de Condé les Autry, Bois communal de Binarville	Brad POSEY (BEN)	PM			13
6437	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 12 et 12A avenue du Général Patton	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	MA-CON	*	14
6575	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 28-30-32 rue du Général Féry	Denis BOUQUIN (RM)	FPREV	NEO-BRO-GAL-MOD-CON	*	14
6493	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 43 boulevard Kennedy	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD		*	14
6621	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Parc des Expositions, Avenue Roosevelt, phase 1b	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD		*	14
6315	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Place de l'École des Arts	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	GAL-MA	*	14
6541	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Route de Marson, Chemin de Voitrelle	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	MA-MOD	*	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6074	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, ZAC Est du Mont Héry	Luc SANSON (INR)	OPD	PRO-CON	*	14
6421 et 22	CHAMPIGNY, Saint Pierre 3 et Saint Pierre 4	Pascal STOCKER (INR)	OPD	FER-GAL-CON	*	15
6423	CHAMPIGNY, Saint Pierre 5	Pascal STOCKER (INR)	OPD		*	15
6509	CHEMINON, Les Terres de l'Abbaye Phase 2	Aurélien GADAUT (INR)	OPD		*	16
5550 5901"	CHOUILLY, La Haute Borne, Les Champs de l'Eglise. Secteurs 1 à 5	Arnaud RÉMY (INR)	FPREV	MULTI	*	17
6559	COMPERTRIX, Saint Pierre AE4, 6 et 7	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	BRO-FER-GAL	*	18
6780	CORMONTREUIL, 4 rue Manoël Pinto AB 4	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	GAL-MOD	*	19
6605	ÉPERNAY, Rue des Gouttes d'Or	Luc SANSON (INR)	OPD		*	20
6505	ÉTREPY, Les Froids Pertuis	Luc SANSON (INR)	OPD	CON	*	21
6426	FAGNIÈRES, Rue du Clos des Écus	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	IND	*	22
6347	FISMES, Au Cheval Blanc	Luc SANSON (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-CON	*	23
6558	GIVRY-EN-ARGONNE, Le Charme	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	IND	*	24
6465	GUEUX, Les Royats	Luc SANSON (INR)	OPD	BRO-FER-CON	*	25
6539	HAUTEVILLE, Les Balossiers	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	FER-GAL	*	26
6463	HEILTZ-LE-MAURUPT, LA MALADRERIE	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	MOD-CON	*	27
6402	HEILTZ-LE-MAURUPT, La Pièce des Noyers	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	MOD-CON	*	27
6475	HUIRON, Les Hailotes	Claire PILLIOT (INR)	OPD	CON	*	28
6658	HUIRON, ÉCURY-SUR-COOLE, Forterre, La Voie des Noyers	Claire PILLIOT (INR)	OPD		*	29
6311	ISLE-SUR-MARNE, Le Buisson de la Crosse	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	BRO-CON	*	30
6495	LOISY-SUR-MARNE, La Haute Voie, Zone C1	Sébastien TORON (EVE)	FPREV	NEO-BRO-FER	*	31
6690	LOISY-SUR-MARNE, La Haute Voie, Zone D1	Benjamin TIXIER (EVE)	FPREV	NEO-PRO-GAL-HMA	*	31
6542	LOISY-SUR-MARNE, La Haute Voie, Phase 4	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-MOD-CON	*	31

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6537	LOISY-SUR-MARNE, Les Fosses, Zone 1	Rémi COLLAS (EVE)	FPREV	NEO-FER	*	31
6817	LOISY-SUR-MARNE, Les Fosses, Zone 2	Nicolas PEYNE (EVE)	FPREV	NEO-BRO-GAL-MOD	*	31
6416	LUXEMONT-ET-VILLOTTE, La Mormée	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-CON	*	32
6620	LUXEMONT-ET-VILLOTTE, Le Saloir	Anne-Charlotte BAUDRY (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-HMA	*	32
6579	MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Bas du Chemin de Matignicourt Phase 2	Alexandre BURGEVIN (INR)	FPREV	BRO-FER-GAL-HMA	*	33
6691	MONTBRÉ, Beauregard	Pascal STOCKER (INR)	OPD	CON	*	34
6530	MORANGIS, la Meriserie	Claire PILLIOT (INR)	OPD	IND	*	35
6652	NOIRLIEU, Le Chemin de la Messe	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	IND	*	36
6523	OGER, Le Branlart 2	Pascal STOCKER (INR)	OPD		*	37
6794	OGER, Les Petits Allemands, Phase 2	Pascal STOCKER (INR)	OPD		*	37
6638	POMACLE, Les Sohettes	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	FER-GAL-MOD	*	38
6498	REIMS, 1 et 3 rue Piper	Émilie JOUHET (INR)	OPD	FER-MOD-CON	*	39
66434	REIMS, 139 boulevard Dauphinot	Denis BOUQUIN (RM)	OPD		*	39
6032	REIMS, 30 boulevard de la Paix	CAVÉ Magalie (INR)	OPD	FER-GAL-MA	*	39
6564	REIMS, Halles du Boulingrin, voiries	Régis BONTROND (RM)	FPREV		2012	39
6430	REIMS, Rue Léon Faucher	Denis BOUQUIN (RM)	OPD	GAL-CON	*	39
6529	REIMS, 48 boulevard Carteret	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	GAL-MOD-CON	*	39
6723	REIMS, PCR publications Reims	Robert NEISS (MCC)	PCR			39
6666	SAINTE-MENEHOULD, Les Carosses	Virginie DESMARCHELIER (INR)	OPD	PRO-MOD-CON	*	40
6618	SAINTE-GIBRIEN, Derrière les Grands Clos	Anne-Charlotte BAUDRY (INR)	OPD	NEO-PRO	*	41
6706	SAINTE-JUST-SAUVAGE, La Pièce Jean Royer, phase 3	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	FER-GAL	*	42
5662	SAINTE-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Rue des Castors	Nicolas GARMOND (RM)	FPREV	NEO-BRO-FER-GAL	*	43
6414	SAINTE-THIERRY, Les Baslieux	Pascal STOCKER (INR)	OPD	FER-GAL-MOD-CON	*	44

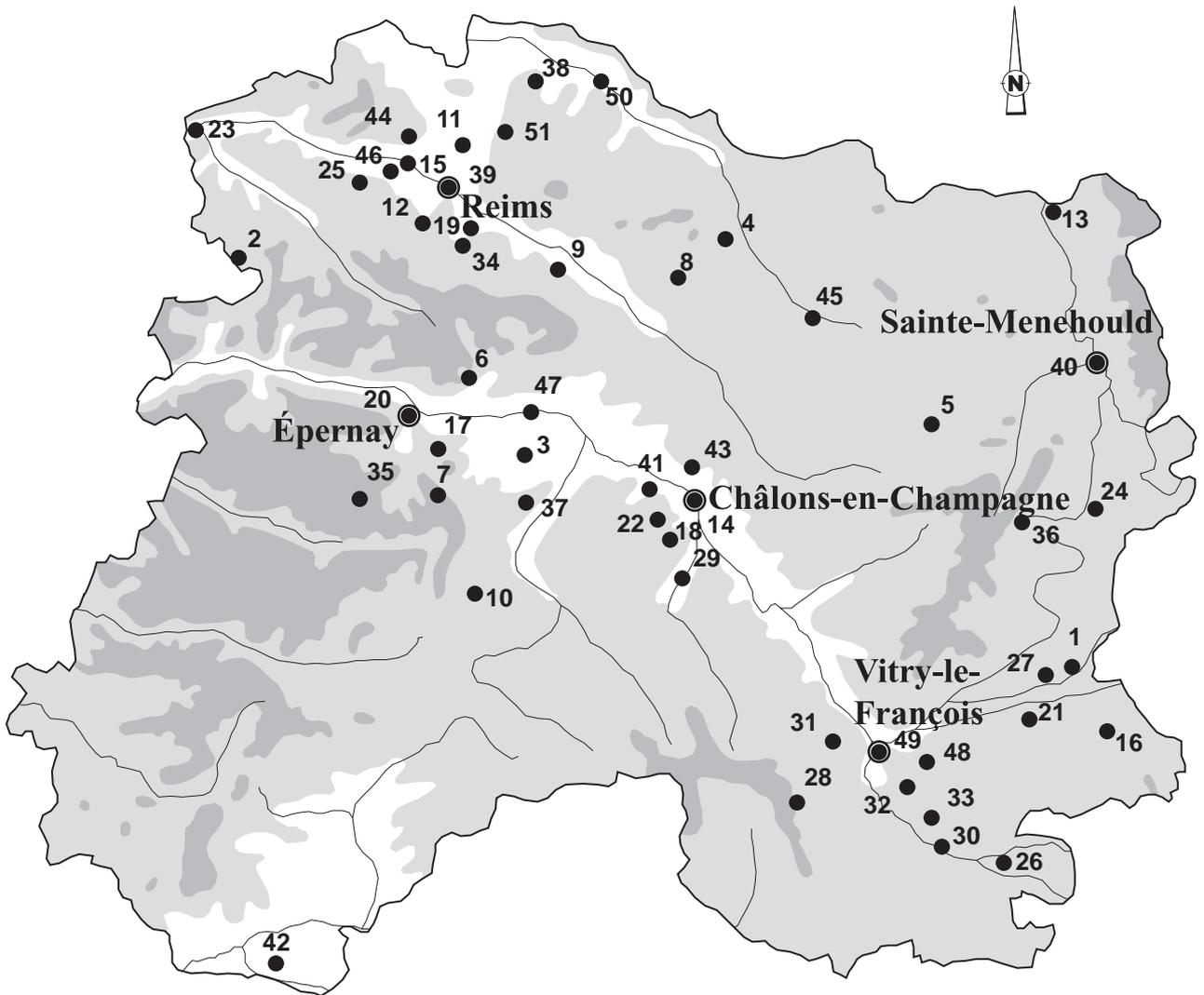
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6401	SUIPPES, Rue de l'Abattoir	Virginie DESMARCHELIER (INR)	OPD	MOD-CON	*	45
6692	THILLOIS, Rue Routhier, Le Varlet	Claire PILLIOT (INR)	OPD	GAL-MA-MOD-CON	*	46
5708	TOURS-SUR-MARNE, Le Chemin de Mareuil, Secteurs 1 et 2	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	MOD-CON	*	47
6345	VAUCLERC, Le Terrain Militaire	Céline CHOQUENET (INR)	OPD	FER	*	48
6356	VITRY-LE-FRANÇOIS, Rue Trinité, Rue des Hauts Pas, Rue Jules Guesde	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	MOD-CON	*	49
6482	WARMERIVILLE, La Fosse Pichet	Sébastien SALTEL (EVE)	FPREV	FER-CON	*	50
6594	WARMERIVILLE, La Fosse Pichet	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	GAL-CON	*	50
6821	WARMERIVILLE, Les Sohettes et Val des Bois	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	FER-GAL-CON	*	50
6483	WITRY-LÈS-REIMS, Le Haut Chemin	Mélodie FELIX-SANCHEZ (ARC)	FPREV	FER	*	51

MARNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 1



0 50 km



MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

ALLIANCELLES

Le Grand Aviot, phase 2

Protohistoire ? - Gallo-romain - Moderne

Une opération de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière de graviers d'une superficie de 68 225 m². L'opération, avec une surface ouverte de 6 378 m² (9,3 % de l'emprise) a mis en évidence une phase d'occupation gallo-romaine marquée par un fossé orienté est-ouest courant sur la parcelle diagnostiquée et celle adjacente.

De plus deux fosses ont été mises au jour dont une également datée de la période gallo-romaine. Au sud de l'emprise, un réseau de paléochenaux a été découvert avec une datation de l'époque moderne pour celui situé le plus au sud.

Céline CHOQUENET

ATHIS

Neue Marnay, Chemin des Postes, phase 1

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

Ce diagnostic fait suite à la future extension d'une carrière de granulats sur une surface de 71 000 m². Le taux de sondage est de 13,5 %, les parcelles étant localisées aux lieux-dits *Neue Marnay – Chemin des Postes*. L'opération a permis de mettre en évidence des traces d'occupations anciennes regroupées essentiellement sur deux secteurs où plusieurs bâtiments et fosses ont pu être observés. Les quelques éléments matériels recueillis tendent vers une occupation à la fin de la

période Hallstatt voir au début de la Tène. La nature des structures (possible greniers surélevés et fosses) oriente vers un établissement rural agricole. Deux faits archéologiques apparaissent liés à une occupation antérieure de cette zone. Un trou de poteau (125.5) a livré quelques fragments de céramique attribuables à la fin de l'âge du Bronze (fragment de paroi de grand pot affichant une inflexion anguleuse au col et présentant un rang d'incisions obliques allongées). Enfin une fosse

« isolée » en limite nord (secteur 3) a livré quelques éléments possiblement rattachables au Néolithique (81.1). Ces découvertes sont à mettre en relation avec les occupations protohistoriques mises en évidence en limite est de notre opération (occupation Bronze final / Hallstatt C). Un horizon (horizon 3) limoneux gris coquillé présent sur quasiment tout le secteur diagnostiqué a livré un mobilier relativement abondant (silex et

céramique) couvrant une fourchette chronologique large allant du Néolithique récent ou final au deuxième âge du Fer, voir à la période romaine. Nous n'avons pas mis en relief de structures directement liées à ce niveau.

Arnaud RÉMY

ATHIS

Noüe Marnay, Chemin des Postes, phase 2

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

Cette opération s'inscrit dans la continuité du diagnostic archéologique réalisé par A. Rémy en décembre 2010 et mars 2011. En effet, un arrêté modificatif a mis en place la réalisation des travaux en deux phases. La deuxième phase se trouve sur le territoire de la commune d'Athis, aux lieux-dits *Noüe Marnay, Chemin des Postes* et concerne une surface de 38 250 m².

Sur cette surface, 44 sondages archéologiques ont été effectués, ouvrant une surface de 3 964 m², soit 10,4 % de la surface du projet. La profondeur de ces derniers varie de 0,70 à 1,50 m, et repose sur un substrat limono-argileux beige à gris, dans lequel les structures archéologiques apparaissent.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence des traces d'occupations anciennes, regroupées principalement au nord de l'emprise, caractérisées par un bâtiment sur 6 poteaux, une fosse polylobée, des fosses, des trous de poteaux isolés et des fossés. Les quelques éléments matériels recueillis permettent d'orienter vers une occupation aux époques protohistoriques. La fosse polylobée peut être rattachée à la fin du Bronze final ou début du Hallstatt.

Une autre fosse a livré du matériel fin Hallstatt, début de La Tène.

Malgré l'absence d'éléments diagnostiques pour la plupart des structures, les vestiges découverts sont à mettre en relation avec les faits archéologiques identifiés durant la phase 1 (Rémy 2011).

La localisation des structures semble se développer aux abords du secteur 2, phase 1, qui présentent des faits attribuables aux mêmes périodes chronologiques, à savoir une occupation de type établissement agricole, fin Hallstatt, début de La Tène, ainsi que des faits isolés

attribuables à la fin de l'âge du Bronze. Cet ensemble constitue alors une occupation sur toute une frange nord des parcelles. Cet ensemble est également à mettre en relation plus large avec les occupations protohistoriques (Bronze final / Hallstatt) mises en évidence au sud et à l'est de notre opération.

Seule une structure, de type fosse-puits ou fosse-silo, est isolée au sud de notre emprise et ne livre pas d'éléments chronologiques.

Enfin, un niveau (horizon 3) est présent sur toute la surface de la parcelle, et a livré une quantité abondante de matériel lithique et céramique, couvrant une fourchette chronologique large, allant du Néolithique moyen et Néolithique récent-final au début de l'âge du Fer, et de manière minoritaire quelques restes céramiques gallo-romains. Il n'a pas été établi directement de structures archéologiques liées à ce niveau. Ce même phénomène a été décelé sur les diagnostics antérieurs : niveau à abondant mobilier ancien et absence de structures. Il pourrait donc s'agir d'un niveau de successions de crues anciennes de la Marne, qui a remanié du mobilier provenant des sites alentours ; ou il pourrait s'agir d'un niveau de sol ancien, dans lequel les faits archéologiques sont illisibles, du fait de phénomènes d'altération et/ou d'érosion. Dans le cadre limité du diagnostic, il n'a pas été possible de le déterminer de manière franche.

Florie SPIÈS

AUVES La Chaussée

Moderne

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un lotissement. Il a concerné une surface de 25 500 m², évaluée à 11,6 %. Le terrain est traversé du nord au sud par un vallon sec perpendiculaire à l'Auve. Ainsi, sur les 37 sondages effectués, seuls 4 ont révélé des portions de fossés, sans doute liés à un

système de drainage d'époque moderne déjà observé sur le lieu-dit *La Plaie* de la même commune.

Virginie DESMARCHELIER

AVENAY-VAL-D'OR Le Chemin des Thuilliers Nord

Protohistoire - Âge du Fer -
Gallo-romain - Contemporain

La demande volontaire de diagnostic, en prévision de la création d'une zone d'activité, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic sur une surface de 11,8 ha. L'emprise du projet a été sondée à la pelle mécanique, sur 10 % de sa superficie.

Le diagnostic a ainsi pu mettre en évidence en premier lieu, et dans un secteur bien délimité, au nord-ouest de l'emprise, des vestiges archéologiques appartenant au premier Moyen Âge (trous de poteau, tranchées de récupération, fosses de rejet domestiques et fonds de cabanes à deux poteaux axiaux) ; en second lieu, un paléosol colluvionné dans un vallon et contenant du mobilier archéologique (tessons de céramique roulés et éclats de silex) ; enfin, en dernier lieu, d'autres structures éparses et appartenant à des époques diverses (fosse en V, traces d'ornières d'ancien chemin...).

La post-fouille de ce diagnostic aura été, enfin, l'occasion de travailler sur une base de données d'une part, et sur un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG) d'autre part. Bien que la réflexion sur ce type de logiciels n'en soit qu'aux prémises ; il aura été possible, tout d'abord, de géo-référencer les plans des diagnostics voisins afin de les mettre en relation avec les structures retrouvées lors de cette opération. Ensuite, de lier les objets géographiques aux enregistrements de la base de données grâce à une macro spécifiquement conçue pour cet effet. Enfin, de questionner ces entités, situées dans la base de données, afin d'obtenir une représentation géographique de ces interrogations.

Luc SANSON

AVIZE

La Haie Maria, Les Regards d'Avize, tranche 3

Indéterminé (Protohistoire ?)

Une opération de diagnostic s'insère dans un projet de lotissement d'une vaste zone de 31 ha dont les premières phases de diagnostic ont été réalisées en 2004 et 2005 (Segain 2004, Segain 2005). Les 8 668 m² concernés ici appartiennent aux 5 ha de la dernière phase du projet, initialement prescrit. 12 % de l'emprise ont été sondés (1 041 m²).

Trois structures, non datées, ont été découvertes directement sous la terre végétale, c'est-à-dire à moins de 0,40 m sous le niveau actuel : un chemin et

deux fosses, dont une correspond fortement au vu de son profil et de son comblement à une fosse en Y ; elle s'inscrirait donc dans le même environnement archéologique que celui mis en évidence par E. Segain sur les parcelles voisines du lieu-dit *La Haie Maria* lors d'un diagnostic réalisé en 2005 (Segain 2005). Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé au sein des comblements de ces trois structures.

Claire PILLIOT

BACONNES

Le Tumois

Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

Cette opération de diagnostic initiée par une demande volontaire de diagnostic archéologique concerne la parcelle AA n°143 du cadastre de la commune de Baconnes, d'une superficie de 13 796 m². Dix-sept tranchées disposées en quinconce ont permis de sonder 12,3 % de la surface prescrite.

Cinquante-six structures archéologiques ont été mises au jour lors de cette opération. Elles sont comblées principalement par un limon brun ou brun/gris, homogène, meuble à inclusions de nodules de craie et apparaissent de façon homogène à 0,40 m sous le niveau de terre végétale.

La majorité de ces structures anthropiques se localisent dans une grande moitié sud de l'emprise. L'opération de diagnostic permet de mettre en évidence la présence d'une occupation plutôt dense du second âge du Fer, allant de La Tène ancienne au tout début de l'Antiquité, avec notamment la présence de silos, de fossés d'enclos, et de trous de poteaux.

Des tranchées de la Première Guerre Mondiale ont aussi été découvertes à l'extrême sud et tout au nord de l'emprise, et ne semblent pas avoir perturbé l'occupation protohistorique.

Anne-Charlotte BAUDRY

Cette intervention archéologique a été réalisée suite à une demande volontaire de diagnostic sur le projet du contournement routier (RN44) au sud du village de Beaumont-sur-Vesle. Après le tracé ferroviaire de la LGV-Est, cette intervention permet de sonder une nouvelle fois les terrains caractéristiques de la plaine crayeuse sur une bande étroite comprise entre la vallée de la Vesle au nord, et la Montagne de Reims au sud. Quatre-vingt-quatorze sondages et leurs extensions ont permis d'étudier sur une longueur de 3,5 km une surface de 11 121 m², soit environ 13 % de la surface totale (8,6 ha).

Huit structures oblongues identifiables à des fosses à profil en « Y-V » ont été mises au jour lors de cette intervention. La nature linéaire de celle-ci révèle leur implantation dans le paysage : réparties sur trois emplacements, deux d'entre elles se trouvent à proximité immédiate d'une dépression au sud-ouest du village ; deux à quatre autres ont été reconnues de chaque côté d'un dénivelé local (108 m) au sud. Ces observations ne sont aucunement en contradiction avec une interprétation en tant que pièges de grands herbivores, l'une des hypothèses envisagées pour ce type de structures. Le comblement de l'une d'entre elles a livré des fragments de charbon de bois à trois niveaux distincts : deux datations radiocarbones 14-C permettront de préciser la chronologie de cette structure (st. 33).

Cette intervention a révélé un seul indice, indirect d'ailleurs, d'une occupation de la fin de l'âge du Bronze au sud-est du village, mais elle apporte surtout un témoignage particulier d'une occupation au cours de la deuxième moitié du Bronze moyen (Bronze C). Celle-ci fut mise en évidence par le recours à une datation radiocarbone (14-C) de fragments de matière organique brûlée mise au jour dans le comblement supérieur d'une structure ovale profonde. L'étude des fragments de charbon de bois associés à ces macrorestes (étude : J. Wiethold, Inrap) permet d'avancer l'hypothèse d'une production de la poix à partir du pin sylvestre au cours de cette période.

En bas du versant occidental d'un coteau au sud du village, les deux angles méridionaux et le côté oriental d'un ensemble fossoyé (20 sur 8 m) furent reconnus. Le comblement du fossé a livré un fond d'amphore italique précoce de type Dressel I qui confirme une occupation contemporaine de celle de l'enclos funéraire de morphologie comparable fouillé sur le site des

Sintinniers à Ormes, au sud-ouest de Reims (M. Félix-Sanchez, 2010). Si, dans l'état, plusieurs trous de poteau et une fosse profonde sur le site de Beaumont-sur-Vesle ne permettent pas d'exclure une occupation de type habitat, une inhumation démontre au moins une utilisation funéraire postérieure à l'enclos. Cette occupation s'étend potentiellement au sud au regard de la présence d'un autre enclos rectangulaire détecté par prospection aérienne (B. Lambot, 1996).

À l'est du village, les sondages ont permis de confirmer la conservation de structures liées à la voie romaine entre Reims et Châlons-en-Champagne, en bordure de laquelle plusieurs structures d'une occupation rurale (trous de poteau, fosses) datable de la seconde moitié du III^e s. furent découvertes. Si son extension et son importance n'ont pu être précisées dans le cadre de cette intervention, cette occupation s'étend au nord d'un fossé qui constitue sans doute la limite méridionale de l'espace réservé à la voirie romaine, le long de laquelle des ornières non datées furent reconnues.

Une structure d'ensilage isolée, deux structures indéterminées et un ensemble de quatre trous de poteau alignés non datés, deux fossés parcellaires et un chemin modernes et des vestiges de guerre (obus et des tranchées 1914-1918) complètent les vestiges archéologiques reconnus dans le cadre de cette intervention.

Geert VERBRUGGHE

BÉTHENY
33 Route de Reims

Contemporain

L'opération de diagnostic située le long de la voie de chemin de fer reliant Reims à Charleville-Mézières intervient suite à la demande de permis de construire initiée par Le Foyer Rémois, sur une surface totale de 12 990 m² sondée à 12 %.

Hormis des vestiges de la Grande Guerre (fosses et tranchées), aucune structure de période plus ancienne n'a été mise au jour.

Yoann RABASTÉ

BÉTHENY
38 Voie Romaine

Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur un terrain de 0,7 ha.

sondage, aucun vestige antérieur à la Grande Guerre n'a été retrouvé.

Malgré la présence proche d'une voie romaine et d'une *villa*, au terme de près de 10 % d'ouvertures de

Nicolas GARMOND

BÉTHENY
Damoiselle

Moderne - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement sur un terrain de 0,7 ha sondé à 13 % (936 m²).

Les seuls vestiges repérés correspondent à une voie moderne avec ses fossés parcellaires, ainsi qu'à une tranchée de la Grande Guerre, qui témoignent d'une occupation tardive de ce secteur.

Nicolas GARMOND

BÉTHENY

Les Ecavées, tranche 1

Néolithique (?)- Âge du Bronze (?) -Âge du Fer
- Gallo-romain - Moderne - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur un terrain de 14 ha suite à une demande volontaire de réalisation de diagnostic déposée par l'Effort rémois. Le lieu est situé sur un plateau en pente légère, en périphérie nord de *Durocortorum* (Reims). 15 110 m² ont été ouverts, soit 10,8 % de l'emprise.

Trois fosses à profil en V-Y constituent l'occupation la plus ancienne, non datée. Ces fosses semblent avoir été comblées tardivement, à l'Antiquité.

Un silo isolé, attribué au Hallstatt, est à signaler. Plus loin, un petit ensemble de fosses de l'âge du Fer appartient à un probable habitat situé hors emprise.

Une installation antique a également été mise au jour, avec des bâtiments sur tranchées de fondation et une incinération du début du I^{er} s. ap. J.-C, sans que la nature réelle du site n'ait pu être caractérisée.

Plus au nord, un établissement rural antique a été découvert, le site étant en partie hors emprise. Des tranchées de fondations forment un bâtiment qui semble avoir plusieurs états, avec des niveaux d'occupation érodés par les labours. Des fosses, fossés et trous de poteau s'organisent autour de ce bâtiment, sans que la vision tronquée du site ne permette d'en appréhender son étendue. Le mobilier renvoie à une datation entre le III^e et la fin du IV^e s.

Le secteur est ensuite abandonné, les seules occupations postérieures étant un chemin moderne et la ligne de front de la Grande Guerre.

Les sites mis au jour sur ce diagnostic s'intègrent dans un ensemble vaste de sites ruraux ceinturant la périphérie nord et est de *Durocortorum*, dont le fonctionnement et les liens restent à détailler.

Nicolas GARMOND

BÉTHENY

Les Ecavées, tranche 2

Néolithique - Protohistoire - gallo-romain - Moderne - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur un terrain de 14 ha fait suite à une tranche 1 qui avait révélé la présence de fosses à profils en Y et les vestiges d'établissements antiques. 10,2 % de l'emprise ont été sondés (14 194 m²).

D'autres fosses à profil en Y ont été retrouvées. Elles forment un dispositif qui a pu être suivi sur 500 m, barrant ainsi la pente naturelle du terrain. Si aucun mobilier n'a été retrouvé, il semble bien que ce dispositif de grande envergure, présumé néolithique ou protohistorique, ait ici une fonction cynégétique, à l'instar d'autres exemples connus en Allemagne.

La suite d'un grand établissement rural antique a également été repérée. Ce site, s'étendant sur au moins 2 ha, est constitué des fondations d'un corps de bâtiments, associé à de grandes fosses et un fossé. Il

semble avoir fonctionné entre le I^{er} et la fin du IV^e s. ap. J.-C.

Une voie moderne, reliant Reims à Pontgivart, traverse le diagnostic.

Au XX^e s., la partie sud des terrains connaît une occupation atypique, puisque l'on y retrouve les traces de cantonnements de la Grande Guerre, le « village nègre » de Bétheny. Le terrain révèle, outre de nombreuses tranchées militaires et munitions non explosées, la présence de fosses-dépotaires, qui comprennent bouteilles, gamelles, chaussures, boîtes de conserves, os animaux... Ces vestiges sont une occasion rare de reconstituer la vie quotidienne des Poilus aux abords de la ligne de front.

Ce diagnostic vient donc confirmer la richesse archéologique de ce secteur de Bétheny. Les sites mis au jour constituent des corpus importants pour la compréhension de l'évolution d'une campagne

périurbaine. Ils s'inscrivent dans la ceinture agricole de la ville antique de *Durocortorum*.

Nicolas GARMOND

BÉTHENY, REIMS

La Husselle

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Moderne - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé les communes de Bétheny et de Reims sur un terrain de 18,4 ha. Sur cette emprise, sondée à 9,7 % et fortement marquée par les occupations du XX^e s., quelques vestiges archéologiques ont été mis au jour.

Dix fosses à profil en Y ont été découvertes, formant une véritable batterie. Des tessons attribuables à l'âge du Bronze ont été découverts en surface de certaines fosses. L'ensemble pourrait appartenir à un dispositif de chasse, selon les théories actuelles sur la fonction de ces fosses.

Dans une seconde zone, une batterie de silos laténiens et un bâtiment à quatre poteaux ont été découverts,

formant une aire d'ensilage qui pourrait appartenir au site proche des *Équiernolles* à Bétheny.

Hormis un rare parcellaire antique, aucun autre site n'a été repéré. Signalons la présence d'un quartier de Reims du XX^e s., et celle d'un aérodrome d'avant 1914.

Enfin, les deux conflits mondiaux ont laissé des traces : la ligne de front de la Grande Guerre qui traverse le diagnostic, avec ses tranchées et ses obus, et des vestiges de la vie quotidienne des Américains et Allemands lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Nicolas GARMOND

BEZANNES

Chemin des Hangars des Essios

Moderne ? - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un permis de construire, sur un terrain de 7 000 m². Les sondages représentent 590 m², soit 8,4 % de l'emprise.

Malgré une importante densité d'occupations anciennes plus au nord, les sondages n'ont permis de repérer ici qu'un fossé de parcellaire, probablement moderne, et une tranchée de la Grande Guerre.

Nicolas GARMOND

BEZANNES

CR dit latéral à la VC 4

Moderne ? - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 4 000 m² concernée par un permis de construire. 415 m² ont été ouverts, soit 10,4 % du terrain.

Malgré une importante densité d'occupations anciennes plus au nord, les sondages n'ont permis de repérer ici qu'un fossé de parcellaire, probablement moderne, et une tranchée de la Grande Guerre.

Nicolas GARMOND

BEZANNES

Le Village

Néolithique -Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet immobilier sur un terrain de 7 ha. L'emprise du diagnostic est située en périphérie immédiate du village actuel, et est coupée en deux par la Muire, rivière qui prend sa source sur le terrain même. L'emplacement est notamment connu pour avoir hébergé le « Vieux château » de Bezannes. Les sondages couvrent 8 060 m² (11,2 % de l'emprise du projet).

La densité de vestiges dans le sous-sol est très importante. Les sondages laissent entrevoir une occupation dès le Néolithique ou la Protohistoire, avec un habitat en bord de berges et un enclos fossoyé laténien.

Une occupation antique est attestée par du mobilier résiduel ou remanié, mais elle est difficile à caractériser. Un grand enclos fossoyé notamment, est attribuable à l'Antiquité ou au Haut Moyen Âge, sans que sa datation ni sa fonction ne puissent être affinés.

La rive ouest est surtout marquée par la présence du « Vieux château » des seigneurs de Bezannes, dont les traces archéologiques de l'édifice, complètement récupéré, ne permettent pas à ce stade de préciser s'il s'agit d'un réel château fort ou d'un habitat plus modeste.

Sur la rive est, les traces de nombreuses habitations ont été mises au jour, qu'elles soient sur sablières basses ou sur radiers de fondations.

Le mobilier laisse entrevoir une occupation dès le XI^e s., qui se densifie entre le XIV^e et le XVI^e s.

Le terrain est ensuite progressivement abandonné, sans doute en raison de la construction d'un nouveau château plus au nord au XIV^e s. Rive ouest, un grand corps de bâtiments du XVII^e-XVIII^e s. a appartenu à la famille Lespagnol, qui prend les charges de bailli du Vermandois et de seigneurs de Bezannes. Un fossé d'enceinte large est connu pour avoir abrité un four à chaux et un jeu de Paume avant son utilisation comme décharge aux XIX^e et XX^e s.

À la fin du XIX^e s., le terrain est définitivement abandonné, si ce n'est la présence de voiries, de décharges et de tranchées de la Grande Guerre.

Tous ces vestiges témoignent de la richesse du terrain et offrent de nombreuses perspectives, notamment pour la compréhension de l'organisation et de l'évolution d'une seigneurie médiévale.

Nicolas GARMOND

BEZANNES

Les Roies, phase 1 A

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur un terrain de 9,1 ha dans le cadre d'un projet immobilier. L'emprise est située sur un flanc de colline, près de la Muire, cours d'eau secondaire prenant sa source à Bezannes. Cette situation topographique a favorisé de nombreuses occupations, allant du Néolithique à l'Antiquité. 9 447 m² sondés représentent 10,4 % de l'emprise.

La plus ancienne occupation repérée est attribuable au Néolithique moyen, avec des groupes de fosses et de trous de poteaux sur une aire étendue, installés autour d'anciennes dépressions limono-argileuses qui ont piégé du matériel céramique et lithique, ainsi que du matériel de mouture. Ce site est une occurrence rare de la période dans le secteur rémois.

L'âge du Bronze est représenté par une zone de fosses et de silos, avec notamment une grande fosse polylobée, livrant du matériel céramique.

La période laténienne est également représentée par des fosses et silos. Outre du mobilier céramique, une table de travail de mobilier métallique en grès (enclume ?) a été retrouvée.

L'occupation antique est plus difficilement perceptible. Des fosses et trous de poteaux, au sein de la zone d'occupation néolithique, semblent attribuables à l'époque romaine, sans que l'organisation n'ait pu être perçue au diagnostic. Un chemin antique, probablement encore utilisé à l'époque médiévale, traverse également l'emprise.

L'ensemble de ces occupations, dense, offre des perspectives intéressantes dans la connaissance des occupations pré-protohistoriques dans la périphérie de Reims.

Nicolas GARMOND

BEZANNES

ZAC 2, Le Haut Torchant - Hautes Feuilles, secteur 2

Mésolithique - Épipaléolithique - Âge du Fer - Gallo-romain - Moyen Âge - Contemporain

Cette intervention fait suite à une demande volontaire de diagnostic déposée par Reims Métropole en 2009 dans le cadre de l'aménagement d'une vaste Z.A.C. à l'est du village de Bezannes, commune de la Champagne crayeuse qui fait partie de la couronne rémoise.

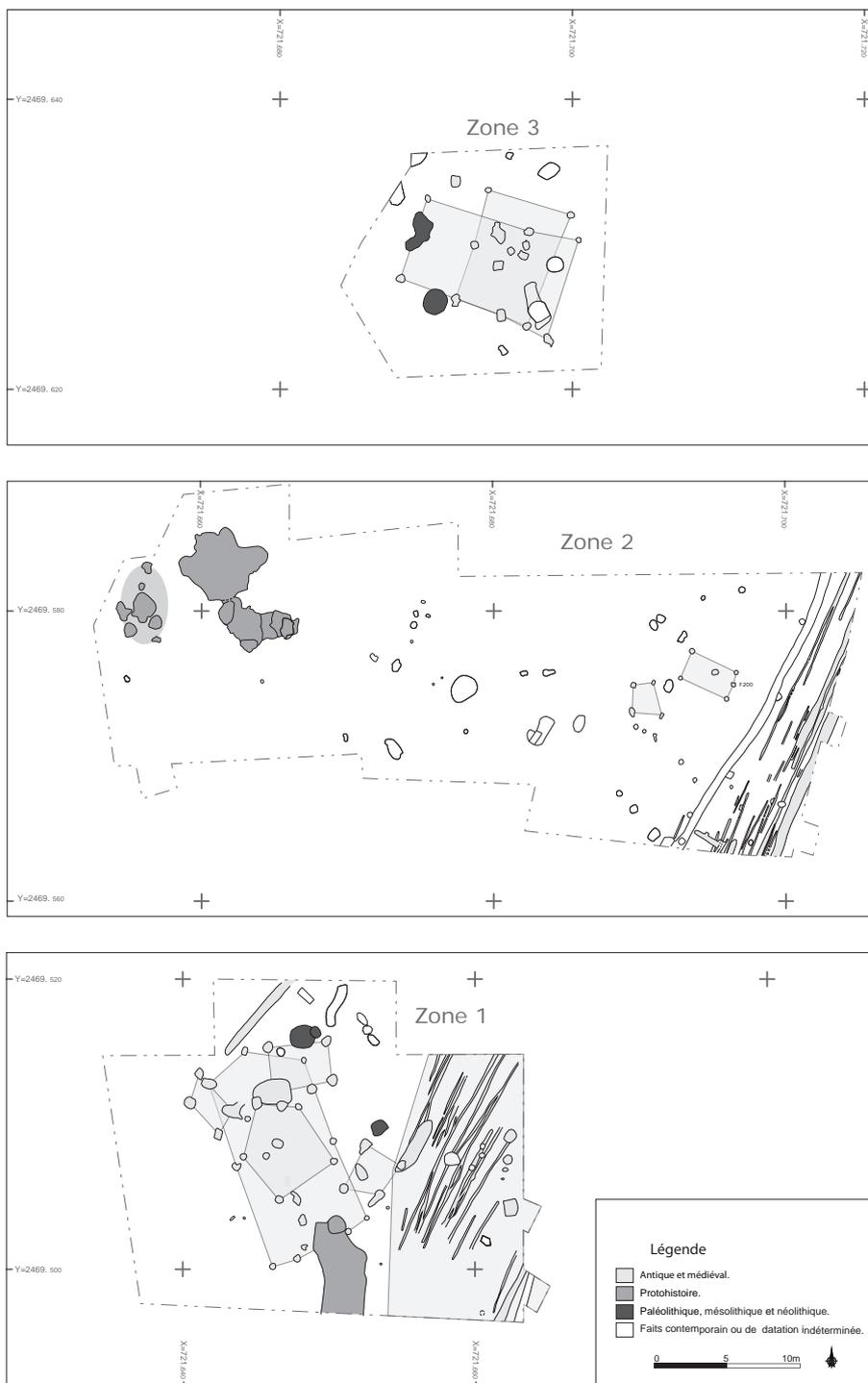
Le site des *Hautes Feuilles* est divisé en trois zones séparées de 50 m (entre les zones 1 et 2) et de 40 m (entre les zones 2 et 3). La nature et le nombre des vestiges diffère d'une zone à l'autre, tout comme les superficies des surfaces décapées (Z1 : 557 m², Z2 : 872 m², Z3 : 242 m²).

Les faits sont exclusivement fossoyés, il s'agit de trous de poteau, de fosses, d'aires de combustions de fossés et d'ornières. Les deux principales phases d'occupation sont la fin du premier âge du Fer (VI^e-V^e s. avant notre ère) et la fin du haut Moyen-âge (XI^e-XII^e s. de notre

ère). Encore faut-il souligner que seule cette seconde phase chronologique a livré les preuves d'un habitat pérenne.

D'autres périodes sont toutefois attestées, à commencer par la Préhistoire. En effet, par le biais d'une datation par le radiocarbone, une fosse est attribuée au Néolithique final. Totalement isolée dans ce secteur, cette information, sans pour autant devoir être mise de côté, est difficile à utiliser.

En revanche, les deux attestations du Mésolithique sont bien plus intéressantes, d'une part parce qu'elles sont très proches l'une de l'autre géographiquement et chronologiquement, d'autre part parce que l'une d'elles concerne une structure de combustion, aménagement assez rarement mis en évidence au point de vue régional pour cette période.



BEZANNES, ZAC 2, Le Haut Torchant - Hautes Feuilles, secteur 2
 Plan des trois zones. Echelle 1:500^{ème} (D.A.O. : B.Panouillot, Service archéologique de Reims Métropole)

L'occupation protohistorique de ce site est assez restreinte puisqu'elle ne se traduit que par la présence d'une structure de combustion composée d'un four en cuvette, d'un cendrier et d'une aire de travail. Le mobilier céramique et métallique, renforcés par une datation radiocarbone, s'accordent pour situer chronologiquement l'utilisation de la structure au

Hallstatt final (D2-D3), soit entre 540 et 450 avant notre ère. La présence de cette structure de combustion est étonnante car elle semble être totalement isolée dans le secteur et on peut s'interroger sur les raisons qui ont motivé son installation loin de toute autre occupation. Sans certitude, deux ou trois fosses polylobées ayant servi à l'extraction de matériau sont aussi rattachées,

par proximité et par comparaisons, à cette phase protohistorique.

La période gallo-romaine n'a livré que de maigres indices d'occupation, si l'on excepte les quelques fragments de mobilier datés de cette période et récoltés dans les ornières de la voirie qui longe les emprises de fouille à l'est, ce qui permet de proposer une utilisation de ce chemin dès l'Antiquité. Quelques trous de poteau qui ont livré du mobilier gallo-romain sont imbriqués dans le réseau d'ornières dans l'emprise méridionale, sur la limite orientale de celle-ci, qui semblent indiquer une petite installation, peut-être en lien avec la voie, qui se poursuivrait en dehors de la zone prescrite.

La seule véritable implantation pérenne attestée sur le site de *Hautes Feuilles* est datée de la fin du haut Moyen-Âge, entre les XI^e et XII^e s. Il s'agit de quelques bâtiments légers construits sur poteaux porteurs et souvent de superficie réduite, qui se développent le long de la voirie, sur son flanc occidental. Certains bâtiments ont pu être datés avec certitude, soit par le

mobilier découvert dans leur comblement, soit par le radiocarbone. Ils consistent en un grand bâtiment à pignon triangulaire, une fosse aménagée ou un fond de cabane et un grenier. À ces constructions datées précisément s'ajoutent d'autres plans probables de petites structures que, par proximité avec les éléments médiévaux et par comparaison avec d'autres sites régionaux, l'on propose de rattacher soit à l'occupation gallo-romaine, soit, bien plus probablement, à celle du haut Moyen-âge. Il faut de plus souligner que ces constructions suivent pour la plupart la même orientation que celle de la voirie. Ce n'est en revanche pas celle du grand bâtiment à pignon triangulaire. On constate donc qu'il y a deux axes principaux dans l'implantation des vestiges antiques ou médiévaux : celui de la voirie et de plusieurs bâtiments légers, qui se répartissent le long de cette dernière tout en la respectant, et celui du grand bâtiment à pignon, sur lequel se calquent quelques petites constructions plus légères.

Sidonie BÜNDGEN

BEZANNES

ZAC 2, Le Champ Drillon, tranche 3b3C ouest phase 1

Âge du Fer - Gallo-romain

L'aménagement de la ZAC de Bezannes, commune du sud-ouest de l'agglomération rémoise, a donné lieu durant une quinzaine d'années, au diagnostic archéologique de quelques 172 ha et à la réalisation d'une vingtaine de fouilles. Le site du *Champ Drillon* phase 3b3C a été diagnostiqué en 2009 par le service archéologique de Reims Métropole à la suite de quoi une fouille préventive a été prescrite. Elle préconise le décapage d'une surface de 36 630 m² pouvant être réalisé en deux phases, la première (3b3C1) concernant une superficie de 16 102 m², la seconde (3b3C2) sur une superficie de 20 683 m².

Le site est implanté sur le versant sud de la vallée de la Vesle dont le cours actuel passe à 3 km au nord-ouest. Il est encadré à l'ouest par la Muire et à l'est par le Rouillat qui sont deux petits affluents de la Vesle. Son altitude moyenne est de 95 m GNF. Il est adossé au flanc nord-occidental de la colline de Murigny qui culmine à 112 m d'altitude, ce qui engendre un pendage est-ouest plus ou moins marqué.

Lors de la première phase d'intervention (3b3C1), 819 faits archéologiques ont été identifiés, auxquels

s'ajoutent 334 chablis. Tous sont fossoyés et s'ouvrent dans le substrat crayeux, aucun niveau de sol n'étant conservé. Les structures identifiées sont au nombre de 34 parmi lesquelles on trouve 21 bâtiments sur poteaux, 11 groupements de poteaux ne formant pas de plan architectural lisible, une palissade et une cave. L'étude du mobilier, les datations par le radiocarbone et la lecture de la stratigraphie verticale et horizontale ont permis d'identifier 3 phases d'occupation séparées les unes des autres par trois phases de remaniement/abandon. En effet, sur ce site comme sur la plupart des sites ruraux non stratifiés verticalement, les complements sont à quelques exceptions près liés à la phase de destruction ou d'abandon des structures et non pas à leur construction ou utilisation.

La première phase d'abandon/remaniement se situe entre 25 et 10 avant notre ère. Elle implique que les structures qui sont alors désaffectées étaient utilisées antérieurement avec une estimation remontant à une ou deux générations. Cela permet d'évaluer la fondation du site entre 80 et 50 avant notre ère. Cette première occupation correspond à un habitat assez dense constitué de plusieurs bâtiments, de fosses et



BEZANNES, ZAC 2, Le Champ Drillon, tranche 3b3C ouest phase 1
 Plan phasé du site (D.A.O. : B.Panouillot, Service archéologique de Reims Métropole)

d'un puits, enserré par un fossé au sud et une palissade à l'ouest. Tous ces éléments ne sont pas détruits lors de la première phase de remaniement et une partie perdure durant la seconde phase d'occupation.

La seconde phase d'abandon/remaniement n'occupe qu'un laps de temps très court entre 15 et 1 avant notre ère. Elle clôt une seconde phase d'occupation réduite à une génération maximum puisqu'elle se trouve entre la première phase d'abandon 1 (25-10 avant notre ère) et cette seconde phase d'abandon (15-1 avant notre ère). Les bâtiments mis en place lors de la fondation du site et qui n'ont pas été détruits lors du premier remaniement sont scellés lors de cette seconde phase d'abandon. D'autres constructions sont en revanche édifiées durant la seconde phase d'occupation et leur utilisation est de courte durée puisque certains disparaissent dès la seconde phase d'abandon. Il s'agit essentiellement de petits bâtiments annexes et de constructions légères mais on compte aussi parmi eux un bâtiment massif et de grande taille qui n'a toutefois dû servir qu'une vingtaine d'années. Quelques-unes de ces installations perdurent au-delà de cette seconde phase d'abandon

et ne semblent être fermées que dans le courant de la troisième phase d'occupation.

On observe un véritable *hiatus* entre la seconde et la troisième phase d'occupation, au changement d'ère. En effet, presque toutes les structures construites et utilisées durant la Tène finale sont désaffectées et remplacées par de nouvelles constructions. Seuls deux bâtiments et deux fosses-cellier semblent échapper à ce remaniement mais leur attribution chronologique est incertaine et il peut s'agir d'une vision faussée par une datation trop imprécise.

La troisième phase d'abandon/remaniement a lieu entre 75 et 100 de notre ère de sorte que les nouvelles constructions édifiées à partir du changement d'ère ont une durée d'utilisation semblable à celle de la première phase d'occupation, soit entre trois et quatre générations. Il n'y a pas d'indices d'occupation du site plus tardive et on peut affirmer que cet habitat n'est plus occupé à la fin du I^{er} s. de notre ère.

Sidonie BÜNDGEN

BEZANNES ZAC 2, Les Charolles

Âge du Fer - Contemporain

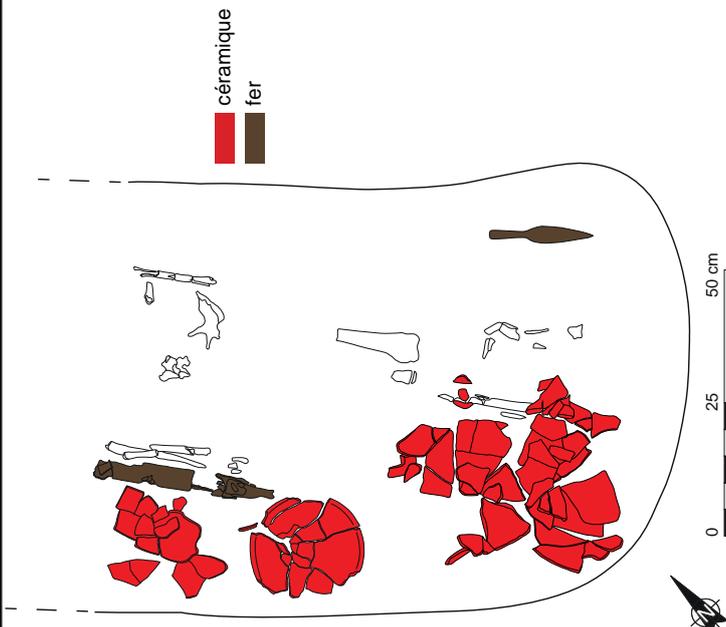
Les fouilles archéologiques menées par le service archéologique de Reims Métropole à Bezannes *Les Charolles* portaient sur une surface de 700 m² et intègrent un vaste projet d'aménagement d'une ZAC dans la partie orientale de la commune champenoise.

Les vestiges archéologiques mis au jour se composent de deux sépultures à inhumation de la Tène ancienne, d'une fosse dont la fonction et la datation sont indéterminées et de portions de tranchées de la Première Guerre Mondiale.

Les deux sépultures laténiennes sont richement dotées puisque les défunts sont accompagnés de diverses céramiques, d'un bracelet en alliage cuivreux dans un cas et d'un équipement militaire dans le second. Ces vestiges, certes ténus, peuvent être interprétés comme les témoins d'un ensemble funéraire plus vaste qu'il n'est malheureusement pas possible d'appréhender.

Denis BOUQUIN

Page de droite : BEZANNES, ZAC 2, Les Charolles
Relevé en plan, vue générale et clichés du mobilier issu de la sépulture F2
(Cliché et DAO : Service archéologique de Reims Métropole)



F1/MET1



F1/MET2



F1/CER2



F1/CER3



F1/CER1

BEZANNES

ZAC 2, Le Champ Drillon, site F

Gallo-romain - Moyen Âge

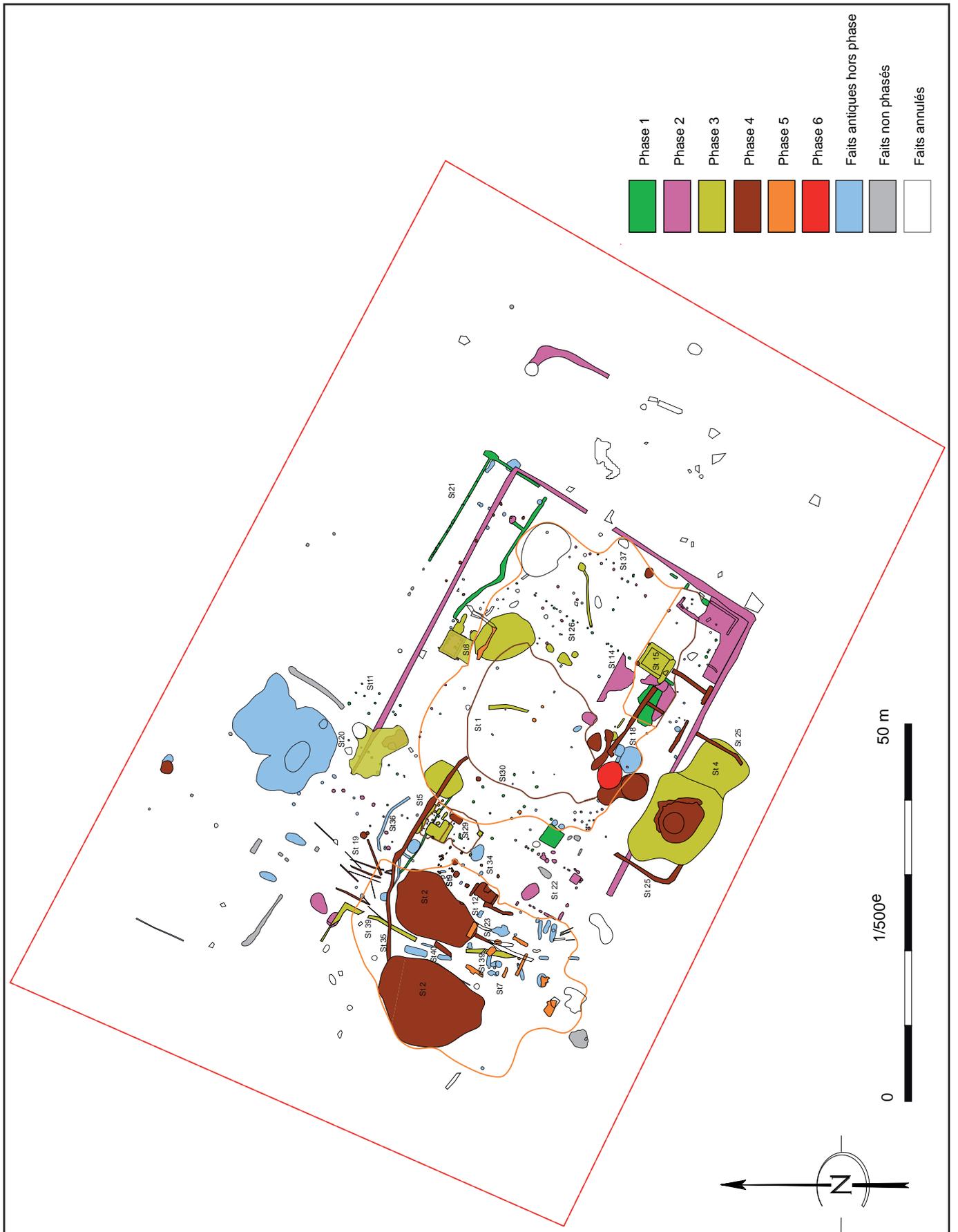
La fouille du site du « Champ Drillon est intervenue dans le cadre des travaux d'aménagement d'une ZAC sur la commune de Bezannes. Les diagnostics et fouilles menés sur l'ensemble de la ZAC. ont montré la présence d'un grand nombre de sites archéologiques essentiellement des périodes protohistoriques et gallo-romaines. Le site du *Champ Drillon* (9 300 m² fouillés) entre dans cette dernière catégorie puisqu'il a livré des vestiges datant de trois périodes différentes : le Haut Empire, l'Antiquité tardive et le Moyen Âge.

L'occupation du Haut Empire a été datée de la fin du I^{er} s. et du tout début du II^e s. ap. J.-C., les vestiges découverts montrent un site à vocation agricole. Une cave et des greniers ont été mis au jour, ils sont groupés à l'ouest du site. La partie orientale du site est occupée par des enclos délimités par des palissades, cette zone semble dévolue à l'élevage. Il s'agit ici d'une séparation claire entre la partie stockage et la partie élevage. La partie habitat n'a pas été identifiée avec certitude, un bâtiment présent sur le site pourrait être le bâtiment résidentiel mais son plan est sujet à caution. En revanche, un bâtiment découvert lors d'une fouille à environ 400 m plus à l'ouest (site E, Achard-Corompt 2010) ne laisse aucun doute sur sa fonction résidentielle. Il est daté de la même période que les structures du *Champ Drillon*, il pourrait s'agir de l'habitat en lien avec nos structures agricoles.

L'occupation de l'Antiquité tardive est la plus importante, elle s'étend de la seconde moitié du III^e s. au début du V^e s. ap. J.-C. L'occupation prend la forme d'une exploitation rurale à vocation agricole. Quatre phases d'occupation ont pu être différenciées : une première phase d'implantation lors de la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C., une phase de réaménagements et de constructions à la fin du III^e s. et au début du IV^e s. ap. J.-C., une phase d'abandon lors de la seconde moitié du IV^e s. ap. J.-C. et une dernière phase de réoccupation sporadique au début du V^e s. ap. J.-C. Suivant le schéma classique pour la période gallo-romaine, le site est partagé entre une partie habitat et une partie agricole. L'emplacement de ces deux parties changent suivant les phases. Lors de l'installation, l'équivalent de la *pars urbana* qui se compose d'un bâtiment d'habitat et d'une cour palissadée s'installe à l'ouest du site et semble servir de limite à l'extension de l'occupation dans ce secteur. La partie agricole et artisanale est installée à l'intérieur d'un enclos fossoyé dans la partie orientale du site. Elle se compose d'une cave et d'annexes agricoles. Lors de la réorganisation de l'établissement (fin du III^e s. et début du IV^e s. ap. J.-C.), la partie habitat se déplace au sud du site, tandis que la partie occidentale où se situait l'habitat devient une zone à vocation agricole et artisanale. Les caves et celliers sont comblés comme souvent sur les sites de tradition romaine du nord de la Gaule à cette période.



BEZANNES, ZAC 2, Le Champ Drillon, site F
Le Puits F145 avec le bassin en cours de fouille
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)



BEZANNES, ZAC 2, Le Champ Drillon, site F
 Relevé en plan, vue générale et clichés du mobilier issu de la sépulture F2
 (Cliché et DAO : Service archéologique de Reims Métropole)

Lors de son abandon (seconde moitié du IV^e s. et début du V^e s ap. J.-C.), on observe une récupération des matériaux de construction des bâtiments ainsi que l'installation de carrière de craie. Le site continue donc d'être fréquenté, il existe même une occupation sporadique sous la forme de deux bâtiments mais ce n'est plus un établissement agricole d'ampleur conséquente comme lors de son installation.

Quant à la période médiévale (X^e/XI^e s.), elle est représentée sur le site par un unique fait, un puits situé au centre du site. En l'absence de vestiges d'habitat ou d'artisanat pour cette période sur le site, il semble que ce puits ait une fonction agricole peut être en lien avec l'élevage. Le site se trouve à environ 1 km du village de Bezannes où sont situés les principaux vestiges médiévaux connus sur la commune.

Pierre DUMAS-LATTAQUE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

12 et 12A avenue du Général Patton

Moyen Âge -Conte

Les parcelles concernées (1 967 m²) par un diagnostic en amont d'un projet de construction d'immeuble locatif se situent dans un secteur peu diagnostiqué de la ville de Châlons-en-Champagne. Localisées sur la rive droite de la Marne, elles s'insèrent entre le canal latéral de la Marne et le canal d'alimentation, incluses dans un quartier résidentiel et économique urbanisé après la Seconde Guerre Mondiale. Elles sont bordées au sud est par la Chaussée du Port et à l'ouest par l'avenue du Général Patton. Actuellement, des constructions sont encore élevées sur le terrain et les superficies construites ne seront donc pas investiguées (1 190 m² accessibles).

D'après les cartes géologiques, l'emprise située boulevard Patton repose sur des alluvions récentes (Fz). Ce secteur relativement plat est bordé par le canal latéral de la Marne au SW et le canal d'alimentation au NE (dans lequel se jette le Mau).

Les différents sondages archéologiques (258 m²) ont montré des remblais d'épaisseurs variables sur l'emprise mais généralement supérieur à 0,70 m. Ces remblais reposent sur un horizon argilo-sablo-limoneux brunâtre très riche en éléments crayeux de taille variable, qui surmonte un horizon limoneux jaunâtre riche en granules de craie et comprenant de la malacofaune, quelques charbons et des os de faune épars. Il recouvre un horizon sableux jaunâtre également, qui repose sur une grave de fond (vers -4 m).

Des documents anciens repris dans des travaux d'érudits (L. Grignon 1976) signalent, la présence de l'Abbaye Toussaint de l'Île ou de dehors dans ce secteur.

Des tombes et des murs peut-être liés à cet édifice ont été découverts lors du percement du canal, situé 30 m à l'ouest de la limite ouest des parcelles concernées.

Le diagnostic a révélé la présence de trois fossés parcellaires (?) et de trois puits. Le fossé 1 pourrait avoir été comblé entre les XIII^e-XV^e s. L'orientation similaire des fossés suggère un déplacement de ces limites au fil du temps peut-être avant un épisode de grande crue de la Marne au XVIII^e s. (M. Champion 1864). Aucun bâtiment, hormis des constructions d'époque contemporaine n'ont été remarquées. Seul le puits 3 du sondage 3, non daté mais possiblement contemporain des fossés, signale la proximité d'un habitat. Les deux autres puits sont attribués à l'époque contemporaine. A noter également, la relative abondance de restes fauniques dans les fossés 1 et 5.

Nathalie ACHARD-COROMPT

BIBLIOGRAPHIE

CHAMPION M., 1864 – Les inondations en France depuis le VI^e s. jusqu'à nos jours. Dunod, Paris, 283 p.

GRIGNON L, 1976 – Topographie historique de la ville de Châlons-sur-Marne, Châlons-sur Marne, 1889, rééd. 1976, 406 p.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

28-30-32 rue du Général Féry

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

La fouille effectuée au 28-32 rue du Général Féry à Châlons-en-Champagne s'est déroulée dans le cadre du projet d'implantation d'habitation par la Renaissance Immobilière Châlonnaise et concerne une emprise de 1 697 m². L'intervention s'est déroulée entre le 14 juin et le 27 juillet 2011.

Cette fouille a permis d'observer une portion de l'une des nécropoles antiques de Châlons-en-Champagne, d'une fosse à profil en U probablement du Néolithique ou de l'âge du Bronze et de quelques éléments sporadiques d'une occupation de la période moderne.

L'occupation majeure concerne la période antique et s'articule en 3 phases qui s'étendent chronologiquement entre le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. et la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C.

La première phase (-30/+45) voit la coexistence de la pratique de l'inhumation et de la crémation. Chacune de ces pratiques obéit à des règles qui leur sont propres. D'un côté, les inhumations se caractérisent par l'association de fibules et de céramiques aux individus féminins et aux immatures. Les hommes, quant à eux, ne possèdent pas de mobilier pérenne et, qui plus est, leur orientation est inversée par rapport aux sépultures féminines et immatures. De l'autre côté, les sépultures secondaires à crémation sont établies d'une manière générale dans des contenants en céramique (pots ou bouteilles) qui présentent la particularité d'être fracturés transversalement au niveau du tiers supérieur ou de la moitié de la hauteur de la panse. Le mobilier d'accompagnement se compose essentiellement d'objets en céramique et de faune (porc principalement). Les sépultures s'organisent en lots répartis sur l'ensemble du site témoignant sans doute d'une gestion spécifique de l'espace funéraire. Ces différents groupes étaient vraisemblablement matérialisés au sol comme le suggère le trou de poteau mis au jour à proximité de l'un des ensembles reconnus.

La deuxième phase (60-120 ap. J.-C.) se caractérise par la pratique exclusive de la crémation. Les dépôts sont établis préférentiellement dans des bouteilles qui sont également fracturées à mi-hauteur de la panse. Si le dépôt de faune associé dès la phase de crémation se poursuit, concernant le mobilier céramique en revanche, il dissone par rapport à la phase précédente au sens où moins de sépultures sont dotées de mobilier d'accompagnement en céramique. Toutefois, dans les cas où du mobilier céramique est présent, celui-ci est

quantitativement plus important que pour la phase précédente.

La troisième phase intervient au III^e s. après probablement un déplacement de l'occupation vers l'ouest, hors emprise. Si la présence d'une sépulture secondaire à crémation au cours de la première moitié du III^e s. permet de suggérer la poursuite de l'occupation funéraire du site, celle-ci semble rapidement obsolète.

En effet, durant la seconde moitié du III^e s., l'occupation funéraire laisse place à l'installation d'une zone de rejet de carcasses d'équidés qui sont enfouies ultérieurement dans des fosses ou des fossés.

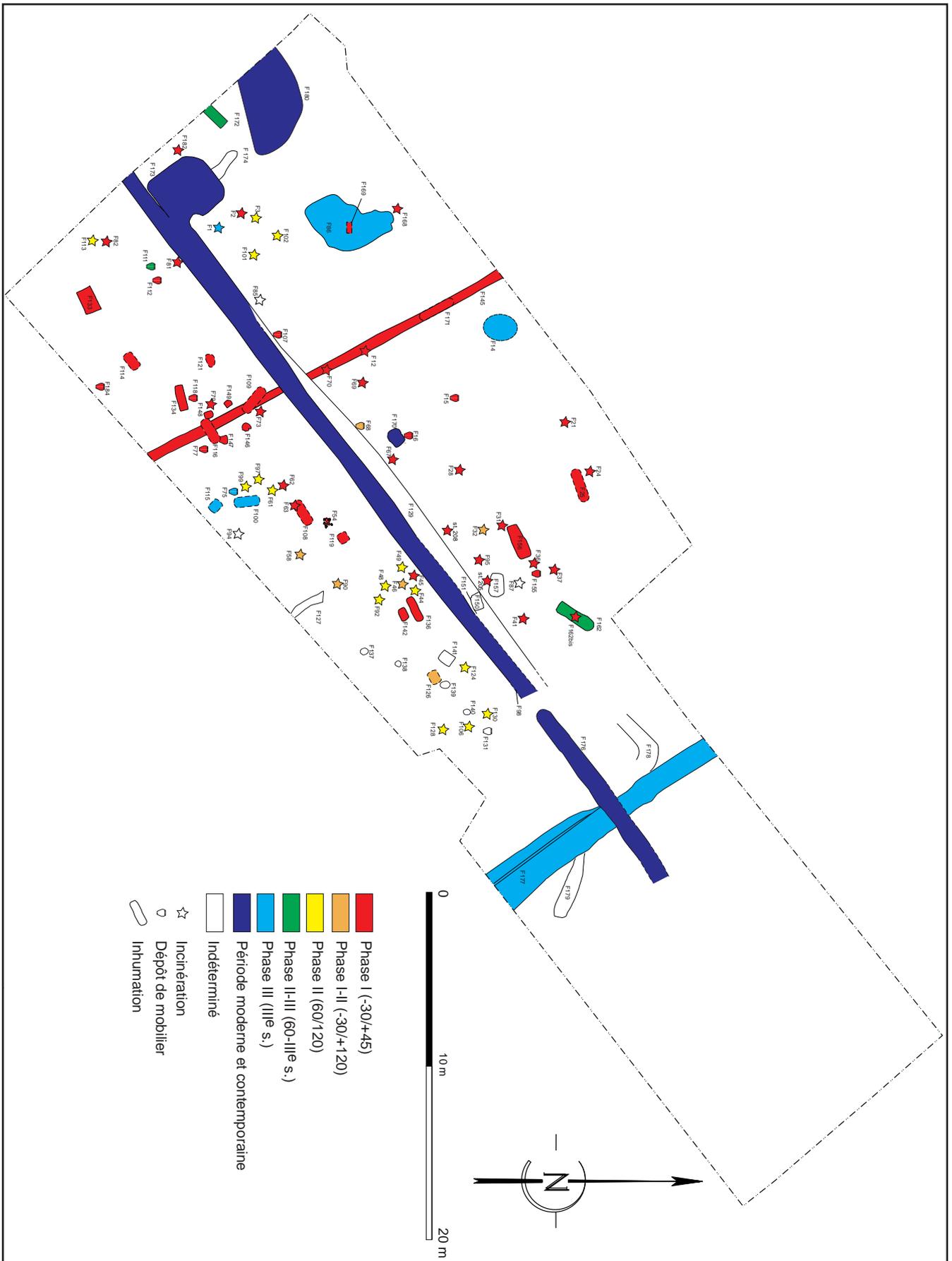
Enfin, le site est ponctuellement occupé entre la période moderne et contemporaine. Cette occupation se traduit par l'implantation d'un long fossé orienté nord-est/sud-ouest, d'une fosse contenant les rejets de cloches à melons et des constructions récentes (habitations).

Denis BOUQUIN



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 28-30-32 rue du Général Féry

Vue de face et de profil de la statuette découverte associée à l'incinération F130, phase 2 état 4 (65-120 ao. J.-C. ; Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 28-30-32 rue du Général Féry
 Plan général phasé du site
 (DAO : D. Bouquin, Service archéologique de Reims Métropole)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

43 boulevard Kennedy

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de la construction projetée d'une maison d'accueil (surface : 2 000 m²) au sud-est de la ville de Châlons-en-Champagne, dans le quartier du Verbeau. Il est implanté sur des dépôts alluviaux qui caractérisent cette partie de la rive droite de la vallée de la Marne. Huit sondages ont permis de vérifier une surface de 175,4 m² : ils ont révélé de nombreux creusements, principalement liés

aux constructions de cette partie récemment urbanisée de la ville. Dans une partie préservée, une structure ovale non datée de type trou de poteau ou de plantation a été reconnue, mais l'extension du décapage n'a pas permis d'apporter d'indices complémentaires.

Geert VERBRUGGHE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Avenue du président Roosevelt,
phase 1b

Une demande de permis de construire par la Ville de Châlons-en-Champagne pour la création d'un nouveau Parc des Expositions a initié la réalisation d'une opération de diagnostic à l'emplacement du Parc des Expositions actuel, avenue du Président Roosevelt. Le projet est situé au sud de la ville de Châlons-en-Champagne, en périphérie du centre-ville. L'emprise du projet initial s'étend sur une vaste surface de 82 046 m² divisée en 3 phases. L'intervention concernée ici, phase 1b, porte sur l'évaluation des sous-sols situés sous le bâtiment du hall 1 et en partie sur le parvis devant l'entrée, soit une surface de 18 500 m².

L'opération, avec 624,3 m² sondés, soit 3,4 % de la superficie, n'a pas permis de mettre au jour des vestiges archéologiques, toutefois, elle a confirmé la présence d'une zone marécageuse déjà observée durant la phase 1a réalisée l'année précédente. Celle-ci se présente sous la forme de niveaux tourbeux localisés sporadiquement sous le parc des Expositions.

Yoann RABASTÉ

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Place de l'École des Arts

Gallo-romain - Moyen-Âge

Un projet immobilier relatif à l'aménagement de l'ancien site de l'IUFM à Châlons-en-Champagne a fait l'objet d'un diagnostic archéologique préalable portant sur une emprise de 8 738 m² constituée de deux parcelles cadastrées BD 463 et 464. Le site a accueilli à partir

de 1545 les nouveaux bâtiments de l'abbaye de Toussaints précédemment situés hors-les-murs de la ville depuis le XIIe s. Ils y sont demeurés jusqu'à la Révolution avant d'être transformés en École d'Artillerie puis en École Normale à partir de 1830. Des bâtiments

originaux ne subsiste qu'une aile du cloître abritant la salle capitulaire. L'église a été rasée en 1791. Nous en connaissons un plan dressé en 1755-1765, ainsi que le dessin du portail réalisé vers 1790. Les sondages ouverts préférentiellement sur les emprises des sous-sols projetés ont révélé une densité importante de fondations de bâtiments non répertoriés.

Bâtiments abbatiaux du début de la période moderne

Malgré un faible corpus céramique, il a été constaté que les dépôts associés à la plupart des fondations en craie recelaient des artefacts produits à la fin du Moyen Âge (XIV^e- XV^e s.), période précédant la reconstruction sur le site de la nouvelle abbaye à partir de 1545. On peut admettre en conséquence que l'essentiel des témoins architecturaux concernés sont relatifs à des bâtiments fréquentés par la communauté religieuse entre le milieu du XVI^e s. et la fin du XVIII^e s. Les sondages révèlent par ailleurs au moins deux phases de constructions relatives à cette période, avec des déclinaisons favorables à l'hypothèse d'une reconstruction plutôt que d'une simple restauration.

Période médiévale

L'emprise de l'occupation médiévale du site au cours du Moyen Âge pourrait être regroupées le long d'un axe de circulation prolongeant celui de l'actuel rue de

Toussaints, dont la structure, vraisemblablement très ancienne (haut Moyen Âge ?), a été mise en évidence dans un sondage ouvert au niveau de la nef de l'église. Des indices de constructions ont confirmé la présence d'habitations sur le site au cours des XIV^e et XV^e s.

Période antique Limitée à une seule observation, l'occupation antique du site est matérialisée par un paléosol apparemment peu fréquenté. La petite taille des éclats de céramique et la granulométrie fine des granulats qui le constituent l'apparentent à un dépôt de rejets remaniés naturellement. Il est peu probable, au regard de ce constat et du contexte archéologique, que la période antique soit autrement représentée sur l'emprise du projet. Les résultats obtenus permettent d'envisager l'histoire des bâtiments de l'abbaye de Toussaints autrement que par le biais d'une documentation iconographique en restituant pour l'essentiel une vision moderne (XVIII^e s.). Un récolement de textes antérieurs avait déjà permis de percevoir l'existence de constructions médiévales sur le site avant la construction de l'abbaye, ainsi que la probabilité d'une phase de reconstruction des bâtiments. Cette intervention suggère la possibilité de reconstituer, à partir des vestiges conservés dans le sous-sol, les plans ces différents états intégrés à l'environnement urbain (voirie, canal du Nau).

Gilles DEBORDE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Route de Marson, Chemin de Voitrelle

Moyen Âge - Moderne

Le projet de création d'un parking au lieu-dit *Chemin de Voitrelle*, entre la route de Marson et le cimetière sud de Châlons-en-Champagne, initié par la Communauté d'agglomérations de Châlons-en-Champagne, a été l'occasion d'effectuer une nouvelle évaluation archéologique sur le secteur des ZAC de *Voitrelle* et des *Escarnotières*. Sur une surface de 46 470 m² sondée à 9,5 % ont été mises au jour quelques fosses d'extraction de matériau n'ayant pu être précisément datées, mais le principal résultat réside dans la mise au jour de la structure de l'ancien chemin de Voitrelle et de témoins d'une pratique culturelle associée.

L'étude du profil du chemin et l'analyse d'une grande coupe transversale permettent d'envisager une évolution de la voie selon 4 phases. Le couloir de

circulation est tout d'abord constitué au toit de la craie et bordé d'au moins un fossé (phase 1). Des ornières, concentrées sur la partie médiane de la voie, entament ensuite profondément le substrat sur une largeur de 3 m, bien en dessous du niveau du fossé initial qui perd ainsi sa fonction (phase 2). Une baisse de fréquentation du chemin et une extension en largeur conduisent à un remblaiement progressif de la dépression médiane et à un exhaussement du niveau de roulement (phase 3).

Cette remontée du niveau de circulation, probablement renforcée par deux bosses de labours latérales, se poursuit jusqu'à l'abandon du chemin et l'uniformisation de la surface par les labours. Cette voie creuse, fréquentée à la fin du Moyen Âge, a probablement une origine antérieure dont les preuves matérielles ont été

en grande partie effacées par l'érosion des surfaces de roulement initiales.

De part et d'autre du Chemin de Voitrelle sont apparus, dans pratiquement tous les sondages, des sillons dits de « provignage ». Les artefacts résiduels prélevés à

cette occasion suggèrent une présence du vignoble sur ce site au milieu du Moyen Âge (XII^e-XIII^e s.), affectation peut-être pérenne jusqu'au milieu du XIX^e s.

Gilles DEBORDE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ZAC Est du Mont Héry

Protohistoire - Contemporain

Suite à la demande volontaire de diagnostic déposée dans le cadre de la construction d'une zone d'habitation, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée une emprise de 133 577 m², qui a été sondée à la pelle mécanique sur 8 % (10 827 m²) de sa superficie.

Le diagnostic a pu mettre en évidence des vestiges archéologiques, dont certains peuvent être attribués aux périodes protohistorique et contemporaine.

Luc SANSON

CHAMPIGNY

Saint-Pierre 3 et Saint-Pierre 4

Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit, à l'occasion d'un projet de construction de lotissement au lieu-dit *Saint-Pierre*. L'opération de diagnostic porte sur trois lots : *Saint-Pierre 3*, *Saint-Pierre 4* et *Saint-Pierre 5*, dont la superficie cumulée atteint 62 546 m². Chacun des lots a fait l'objet d'une demande volontaire de diagnostic et de fait d'une prescription distincte ; les interventions de terrain ont cependant pu être réalisés simultanément. Cette notice concerne le lot 1 (*Saint-Pierre 3* : 32 491 m²) et le lot 2 (*Saint-Pierre 4* : 18 551 m²).

Les sondages effectués (11,4 % de l'ensemble des deux lots) ont permis de mettre en évidence deux périodes chronologiquement bien distinctes. La présence d'un vallon a favorisé la conservation de dépôts sédimentaires stratifiés où apparaissent deux phases de la période protohistorique. La première phase apparaît au niveau d'un sol anthropisé dont le mobilier récolté se situe dans une fourchette chronologique du Hallstatt

final/La Tène A. Les structures qui apparaissent à ce niveau, représentée par un ensemble de fosses et quelques trous de poteau, n'ont pas livré de mobilier archéologique. Elles lui sont soit contemporaines soit postérieures. La deuxième phase concerne un dépôt sédimentaire daté de La Tène A-B1 qui recouvre la phase antérieure. Son occupation est matérialisée par une fosse datée de la fin du premier âge du Fer - début du second âge du Fer.

La deuxième période, localisée à l'ouest du projet et rattachée à l'époque gallo-romaine (fin du I^{er} s. avant notre ère - II^e -III^e s. de notre ère) est marquée par trois phases.

La première est représentée des structures fossoyées, datées de la fin du I^{er} s. avant notre ère - début I^{er} s. de notre ère. La présence de déchets artisanaux (culots de forge, loupes et scories) indique une activité de la métallurgie du fer dans ce secteur.

La seconde est datée de la deuxième moitié du I^{er} s. de notre ère, matérialisée par une structure dont la nature est difficilement interprétable.

La troisième (II^e - III^e s. de notre ère) concerne un chemin creux reconnu par des ornières creusées dans substrat. Ces trois phases indiquent une continuité de l'occupation durant toute l'Antiquité.

Pascal STOCKER

CHAMPIGNY

Saint-Pierre 5

Un projet de construction de lotissement localisé sur le territoire de la commune de Champigny au lieu-dit *Saint -Pierre 5*, couvrant une superficie de 11 504 m² a nécessité la mise en place d'un diagnostic archéologique. Cependant, les tranchées réalisées au cours de cette opération (près de 9 % des terrains sondés) n'ont pas permis de déceler la présence

de vestige archéologique sur l'emprise du projet d'aménagement. En effet, l'ensemble de la parcelle est bouleversé par une carrière d'extraction de craie qui a ensuite servi de lieu de décharge au cours du XX^e s.

Pascal STOCKER

CHEMINON

Les Terres de l'Abbaye, phase 2

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Cheminon dans le département de la Marne sur les parcelles 129 à 135 de la section F3 ;

il concerne une superficie de 26 784 m² qui a été sondée à environ 10 %. Aucun vestige archéologique n'a été découvert sur les 39 sondages réalisés.

Aurélien GAUDAUT

CHOUILLY

La Haute Borne, Les Champs de l'Église, secteurs 1 à 5

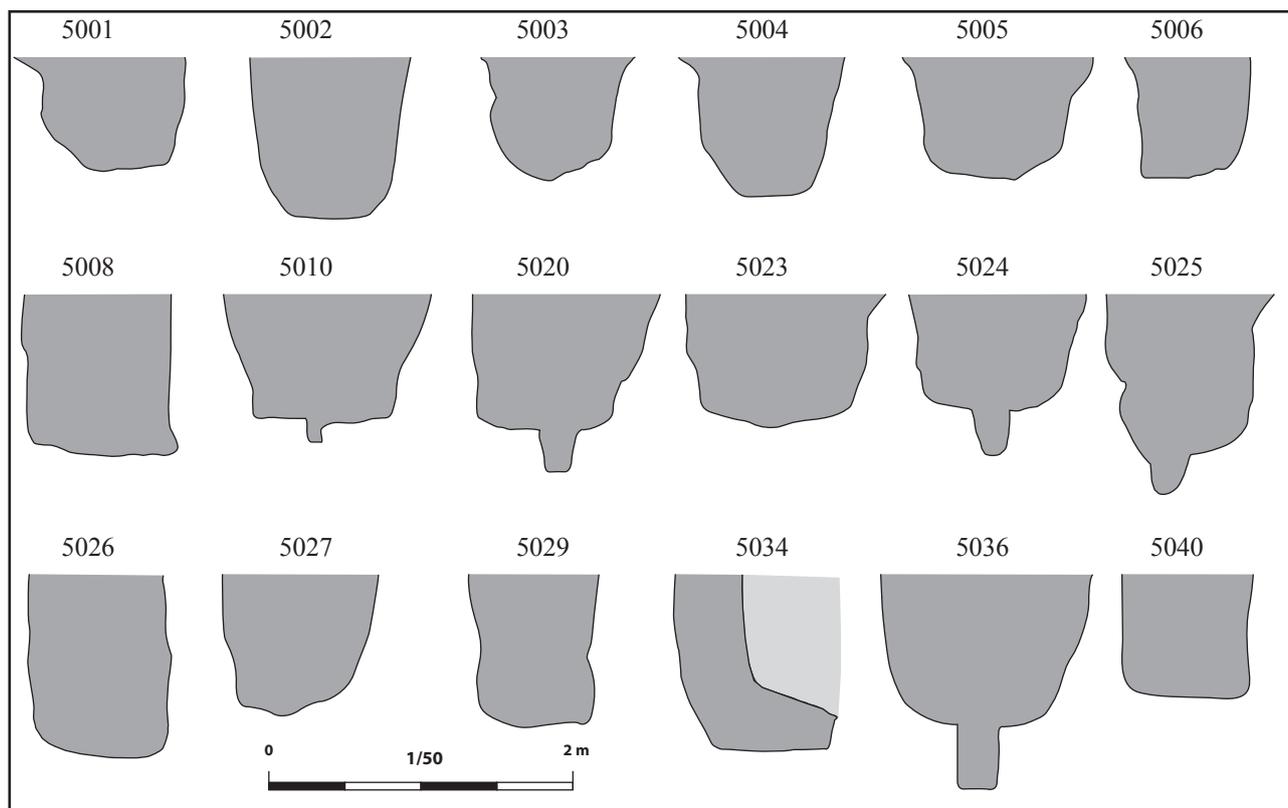
Mésolithique - Néolithique
- Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moyen Âge - Moderne

Suite à l'implantation d'un lotissement sur la commune de Chouilly, une fouille archéologique a été réalisée sur une surface de 11 000 m² répartis sur 5 secteurs distincts. Les vestiges mis au jour s'étalent entre la période Mésolithique et l'époque moderne.

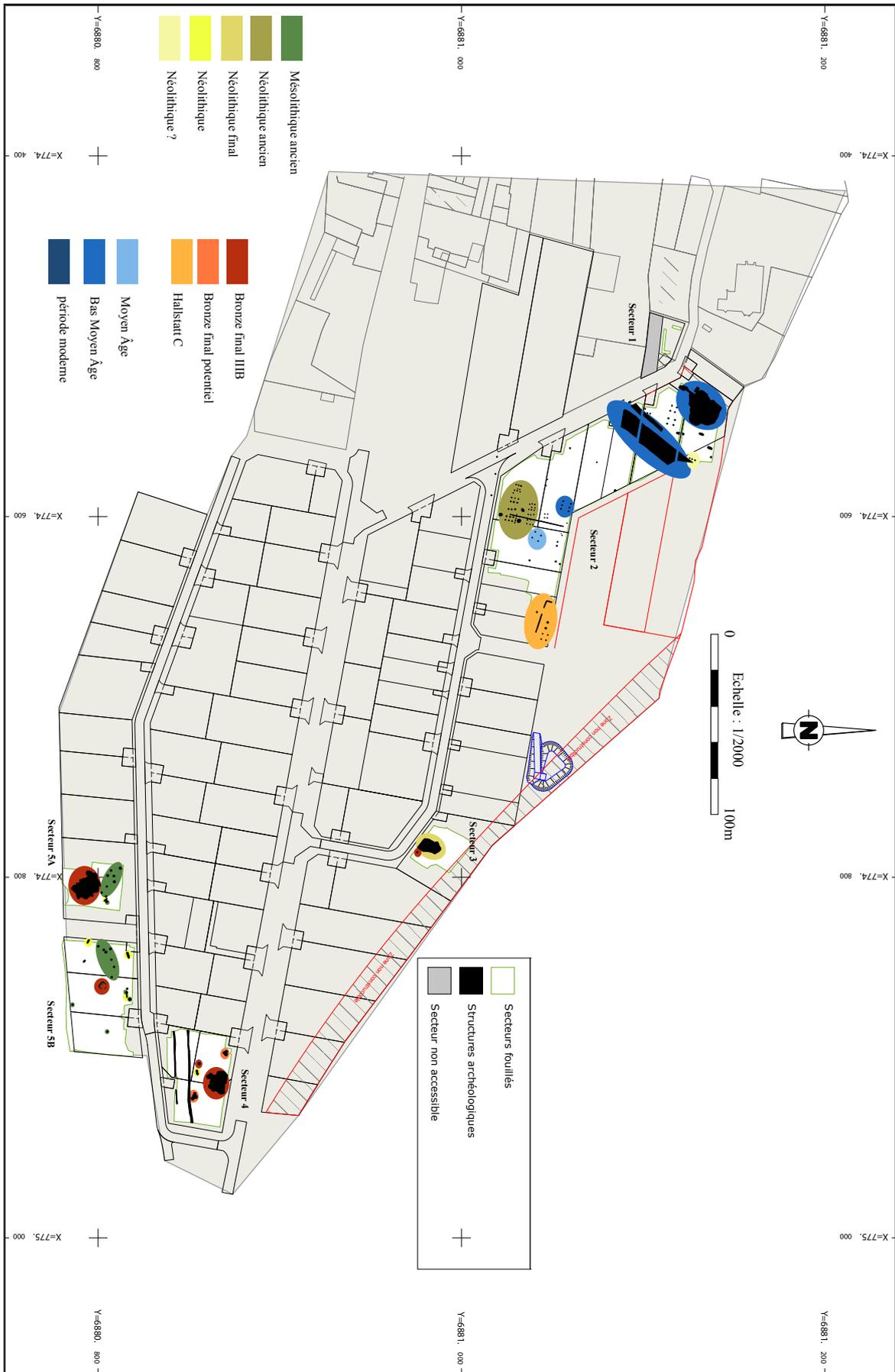
Les vestiges anthropiques les plus anciens remontent donc pour l'essentiel au Mésolithique ancien, soit entre 9600 et 8200 av. J.-C. environ. Ils correspondent à une série de 20 fosses cylindriques installées en bordure d'une moyenne terrasse de la Marne. Les remplissages, très indurés, sont totalement dépourvus de mobilier archéologique. Plusieurs fosses paraissent pourvues d'un possible surcreusement central. Bien qu'aucune organisation stricte n'ait été mise en évidence, les fosses paraissent s'organiser sous forme d'arc de cercle.

Le gisement mésolithique de Chouilly se distingue en raison de l'homogénéité des profils, comblements et datations des structures (14C) mais également de par leur nombre conséquent, dans l'état actuel des données. Pour l'heure, la fonction exacte de ces creusements reste à déterminer mais un parallèle avec les fosses à profil en « V-Y » pourrait peut-être offrir une piste de réflexion.

C'est au cours du Néolithique ancien que Chouilly voit l'installation d'une première communauté humaine pérenne, entre 5200 et 5000 av. J.-C. Cette installation se traduit sur le terrain par la présence de 2 maisons rubanées de plan classique, associées à trois fosses. Leur implantation l'une par rapport à l'autre sous-tend l'appartenance à une même phase chronologique, ce que confirment les datations radiocarbone, mais certaines différences morphologiques suggèrent



CHOUILLY, La Haute Borne, Les Champs de l'Église, secteurs 1 à 5
Profils des fosses mésolithiques (DAO Inrap,).



CHOUILLY, La Haute Borne, Les Champs de l'Église, secteurs 1 à 5
Plan général phasé (d'après Rémy, Inrap, 2013 p. 49).

qu'elles ne sont pas à priori strictement contemporaines. Les découvertes anciennes de mobilier néolithique à proximité de la fouille (Chertier, 1976) et l'existence possible de deux autres maisons (illustrées simplement l'une et l'autre par une unique tierce, dont l'une lors du diagnostic) semblent indiquer que nous n'avons qu'une image très partielle de l'occupation. Une grande fosse d'extraction constitue quant à elle l'unique témoin d'une occupation durant le Néolithique final. Une série de six fosses à profil en « V-Y » complète les données sur le néolithique mais celles-ci n'ont pu être attribuées à l'une des deux périodes.

Après semble-t-il un *hiatus* de 1300 ans minimum, le secteur apparaît de nouveau occupé au cours du Bronze final. Cette période est illustrée par diverses structures habituellement rencontrées sur les sites d'habitats ruraux. On dénombre ainsi trois fosses d'extraction et 3 structures d'ensilages tronconiques. Si aucun bâtiment n'a été mis en évidence, le mobilier céramique ainsi que la faune en position de rejet dans les silos ou les fosses d'extraction témoignent d'un habitat proche. L'étude du mobilier céramique permet de situer cette occupation au Ha B2/B3 (seconde moitié X^e s. – IX^e s. av. J.-C).

Le début du premier âge du Fer (Hallstatt C - début VIII^e s. av. J.-C) voit l'installation d'un établissement rural, dont la principale manifestation sur le terrain correspond à un enclos palissadé, à priori quadrangulaire. L'installation a en effet été seulement effleurée et son plan complet reste à découvrir. L'enclos présente la particularité d'être en partie inscrit dans un vallon. Dans son espace interne, deux greniers à

quatre poteaux ont été identifiés. L'installation n'ayant livré que très peu de mobilier, la datation repose d'une part sur des datations radiocarbone et d'autre part sur des comparaisons avec d'autres établissements étudiés récemment (Desbrosse, Riquier, 2012).

Les vestiges ultérieurs sont davantage ténus. Il s'agit de deux greniers, l'un à quatre poteaux l'autre à six attribuables à la fin du Moyen Âge, peut-être au XIV^e s. Les indices chronologiques sont toutefois réduits et le phasage à prendre avec précaution. La fouille a enfin permis de mettre au jour un large fossé précédé sur son côté interne d'un possible radier de fondation. Il pourrait s'agir, eu égard à ses dimensions imposantes (7 m de large pour une profondeur supérieure à 2,40 m) et à sa localisation (ceinturant l'extrémité nord-est du village actuel), d'un élément de fortification à mettre en lien avec le château de Chouilly, dont les premières mentions remontent au XIII^e s. Le fossé n'a malheureusement livré qu'un mobilier très résiduel. Un plan du XVIII^e s. montre un fossé identique que nous supposons être le fossé découvert lors de la fouille, bien qu'un problème de calage subsiste.

Les données recueillies lors de la fouille de Chouilly *La Haute Borne* constituent donc un apport notable dans la connaissance de ce secteur de la vallée de la Marne, tout particulièrement pour les périodes du mésolithique, du néolithique et du premier âge du Fer.

Arnaud RÉMY

COMPERTRIX

Saint Pierre, AE4, 6 et 7

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 38 500 m² en amont d'un projet de lotissement, le taux de sondage étant de 12,3 % (4 733 m²).

Une première occupation rattachée à la période Bronze final/Hallstatt a été mise en évidence. Elle se matérialise par la présence d'un grenier à quatre poteaux et de trois fosses polylobées.

Une seconde occupation relevant de la période romaine (III^e s. ap. J.-C) est attestée par la présence d'une structure excavée assimilée à une cave. On note

la présence de quelques blocs calcaire équarris au niveau de ses parois.

Un chemin creux et un enclos trapézoïdal ont également été découverts. Leur datation reste difficile à déterminer étant donné l'absence de mobilier archéologique. Le chemin creux apparaît strictement parallèle à la route départementale D2 censée reprendre le tracé de la voie romaine de Reims à Langres. L'hypothèse qu'il lui soit associé apparaît vraisemblable.

L'enclos, qui vient s'appuyer sur le chemin creux et dont l'implantation semble conditionnée par ce chemin

et la voie romaine peut potentiellement être rattaché à la même période. L'absence de mobilier ne permet toutefois pas de confirmer ces hypothèses. D'après les premières observations réalisées sur le terrain cet enclos semble palissadé.

Notons enfin la présence d'une fosse en « V ». Deux autres fosses, de par leur plan et leur comblement sommital proche de cette fosse en « V », peuvent peut-être être assimilées à des fosses en « Y, V ou W ». Celles-ci n'ont pas livré de mobilier archéologique.

Arnaud RÉMY

CORMONTREUIL

4 rue Manoël Pinto

Gallo-romain - Moderne

Ce diagnostic archéologique a été réalisé suite à une demande volontaire de diagnostic par la commune de Cormontreuil sur un terrain de 800 m² situé au bord de la rivière Vesle, sondé à 13 %.

Les sondages ont montré, sur au moins 3 m d'épaisseur, la présence de niveaux stratifiés de limons argileux et de tourbes, probablement liés à des épisodes d'inondation.

La présence d'eau souterraine n'a pas permis de sonder complètement ces niveaux, supposés épais de 6 à 9 m. Les rares éléments recueillis renvoient à l'époque moderne et à l'Antiquité, témoignant d'installations proches.

Nicolas GARMOND

ÉPERNAY

Rue des Gouttes d'Or

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur les parcelles concernées par un projet de création de lotissement. L'emprise d'une surface totale de 1 400 m² a été sondée sur 6 % de sa superficie et cette opération aura permis de caractériser le recouvrement

sédimentaire de la parcelle, sans toutefois, mettre en évidence de structures archéologiques.

Luc SANSON

ÉTREPY

Les Froids Pertuis

Contemporain

Suite au projet de carrière d'extraction de granulats, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la parcelle concernée par le projet. L'emprise (d'une surface totale de 7,9 ha) a été sondée à la pelle mécanique sur 9 % de sa superficie, et le diagnostic a permis de reconnaître trois sections de paléochenaux, ainsi que des fossés et des fosses de plantation

d'anciennes haies végétales ou d'arbres fruitiers, datant probablement de l'époque contemporaine et qui donnent, avec les sillons billons reconnus, des informations sur les états anciens de la parcelle.

Luc SANSON

FAGNIÈRES

Rue du Clos des Écus

Indéterminé

Les parcelles concernées par un projet de lotissement ayant donné lieu à un diagnostic sur une emprise de 5 067 m², prennent place dans le quartier *Mont Saint-Michel*, en limite ouest de la commune de Fagnières (limitrophe du territoire de Châlons-en-Champagne). Localisées à mi-pente sur un versant orienté sud-est/nord-ouest, elles s'inscrivent dans un quartier urbanisé très récemment. Le substrat des parcelles (près de

600 m² sondés) a été profondément bouleversé et il est donc impossible de certifier que le site fouillé en 2001 se poursuivait sur cette zone. L'unique trou de poteau observé et non daté tendrait à affirmer cette hypothèse, cependant il reste insuffisant pour le démontrer formellement.

Nathalie ACHARD-COROMPT

FISMES

Au Cheval Blanc

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Contemporain

Suite à la demande volontaire de diagnostic initiée par l'Effort Rémois pour un projet de lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface de 210 000 m², qui a été sondée à 10,4 % de la superficie.

Ce diagnostic a mis en évidence des vestiges (fosses, foyers, trous de poteaux, drains...) qui ont pu être datés de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer, de l'époque

gallo-romaine et de la Première Guerre Mondiale. C'est suite à l'examen du matériel recueilli (céramique essentiellement) que ces datations ont pu être proposées. Une analyse de datation par radiocarbone a également été entreprise pour apporter un argument chronologique à une série d'anomalies observées sur le terrain et dont l'interprétation reste délicate.

Luc SANSON

GIVRY-EN-ARGONNE

Rue Le Charme

Indéterminé

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement de la rue Le Charme au sud du village de Givry-en-Argonne. Implanté sur le versant occidental d'un coteau, le projet surplombe les vallées de l'Ante et de l'un de ses affluents, le ruisseau des Prés de Givry, où un village déserté fut identifié.

La quinzaine de sondages (env. 9,4 % de la surface du projet, 8 203 m²) ont révélé deux structures archéologiques, une fosse profonde isolée et un fossé (parcellaire ?), sans indices permettant de les dater.

Geert VERBRUGGHE

GUEUX

Les Royats

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Contemporain

Suite à la demande volontaire de diagnostic initiée par la mairie de Gueux pour l'extension d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une emprise de 7,8 ha) qui a été sondée à 10,4 %.

Bronze final, de la fin de l'âge du Fer et de la Première Guerre Mondiale. C'est suite à l'examen du matériel recueilli (céramique essentiellement) que ces datations ont pu être proposées.

Le diagnostic a mis en évidence des vestiges (fosses, foyers, trous de poteau) qui ont pu être datés de l'âge du

Luc SANSON

HAUTEVILLE

Les Balossiers

Néolithique (?) - Âge du Fer -
Gallo-romain

Dans le cadre d'un projet de carrière, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 18 000 m² (taux d'ouverture : 10 %). Hauteville se situe à 13 km à l'ouest de Saint-Dizier et les terrains sondés à environ 1,5 km au sud-ouest de Perthes.

pouvant correspondre aux vestiges d'un métier à tisser. La fosse, dont le plan n'est que partiel, est disposée le long d'un paléochenal. Elle mesure au minimum 9 m de long sur environ 2,60 m de large, ses contours étant légèrement sinueux. Les tests limités pratiqués montrent une profondeur d'une vingtaine de centimètres aux extrémités, un fond plat et des parois évasées. Orientée selon un axe est-ouest, on observe un petit décrochement à angle droit sur sa limite sud-est et la présence de trois petites empreintes circulaires (10 cm de diamètre) (trous de piquets ?) en bordure de

Une première occupation rattachée au premier âge du Fer a été mise en évidence. Elle se caractérise principalement par la présence d'une possible structure d'artisanat. Une longue fosse (st 120.1) peu profonde a en effet livré un alignement de pesons

creusement. Dans l'axe de ce décrochement, plusieurs pesons apparaissant organisés sur une même ligne ont été découverts. On en dénombre au total 6 dont 5 sont alignés et assez régulièrement espacés (25 cm environ). L'un des pesons découverts apparaît particulièrement bien conservé. De forme pyramidale, il mesure 14 cm de hauteur pour une largeur comprise entre 6 et 11 cm. Son poids est de 1160 g. Il est perforé horizontalement dans sa partie supérieure (diamètre 1,5 cm). L'organisation et la disposition des pesons à l'intérieur de l'excavation semblent induire la présence d'un métier à tisser. Le mobilier recueilli comporte également un fragment de fusaiole (voir de bobine) confortant l'activité textile. Le mobilier céramique recueilli est quant à lui relativement abondant par rapport à la faible surface fouillée. Il est essentiellement constitué de grands vases de stockage et on remarque assez peu de vaisselle fine. Ce mobilier est attribuable à la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D2-D3).

Une grande fosse oblongue mesurant 14 m de longueur minimum sur 7 m de large (extraction ?) est peut-être liée à cette occupation. Située légèrement plus au sud, elle atteint 4 m de profondeur. Son comblement limoneux a livré quelques éléments céramiques attribuables à la période protohistorique.

En second lieu, plusieurs éléments renvoient à la période romaine. Elle se caractérise essentiellement par la présence de mobilier, soit dans le recouvrement

limoneux, soit en rejet dans les paléochenaux découverts. Celui-ci renvoie à la proximité d'une occupation de type domestique se situant entre le I^{er} et la fin du III^e s. ap. J.-C. Une seule fosse (st 109.1, puits ?) est potentiellement attribuable à cette phase, en limite nord du diagnostic. Le nombre de restes très réduit qu'elle renferme ne permet toutefois pas d'être catégorique.

En ce qui concerne les structures non datées, outre plusieurs fossés arasés et des traces de plantations (sillons et fosses), un grand bâtiment (A) a été découvert en limite nord de l'opération (sondage 127). Son plan n'est que partiel. Il se compose en l'état de 28 trous de poteau s'organisant pour former une construction rectangulaire orientée est-ouest (?) de 102 m² minimum. Sa longueur est de 17 m pour une largeur minimale de 6 m. Plusieurs poteaux témoignent d'une subdivision interne de l'espace. Les ouvertures pratiquées n'ont pas mis en avant la présence de fosses latérales, sur sa limite nord tout du moins. Aucun élément mobilier n'a été découvert. Les caractères morphologiques ainsi que le contexte archéologique peuvent orienter vers une attribution au Néolithique ancien, mais d'autres périodes peuvent être envisagées, comme le Hallstatt entre autres si l'on se réfère aux exemples découverts dans la région (Rosnay L'Hôpital par exemple).

Arnaud RÉMY

HEILTZ-LE-MAURUPT

La Maladrerie

Moderne - Contemporain

Des sondages ont été entrepris préalablement à la réalisation d'un lotissement communal. Le projet est localisé à la sortie nord du village, en bordure de la route départementale 161 menant vers Sogny-en-l'Angle. L'assiette du projet – d'anciens terrains cultivés – s'inscrit dans un rectangle de 178 m sur 47 m de dimensions maximales (pour une superficie totale approchant 0,83 ha), qui est limité, vers le sud, par une maison individuelle et borné par la route départementale 61, du côté est. Le terrain intéresse la rive droite de la vallée de la Chée (alimentant la Saulx, affluent de la Marne), à 600 m au nord du cours d'eau et à une altitude moyenne de 117 m NGF.

Les investigations entreprises (945 m², soit 11,4 % de l'emprise) n'ont pas mis en évidence de structures archéologiques très anciennes. Les données recueillies n'illustrent que la période moderne (chemin d'exploitation et fosse d'extraction de limon).

Jean-Jacques THÉVENARD

HEILTZ-LE-MAURUPT

La Pièce des Noyers

Moderne - Contemporain

Un projet d'une école sur une emprise de 11 870 m² est à l'origine d'une demande volontaire d'un diagnostic archéologique à la sortie occidentale du village. Sa construction est projetée sur une parcelle délimitée, encore actuellement, par un large fossé, dont l'état remonte au moins au début du XIX^e s. comme en témoigne le cadastre communal de 1829. Les sondages fournissent des données sur les vestiges archéologiques conservés à l'intérieur de ce site fossoyé, qui apportent des éclaircissements sur son organisation intérieure et sur son évolution. Ils révèlent une densité importante de structures attribuables à la période moderne dans les deux tiers orientaux du site, « devant » le village de Heiltz-le-Maurupt.

Au terme de 1 127 m² sondés (près de 10 % de l'emprise), au moins trois constructions et un niveau de sol de tomettes ont été détectées sous, voire directement au contact de la terre végétale. L'exploration mécanique de ces structures confirme leur faible profondeur d'enfouissement et apporte des précisions quant à leur chronologie relative tout en confirmant l'absence, ou presque, de structures antérieures.

À l'ouest de cette partie « résidentielle » du site, plusieurs structures de taille variable, dont au moins trois structures profondes, ont été reconnues jusqu'en

bordure d'un vaste fossé méconnu, alors qu'à l'ouest de celui-ci aucune structure archéologique ne fut détectée. Cet ancien fossé constitue vraisemblablement la limite occidentale originelle du site fossoyé, déplacée ensuite par la mise en place du fossé occidental encore actuellement existant. Les observations réalisées dans l'angle sud-ouest du site suggèrent des reprises complémentaires (sur le côté méridional du site ?). Dans l'état, seule la période moderne est attestée par le mobilier recueilli au cours de cette intervention, y compris pour le fossé 1 et les structures les plus anciennes. En revanche, les sondages profonds, dans l'ancien fossé et dans une ancienne mare, ont confirmé la conservation des restes végétaux gorgés d'eau, y compris des planches en bois : ils révèlent un fort potentiel d'études archéométriques, non seulement par rapport à la dendrochronologie, mais également par rapport aux recherches paléo environnementales.

Ces données présentent de nombreuses similitudes quant à l'implantation et aux données chronologiques avec les résultats de la fouille partielle d'un autre site fossoyé au sud du Perthois sur le territoire de la commune de Sainte-Marie-du-Lac (fouille 2004, G. Verbrugge).

Geert VERBRUGGHE

HUIRON

Les Haillotes

Contemporain

Un projet d'aménagement sur une surface de 3 400 m² a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic. Les ouvertures (875 m², soit 11 % de l'emprise) ont permis la mise au jour trois fosses dépotoirs datées de la Grande-Guerre, ainsi qu'une fosse de forme ovale dont la fonction n'a pu être déterminée en raison de l'absence totale de mobilier dans le comblement.

Des vestiges de la même période avaient été également découverts sur des parcelles à proximité, au lieu-dit *La Côte-Plate*, lors d'un diagnostic réalisé en 2006 par

C. Leyenberger. Sur l'ensemble des 3 400 m² du projet diagnostiqué, de la terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,50 m recouvrait directement le substrat (craie blanche).

Claire PILLIOT

HUIRON, ÉCURY-SUR-COOLE

Forterre, La Voie des Noyers

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à un projet de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur le territoire de la commune de Huiron, au lieu-dit *Forterre* (section ZL, parcelle n°2) ainsi que sur la commune d'Écury-sur-Coole au lieu-dit *La Voie des Noyers* (section ZK n°14). Ce projet d'aménagement concerne une surface d'environ 23 000 m² (sondages 9,7 %) pour la commune de Huiron et 24 000 m² (sondages 10,4 %) pour Écury-sur-Coole. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

Cette évaluation avait pour finalité première de contrôler une zone riche en vestiges, notamment pour la commune d'Écury-sur-Coole, où cinq nécropoles

protohistoriques dont une jouxtant la zone diagnostiquée sont recensées. Sur les 47 000 m² de l'ensemble du projet diagnostiqué de la terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,30 m recouvrait directement le substrat (craie altérée). Sur les deux diagnostics, un limon brun clair mélangé à des nodules de craie précédant un limon brun foncé induré contenant des fragments de craie était présent aux extrémités sud des deux parcelles. Ces séquences sont sans doute le résultat d'un colluvionnement, potentiellement dans un fond de vallon, dont nous n'avons probablement sur les emprises qu'un seul versant

Claire PILLIOT

ISLE-SUR-MARNE

Le Buisson de la Crosse

Âge du Bronze - Contemporain

Dans le cadre d'un projet de création d'une carrière de granulats sur une superficie de 91 355 m², un diagnostic archéologique a permis la mise en évidence, au terme de sondages couvrant 10 843 m² (11,9 % de l'emprise) d'excavations modernes ou contemporaines et notamment d'une occupation du Bronze final par l'intermédiaire de fosses, d'un grenier à six poteaux et

d'un mobilier céramique caractéristique dont les formes et décors observés révèle d'un potentiel intéressant. En effet, mis à part quelques corpus réduits, le Perthois souffre en l'état actuel d'un manque d'études exhaustives pour cette période.

Alexandre BURGEVIN

LOISY-SUR-MARNE ZAC de La Haute Voie, Zone C1

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

L'aménagement de la ZAC de La Haute Voie à Loisy-sur-Marne a fait l'objet de plusieurs opérations d'archéologie préventive engagées par le bureau d'études Éveha. La fouille qui a été menée sur la zone C1 se situe en bas de versant d'un léger plateau orienté nord-ouest -sud-est vers la Marne qui coule à 2 km. L'emprise totale dégagée, de 7 000 m², se répartit en 3 secteurs distincts : C1a, C1b et C1c.

Les différentes fenêtres ouvertes ont été entreprises autour des concentrations de vestiges archéologiques mises au jour lors du diagnostic archéologique. Sur le secteur C1a, l'occupation protohistorique est localisée en limite nord de la zone et se caractérise par la présence de structures en creux telles que fosses, silos et structures de combustion. La partie sud, circonscrite par une large dépression limoneuse, a livré principalement des structures sur poteaux apparaissant sur un niveau de paléosol conservé avec du mobilier. La zone C1b présente essentiellement des fosses d'extraction, des silos, une structure de combustion et un fossé très mal préservé. La zone C1c, située entièrement dans des limons livrant un grand nombre de silex, abrite quelques structures sur poteaux.

Occupation dès le Néolithique moyen

Des épandages de mobilier à la base de colluvions dans les dépressions limoneuses suggèrent l'existence d'installations dès le Néolithique. Les indices concrets de cette occupation se traduisent surtout par la présence d'une large fosse circulaire ayant livré de la faune, de l'industrie lithique et plusieurs éléments céramiques assimilables à un horizon Néolithique Moyen I de type Cerny-Barbuise.

Occupation à la transition âge du Bronze - âge du Fer

L'occupation principale du site revêt une vocation domestique et artisanale. Deux phases ont pu être déterminées entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Les structures en creux se répartissent en deux concentrations, au nord de la zone C1a et dans la zone C1b, qui laissent pressentir une évolution diachronique des occupations du nord au sud. Le mobilier recueilli comprend un grand nombre de céramiques dont l'essentiel datent d'une part de l'étape moyenne du Bronze final (1050-950 av. J.-C.), et d'autre part du Hallstatt C (1^{ère} moitié du VIII^e s. av. J.-C.).

Quelques éléments de faune témoignent non seulement d'une consommation des animaux à des fins alimentaires mais probablement aussi de l'utilisation de leurs ossements dans l'artisanat et pour la fabrication d'outils. Parmi le mobilier lithique, on remarque la présence de débitage et d'outillage sur silex, et des artefacts en grès, dont des outils de mouture, ont été découverts dans les structures protohistoriques et les limons superficiels. Les objets en alliage cuivreux (couteau, ciseaux, aiguille, épingle...) forment un corpus intéressant pour la période, tout comme d'autres petits objets tels que des fusaioles, bobine en terre cuite, pesons et « chenets ». De nombreux éléments en terre cuite conservent des traces d'enduits, d'effets de parois et de clayonnage suggérant notamment l'existence de soles et de voûtes, vestiges de fours.

L'intérêt majeur de la tranche C1 de la ZAC de La Haute Voie à Loisy-sur-Marne réside entre autres dans la présence de structures de combustion et de couches de rejets qui attestent clairement l'existence d'une activité artisanale dans ce secteur. Il semble d'ores et déjà que certains fours, probablement utilisés sur une courte période, servaient notamment à la cuisson de céramiques.

Sébastien TORON



LOISY-SUR-MARNE, ZAC de La Haute Voie, Zone C1
Photographie d'un des croissants décorés en argile cuite du Bronze final (Cliché : S. Toron, Éveha)



LOISY-SUR-MARNE, ZAC de La Haute Voie, Zone C1
 Vue en plan du four circulaire Hallstatt C (Cliché : S. Foisset, Éveha)

LOISY-SUR-MARNE ZAC de La Haute Voie, Zone D1

Néolithique - Protohistoire -
 Gallo-romain - Haut Moyen
 Âge

Le projet d'aménagement de la ZAC de *La Haute Voie* à Loisy-sur-Marne, porté par la Communauté de communes de Vitry-le-François, a engendré jusqu'à présent la réalisation de six opérations de fouille archéologique préventive menées par le bureau d'études Éveha. Les interventions relatives à ce projet se déroulent sur la rive gauche de la vallée de la Marne, à l'interface entre le vaste plateau calcaire de la Champagne crayeuse, à l'ouest, et les formations alluvionnaires de la Champagne humide, à l'est. La fouille de la Zone D1 s'est déroulée en 2011, sur une parcelle située dans la partie ouest de la future ZAC, à environ 1,5 km du petit cours d'eau La Guenelle qui serpente lui-même non loin de La Marne. La surface décapée en Zone D1, d'un seul tenant, est d'environ 7 600 m². Les vestiges mis au jour s'échelonnent, sans continuité, de la période Néolithique au haut Moyen Âge.

Des indices d'occupations néolithique, protohistorique et antique

Les indices d'occupation les plus anciens remontent au Néolithique, avec notamment l'unique structure funéraire découverte dans cette zone de fouille, à savoir une sépulture à inhumation. La datation radiocarbone calibrée, comprise entre 4820 et 4620 avant notre ère, permet de la rattacher à l'extrême fin du Néolithique ancien ou au début du Néolithique moyen. D'autres structures, dont une série de fosses à profil en « Y-V-W », ont également été reconnues. Parmi ces dernières, deux ont été datées de la première moitié du III^e millénaire avant notre ère. La découverte dans une de ces fosses de restes fauniques, appartenant très vraisemblablement à un jeune auroch, est à signaler. L'organisation spatiale de ces fosses suggère qu'elles ont pu fonctionner de manière contemporaine, sans que



LOISY-SUR-MARNE, ZAC de La Haute Voie, Zone D1
Vue zénithale de la cabane excavée UA11 fouillée (Cliché : Éveha)



LOISY-SUR-MARNE, ZAC de La Haute Voie, Zone D1
Exemple d'éléments minéraux et de fragments de terre cuite architecturale employés pour le calage d'un poteau
(trou de poteau F256 bâtiment UA2, haut Moyen Âge ; Cliché : Éveha)

leur fonction exacte soit établie. L'hypothèse de fosses destinées à des activités de chasse pour piéger du gros gibier, souvent évoquée pour ce type de structure, mérite d'être citée dans le cas présent.

Les quelques fosses ayant restitué du mobilier céramique protohistorique sont attribuées, sur la base de celui-ci, au Hallstatt C, soit le VIII^e s. avant notre ère. Les différentes opérations archéologiques menées sur la ZAC de *La Haute Voie* ont permis de mettre en évidence de nombreux indices d'occupations protohistoriques. La concentration majeure se situe immédiatement au nord-est de la Zone D1 : la fouille de la Zone C1 a en effet donné la possibilité d'observer les vestiges d'une occupation à vocation domestique et artisanale pour laquelle deux phases ont pu être déterminées entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Les fosses fouillées sur notre zone, en limite d'emprise, participent selon toute vraisemblance à cette occupation centrée un peu plus au nord.

Les fossés antiques mis au jour viennent compléter nos connaissances sur l'occupation et la mise en valeur du secteur de la «ZAC de *La Haute Voie* durant cette période, déjà bien documentée par les opérations précédentes. La présence résiduelle, et en petite quantité, de mobilier céramique présentant avec des fossiles directeurs pour le V^e s. et le début du VI^e s. est sans doute à mettre en relation avec la présence proche d'une occupation de l'Antiquité tardive et du début du haut Moyen Âge, qui vient ainsi partiellement combler un hiatus chronologique.

Un habitat du haut Moyen Âge

La fouille de la Zone D1 a permis l'étude des restes d'un habitat du haut Moyen Âge – seuls vestiges de cette période identifiés jusqu'à présent sur l'emprise de la ZAC de *La Haute Voie* – constitués notamment de bâtiments, sur poteaux et tranchées de fondation, et de cabanes excavées. Les limites de cet habitat ont été reconnues sur trois côtés, mais la présence des vestiges se prolonge par contre en direction de l'ouest, vers l'actuelle route nationale.

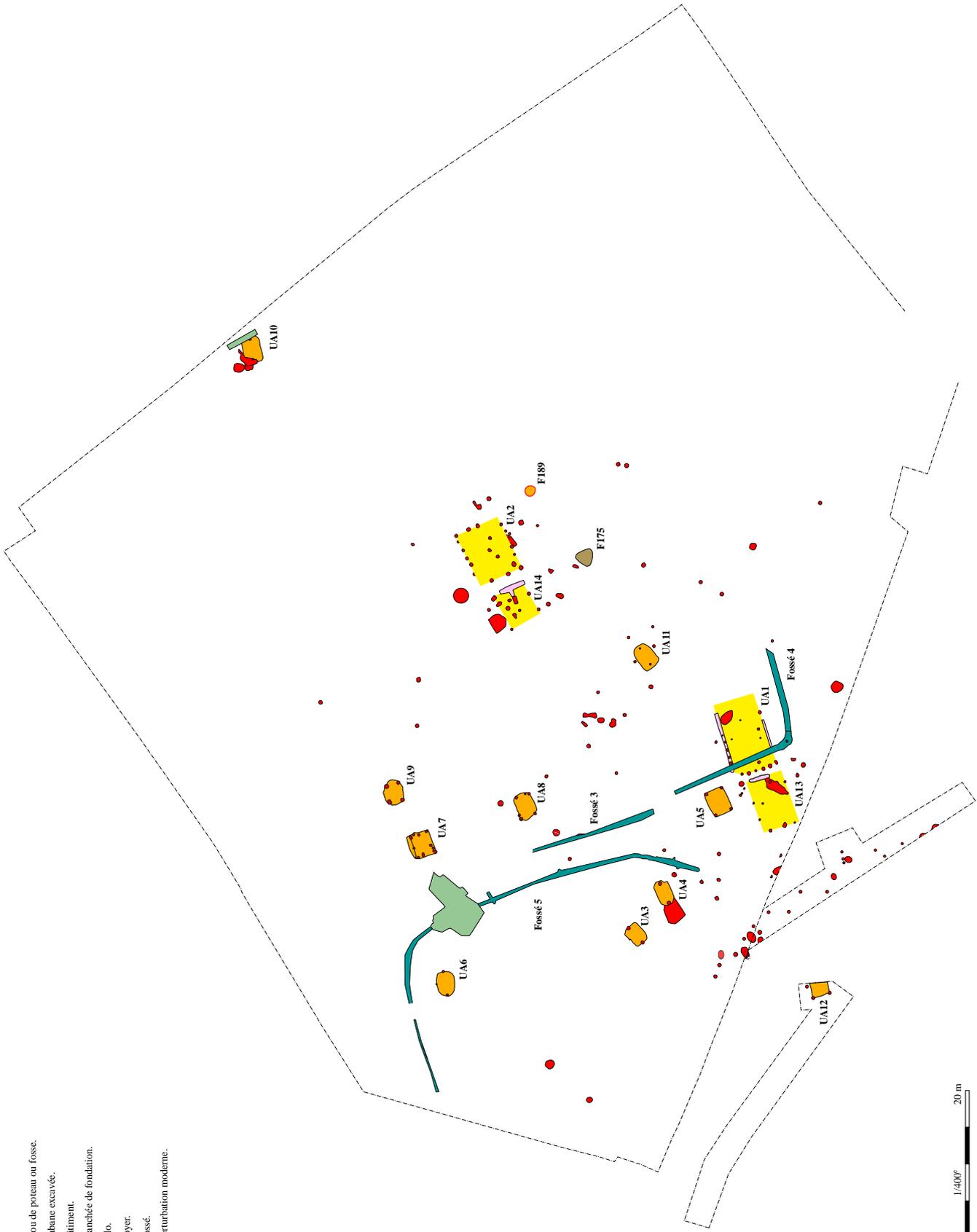
Parmi la dizaine de cabanes excavées, les types de soutien au dispositif de couverture sont ceux que l'on retrouve régulièrement pour ces structures : deux poteaux axiaux, quatre poteaux corniers, voire six

poteaux principaux. Aucun aménagement pouvant nous aider à identifier la fonction précise de ces cabanes n'a été découvert. Quatre bâtiments ont été identifiés. Il s'agit de deux bâtiments principaux, sur poteaux et tranchées de fondation avec un pignon légèrement absidial pour le premier (36 m²), uniquement sur poteaux de plan strictement quadrangulaire pour le deuxième (31,5 m²). Si les dimensions de ces bâtiments restent plutôt modestes au regard de certaines constructions de ce type reconnues sur d'autres sites, la topographie des vestiges laisse clairement penser qu'il s'agit d'habitations, autour desquelles sont disposées les autres structures. Ces bâtiments sont chacun flanqués d'un petit bâtiment (appentis ?) situé à proximité de leur pignon sud-ouest. Ces éléments sont complétés par plusieurs segments de fossés, un silo, un foyer, et une série de trous de poteau dispersés sur le site.

Les quelques rapports stratigraphiques disponibles, ainsi que l'organisation générale des vestiges, permettent d'envisager deux phases successives. L'occupation se matérialise ainsi par la présence d'unités domestiques, composées d'un bâtiment principal et d'un autre plus petit, auxquelles sont associées des cabanes excavées situées en périphérie, le long des fossés délimitant l'unité. Cette organisation semble particulièrement nette pour la seconde phase d'occupation mise en évidence, dont une unité domestique a pu être repérée sur pratiquement toute sa superficie (3 100 m²).

Le mobilier céramique a permis de situer l'occupation de ce site autour du VIII^e s., soit une période relativement brève. *A priori* sans continuité avec les occupations antiques mises au jour sur les autres zones fouillées de la ZAC de *La Haute Voie*, situé à la limite actuelle entre les deux communes de Loisy-sur-Marne et de Blacy, l'hypothèse d'un petit habitat, créé à la faveur d'une poussée démographique et d'une croissance agricole entraînant la mise en valeur d'un secteur périphérique d'un terroir, est privilégiée. De même, l'abandon de ce site au profit d'un autre habitat proche ayant pu exercer un effet polarisant, au cours d'une période de réorganisation du terroir et de mise en place du réseau paroissial, est probable.

Benjamin TIXIER



- Légende :
- Trou de poteau ou fosse.
 - Cubane excavée.
 - Bâtiment.
 - Tranchée de fondation.
 - Silo.
 - Foyer.
 - Fossé.
 - Perturbation moderne.



LOISY-SUR-MARNE

ZAC de La Haute Voie, phase 4

Âge du Bronze - Âge du
Fer - Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Cette intervention archéologique a été réalisée suite à une demande volontaire de diagnostic sur une nouvelle parcelle de la ZAC de *La Haute Voie*, vaste projet (surface totale : 123 ha) implanté sur la rive gauche de la vallée de la Marne, en face de sa confluence avec la Saulx. Après les 42,7 ha sondés en 2008 (« phases 1 et 2 », G. Verbrugge) et en 2009 (« phase 3 », S. Lenda), cette quatrième phase de diagnostic concerne une surface de 6,02 ha d'une parcelle étroite entre la route nationale N4 et le chemin dit de *La Haute Voie*. Soixante-trois sondages répartis en quinconce sur quatre bandes ont permis d'étudier, avec leurs extensions, environ 11 % de la surface prescrite (6 653 m²).

Conformément aux observations réalisées dès 2008, les sondages réalisés en 2011 dans la partie haute du terrain ont confirmé la conservation de dépôts de limons colluviaux stratifiés ayant subi une ou plusieurs phases périglaciaires, sans cependant révéler des vestiges archéologiques.

Les sondages ont révélé plusieurs structures à profil en « I-Y-V » : sept ont été reconnues, plus ou moins groupées, à mi-hauteur du versant (entre 109 et 113 m NGF), deux autres sont implantées plus bas sur le versant, respectivement vers 107 m NGF et 105 m NGF pour une structure à profil en « I » à l'extrémité orientale de l'intervention. Deux de ces structures ont fait l'objet d'un sondage mécanique qui a révélé pour l'une, une accumulation de branches carbonisées à mi-hauteur des parois latérales, et pour l'autre une inhumation dans la partie supérieure de son comblement.

L'étude anthropologique de celle-ci (S. Thiol) documente le dépôt d'un jeune adulte enveloppé dans un contenant souple, dont le corps a fait l'objet de reprises osseuses. Cette inhumation constitue le deuxième exemple de ce type de réutilisation de ces structures sur la ZAC de *La Haute Voie* (fouille 2009-2010, zone B, R. Issenmann). Des datations radiocarbone en cours permettront de préciser la chronologie de ces deux fosses en « Y » et de l'inhumation.

Ces nouveaux exemples de ce type de structures complètent les découvertes déjà réalisées sur cette ZAC, lors du diagnostic 2008 (G. Verbrugge), puis des fouilles qui s'y sont déroulées (zone B : R. Issenmann ; zone C : S. Toron) et pourront ainsi participer à une approche extensive de leur implantation sur cette partie de la rive gauche de la vallée de la Marne.

À mi-versant, deux sondages ont révélé des structures d'habitat associées à une couche archéologique qui a livré du mobilier céramique attestant une occupation au cours de la fin de l'âge du Bronze et/ou le premier âge du Fer. Au centre de la parcelle, le sondage 40 démontre la conservation de deux structures aménagées dans la couche archéologique, une structure à pierres chauffées et un amas de céramique (déposée ?). Les caractéristiques typo-morphologiques de cette dernière permettent de proposer une datation à la phase moyenne du premier âge du Fer, confirmant sa contemporanéité avec la phase d'occupation documentée par la couche archéologique. Ces observations sur cette zone occupée démontrent des conditions de conservation particulièrement favorables. Au sud, une dizaine de trous de poteau, les témoins d'une construction en bois, ont été détectés sur une quinzaine de mètres sous une couche archéologique semblable. Outre ces deux secteurs bien conservés, plusieurs structures dont le mobilier est attribuable à la même phase d'occupation ont été mises au jour sur une distance de 300 m, du haut du versant jusqu'en bas.

Ces nouvelles observations corroborent l'extension pressentie d'une occupation reconnue en 2008 sur les parcelles situées au sud (G. Verbrugge) et dont trois secteurs ont fait l'objet d'une fouille préventive au printemps 2011 (S. Toron).

Le même versant a également livré des structures attribuables à une occupation gallo-romaine. Sur le haut du versant, deux fosses circulaires ont livré du mobilier attestant une activité agricole dès la fin du I^{er} s. À l'ouest, les sondages ont permis de détecter plusieurs structures linéaires dont l'étude révèle une organisation fossoyée sur une surface de 3,5 ha à l'ouest d'un ancien axe de circulation présumé gallo-romain (cf. diagnostic 2008 et fouilles 2009-2010).

Sur le haut du terrain, les sondages ont permis de délimiter le côté septentrional d'un vaste enclos quadrangulaire (enclos « B ») qui s'étend au sud sur la parcelle sondée en 2008 (surface minimale : 2 ha). Près de son angle nord-est, un squelette humain fut reconnu dans le comblement de son côté oriental. Au nord, à proximité d'un dépôt partiellement conservé d'un chien (st. 23), une *fibula* vraisemblablement humaine a été découverte dans le comblement d'un autre fossé à tracé curviligne (fossé « C ») d'un enclos très partiellement reconnu en limite septentrionale de la

parcelle sondée. Directement à l'est, un fossé rectiligne (fossé « G ») constitue l'axe principal d'un vaste ensemble fossoyé quadrangulaire dont l'angle sud-est a été reconnu à une distance de 375 m. À environ 50 m de son extrémité occidentale, une simple interruption de son creusement révèle un aménagement d'accès à 60 m d'un croisement avec un fossé perpendiculaire (fossé « D »). À l'est, le fossé « E » participe à une division interne dont l'angle nord-est et une partie de son côté septentrional ont été mis au jour. Quelques rares fragments de mobilier céramique confirment une attribution chronologique générale à la période gallo-romaine : quelques éléments reconnus dans le fossé « G » permettent d'envisager une mise en place dès le début de notre ère, alors que le mobilier de l'un des fossés d'un autre enclos sondé en 2008 (enclos « A ») documente une occupation au II^e/III^e s. En l'absence de structures associées et/ ou d'indices attestant une activité particulière, ces structures linéaires délimitent des ensembles fossoyés de chaque côté d'un espace d'une largeur de 38,50 m. Le fossé « G » permet de suivre

ce dernier espace (de circulation ?) sur une longueur de 375 m jusqu'à la hauteur d'un ancien chemin, alors qu'à l'est de celui-ci, deux fossés parallèles détectés dès 2008 (fossés « P ») se situent dans le prolongement du côté septentrional de l'enclos « B ».

Ce nouveau diagnostic permet ainsi de relier les différentes occupations gallo-romaines mises au jour en 2008, dont deux ont fait l'objet de fouilles préventives (R. Issenmann, 2009-2010), et de les intégrer dans un parcellaire organisé comprenant des espaces de circulation avec une évolution au-delà de la période gallo-romaine (cf. chemin de *La Haute Voie*). Quelques structures modernes complètent les découvertes : un vaste creusement oblong à proximité du chemin de *la Haute Voie* ; une fosse peu profonde à fond irrégulier et les vestiges arasés de l'ancien chemin dit de *La Belle Épine* (cf. cadastre 1826).

Geert VERBRUGGHE

LOISY-SUR-MARNE

ZAC de la Haute Voie, Les Fosses, Zone 1

Néolithique - Âge du Fer

Le projet d'aménagement de la ZAC de la Haute-Voie, entrepris par la communauté de communes de Vitry-le-François aux lieux-dits *Les Fosses* et *La Haute Voie*, a entraîné la réalisation de plusieurs diagnostics, portant sur une surface cumulée de près de 50 ha. Ces opérations ont été menées par G. Verbrugghe en 2008 (phases 1 et 2), par S. Lenda en 2009 (phase 3), puis de nouveau par G. Verbrugghe en 2011 (phase 4, cf. *supra*).

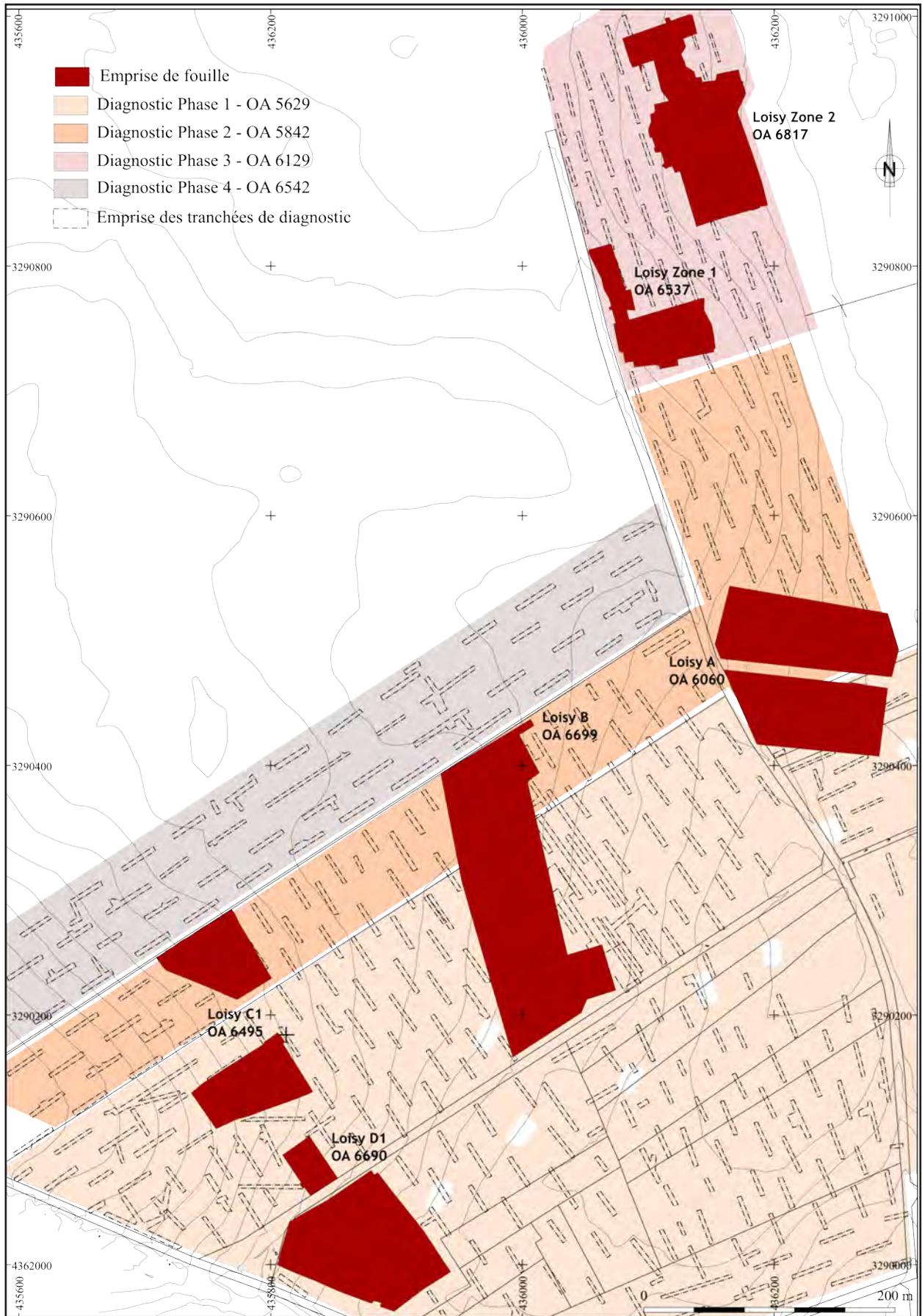
L'opération de fouille dont fait état le présent rapport s'appuie sur le diagnostic de S. Lenda. Portant sur une superficie totale de 3,58 ha, cette troisième tranche exploratoire a permis l'identification de cinquante faits anthropiques, dont dix-huit assignés à la période protohistorique. L'appartenance de certains de ces faits à la période néolithique a également été envisagée.

Les découvertes occasionnées ont motivé la prescription d'une fouille archéologique. Cette opération fournit l'occasion d'étudier une occupation protohistorique agropastorale de la terrasse alluviale de la Marne. L'objectif est ici de documenter l'organisation et l'utilisation des faits identifiés afin d'améliorer notre compréhension

du site dans son contexte chronologique, culturel et environnemental.

En ce sens, les résultats acquis sont à mettre en perspective avec les données issues des deux autres phases de diagnostic et, outre la présente étude, avec les cinq opérations de fouille qui ont suivi (nommées dans le texte Loisy A, Loisy B, Loisy C, Loisy D et Loisy Zone 2). Ces opérations ont toutes été menées par le bureau d'études Éveha entre 2009 et 2012, sous la responsabilité de R. Issenmann (Éveha, Loisy A en 2009 et Loisy B en 2010), de S. Toron (Éveha, Loisy C1 en 2011), de B. Tixier (Éveha, Loisy D1 en 2011) et de N. Payne (Éveha, Loisy Zone 2 en 2011).

La multiplicité des opérations archéologiques dans le cadre géographique restreint qu'est la ZAC de *La Haute Voie* revêt par conséquent une dimension originale. L'importance des surfaces traitées (près de 50 ha pour le diagnostic, près de 5,35 ha cumulés pour les fouilles) implique donc un parallèle nécessaire et systématique entre les différents résultats acquis depuis 2008. De nombreuses comparaisons sont par conséquent proposées dans le texte sous la forme de citations, de



LOISY-SUR-MARNE, ZAC de La Haute Voie, Les Fosses, Zone 1
 Localisation des opérations archéologiques sur la ZAC (DAO : Éveha)

prises en contexte chrono-spatiales, puis de pistes de recherche.

Concernant la fouille de la zone 1, le bureau d'études Éveha est intervenu du 2 au 30 novembre 2011. En voici les principaux résultats.

Des fosses du Néolithique moyen I

Le comblement de la fosse St 171, située à l'extrémité est de l'emprise de fouille, est daté par radiocarbone (charbons de bois) dans un intervalle compris entre 4600 av. J.-C. et 4361 av. J.-C. La fonction primaire de cette fosse n'est pas déterminée. Une fonction secondaire de rejet (faune, céramique, torchis) est néanmoins envisagée. Les faits situés aux abords immédiats (trous de poteau, fosses) sont placés dans le même intervalle chronologique, étant donné certaines similitudes morphologiques, notamment entre les fosses 171, 167 et 166.

Le comblement de la fosse St 191, située dans la partie centrale de l'emprise de fouille, est, lui, daté par radiocarbone (matériel osseux) dans un intervalle compris entre 4450 av. J.-C. et 4357 av. J.-C. De même, la proximité entre ce fait, la paléosurface 3 et les faits 863 et 866, pose la question d'un ensemble cohérent daté du Néolithique moyen I.

Un bâtiment sur poteaux du Néolithique récent 1

Le comblement du TP 123, situé dans la partie centrale de l'emprise de fouille, est daté par radiocarbone (charbon de bois) dans un intervalle compris entre 3644 av. J.-C. et 3377 av. J.-C. Ce fait fonctionne avec un ensemble de douze autres poteaux de morphologies semblables, alignés sur 20 m selon un axe nord-sud. Bien que très dégradés, les vestiges identifiés immédiatement à l'ouest de cet alignement (cinq TP, trois fosses ou TP) semblent fonctionner ensemble. Un bâtiment sur TP de grandes dimensions (UA 1 : 20 m x 5 m), dont l'extension sud ne nous est pas renseignée, est envisagé.

Deux *Schlitzgrüben* du Néolithique récent 2

La première phase de comblement de la fosse St 144, située dans la partie centrale de l'emprise de fouille, au cœur du bâtiment UA 1, est, quant à elle, datée par radiocarbone (charbon de bois) dans un intervalle compris entre 3328 av. J.-C. et 2912 av. J.-C. Cette fosse présente de nombreuses caractéristiques (morphologie, comblement, absence de mobilier) permettant de l'envisager comme un *Schlitzgrube*, ou « fosse en Y ». Une fosse très semblable, St 155, a été identifiée à une vingtaine de mètres au nord.

Un niveau d'occupation daté du Néolithique final 3

Le niveau d'apparition de l'unité inférieure de la paléosurface 3, localisée dans toute la partie ouest de l'emprise de fouille, a fait l'objet d'une datation par radiocarbone (charbons de bois). L'intervalle chronologique est compris entre 2472 av. J.-C. et 2207 av. J.-C. La nature de cette occupation, par rapport aux ensembles chronologiquement antérieurs situés de part et d'autre (St 191 notamment) reste à définir, la datation portant sur l'unité supérieure de ce contexte.

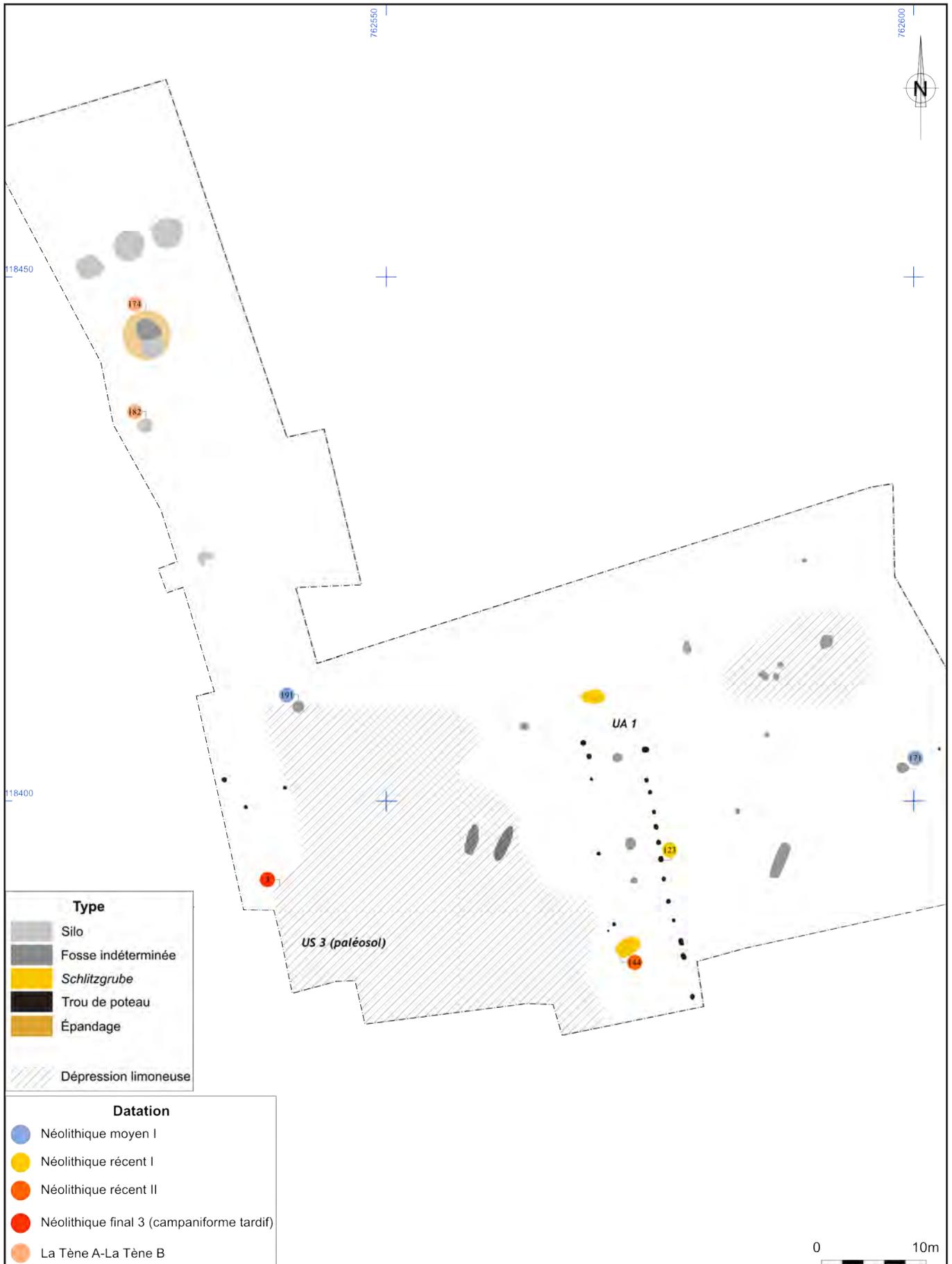
Des chablis antérieurs au Néolithique final ?

Dix-neuf anomalies ont été enregistrées comme des chablis, vestiges d'une ou plusieurs phases de végétalisation de l'emprise de fouille au cours de périodes archéologiques. Certains de ces chablis sont situés sous la paléosurface 3, posant ainsi la question de leur antériorité par rapport à ce contexte daté à minima du Néolithique final. Plus largement, d'autres chablis sont répartis sur l'ensemble de la surface fouillée.

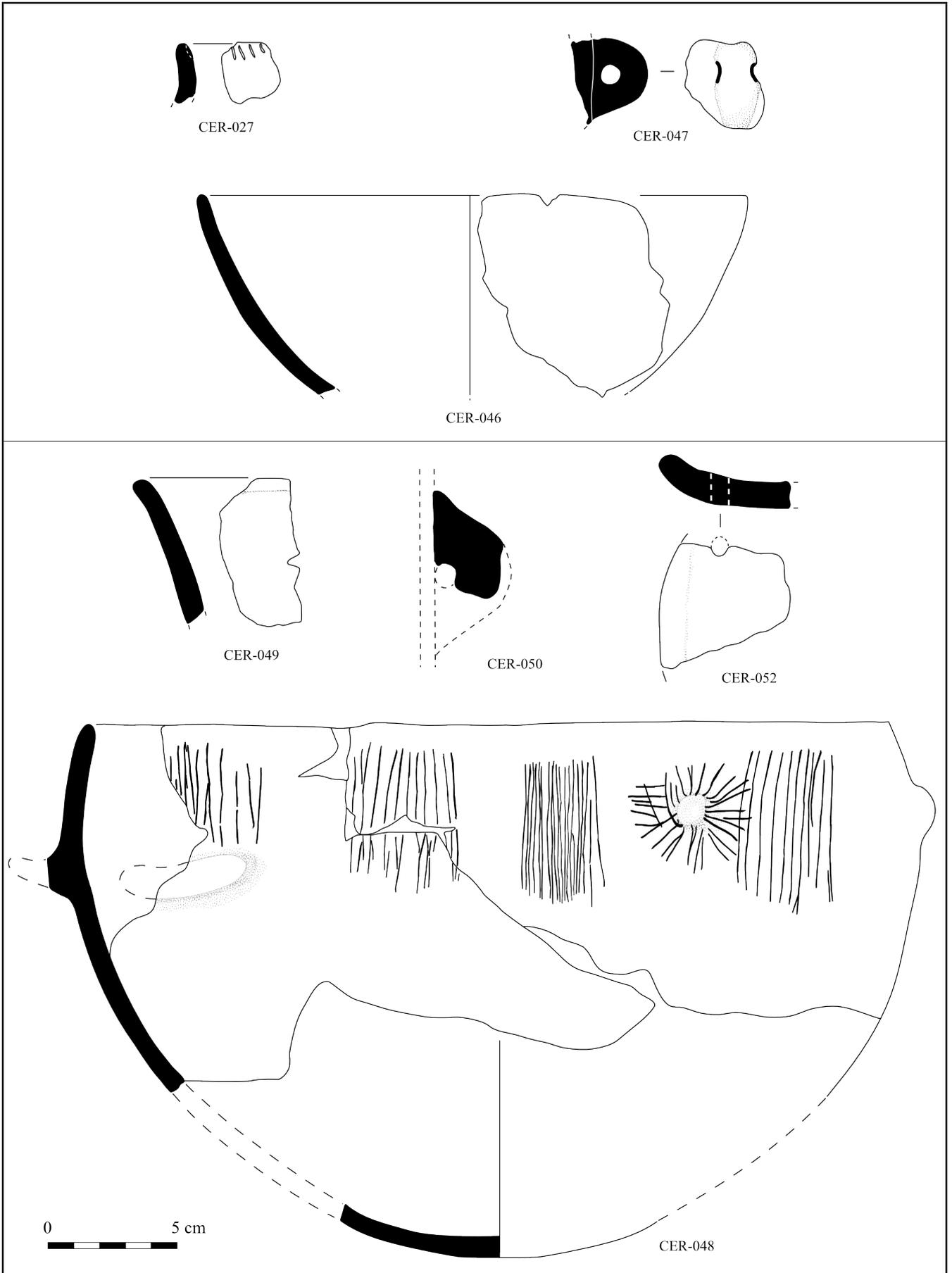
Une zone d'ensilage de La Tène A-La Tène B

Six structures d'ensilage ont été identifiées dans la zone nord de l'emprise de fouille. Le comblement terminal de certains de ces silos (St 174-St 865-St 867 ; St 182) est daté par le mobilier céramique de La Tène ancienne-La Tène moyenne (La Tène A-La Tène B). Les autres silos sont envisagés comme étant du même intervalle chronologique, par rapprochement morphologique ou spatial avec d'autres faits, qu'ils soient issus de la zone 1 ou d'autres fouilles de la ZAC de *La Haute Voie* (fouilles de Loisy A et Loisy C notamment).

Rémi COLLAS



LOISY-SUR-MARNE, ZAC de La Haute Voie, Les Fosses, Zone 1
 Plan masse des structures archéologiques issues de l'a fouille de la zone 1 (DAO : Éveha)



LOISY-SUR-MARNE, ZAC de La Haute Voie, Les Fosses, Zone 1
 Mobilier céramique du Néolithique indéterminé et du Néolithique moyen I (St. 171 ; dessins et DAO: Éveha)

LOISY-SUR-MARNE

Les Fosses, Zone 2

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Moderne

La fouille au lieu-dit *Les Fosses*, sur la zone 2 de la ZAC de *La Haute Voie* à Loisy-sur-Marne se situe en rive gauche de la Marne (à 1 300 m) et à 850 m à l'ouest de la Guenelle (affluent de la Marne). S'insérant à l'extrémité sud-est de la Champagne crayeuse, la zone est placée à proximité de la Champagne humide, qui s'étend à l'est, et de la plaine du Perthois au sud-est.

L'opération a permis de décaper une surface de 8 009 m² et d'inventorier cent quatre-vingt-quatorze groupes. Des éléments correspondant à trois périodes ont été identifiés : trois dépressions limoneuses de la préhistoire récente et plus précisément une occupation du Bronze final, une ferme antique et un chemin de la période moderne.

La période du Néolithique et de l'âge de Bronze

Trois dépressions naturelles (couvrant 2 322 m²) comblées ont été repérées. Le paysage devait présenter de nombreux paléo-reliefs qui ont évolué par l'érosion et le colluvionnement vers une stabilisation par rééquilibrage des pentes dans leur ensemble. Ces accidents topographiques ont piégé des paléosols et quelques aménagements contenant du mobilier lithique (37 pièces) et céramique (cent un tessons dont six éléments typologiquement pertinents). La majeure partie du mobilier exhumé correspond à diverses occupations humaines à proximité et se retrouve en position secondaire en ayant été piégée dans ces cuvettes par colluvionnement. Une analyse par radiocarbone a été effectuée sur une couche correspondant au début du comblement de la dépression limoneuse située au sud de l'emprise de l'opération. Les charbons contenus se sont révélés dater de l'intervalle 2832-2471 avant J.-C., c'est-à-dire du Néolithique final. Il faut noter qu'à la même période une dépression limoneuse de la zone C1 dans la ZAC de *La Haute Voie* (S. Toron) commence elle aussi à se combler.

Les témoignages d'occupations de la Préhistoire récente potentiellement présentes dans les autres parties de la fouille ont certainement été détruits du fait de l'arasement naturel et des méthodes culturales.

La dépression limoneuse située au nord du site a permis de conserver les traces d'une occupation du Bronze final, matérialisée par un bâtiment rectangulaire sur six poteaux correspondant à un grenier daté par radiocarbone entre 1019 et 830 avant notre ère (il s'agit de la datation des charbons contenus dans deux trous de poteau). Dix autres creusements (trous de poteau, fosses et une trace de rubéfaction) étaient piégés à l'intérieur et au-dessous de la dépression limoneuse, parmi lesquels la fosse GR 408, seul contexte daté précisément par la céramique et pouvant être rattaché du Bronze final IIIb.

Cet ensemble d'éléments homogènes vient étoffer notre connaissance du paysage au Néolithique, principalement celle des occupations de l'âge du Bronze dans ce secteur. Ce site fait écho aux vestiges découverts lors des interventions de M.-C. Truc au nord (OA 4244), et de S. Toron au sud-ouest (OA 6495), ou encore à la découverte d'un poignard riveté en bronze par S. Lenda à quelques mètres seulement au sud (OA 6129).

L'exploitation rurale antique

La majorité des vestiges mis au jour lors de l'intervention correspond à une partie d'une exploitation rurale antique de type ferme. Son occupation est continue sur trois siècles à partir de la seconde moitié du I^{er} s. après J.-C. Les aménagements des deux premiers siècles de son existence sont peu nombreux. Le centre de l'exploitation se situe probablement plus à l'est, hors de l'emprise du projet d'aménagement de la ZAC de *La Haute Voie*. Un réel développement du site a lieu à partir du milieu du III^e s. ; celui-ci correspond probablement à une réorientation de l'activité de l'établissement, avant son abandon vers la fin du IV^e s.

Un enclos fossoyé, de 0,40 m de profondeur pour les endroits les mieux conservés, reconnu sur une surface de 4 240 m² (81 m sur son côté ouest et sur 63 m sur son côté nord), enferme la totalité des structures antiques. Ce dernier n'est connu que partiellement : les parties sud et est se situent en dehors de l'emprise de l'aménagement. Les côtés nord et ouest de l'enclos



apparaissent rectilignes. Deux entrées formées par de simples interruptions ont été reconnues à l'ouest et au nord. Le fossé est comblé au cours de la séquence 1, soit du milieu du I^{er} au milieu du II^e s. après J.-C., mais il joue toujours son rôle de limite durant toute l'occupation. Il a probablement pris la forme d'une haie arbustive.

En outre, une partition interne se présentait sous la forme d'une haie vive. Cette dernière marque une limite entre deux espaces nettement différenciés : à l'ouest une bande où les creusements sont quasiment absents et à l'est, une bande médiane avec de nombreuses excavations. La première zone, à l'ouest, comporte un faible nombre de creusements ce qui permet de penser à un espace voué au parcage de troupeaux ou au maraîchage. À l'est de la zone décapée, c'est-à-dire sur une bande médiane, est regroupée la majeure partie des aménagements. Cet ensemble dense apparaît comme étant relativement structuré avec successivement du sud au nord : une zone de stockage avec des greniers, une zone pour le puisage de l'eau, une zone vouée à l'entretien et au recyclage de métaux et enfin une autre zone de stockage faisant pendant à celle située à l'extrémité sud de l'établissement.

Au sud de la bande médiane, un premier grenier sur quatre poteaux calés avec des plaques de calcaire en réemploi a été mis au jour. Au fur et à mesure de l'abandon des puits à eau situés directement au nord, deux autres greniers ont été successivement construits. La présence de ces greniers tout au long de l'occupation traduit la nécessité de stocker au moins une partie des denrées alimentaires produites par cette ferme.

Juste au nord de la zone des greniers et de la même manière que pour cette dernière, quatre puits à eau sont aménagés successivement. Au moment où un puits est abandonné, certainement du fait d'une durée de vie limitée, un autre est creusé à proximité. Les puits GR 306 et 356 ont permis de mettre au jour trente-quatre pièces de bois qui avaient été rejetées, se trouvant en position secondaire. Des planches de cuvelage de puits, construits selon la technique du Blockbau, avaient été fendues, aussi bien dans le sens tangentiel que radial, dans des troncs de chêne assez jeunes (environ 60 ans), d'un diamètre approchant les 30 cm. L'emploi de la scie pour façonner les encoches d'assemblage a été identifié.

Une zone vouée au recyclage des métaux et à l'entretien des outils de l'exploitation occupe la position centrale. Dix-huit fours ont fonctionné autour du III^e s. Leurs petites dimensions (en moyenne de 0,95 m de longueur pour 0,65 m de largeur) induisent une volonté de concentrer la chaleur. Deux parties sont très souvent visibles : un alandier allongé et un laboratoire plus circulaire. Leurs alandiers sont systématiquement orientés vers une grande fosse de travail dont trois exemplaires ont été mis au jour. Ces fosses peuvent donc être considérées

comme autant de cours de service fonctionnant avec les fours. Des lambeaux de sols aménagés avec des graviers tassés au fond de GR 274 démontrent qu'elles ont servi de niveau de circulation pendant l'activité de ces structures. L'exhaussement de la fosse qui résulte du fonctionnement de ces cours de service s'accompagne de l'abandon des premiers fours et la mise en place d'autres plus excentrés. Les fours sont disposés par paires parallèles, face à la fosse de travail. De plus, en observant les soles, on peut avancer la supposition d'un traitement différent ou d'une utilisation différente de chaque four dans un duo. Le plan de la zone d'activité mis au jour correspond à l'aboutissement d'une succession d'implantations, d'utilisations et d'abandons des fours.

Les analyses anthracologiques mettent en évidence une utilisation générique du bois comme combustible et une exploitation opportuniste de la végétation. Les arbres et buissons alentour suffisent au fonctionnement de l'activité. Ces fours doivent être reliés à des éléments métalliques témoignant d'une activité artisanale tels que des culots de forge ou des chutes de découpe caractéristiques du travail du fer (huit restes) et des scories riches en cuivre ou des rebuts de coulée des alliages cuivreux (douze restes), issus des grandes fosses de travail ou de contextes proches de la zone des fours. Il faut aussi considérer un dépôt particulier d'un ensemble de vingt-sept monnaies (quatre grands bronzes et vingt-trois antoniniens) dans la fosse GR 211, située à proximité de la zone des fours qui s'apparenterait à une mise au rebut d'anciennes espèces démonétisées. Étant accompagné de divers autres objets en bronze, ce lot semble avoir été mis réserve dans le but d'être refondu. La faible quantité de rejets d'artisanat métallurgique relève néanmoins d'une place secondaire dans les activités de cet établissement rural antique.

Au nord de la bande médiane, une seconde zone est vouée au stockage. Un bâtiment rectangulaire sur quatre poteaux dispose d'une cave dans son angle sud-ouest. Il faut remarquer, à l'est de ce bâtiment, une série de fosses correspondant à du compost mis en réserve et faisant l'objet de prélèvements réguliers probablement dans le but d'amender les champs. L'ensemble formé par le bâtiment et des fosses est entouré de zones de circulation. Il regroupe la majeure partie des céramiques de stockage rencontrées sur le site, ainsi que la plupart des meules.

Trois fosses-coffres de petites dimensions et deux fosses ayant apparemment contenu de l'eau sont réparties à l'intérieur de l'enclos.

Enfin, à la charnière entre la bande ouest et la bande médiane, se trouve un ensemble bâti en matériaux périssables comprenant deux bâtiments disposés en « L ». Le plus grand des deux dispose de poteaux calés à l'aide de blocs de craie, formant un rectangle comprenant quatre poteaux dans la largeur pour six poteaux dans la longueur. Une cloison divise le bâtiment en deux pièces. Le bâtiment mis au jour lors de la fouille de la zone A de la ZAC de *La Haute Voie* (R. Issemann, Éveha) est similaire par sa morphologie.

Le plan structuré et organisé de cette ferme témoigne de la réflexion ayant précédé l'implantation. Le mobilier recueilli nous renseigne sur le quotidien et sur les activités pratiquées sur place. Le pastoralisme et la culture ont pu être mis en évidence pour ce site.

L'élevage est tourné vers le bœuf, qui a été exploité pour sa viande (la plupart des restes osseux de cette espèce portent des traces de découpe) et probablement aussi pour la production de lait (gestion du cheptel observé par les âges d'abattage). Les ovi-caprinés et les porcs font partie de l'alimentation, mais de manière secondaire. Les ovi-caprinés sont exploités aussi bien pour la viande que pour le lait et la laine. Une faible part des porcs est conservée pour la reproduction et les autres sont abattus au moment de leur maturité pondérale.

La culture est perceptible par le besoin de stocker dans un grenier les productions, par le matériel de mouture représenté par les meules (cinq individus au minimum) et par les rares outils rencontrés. Certains grands bœufs (bœufs de labour) et un bardeau ou un mulet ont été gardés jusqu'à leur réforme et ont peut-être servi comme force de travail pour les travaux des champs. Cette exploitation rurale profite de sa situation sur des alluvions anciennes sans sol hydromorphe, installé sur les coteaux.

Le mobilier céramique trouve de nombreux points de comparaison avec les sites champenois et franciliens. Le faciès des céramiques culinaires du III^e s. rencontré est proche de ceux de la cité des Rèmes, des Meldes, des Sénons et des Tricasses.

L'outillage, le harnachement ou le transport, l'ameublement ou l'équipement des habitations et la construction sont représentés dans le corpus du mobilier métallique, sans qu'aucune de ces catégories ne semble se démarquer. Quelques pièces domestiques, des éléments de serrurerie, de vaisselle, de parure et de rares clous de chaussure viennent compléter le cortège des objets du quotidien mis au jour. La relativement faible quantité de céramique fine importée relève probablement d'un niveau de vie modeste.

Les fragments d'enduits peints (8 fragments), de mortier (6 fragments), mais surtout la grande quantité

de plaques en calcaire oolithique de Savonnières (un peu plus de 186 kg) issus de cette opération de fouille correspondent probablement au bruit de fond causé par un ensemble architectural de prestige situé à proximité. Cette présence de divers éléments architecturaux dénotant d'un certain niveau social avait déjà été remarquée par R. Issemann au moment de la fouille de la zone A (plaques sciées, marbre, éléments d'assemblage de tubulures chauffantes). Il émettait l'hypothèse que cette entité soit située dans une parcelle boisée à l'est de la ZAC et à l'ouest de la route nationale 2. Les informations récoltées sur la zone 2 et sur l'ensemble de la ZAC permettent d'abonder dans ce sens.

Certaines observations peuvent être faites entre les différentes occupations antiques sur la ZAC de *la Haute-Voie* et ses alentours. L'organisation du territoire s'éclaircit progressivement. Le nombre d'opérations permet de percevoir les relations entre les différentes entités et les aspects de l'économie rurale ; il permet aussi de reconstituer les grandes lignes du paysage.

Les exploitations rurales des zones A et 2, distantes d'environ 400 m, occupent l'est de la ZAC de *La Haute Voie* et elles sont sur une même courbe de niveau en rive gauche de la vallée de la Marne. À l'ouest, suivant globalement une autre courbe, un chemin principal d'axe nord-nord-ouest/sud-sud-est divise en deux moitiés l'actuelle ZAC et présente un groupe de six inhumations. Un chemin secondaire permettant de relier le chemin principal à l'établissement de la zone A a été mis au jour lors de cette précédente intervention et pour la zone 2, nous avons vu qu'une entrée ouvre sur ce même chemin principal. Enfin, à l'ouest du chemin principal, deux autres enclos fossoyés ont été repérés ; l'un par diagnostic (zone C2) et l'autre simplement par photographie aérienne (*Les Garennes*, juste à l'extérieur de la ZAC). Malheureusement, sans fouille, la fonction de ces deux entités n'est pas clairement identifiée.

Enfin, il faut signaler pour la période moderne, la mise au jour d'un tronçon de chemin globalement d'axe nord-est/sud-ouest, de quatre trous de poteau en bordure du chemin, d'une fosse et d'un petit fossé parcellaire nord-sud.

Nicolas PEYNE

LUXÉMONT-ET-VILLOTTE

La Mormée

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Contemporain

Dans le cadre d'un projet de création d'une carrière de granulats d'une superficie totale de 132 595 m², un diagnostic archéologique a mis en évidence différentes traces de fréquentation des parcelles.

Les 135 tranchées ouvertes représentent une superficie totale de 10 589,6 m², soit environ 9,7 % de la surface exploitable du projet (108 662 m²). En effet, de récentes exploitations de granulats, ont permis la mise au jour des vestiges d'un chemin agricole pour les temps contemporains mais aussi les traces d'une fréquentation gallo-romaine par la découverte dans

un horizon localisé (st. 3) d'un mobilier céramique important daté du III^e s., d'un bloc architecturé et d'un fossé. D'autres vestiges plus anciens témoignent d'occupations antérieures puisque trois silos et deux puits en utilisation au cours de La Tène A-B ont été relevés sur la parcelle. Enfin, une fosse contenant du mobilier céramique plus ancien, Bronze final, et des pièces de silex ont également été découvertes sur l'emprise de l'opération.

Alexandre BURGEVIN

LUXÉMONT-ET-VILLOTTE

Le Saloir

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

L'opération de diagnostic fait suite à une demande volontaire de réalisation de diagnostic déposée par la mairie de Luxémont et Villotte, en vue de l'aménagement d'une zone artisanale sur une emprise de 49 333 m². L'opération a eu lieu sur deux zones. La première concerne les parcelles ZC n°158, 160, 162, 164, 166, 168 et 170 du cadastre, alors que la deuxième zone s'est effectuée sur la parcelle ZC n°113. Le diagnostic de la parcelle n°78 du second secteur, entièrement boisée au moment de l'opération et par conséquent inaccessible, a été abandonné en accord avec le Sra. La surface totale concernée par le diagnostic archéologique après la modification de prescription est de 47 160 m². Les quarante-sept tranchées disposées en quinconce et leurs extensions ont permis de sonder 10,3 % (4 854 m²) de la surface prescrite.

Trois grandes phases d'occupation ont pu être mises en évidence au cours de ce diagnostic. L'ensemble des vestiges se répartissent sur les deux secteurs concernés par cette intervention archéologique, avec néanmoins une forte concentration de vestiges en limite d'emprise localisés au sud-ouest du secteur 1 et à l'ouest du secteur 2.

L'occupation protohistorique assez ténue à néanmoins permis de mettre en évidence des occurrences du Bronze final et de La Tène B-C, avec une concentration de vestiges Bronze final à l'est du secteur 1.

Les vestiges antiques sont les mieux représentés, avec deux zones de concentrations de structures. L'une se situe au sud-ouest du secteur 1 (SD 1 et 2), et se compose d'un niveau de démolition conservé sur environs 0,20 m. Cet horizon est comblé par un limon argileux brun foncé fortement chargé en mobilier lapidaire (base de colonne, tuile en Savonnière, béton, moellons en pierre calcaire et *tegulae*). Cet ensemble est daté d'après le mobilier céramique des III^e et IV^e s. de notre ère. Plusieurs radiers de fondations sont également présents à proximité immédiate du niveau de démolition. Ils se composent d'un édifice long de 22,50 m. Situé à la limite de l'emprise du diagnostic, ses limites n'ont pas pu être définies (SD 1). Un second bâtiment, à plan rectangulaire mesure 7,40 m de long sur 4 m de large à été mis au jour dans le sondage 2, ainsi qu'un alignement sur 30 m de long de structures à plan carré mesurant 1,10 m de côté a pu être identifié. Ces radiers de fondation n'ont pas livré de mobilier céramique permettant leur attribution chronologique. Néanmoins, ces vestiges forment un

ensemble homogène, tant par leur comblement, leur niveau d'apparition et leur orientation, qu'il est possible d'attribuer à la période antique.

La seconde zone de concentration de vestiges gallo-romains se localise à l'ouest du secteur 2 (SD 47). Elle se matérialise par la présence d'un paléosol ou d'une marre conservé sur une vingtaine de centimètres, et constitué d'un horizon de limon argileux gris/noir très compact fortement chargé en mobilier archéologique, attribué par l'étude céramique à la fin du II^e au IV^e s. de notre ère. Cet horizon est complété par un ensemble de fosses et d'un fossé légèrement curviligne.

La période médiévale est attestée à l'ouest du secteur n°2 (SD 47), par la présence d'un fond de cabane

contenant quelques restes de mobilier céramique attribués au haut Moyen Âge, et par la découverte d'une plaque-boucle mérovingienne datée du VI^e-VII^e s. de notre ère, au sein d'un probable paléosol composé d'un limon argileux brun/noir homogène compact conservé sur 0,20 m d'épaisseur (SD 46 -st 1).

Des structures funéraires ont également été mises au jour. Elles sont constituées d'une tombe à incinération antique (SD 3) et d'une tombe à inhumation isolée, de datation indéterminée (SD 20). À noter également la découverte de structures archéologiques à différents niveaux d'apparition qui laisse envisager la présence de zone d'occupation stratifiée.

Anne-Charlotte BAUDRY

MATIGNICOURT-GONCOURT

Le Bas du Chemin de Matignicourt, phase 2

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

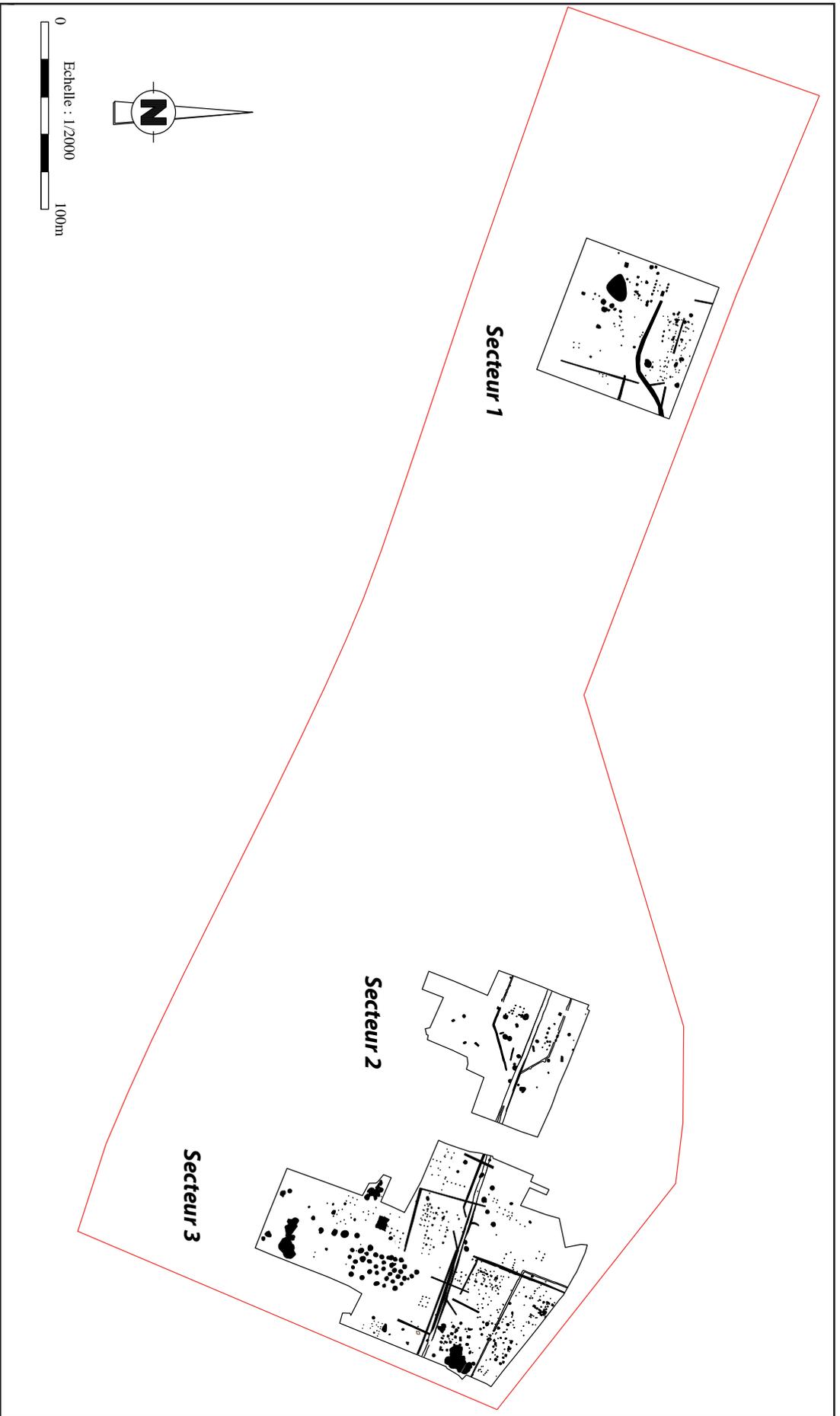
La commune de Matignicourt-Goncourt est située à environ 10 km à l'est de Vitry-le-François, sur le cours de l'Orconté. L'opération a consisté au décapage et à la fouille de trois secteurs d'une emprise totale de 28 125 m² : secteur 1, 5 625 m² prescrits, 5 622 m² réalisés ; secteur 2, 5 625 m² prescrits, 4 583 m² réalisés ; secteur 3, 12 000 m² prescrits dans une surface réservée de 16 875 m², 12 705 m² réalisés.

Les vestiges découverts couvrent un arc chronologique du Hallstatt A1 à la fin de l'Antiquité tardive.

La période la plus ancienne représentée est le Hallstatt A1. Elle se caractérise principalement par la présence d'une fosse comblée de céramique surcuite. Quatre fosses dont la vocation n'est pas attribuée sont également présentes sur le secteur 3. Une fosse contient notamment un chenet quasi-complet et une seconde un dépôt de la patte postérieure gauche d'un bœuf adulte. Ces témoignages sont plus ténus que ceux découverts au lieu-dit *Les Brouillards* (Richard 2013) et ne permettent pas réellement de caractériser l'occupation. On peut toutefois ajouter que dans la zone sud de la céramique de cette période a été découverte en surface de plusieurs structures. Conformément au contexte archéologique, la fouille du *Bas du Chemin de Matignicourt* n'a pas mis en évidence d'occupation du premier Âge du Fer.

En revanche, pour La Tène B1-C1 deux éléments sont à signaler sur les secteurs 2 et 3 : la batterie de silos et le grand fossé, 206 m, qui traverse les deux secteurs. L'aire d'ensilage est un témoin important de l'occupation du sol même si le ou les habitats correspondants n'ont pas été mis en évidence. Une inhumation a tout de même été découverte dans le comblement d'un silo. De plus, la proximité de ce long fossé que l'on peut considérer comme parcellaire nous donne un premier aperçu de la maîtrise du territoire à cette période.

La fin de La Tène et le début de l'Antiquité correspondent à l'occupation la plus étendue car des bâtiments attribués à cette période ont été relevés sur les trois secteurs. En effet, douze bâtiments correspondent aux critères retenus. On remarque sans toutefois dégager de modèles des similitudes dans les largeurs de bâtiments. On constate également que plusieurs bâtiments sont dotés de cellier. Certains de ces bâtiments sont ceints d'un enclos. Les découvertes réalisées sur le site des *Brouillards* ainsi que celles faites par D. Chossenot sur la parcelle contigüe à l'ouest, associées aux ensembles des trois secteurs nous indiquent clairement le choix d'une implantation forte sur les rives de l'Orconté. En effet, on remarque clairement que ces occupations se concentrent toutes dans la partie nord de chacun des secteurs. L'évolution de l'habitat semble se faire au cours du II^e s. puisque les éléments notamment mobiliers sont plus qu'erratiques.



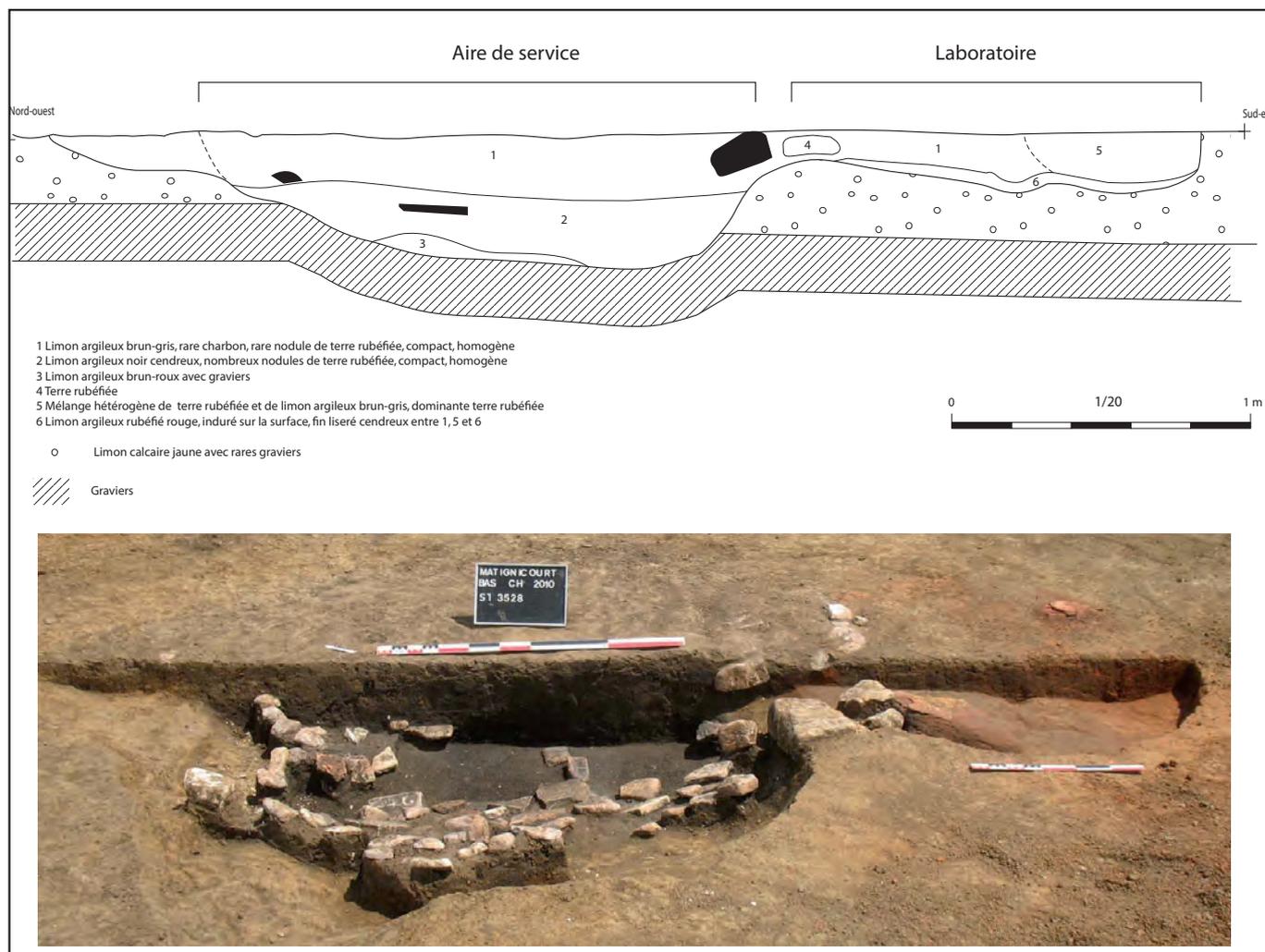
MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Bas du Chemin de Matignicourt, phase 2
Plan des trois secteurs (échelle 1/2000 ; DAO : D. Duda, A. Burgevin, Inrap)

Faut-il voir ici le développement de la *villa* « en dur » au lieu-dit *Les Aulnes*, phénomène déjà observé dans le Perthois.

Toutefois, le secteur 1 livre plusieurs traces d'occupation datée par la céramique des II^e et III^e s. La mise en place des fossés et la découverte d'un mobilier à caractère domestique (céramique, métal) sous-entend un habitat proche mais non cerné par l'opération. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du III^e s. que des éléments chronologiques apparaissent, sans saisir pleinement les modes d'occupation. On relève 10 bâtiments sur le secteur 3 dont les plans correspondent à la typologie établie par le Programme d'Action Scientifique « L'Antiquité tardive en Bourgogne et Champagne-Ardenne, Formes de l'occupation et culture matérielle ».

De ces ensembles, on peut envisager deux noyaux de structures occupées à partir de la première moitié du IV^e s. Le premier se situe dans le quart nord-ouest du secteur 3. Le sentiment d'occupation agro-pastorale

qui se dégage est renforcé par la parure métallique découverte dans les structures de cette période. La particularité étant la présence d'un atelier de faux-monnoyeur actif au milieu du IV^e s. Il est caractérisé par deux fosses (secteur 1 et 3) distantes de 500 m à vol d'oiseau dans lesquels se trouvaient des déchets de production et de l'outillage. Ces découvertes résonnent avec celles réalisées par I. Richard sur le site des *Brouillards*. Associées avec les résultats du diagnostic mené sur *Le Chemin d'Orconté*, cela permet d'envisager la continuité de l'occupation sur les rives de l'Orconté. Ces occupations se prolongent au cours du V^e s. sur le secteur 3. En effet, une série de bâtiments et un silo sont abandonnés dans la première moitié du VI^e s. La parure mobilière de cette occupation est intéressante à plus d'un titre. En effet, plusieurs exemplaires de céramique décorée de molette sont inédits, l'*instrumentum* témoigne d'une activité artisanale et agricole mais également d'une présence domestique. Enfin, les restes de faune laissent envisager que cette population d'agriculteur/éleveur a probablement connu



MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Bas du Chemin de Matignicourt, phase 2
 Vue en coupe et profil du four St 3528 (DAO et cliché : F. Spiès : Inrap)



MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Bas du Chemin de Matignicourt, phase 2
 Vue générale de la structure St. 3558 (Cliché : S. Thiol : Inrap)



MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Bas du Chemin de Matignicourt, phase 2
 Sonaille (Dessin : J. Gelot : Inrap)

une d'épizootie mais également qu'elle consommait du poisson.

En l'absence d'un protocole de recherche spécifique, cette donnée est importante. En effet, sur les seize

siècles d'occupation relevés sur ces rives de l'Orconté, il n'y a qu'un seul taxon qui témoigne de l'utilisation de la ressource halieutique.

Alexandre BURGEVIN

MONTBRÉ

Beauregard

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'occasion d'un projet de construction d'un lotissement localisé sur le territoire de la commune de Montbré, au lieu-dit *Beauregard*. La surface du projet évalué comprend au total 47 028 m².

51 sondages ont été réalisés de manière à retirer l'horizon de terre végétale, dont l'épaisseur est d'une moyenne de 0,30 m.

Cependant, l'ensemble des tranchées réalisées au cours de cette opération n'a pas permis de déceler la présence de vestiges archéologiques sur l'emprise du projet d'aménagement. Les seules anomalies mises au jour correspondent à deux trous de poteau de l'époque contemporaine et des tranchées et une fosse de la Grande Guerre.

Pascal STOCKER

MORANGIS

La Meriserie

Indéterminé

Le diagnostic archéologique a mis au jour trois fosses, trois trous de poteau et un foyer sur les 15 264 m² du projet d'agrandissement d'un lotissement, sondés à 11 %.

Les fosses et le foyer étaient des structures isolées et aucun mobilier céramique n'a été détecté dans leur comblement ; les trois trous de poteau présentaient un profil et un comblement quasiment identiques. Si l'on admet qu'un quatrième trou de poteau fonctionnait avec ces structures, l'ensemble couvrirait un espace de 16,5 m² ; ce type de bâtiment sur poteau pourrait alors s'apparenter à un grenier. Aucun mobilier céramique n'a également été repéré dans leur comblement. Ce petit bâtiment, ainsi qu'une des fosses, ont été mis au jour sous un limon brun clair beige argileux d'une épaisseur moyenne de 0,50 m, que l'on trouve localisé uniquement au sud de la parcelle.

Les autres structures, sont quand à elles toutes apparues directement sous la terre végétale et sur le substrat, caractérisé alors par un limon ocre très argileux contenant des pierres meulières.

Claire PILLIOT

NOIRLIEU

Le Chemin de la Messe

Indéterminé

En amont d'un projet de construction d'usine de méthanisation, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 27 000 m² sondée à 8,5 %. La commune se situe à environ 5 km à l'ouest de Givry-en-Argonne. La parcelle étudiée se situe à l'extérieur du village, plus au sud, le long de la départementale D69, au lieu-dit *Le Chemin de la Messe*

De très rares traces anthropiques ont été mises en évidence. Quelques trous de poteau (piquets ? clôture ?) ont ainsi été observés. Aucun vestige mobilier n'a été découvert. En ce qui concerne le substrat, celui-ci est formé de marnes crayeuses et de craies argileuses. Ponctuellement on note l'apparition de « bancs » de craie franche.

Arnaud RÉMY

OGER

Le Branlart 2

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'occasion d'un projet de construction de bâtiments viticoles sur une emprise de 3 675 m² sondée à 12 %.

Les anomalies rencontrées sur le terrain sont très probablement d'origine naturelle. En effet, les taches de forme irrégulière et comblées d'une terre brune, mêlée à des morceaux et à des nodules de craie correspondent très certainement aux chablis, soit

donc à des trous créés par la chute d'un arbre. Ils apparaissent justes sous la terre arable dans la craie géologique. Cependant, l'ensemble des tranchées réalisées au cours de cette opération n'a pas permis de déceler la présence de vestiges archéologiques sur l'emprise du projet d'aménagement.

Pascal STOCKER

OGER

Les Petits Allemands, phase 2

Un projet de construction de bâtiments viticoles a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic. L'opération porte sur deux secteurs dont la superficie cumulée atteint 40 000 m². Les sondages représentent 11 % de la superficie (4 819 m²). Le sommet de la craie géologique est légèrement altéré. La nature du terrain est marquée par une dépression naturelle localisée dans la partie

ouest de la zone 2 dont la profondeur varie entre 1,20 m et 1,70 m par rapport au terrain actuel. L'ensemble des tranchées réalisées n'a pas permis de déceler la présence de vestiges archéologiques.

Pascal STOCKER

POMACLE Les Sohettes

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

Suite à la demande volontaire de diagnostic pour la création d'un bassin de stockage d'effluents une opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Pomacle, à l'ouest de la zone industrielle des *Sohettes*, le long des bassins de rétention d'eau. Le projet, situé à 15 km au nord-est de la ville de Reims, près de la route nationale RN 51, s'étend sur une surface de 25 000 m².

Au terme des sondages atteignant 4 020 m² (16 % de l'emprise) ; la quasi-totalité de la parcelle a livré des vestiges, soit un peu plus de 100 structures mises au jour. Il s'agit essentiellement de structures fossoyées de forme quadrangulaire et de grandes dimensions. Bien que l'interprétation de la nature de ces vestiges soient encore difficile, les profils de celles testées laissent supposer la présence de cellier, de caves ou encore de fond cabanes. Leur implantation, selon une orientation sud-ouest / nord-est semble se fixer sur un maillage en bande de 35 m de large, ce qui suppose une organisation prédéfinie.

Apparaissant sur un niveau de sol ancien, deux grands bâtiments sur fondations en craie, ainsi qu'un probable bâtiment sur poteaux complètent l'occupation. Celle-ci

est située le long d'un chemin orienté strictement sud-nord dont le lien chronologique ne peut encore être certifié. Cependant, ce chemin encore visible sur le cadastre napoléonien débute au village de Pomacle et se dirige vers Boult-sur-Suippe.

Les différents niveaux de recouvrement et d'apparition des vestiges démontrent que l'occupation est stratifiée et dense. En effet, bien que la plupart des structures apparaissent sur le substrat crayeux, celles mises au jour sur la moitié nord de l'emprise sont installées sur un niveau de sol. Ce dernier a été conservé sous les différents colluvionnements accumulés en bas de pente.

Ainsi, bien que la nature exacte et la fonction de l'occupation découverte sur l'opération reste encore incertaine, il s'agit d'un petit établissement rural gallo-romain qui s'insère toutefois dans un ensemble chronologiquement cohérent avec les vestiges mis au jour sur le parc agro-industriel des *Sohettes*.

Yoann RABASTÉ

REIMS 1 et 3 rue Piper

Âge du Fer - Moderne -
Contemporain

Dans un secteur riche et bien connu de l'agglomération gallo-romaine de Reims, un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à la construction d'immeubles résidentiels sur sous-sols.

Deux sondages ont été réalisés sur une surface à évaluer d'un peu plus de 1 000 m². Le sondage 1 a seulement permis de mettre au jour un niveau d'occupation sur la terre végétale daté de la fin de La Tène finale et un sol en craie non daté sur 5 m² environ.

Le reste des structures a été détruit par une activité d'extraction de la craie jaune à l'époque moderne. Cette dernière prend la forme de nombreuses fosses

creusées dans le substrat géologique de manière successive.

Le deuxième sondage s'est avéré négatif. Seuls des remblais contemporains y ont été identifiés.

Émilie JOUHET

REIMS
139 boulevard Dauphinot

Un diagnostic sur une emprise de 2 262 m² fait suite à une demande volontaire de diagnostic de la part de la Société Eiffage.

181 m² ont été ouverts, soit 8 % de la surface. Malgré la présence de nombreux vestiges archéologiques à proximité, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Denis BOUQUIN

REIMS
30 boulevard de la Paix

Âge du Fer (?) - Gallo-romain -
Moyen Âge

Le projet de réhabilitation de l'ancienne caserne Colbert en un ensemble immobilier de 12 951 m² avec parking souterrain a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de près de 13 000 m² dont 11 100 m² ont été disponibles. Cet établissement occupe la parcelle CK n°120 située au 30, boulevard de la Paix. Le corps principal de la caserne sera intégré au projet d'aménagement et les autres bâtiments, moins importants, feront prochainement l'objet d'une démolition ; c'est pourquoi seule la cour intérieure a fait l'objet de sondages mécaniques. Les sept sondages, profonds de 1,30 m environ à 5 m, représentent 6 % de la superficie concernée par le futur projet, soit 8 % de la partie non construite disponible au cours du diagnostic.

L'opération a, en premier lieu, permis de préciser le tracé et les dimensions du fossé de l'enceinte du XIV^e s. qui traverse la parcelle du nord au sud et occupe près de 60 % de sa surface. Malgré un décapage relativement extensif entrepris en limite ouest de la zone diagnostiquée, aucun vestige de la tour médiévale des Trois-Museaux, pourtant pressentie à cet endroit, n'a été découvert. Le remploi de blocs médiévaux dans des réaménagements très récents témoigne semble-t-il de son complet démantèlement. De même, nous ne disposons d'aucune donnée complémentaire sur l'enceinte de l'Antiquité tardive, plus particulièrement sur son glacis dont le passage dans l'angle nord-ouest du site était supposé.

Des vestiges antiques ont parallèlement été repérés de part et d'autre des limites ouest et est du fossé médiéval. Elles se composent de plusieurs niveaux de sol en craie et en terre battue, pour certains aménagés de foyers. Les nombreux fragments d'enduit peint décoré (bandeaux de couleur et motifs végétaux) récoltés dans les couches de démolition gallo-romaine attestent vraisemblablement l'existence d'une habitation gallo-romaine richement parée. Une occupation plus précoce (peut-être datée de La Tène finale) a également été repérée sur la craie géologique au fond d'un des sondages, sous la forme d'une fosse et d'un trou de poteau.

En limite sud-est de l'emprise du diagnostic, une rue orientée nord/sud aménagée de craie et de cailloux a été repérée. En l'absence de mobilier archéologique, elle n'a pu être rattachée à l'Antiquité ou à la période médiévale.

Magalie CAVÉ

REIMS

Halles du Boulingrin, voiries

Les phases terrain de cette opération se sont déroulées en 2010, 2011 et 2012. Les résultats seront publiés dans le BSR 2012.

REIMS

Rue Léon Faucher

Gallo-romain - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé entre la rue Léon Faucher et le Boulevard des Belges à Reims. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un projet d'aménagement viaire entre le Rond-Point de la Rue Léon Faucher et le Boulevard des Belges. Le diagnostic s'est déroulé sur une surface de 10 200 m².

Les 11 tranchées qu'il a été possible d'effectuer (785 m², soit 7,7 % de l'emprise) permettent d'enrichir nos connaissances sur un secteur de la ville de Reims qui reste encore à découvrir. Alors que la partie orientale de

la zone prescrite n'a livré aucun vestige archéologique, la partie occidentale, et plus particulièrement la tranchée A3, a livré plusieurs faits et du mobilier de la période gallo-romaine témoignant d'une occupation antique. Toutefois, la Première Guerre Mondiale, puis la construction d'habitations ont provoqué des perturbations assez conséquentes rendant une lecture et une caractérisation des faits assez délicates.

Denis BOUQUIN

REIMS

48 boulevard Carteret

Gallo-romain - Moderne - Contemporain

Le projet de construction d'un immeuble au 48, boulevard Carteret, à Reims, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Il prévoit la création de logements sur plusieurs étages avec sous-sol sur une parcelle de 690 m² que bordent la rue du Bastion à l'est et le boulevard Carteret au sud (parcelle cadastrale 235, section CW).

La démolition des bâtiments présents sur la parcelle, réalisée avant le début de l'opération, a permis la

réalisation de trois sondages. Ceux-ci représentent 7,8 % de la surface prescrite et 8,6 % de la surface accessible puisqu'une cave contemporaine occupe l'extrémité sud de la parcelle située en façade du boulevard Carteret sur environ 70 m². L'épaisseur importante des remblais contemporains a constitué la principale contrainte technique rencontrée lors du diagnostic. La profondeur des sondages n'a, en outre, pas permis le relevé papier et topographique de l'ensemble des structures mises au jour.

L'opération a révélé la présence de fosses d'extraction de craie rattachées à la période moderne et d'une occupation antique très résiduelle et mal conservée. La parcelle concernée se trouve dans une zone à fort potentiel archéologique, tout particulièrement pour la

période gallo-romaine, mais l'exploitation intensive de la craie jaune altérée a fait disparaître la quasi-totalité des vestiges anciens.

Magalie CAVÉ

SAINTE-MENEHOULD Les Carosses

Protohistoire - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un bâtiment industriel. Il a concerné une surface de 132 840 m², évaluée à 11 %.

Le terrain est traversé par un réseau de fossés de parcellaire ou de drains dont les tracés étaient encore visibles dans les années 1950. Quelques structures

fossoyées, probablement liées à l'activité agricole, ont succédé à de nombreux chablis, témoins d'une importante couverture forestière bien avant la mise en culture des parcelles diagnostiquées, au plus tard dès le XIX^e s.

Virginie DESMARCHELIER

SAINT-GIBRIEN Derrière les Grands Clos

Néolithique - Protohistoire

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre d'un projet de lotissement sur une emprise de 9 000 m². Seize tranchées disposées en quinconce ont permis de sonder sondée à 14,4 % de la surface prescrite.

45 structures archéologiques ont été mises au jour. Elles sont comblées principalement par du limon brun homogène meuble à inclusions de nodules de craie et apparaissent de façon homogène à 0,30 m sous le niveau de terre végétale. Réparties régulièrement sur toute

l'emprise, les structures archéologiques ont livré peu de mobilier datant. Néanmoins deux phases d'occupations se distinguent. Le Néolithique se matérialise par la découverte de deux fosses en Y et d'une fosse en U contenant les restes d'un auroch attribué par deux datations C14 au tout début du Néolithique final. La période protohistorique est attestée, quant à elle, par quelques fragments de céramique trouvés dans le comblement d'un trou de poteau.

Anne-Charlotte BAUDRY

SAINT-JUST-SAUVAGE

La Pièce Jean Royer, phase 3

Âge du Fer - Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été mené sur la commune de Saint-Just-Sauvage, située à l'extrémité sud du département de la Marne à environ 20 km à l'est de Nogent-sur-Seine, sur les lieux-dits *La Pièce Jean Royer*, *La Pièce Catin* et *Les Grandes Gluyères*. La zone sondée se situe à l'ouest du hameau de Sauvage, entre la Seine (à l'ouest), le canal des Moulins de Sauvage (du nord à l'est) et la R.D. 440 au sud. L'opération est rendue nécessaire par l'extension d'une carrière d'alluvions par la société Morgagni- Zeimett.

Il s'agit de la troisième phase de diagnostic sur ce secteur, suite à deux phases réalisées en 2009. L'opération de diagnostic menée en 2009 sur la première phase de la carrière avait permis la découverte de deux occupations datées (Langry François, 2010). D'une part, au nord-ouest de l'emprise, trois fosses ayant livré de la céramique de l'âge du Bronze final IIa constituent probablement la bordure d'une occupation de type habitat. D'autre part, tout à fait au sud de l'emprise, la présence d'une nécropole antique à inhumation (13 sépultures découvertes en 2009) a été confirmée. Cette dernière était déjà identifiée dans la carte archéologique, en raison d'un pillage important sans doute réalisé dans les années 1970. L'opération de diagnostic réalisée en 2010 sur la seconde phase d'exploitation s'est avérée moins riche en découvertes archéologiques (Lefils, 2010) : un tracé linéaire probablement gallo-romain et une fosse résolument récente (fragment de bitume).

Les 50 sondages effectués auront mené à la découverte de 37 structures anthropiques. Sur les 37 creusements relevés on compte : 1 enclos quadrangulaire ainsi qu'un second possible, 3 portions d'un fossé, 14 sépultures supposées, 18 trous de poteau (dont 12 au moins semblent former un bâtiment).

La superficie prescrite est de 46 100 m², dont 3 826 m² ont été ouverts par les sondages (soit 8,3%). L'ensemble des parcelles soumises à cette troisième phase de diagnostic dans cette carrière a été fraîchement déboisé. Le dessouchage a été réalisé au fur et à mesure de l'avancée des sondages, selon les besoins, sous le contrôle de l'archéologue.

Dans le secteur ouest la structure 35 s'est bien révélée être un enclos, dont deux angles ont été dégagés, l'un en direction du nord-ouest, l'autre en direction du sud-ouest. Ces angles sont plutôt nets, laissant partir vers l'est deux fossés à angle droit. Le côté ouest mesuré

entre les deux angles mis au jour mesure 7,4 m de long. Du mobilier céramique a été découvert à sa surface (fragment d'amphore Dressel 1, La Tène finale / Haut-Empire). Plusieurs pillages remontant sans doute aux années 70 y ont été décelés.

Dans le même secteur, un autre enclos pourrait avoir été approché : portion de fossé avec fragments céramiques La Tène finale / Haut-Empire. Ces éléments d'enclos fossoyés, probablement à vocation funéraire, signeraient une occupation plus précoce de la nécropole antique repérée au diagnostic de 2009.

Dans le secteur ouest, dans le prolongement de la nécropole antique découverte en 2009, la mise au jour de plusieurs sépultures a incité à l'extension du sondage sur une large ouverture (environ 220 m²) plutôt qu'à la multiplication de sondages rapprochés. Ce ne sont pas moins de 11 fosses pouvant être rapprochées d'une utilisation en sépulture qui ont été mises au jour. Les sépultures sont en large partie orientées nord-sud, ce qui diffère des sépultures mises au jour en 2010, principalement orientées nord-nord-ouest/sud-sud-ouest. L'organisation est difficilement perceptible à l'échelle de cette ouverture. Des fragments de céramiques gallo-romaines ont été collectés. Cet élément vient conforter ce qui avait été pressenti lors de l'opération de 2009. D'après les observations de terrain, il y aurait près de moitié des fosses identifiées comme sépultures qui ont été pillées dans les années 70.

Dans le secteur est, dans les sondages 3, 7 et 9, sont apparus des portions d'un fossé non daté plutôt rectiligne et d'orientation est-ouest.

Dans le secteur ouest, de nombreux trous de poteau ont été mis au jour dans le sondage 37, au milieu de la nécropole antique. Si quelques poteaux semblent plutôt désorganisés, il est possible que la plupart appartiennent à une seule unité architecturale, bien que celle-ci soit peu appréhendable. Le « bâtiment » ainsi formé par treize poteaux présenterait une paroi de fond à quatre poteaux, deux parois latérales à trois poteaux, et une façade à six poteaux qui pourrait bien former une entrée s'enfonçant dans le bâtiment. La surface ainsi comprise entre ces poteaux approche les 40 m². Si la position des trous de poteau appuie l'hypothèse d'un bâtiment ou d'une structure couverte, la morphologie du plan n'évoque pas de comparaison régionale, et ce quelques soit la période chronologique.

De même, l'absence de mobilier archéologique ne permet pas d'affirmer que cette unité architecturale a fonctionné en même temps que la nécropole antique. La seule supposition de contemporanéité peut être émise du fait de l'absence de sépulture dans la zone d'implantation de cette unité, et leur répartition alentour de cette dernière.

Le diagnostic archéologique mené sur cette troisième phase de la carrière de *La Pièce Jean Royer* à Saint-Just-Sauvage, aura permis une approche complémentaire de la nécropole entrevue lors de l'opération de 2009. L'étendue de la nécropole est plus que doublée si on prend en considération les nombreuses traces de pillage hors emprise, ce qui en ferait une nécropole de taille remarquable pour la période antique en zone rurale dans la vallée de la

Seine. Par ailleurs, si l'occupation de l'âge du Bronze final IIa découverte en 2009 n'a pas trouvé suite en 2011, une nouvelle occupation de nature funéraire a été mise au jour. Le ou les enclos de La Tène finale apportent en effet une première information de l'occupation du sud du terroir de la commune au second âge du Fer. En dehors de ces éléments cernés chronologiquement, le fossé partiellement reconnu dans le secteur est ne permet pas d'évocation au regard de sa datation ni de son utilité. En revanche, bien que l'unité architecturale irrégulière décapée au sein de la nécropole n'ait pas livré d'élément datant ; son emplacement et l'absence de sépulture dans la zone enclose suggère, avec toute la prudence nécessaire, qu'elle puisse avoir fonctionné avec les sépultures.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

Rue des Castors

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

À l'occasion d'un aménagement par la Renaissance Immobilière Châlonnaise, deux campagnes de fouilles ont été menées « Rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré. Ces opérations ont été réalisées par le service archéologique de Reims Métropole de novembre 2010 à janvier 2011 et d'août à septembre 2011. L'emprise totale fouillée est de 5400 m².

Le terrain est constitué de limons crayeux et de grève, recouverts par un horizon limoneux. Il marque une pente nord/sud vers la Marne, dont il constitue le bord de la terrasse droite. Les terres situées au sud étaient encore, à l'époque moderne, réputées pour leur fertilité, en raison de leur fréquente inondation par la rivière, qui y déposait des limons. Cette fertilité du sol est probablement une des raisons de la richesse archéologique du secteur. En effet, de nombreuses occurrences archéologiques sont attestées à Saint-Martin-sur-le-Pré et en périphérie, allant du Mésolithique à l'époque moderne. Les sites néolithiques et protohistoriques sont particulièrement nombreux dans les environs.

Le terrain fouillé a révélé des vestiges nombreux et denses : 294 faits archéologiques ont été mis au jour en surface du terrain naturel. Il s'agit toujours de structures en creux, sauf pour une dépression limoneuse qui a piégé un paléosol. Les recoupements sont nombreux, seule l'analyse spatiale et les études du mobilier

retrouvé ont permis de comprendre la structuration de chaque occupation. Les trois grandes occupations retrouvées sont datées du Néolithique ancien, du Bronze final/Hallstatt ancien et du Haut Empire.

Le Néolithique ancien

L'occupation la plus ancienne est constituée d'une partie d'un village danubien, attribué au Rubané récent du Bassin parisien. Trois unités d'habitation ont été mises au jour, plus une quatrième probable, le tout étant accompagné de trois sépultures, d'une batterie de fosses à profil en « V-Y » et d'autres fosses périphériques.

L'unité d'habitation 1 est composée d'une petite maison très arasée, dont seuls subsistent les 2/3 sud. Une fosse latérale a été retrouvée au nord de la maison. L'unité d'habitation 4 est une maison également très arasée, longue d'au moins 12 m. Deux fosses latérales, riches en mobilier, ont été retrouvées de part et d'autre de l'habitation. L'unité d'habitation 9 est constituée d'une grande maison trapézoïdale, relativement bien préservée, longue de 29 m et large de 6,7 m à l'avant. Les trous de poteau y sont profonds (jusqu'à 0,8 m de fond), avec des empreintes de pièces de bois qui permettent de proposer une restitution architecturale. L'édifice serait une maison en bois, torchis et couverture



SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Rue des Castors
Vue aérienne du chantier, centrée sur la maison danubienne ST9
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)



SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Rue des Castors
Sépulture du Néolithique ancien
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)

végétale, haute de 4,6 m. Les tierces rapprochées, usuellement dénommée « couloirs », serviraient à stabiliser l'édifice, pourraient supporter une plate-forme servant aux occupants, et pourraient également servir de support à des ouvertures de type lucarnes. La maison est entourée par deux fosses latérales, qui livrent un assemblage mobilier conséquent.

Trois tombes du Néolithique ancien ont également été découvertes. Les deux premières, situées entre deux maisons, sont celles d'un homme adulte et d'un immature. L'adulte, une femme, est enterré dans une tombe à banquettes, en position latérale gauche. Elle était ocrée, accompagnée de trente-neuf perles coquillées. L'enfant (entre 4 et 8 ans), moins bien préservé, est inhumé en position latérale gauche dans une tombe simple, avec douze perles coquillées. La troisième tombe est plus atypique. Il s'agit d'une fosse profonde de 5,4 x 2,2 m, quasiment stérile. L'individu, une femme adulte, est déposé dans l'angle sud-est de la fosse, sur le dos, membre fléchis, contre la paroi. L'orientation nord/sud est tout aussi originale. Aucun mobilier n'accompagnait le défunt.

Entre les maisons, orientées nord-ouest/sud-est, plusieurs fosses, dont deux fosses-silos, viennent occuper l'espace. L'élément le plus original est sans nul doute une batterie de sept fosses profondes à profil en « V-Y », dont cinq sont disposées sur un arc de cercle qui s'appuie sur la maison St1. Une de ces fosses livre, au fond, une portion de cervidé en connexion anatomique qui a été datée par radiocarbone et assure la contemporanéité avec le village danubien. Cinq fosses sur les sept livrent du mobilier dans le comblement supérieur, et il s'agit toujours de mobilier du Néolithique ancien. Si l'hypothèse cynégétique pourrait être avancée, cette batterie de fosses dénote des modèles théoriques actuels, notamment par la présence d'un habitat contemporain autour. Les enceintes du Rubané belge ouvrent la voie à une autre hypothèse, puisque sur ces sites des *Slitzgrüben* sont situées au sein des dispositifs d'entrée, à l'interruption d'un fossé. La batterie de fosses à profil en « V-Y » de Saint-Martin-sur-le-Pré pourrait ainsi constituer un dispositif « défensif » au sens large, au sein du village ou sur le bord nord de celui-ci. La méconnaissance du plan complet du village ne permet pas de conclure quant à la fonction de ce dispositif atypique pour les villages danubiens.

Le village, notamment les fosses latérales des bâtiments, livre un corpus mobilier relativement abondant. La céramique, avec 1052 tessons, est divisée en deux lots, céramique fine et céramique épaisse. La céramique fine est richement décorée, avec des motifs réalisés majoritairement au peigne à deux ou trois dents, en impression séparée ou pivotante. Les motifs sont en T, en chevrons ou en bandeaux. Une production exogène se démarque, par sa technologie et ses motifs : il

pourrait s'agir de vases directement issus de contextes orientaux (Moselle ?). La céramique épaisse est plus rarement décorée, de motifs digités ou plastiques. Les techniques et les thèmes décoratifs renvoient à un groupe culturel bien documenté dans la vallée de l'Aisne notamment, le Rubané récent du Bassin parisien. Le site de Saint-Martin-sur-le-Pré constitue donc la première série RRBP bien documentée en Champagne.

L'industrie lithique est plus réduite, avec seulement 207 individus. Le mobilier est principalement issu d'un débitage laminaire par percussion indirecte, sur des silex sénoniens de la Montagne de Reims, plus rarement sur du silex Bartonien. Sept herminettes, plus ou moins complètes, sont en roches tenaces diverses (schiste, micaschiste, quartzite, microdiorite, basalte). Ces roches proviennent vraisemblablement des Massifs ardennais et vosgiens, elles sont donc directement issues d'autres groupes du Rubané. L'outillage lithique, outre ces herminettes, est constitué de grattoirs, d'éclats et de lames retouchés, de perçoirs, de pièces esquillées, d'armatures de faucilles, de burins, de bouchardes, d'armatures de flèches, de denticulés, de bords abattus et de polyèdres. Les pointes de flèche sont des armatures perçantes asymétriques, dans la tradition champenoise. Les burins sur lame sont particulièrement intéressants, puisqu'ils étaient jusqu'alors presque inconnus dans le Rubané champenois, ces outils n'apparaissant qu'au RRBP. Le macro-outillage, avec cinquante-deux restes d'outils, est confectionné dans des grès quartzitiques issus des niveaux tertiaires du Bassin parisien. Il est constitué d'outils de moutures, de polissoirs, et d'outils à surfaces polies. La série est similaire à celles des contextes RRBP de la vallée de l'Aisne.

Les vestiges fauniques sont au nombre de 5188 restes pour un poids de 52,312 kg. 88,3 % des restes appartiennent aux mammifères domestiques. À l'instar de ce qui a pu être observé dans l'Aisne sur les sites de Cuiry-lès-Chaudardes et de Berry-au-Bac, le bœuf est le taxon le plus fréquent, suivi de loin par les caprinés et le porc. Le gibier représente 11,7 % des vestiges fauniques. Le cerf est l'animal le mieux attesté, suivi de l'auroch, du chevreuil et du sanglier. Le blaireau et le cheval sont figurés par un reste chacun. Des différences flagrantes apparaissent entre les trois unités les plus riches en restes déterminés (St4, St9 et l'unité d'habitation probable). Les deux premières, dont la grande maison St9, se caractérisent par une forte proportion d'espèces domestiques (> à 90 %), tandis que la dernière, probablement une petite maison danubienne arasée, présente le taux de gibier le plus élevé avec 22 % des restes (dont 41,9 % dans F24). Ces distinctions ne sont pas sans rappeler celles observées à Cuiry-lès-Chaudardes.



SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Rue des Castors
Maison danubienne ST9 en cours de fouille (Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)

L'industrie osseuse, en raison de la mauvaise conservation, n'est attestée que par deux outils, un poinçon et un racloir. La parure en coquillage est attestée par cinquante-deux perles provenant de deux tombes et une d'une fosse latérale. Trois types de perles sont présents, dont des perles trapézoïdales caractéristiques du RRBP. Les dix datations radiocarbones réalisées sur la série du Néolithique ancien situent l'occupation entre 5200 et 4800 avant J.-C. en fourchette large, entre 5100 et 4900 avant J.-C. si l'on prend la fourchette restreinte. Ces dates sont en parfaite corrélation avec le RRBP de la vallée de l'Aisne. Le mobilier abondant est donc attribuable au RRBP. Le site de Saint-Martin-sur-le-Pré étant voisin du site du Rubané récent Champenois de Juvigny (7 km), sa découverte met donc un terme au débat sur les liens chronologiques entre le RRC et le RRBP. Le RRBP est, nécessairement, postérieur au RRC, puisque les décors des vases de Juvigny, différents de ceux de Saint-Martin-sur-le-Pré, renvoient à des horizons chronologiques plus anciens. Cependant, certaines similitudes, dans l'approvisionnement lithique notamment, suggèrent qu'il existe un lien entre les deux sites.

Au vu du rapprochement géographique, les populations de Saint-Martin-sur-le-Pré pourraient descendre de celles de Juvigny. Il manque cependant un maillon entre ces deux sites, qui pourrait être une phase ancienne du RRBP tel qu'il est défini dans la vallée de l'Aisne. La découverte de la série de Saint-Martin-sur-le-Pré permet donc de rafraîchir la chronologie du Néolithique ancien dans la moyenne vallée de la Marne : elle débiterait par le Rubané moyen champenois (Norrois, Orconte), s'ensuivrait le Rubané récent champenois (Juvigny), puis le RRBP (Chouilly, Saint-Martin-sur-le-Pré, Saint-Dizier), et enfin le Villeneuve-Saint-Germain (Tingueux).

Cette séquence comporte encore de nombreuses lacunes, notamment le cadre chronologique et les relations avec les autres sphères du Rubané. Le village danubien de Saint-Martin-sur-le-Pré, bien qu'incomplet, permet de bien définir le RRBP champenois. Le site montre plusieurs caractères atypiques, notamment une batterie de fosses à profil en « V-Y » au sein même du village. On ne peut donc qu'espérer que la

fouille d'autres parties du site permette de mieux en comprendre le fonctionnement et d'étoffer le corpus mobilier.

La Protohistoire

La seconde occupation débute à la fin de l'âge du Bronze. L'analyse a permis de distinguer trois phases d'occupation jusqu'au début du Hallstatt ancien, avec des restructurations spatiales importantes.

Le site est de nouveau incomplet, s'étendant hors emprise dans toutes les directions. La première phase, au Bronze final IIIb, est un habitat (ouvert ?) organisé sur deux rangées orientées nord-ouest/sud-est. Cinq édifices sur cinq ou six poteaux, de petites tailles, 14 m², ont été mis au jour. Ces bâtiments sont probablement des greniers, bien qu'il doive exister des unités d'occupation sur le site ou en périphérie proche. Ces édifices sont accompagnés de batteries de fosses. Une première fosse polylobée, de grande taille (8 x 6 m), se singularise par la présence d'un dépôt de deux vases imbriqués dans un des lobes. Ces objets renvoient à d'autres dépôts du même type, notamment à celui de Bezannes *Les Marsillers* dans la Marne. Le sens de ce geste est inconnu : s'il pourrait s'agir d'un simple stockage de vaisselle, une fonction symbolique, voire culturelle, n'est pas improbable. Ce dépôt pose donc question sur la fonction même de la fosse au sein de laquelle il prend place.

Une grande batterie de fosses, avec une fosse polylobée de 11 x 7 m, a également été mise au jour au cœur d'une des lignes structurantes du site. Un abondant mobilier céramique a été retrouvé dans ces fosses. Il est attribuable au Bronze final IIIb, ce que confirment deux datations radiocarbones réalisées dans ces fosses.

La batterie de fosse a créé une importante dépression qui a piégé un paléosol riche en mobilier céramique. Deux silos enterrés, de faible capacité, ainsi que d'autres fosses périphériques, viennent compléter le site, qui est donc un habitat assez typique de la période. Cependant, sa structuration, en deux rangées parallèles, est déjà plus atypique et préfigure les phases d'occupation suivantes.

Le mobilier céramique est daté entre le Bronze final IIIb et le début du Hallstatt. Il provient essentiellement des fosses polylobées de d'un paléosol, aussi est-il difficile de phaser les occupations protohistoriques à l'aide de ce seul mobilier.

La faune protohistorique provient essentiellement de la phase du Bronze final. Avec 340 restes, le corpus est relativement réduit, ce qui est typique des habitats ouverts de la période. Le porc et le bœuf dominant (respectivement 40,6 et 38,2 % des restes déterminés)

et mes autres espèces sont assez discrètes. Des traces d'artisanat sur bois de cerf sont toutefois attestées.

La seconde phase d'occupation protohistorique voit la construction d'un enclos palissadé ellipsoïdal d'au moins 4 000 m², probablement à la transition Bronze/Fer. Cette structure vient enclorre une partie des édifices sur poteaux au sud du site. L'enclos palissadé est une structure plus utilitaire qu'ostentatoire. La fouille a permis de comprendre son architecture. L'enclos est construit sur une tranchée de fondation, au sein de laquelle des piquets en bois étaient disposés régulièrement en quinconce. La superstructure était donc probablement un clayonnage, dont on ignore s'il était apparent, enduit de torchis ou même recouvert de végétaux. Deux entrées rapprochées, contemporaines, ont été mises au jour à l'est de l'enclos. La première est régulière, de 3,5 m de large, probablement constituée d'une simple porte. La seconde entrée est différente, elle est plus étroite, 1,7 m de large, et est surtout en virage. Une porte devait également clore cette entrée, qui semble donc être un dispositif d'accès restreint à l'intérieur de l'édifice.

Le mobilier est très rare et ne permet pas de dater avec précision la construction de cet enclos qui, d'après les comparaisons avec d'autres sites contemporains, intervient au plus tard au début du Hallstatt, probablement même dès la transition Bronze/Hallstatt.

La troisième phase, au début du Hallstatt, voit, au sein de cet enclos, la construction de six nouveaux bâtiments sur les anciens qui sont alors démolis. Il s'agit d'édifices à quatre poteaux porteurs de 9 m², dont la fonction de grenier est probable. L'enclos palissadé est certainement une structure de stockage de denrées, avec une aire interne organisée, à part des habitats contemporains.

Cet enclos prend sa place, en Champagne, dans un phénomène qui voit la construction de nombreux enclos de stockage (Desbrosse *et al.* 2006), au début du Hallstatt. Le mobilier des deuxième et troisième phases est très rare, pour ne pas dire inexistant. La principale raison en est probablement l'éloignement de l'habitat plus à l'est « Rue de l'Ilet » (fouille P. Gardes).

Ainsi, ces trois phases d'occupation illustrent bien les théories actuelles sur la transition Bronze/Fer, avec un habitat ouvert organisé, qui serait ensuite « contrôlé » par une élite qui gère les denrées alimentaires (céréales, bétails). On peut légitimement se demander s'il n'y a pas un lien entre ces enclos et l'émergence des « princes du Hallstatt ». L'hypothèse de la présence d'une telle élite aristocratique à Saint-Martin-sur-le-Pré est renforcée par une découverte ancienne à quelques centaines de mètres de notre site, un dépôt exceptionnel de trois vases en bronze imbriqués contenant huit sphéroïdes en or. Ce dépôt serait daté de la transition



SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Rue des Castors
Vue d'une section de la palissade protohistorique (Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)

Bronze/Hallstatt : il est donc contemporain de notre enclos. Il est probable que la poursuite des recherches archéologiques finira par mettre en évidence la présence d'un habitat « aristocratique » hallstattien dans le secteur. L'enclos est vraisemblablement abandonné au début du Hallstatt, sans que les raisons de cet abandon ne puissent être déterminées.

L'Antiquité

La dernière occupation est constituée d'un établissement rural, dont seule une petite partie est située sur notre emprise.

Une première phase voit la construction, à l'époque augustéenne, d'un bâtiment à pan coupé, partiellement hors emprise. Peu d'autres structures peuvent être assurément associées à cette phase d'occupation, qui s'étend largement en dehors des parcelles fouillées.

La seconde phase de l'établissement voit la construction, vers 85/90 après J.-C., d'une probable « grande ferme gallo-romaine-précoce », selon un schéma classique pour la période (Ferdrière *et al.* 2012). Nous ne serions ici en présence que de l'extrémité de la ferme. Un fossé assez profond traverse de part et d'autre l'emprise fouillée, selon un axe sud-ouest/nord-est. Il délimite une aire interne à l'ouest. Cette aire est divisée par une portion de palissade rectiligne, ainsi que la façade d'un bâtiment sur poteaux de 16 m². L'aire « latérale », au sud-ouest, comporte notamment un très grand silo (capacité de 12 m³), un puits de 5 m de fond, et quatre fours en fosse dont la fonction n'a pu être déterminée. Nous sommes en présence d'une aire artisanale, probablement vouée à des fonctions agricoles. L'aire interne, au nord, est quasiment vide de vestiges antiques. Elle correspond à une cour selon les modèles reconnus pour ce type d'établissement, dont l'organisation préfigure celle des *villae*.

Une troisième phase voit le recreusement du fossé sur un axe similaire, sans changements visibles dans l'aire interne. Ce recreusement correspond peut-être à un agrandissement ou une réduction de l'établissement quelque part hors emprise. L'ensemble de ces structures est abandonné vers 120 après J.-C.

La présence résiduelle de mobilier hors structure, daté entre la seconde moitié du III^e s. et la première moitié du IV^e s., pourrait témoigner d'une occupation plus longue de l'établissement, ou d'une réoccupation plus tardive à proximité. Le fossé a livré un assemblage de faune particulièrement intéressant. En effet, 544 restes d'animaux ont été retrouvés, appartenant majoritairement à des chevaux et des chiens, non consommés. Cet assemblage interroge quant à sa nature, et pourrait être en lien direct avec la fonction de l'établissement rural.

La découverte de cette grande ferme gallo-romaine précoce vient documenter un phénomène bien mis en évidence en Picardie, et l'étend donc au territoire des Catalaunes. Cependant, notre connaissance de ce site est très incomplète, puisqu'il nous manque les limites chronologiques et spatiales.

La fouille de l'enclos résidentiel, qui doit se situer quelque part au nord-ouest, ainsi que du reste du site, livrerait de nombreuses informations quant à la fonction et l'organisation de cet établissement.

Conclusion

Les fouilles de la « Rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré ont permis de mettre au jour trois sites importants, du Néolithique ancien, du Bronze final/Hallstatt ancien et du Haut Empire.

Ces sites documentent une part importante des occupations de la vallée de la Marne. Loin d'être isolé, chaque site trouve sa place dans des grands phénomènes interrégionaux voire internationaux : néolithisation danubienne, émergence des élites hallstattiennes, romanisation des campagnes gauloises.

Il faut cependant retenir que ces fouilles n'illustrent qu'une partie de ces occupations, puisqu'elles s'étendent toutes hors emprise. Les terrains limitrophes contiennent donc tout autant d'informations essentielles à la connaissance des occupations anciennes de la vallée de la Marne. Ces fouilles viennent donc conforter, si ce n'est à démontrer, l'intérêt archéologique de ce secteur de la Marne.

Nicolas GARMOND

SAINT-THIERRY

Les Baslieux

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Un diagnostic a été réalisé suite à la demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique par la Chambre de Commerce et de l'Industrie Reims-Épernay, concernant un projet de création d'un parc d'activités sur une surface de 111 300 m².

Les sondages réalisés au cours de cette opération (10 281 m², soit 10,7 % de l'emprise prescrite) ont permis de mettre en évidence près de 500 structures de la période protohistorique, de l'époque antique, moderne et récente.

Ainsi, deux grandes périodes ont pu être identifiées : la Protohistoire et l'époque gallo-romaine. La première est représentée par deux phases du deuxième âge du Fer, La Tène moyenne et La Tène finale, soit entre le III^e s. avant notre ère et la guerre des Gaules et la seconde

par trois phases qui témoignent d'une probable continuité d'occupation dès le milieu du I^{er} s. avant notre ère jusqu'au IV^e s. de notre ère.

L'ensemble des structures illustre l'existence d'importantes occupations rurales installées dès le III^e s. avant notre ère en marge de ce que deviendra *Durocortorum*, l'actuelle ville de Reims. Cette découverte détient donc un rôle majeur dans l'organisation spatiale et la dynamique rurale des environs immédiats de la ville de Reims au cours des derniers siècles avant notre ère et les premiers de notre ère, soit dans la structuration du monde agricole gaulois et ses prémices d'urbanisation, puis la romanisation.

Pascal STOCKER

SUIPPES

Rue de l'Abattoir

Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé rue de l'abattoir, sur la commune de Suippes, préalablement à la construction d'une maison médicale. Il a concerné une surface de 2 834 m², évaluée à 13,8 %.

Le terrain est occupé par des bâtiments agricoles qui se sont succédé en bordure de dérivation de la Suippe depuis le début du XIX^e s. au plus tard.

Autour de l'édifice principal ont été mis au jour les fondations d'une dépendance, un puits maçonné en craie ainsi que quelques structures fossoyées, dont une cave, d'époque moderne.

Virginie DESMARCHELIER

THILLOIS

Rue Routhier, Le Varlet

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Une opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Thillois, à l'extrémité nord-ouest du centre du village, à quelques dizaines de mètres de la route départementale n°51 Reims-Soissons. Cette intervention d'une durée de quatre jours s'insère dans un projet de création de terrains à bâtir, notamment des constructions à usage d'habitations, initiée par l'AFUL *La Garenne*, occupant une surface totale de 24 770 m² qui a été sondée à 8,7 % (1774 m² ouverts).

L'emprise du diagnostic s'étendait dans la cour et le jardin de bâtiments agricoles, à proximité immédiate de l'église paroissiale de Thillois, mais également sur le replat d'un plateau, situé sur une altitude plus élevée. Les sondages réalisés aux abords même de l'ancienne ferme ont révélé un substrat crayeux recouvert d'un limon brun clair sableux mêlé à des nodules de craie, lorsque des remblais n'y prenaient pas place. Sept fosses de plantation et une cave occupaient cette zone. Le mobilier découvert dans cinq de ces structures les date des XVII^e-XVIII^e s. ; une autre serait plus ancienne, du XIV^e s. Un mur orienté nord-sud a été mis au jour ; il n'a pu être daté. Selon l'étude du cadastre napoléonien (1823), les fosses de plantations prennent place dans un verger ; quant au mur, il pourrait vraisemblablement délimiter une propriété. À l'ouest de la cave se trouvait une fosse dans laquelle étaient conservées plusieurs bouteilles de champagne datées des XVIII^e-XIX^e s.

Le plateau, quant à lui, était caractérisé par un substrat composé d'un limon sableux beige. Il était précédé d'une couche de limon brun roux comprenant de rares nodules de craie, directement sous la terre végétale, d'une épaisseur variant entre 0,30 et 0,80 m. En contrebas de ce plateau, le limon était de couleur brun plus clair et d'une épaisseur moyenne de 0,40 m.

Certains sondages présentaient également des niveaux de remblais sous le niveau actuel. Les vestiges étaient plus denses sur la partie supérieure du plateau ; plusieurs structures de nature et d'époques diverses ont été découvertes. Un fossé orienté nord-sud profond d'1,16 m était présent à proximité de la limite parcellaire ouest. Son comblement supérieur date du I^{er} s. après J.-C. Si son abandon date de la période gallo-romaine, le profil en V et le comblement même du fossé suggère que son implantation soit plus ancienne. À proximité immédiate, un radier de fondation, ainsi qu'un niveau de démolition étaient présents à 0,60 m sous le niveau actuel. Un tesson de la céramique gallo-romaine et quelques *tegulae* ont été découverts dans ce dernier.

Ces niveaux conservés semblent être en lien avec de l'habitat. De plus, un peu plus loin, une fosse de rejet a été datée de la même période.

La zone au nord-est de l'emprise du diagnostic présentait quant à elle des structures liées à la Première Guerre mondiale, à savoir trois fosses et une tranchée.

Par ailleurs, d'autres structures archéologiques ont été découvertes, mais l'absence de mobilier n'a pas permis de proposer une datation. Dans la partie nord-ouest, une fosse de rejet, deux drains, un est-ouest et l'autre nord-sud ainsi qu'un autre petit fossé est-ouest ont été vus. Plusieurs trous de poteau étaient présents dans deux sondages mais ils ne présentaient aucun plan cohérent pouvant les rattacher à un habitat ou autre. D'autres fosses, dont certaines semblaient être de plantation, étaient présentes à proximité de ces derniers, ainsi qu'une fosse de rejet contenant une boîte crânienne de bœuf.

Au sud-ouest de l'emprise, un petit fossé nord-sud a été repéré, ainsi qu'un chemin est-ouest (non visible sur les plans anciens et cadastres, ce qui laisse supposer qu'il demeure relativement ancien) et une fosse oblongue. Une seconde fosse de forme ovoïde est apparue à 1,30 m sous le niveau actuel et atteignait une profondeur d'1,60 m. Plusieurs comblements étaient visibles et l'un d'eux était perforé par deux trous de poteau dont la fonction reste indéterminée. Cette fosse pourrait être une fosse d'extraction.

Le diagnostic a donc mis en évidence que le site était occupé assurément à la période gallo-romaine, et peut-être même plus anciennement, ainsi qu'aux périodes moderne et contemporaine.

Claire PILLIOT

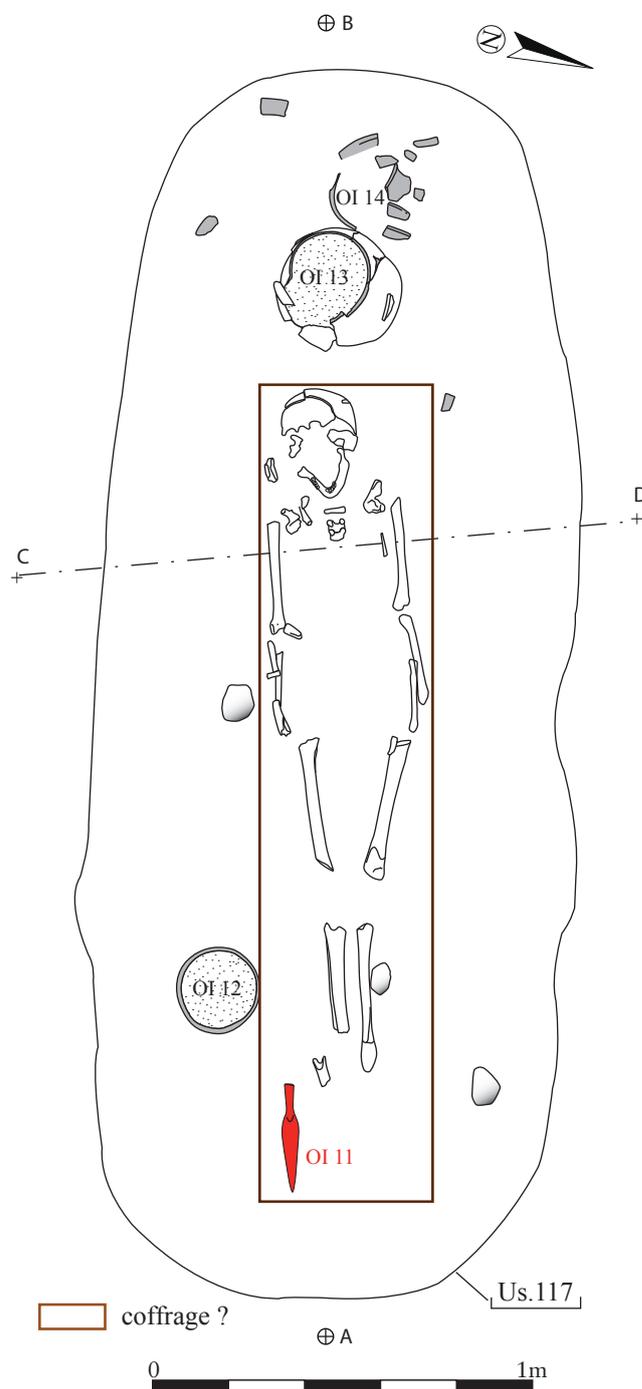
TOURS-SUR-MARNE

Le Chemin de Mareuil, secteurs 1 et 2

Âge du Fer - Gallo-romain

La commune de Tours-sur-Marne est localisée au sud de Reims, à près de 10 km à l'est d'Épernay, au sud de la Montagne de Reims le long de la rivière de la Marne. L'opération intervient dans le cadre de la création d'un lotissement en bordure est de la commune, sur une surface totale de 4 550 m², divisée en deux secteurs (secteur 1 : 3 700 m², secteur 2 : 850 m²). Situé le long de la route départementale RD 01, le projet fait suite à une opération de diagnostic archéologique, réalisée en 2006 par S. Fournand (Inrap). Elle avait permis de mettre en évidence deux occupations datées de la période du second âge du Fer pour la première (secteur 1), matérialisé par des sépultures, et de la période gallo-romaine pour la seconde (secteur 2), caractérisé par une sépulture et un chemin creux (Fournand 2007a).

L'opération de fouille, effectuée en 2011, a confirmé l'existence de ces deux occupations chronologiquement distinctes. La première, datée de la période de La Tène A2 (secteur 1), est matérialisé par un petit groupe de six sépultures. Deux groupes semblent se différencier avec les sépultures Sp. 5, 7 et 9, qui se singularisent par leurs dimensions et les sépultures Sp. 6, 8 et 10, de modules de moindres importances. De plus, la plus monumentale des tombes, Sp. 7, accueille un deuxième sujet, alors que les associations de sujets dans une même tombe sont assez courantes pour la période concernée. L'absence de nodules de craie dans les comblements a permis de proposer une hypothèse de restitution du paysage funéraire, en admettant que la craie extraite a pu être réservée et utilisée préférentiellement pour consolider le marquage en surface de la tombe. Cette dernière semble se confirmer par l'absence de recoupement de tombes et par la superposition exacte des deux sujets issus de la tombe Sp 7, dont les inhumations sont clairement décalées dans le temps. L'organisation spatiale des sépultures permet aussi de proposer l'existence d'un espace réservé entre les trois tombes les plus ostentatoires. La lecture des résultats des datations issues de l'étude du mobilier céramique et des analyses au radiocarbone, semblent corroborer une installation chronologiquement réduite orientée sur trois états. Ainsi, la sépulture Sp. 7-2, la plus importante des tombes, constitue vraisemblablement la toute première inhumation aux alentours de 420-390 av. J.-C., à laquelle viennent se greffer les sépultures Sp. 6 et 8 en restituant l'hypothèse d'un espace réservé, vers 410-350 av. J.-C. La dernière phase d'inhumation concerne deux autres importantes tombes Sp. 5 et 9, ainsi que le second individu de la sépulture Sp. 7 aux alentours de 390-330 av. J.-C.



TOURS-SUR-MARNE, Le Chemin de Mareuil, secteurs 1 et 2
Sépulture 7, individu 2, de sexe masculin, accompagné de trois céramiques et d'un fer de lance, La Tène ancienne (d'après Rabasté et Thiol, Inrap, 2012, p. 117)

Si ces inhumations semblent contemporaines et difficilement discernables d'un point de vue chronologique, il en résulte toutefois qu'elles sont vraisemblablement réalisées à des états différents mais proches, témoignant de la faible durée de l'occupation de ce groupuscule funéraire. La seconde occupation, située sur le secteur 2, est caractérisée par une sépulture et un chemin creux. Ce dernier est d'une construction simple, installée sur le substrat crayeux, et constitué de dimensions modestes sans fossés bordiers. Ces éléments pourraient témoigner en faveur d'un statut classé parmi les voies privées (*viae privatae*), qui relie de petites zones d'habitats. Les seuls éléments chronologiques retrouvés dans les différents comblements, datés de la période gallo-romaine, ne permettent pas de proposer une datation précise. La seule indication possible résulte du recoupement

stratigraphique des derniers niveaux de comblement du chemin par la fosse de la sépulture Sp. 2. Celle-ci, datée au radiocarbone de 132-334 de notre ère, suppose que le chemin creux ne fonctionne plus au moment de l'inhumation, ou qu'il est en fin d'utilisation. Si le corpus des sépultures mises au jour sur l'opération de Tours-sur-Marne n'est pas très conséquent, la quantité de données qui résulte de cette fouille reste très intéressante. En effet, à travers un nombre limité de tombes, il a toutefois été possible de proposer des résultats engageants, et c'est donc tout un ensemble cohérent d'un petit espace funéraire qui a été étudié, que ce soit d'un point de vue du mobilier (céramique et métallique), de la chronologie ou de l'organisation spatiale.

Yoann RABASTÉ

VAUCLERC

Le Terrain Militaire

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière de graviers concernant sur une emprise de 92 936 m², un diagnostic archéologique (sondages à environ 10 % des terrains) a permis la mise en évidence d'une occupation datée du Hallstatt A2-B1.

Les structures se composent de quatre fosses réparties selon un axe est/ouest en milieu de parcelle et d'un ensemble funéraire composé d'une incinération et

de quatre sépultures. L'une de ces fosses présente un mobilier informant sur la l'existence plus ou moins lointaine d'une activité de poterie.

La parcelle diagnostiquée présente également quatre fosses en Y non datées ainsi qu'un chemin moderne réparti sur l'ensemble de la parcelle.

Céline CHOQUENET

VITRY-LE-FRANÇOIS

Rue Trinité, Rue des Hauts Pas, Rue Jules Guesde

Moderne - Contemporain

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction de pavillons dans le quart sud-ouest de Vitry-le-François, ville créée en 1545 sur décision de François I^{er}. Les constructions projetées occupent la partie centrale d'un îlot d'habitats qui s'insère dans le plan orthonormé de cette ville nouvelle. Au sud de cet îlot, à proximité immédiate des remparts modernes, se

trouvait l'église Saint-Germain qui figure sur un plan de 1623 jusqu'à la Révolution française, période pendant laquelle cet édifice disparut.

Sept sondages avec des extensions ont été réalisés sur la partie accessible du projet. La surface étudiée (475 m² sondés sur une emprise de 8 638 m²) révéla

soixante-quinze structures, dont une quinzaine sont directement liées aux bâtiments démolis au préalable de cette intervention. À l'arrière de ces derniers, quatre sondages ont révélé des surfaces préservées sur lesquelles une soixantaine de structures sont attribuables à la période moderne. Elles comprennent des murs en blocs de craie et quelques trous de poteau, sans plan apparent ; un puits construit en blocs de craie ; et des fosses de taille variable.

Le sondage mécanique d'au moins trois d'entre elles démontre qu'elles atteignent le niveau actuel de la nappe phréatique, confirmant une interprétation en tant que puits. Le comblement de ces structures a livré une quantité non négligeable et variée de mobilier archéologique, comprenant des ossements animaux, du mobilier métallique, dont deux monnaies, du mobilier

en verre, des éléments architecturaux en terre cuite, et du mobilier céramique. Leurs caractéristiques chronotypologiques et les relations stratigraphiques entre structures suggèrent une occupation principale entre la deuxième moitié du XVI^e et le XVIII^e s.

Quelques tessons (résiduels ?) dans deux structures témoignent d'une occupation pouvant remonter à la période médiévale. Leur étude approfondie renseignera sur la vie quotidienne d'un îlot d'habitation dans le quart sud-ouest de la ville nouvelle de Vitry-le-François, en plein développement au cours de cette période comme en témoignent les sources iconographiques et historiques.

Geert VERBRUGGHE

WARMERIVILLE

La Fosse Pichet

Âge du Fer - Contemporain

Le projet d'implantation d'une zone d'activités commerciales et d'une école au lieu-dit *La Fosse Pichet*, a motivé une demande volontaire de diagnostic de la part de la communauté de communes de la vallée de la Suippe. L'emprise du projet s'étend sur une vaste surface de 73 282 m², située en limite méridionale de la commune. Une opération de diagnostic réalisée par l'Inrap s'est déroulée en 2010 (144 sondages). Elle a mis en évidence de nombreuses structures datées du premier âge du Fer ainsi que des structures de la période contemporaine et plus précisément de la Première Guerre Mondiale. La répartition des vestiges archéologiques révélés lors de cette opération a permis de définir trois zones : A, B et C.

L'opération de fouille, qui s'est déroulée du 22 février au 31 mars 2011, a mis au jour 280 structures anthropiques et naturelles dont 146 trous de poteau, 45 fosses, 11 silos, 7 fossés, un bunker, un chemin creux et 69 chablis. Il faut également signaler la présence d'un paléosol sur la majeure partie du site, au-dessus duquel ces structures sont en partie implantées. Deux périodes distinctes sont représentées.

Premier âge du Fer

Les vestiges de cette période consistent en plusieurs bâtiments et un enclos fossoyé avec système d'entrée. Les bâtiments présentent pour la plupart un plan à

quatre poteaux. Leurs petites dimensions (moins de 20 m²) incitent à penser qu'il s'agit de greniers. Un bâtiment de dimensions supérieures représentant un plan à six poteaux pourrait être interprété comme une habitation, mais l'absence de foyer axial domestique ne permet pas d'affirmer cette hypothèse. L'enclos fossoyé probablement circulaire, comporte une entrée composée d'un porche. Le système d'ouverture à double battant était vraisemblablement surmonté d'une plate-forme. La section de fossé se trouvant dans la zone de recherche a pu être observée sur une longueur d'environ 70 m. Elle a été détruite dans sa partie nord-ouest par l'installation d'une décharge moderne. Des fosses et des silos ont été également mis au jour. Ce type de structure est surtout situé à l'extérieur de l'enclos et, pour un cas, disposé en batterie.

Le mobilier récolté lors des différentes opérations de terrain se compose essentiellement de céramiques, dans une moindre mesure de restes fauniques, d'éléments lithiques (dont du silex) et de restes de graines carbonisées. L'étude de la céramique permet d'orienter la datation de la phase d'occupation principale du site vers le début du Hallstatt, toutefois certains éléments indiquent une continuité d'occupation jusqu'au Hallstatt final, soit 530-460 avant notre ère

Époque contemporaine

Les vestiges de la présence humaine à cette époque dans la zone 1 sont représentés par les restes d'une casemate bétonnée datant de la première guerre mondiale et par un chemin rural, plus ancien et aujourd'hui disparu, qui traverse l'emprise selon un

axe nord-ouest/sud-est. Dans la zone 2, des traces d'aménagements de la Première Guerre Mondiale ont été retrouvées, telles que des tronçons de voie de chemin de fer, de fossés ou de tranchées de combat ainsi que des fosses-dépotoirs.

Sébastien SALTEL



WARMERIVILLE, La Fosse Pichet
Pot culinaire (Cliché : K. Zipper, Inrap)

WARMERIVILLE La Fosse Pichet

Gallo-romain - Contemporain

Une opération a été réalisée à la suite d'une demande volontaire de diagnostic initiée par la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe dans le cadre d'un projet d'extension d'une surface commerciale. L'emprise du projet s'étend sur une emprise de 29 091 m² sondée à environ 10 %.

L'opération est située dans la plaine alluviale de la Suipe et présente un contexte géomorphologique peu varié avant d'atteindre le substrat. On note ainsi la présence de quelques dépressions dans lesquels sont conservés des paléosols.

Au total, 35 sondages ont été réalisés au cours de l'opération. Ces derniers ont permis de mettre au jour de grandes fosses polylobées en bordure sud de l'emprise. Aucun mobilier datant n'a été retrouvé, toutefois, les structures identiques découvertes sur la parcelle voisine ont livré quelques rares fragments de tuiles ou de céramique attribués à la période gallo-romaine. Il est donc possible que les fosses appartiennent à la même occupation.

Yoann RABASTÉ

WARMERIVILLE

Parc d'activités Les Sohettes et Val des Bois, tranche 3

Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

Suite au projet de création d'un Parc d'Activités initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et Épernay, une opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Warmeriville. Le projet, situé à 15 km au nord-est de la ville de Reims, le long de la route nationale RN 51, s'étend sur une surface initiale de 223 ha. Originellement divisé en 7 phases d'interventions, le diagnostic de l'ensemble de l'emprise a finalement été divisé en tranches suivant l'accession des parcelles par la CCI de Reims et Épernay. Ainsi, la présente opération, concerne la tranche 3 réalisée sur les parcelles ZB n°26, 47 et 127 de la commune de Warmeriville, sur une surface totale de 218 700 m².

Cette opération aura nécessité 205 sondages (25 48 m², soit 12,3 % de l'emprise) réalisés sur deux secteurs, secteur 1 pour les parcelles ZB 47 – 127 et secteur 2 pour la parcelle ZB 26, trois occupations majeures ont été mises au jour uniquement sur le premier secteur.

La première occupation est caractérisée par la présence de 7 sépultures de la période laténienne (La Tène B) orientées nord-ouest/sud-est, localisées sporadiquement sur le quart sud du secteur 1. De forme quadrangulaire en plan, elles présentent en moyenne des dimensions similaires de 2 m de long pour moins d'1 m de large. Les comblements très homogènes et la présence de mobilier céramique intacte durant les ouvertures de sondage supposaient une très bonne conservation des vestiges. Malheureusement, quatre d'entre elles ont été pillées durant la phase de diagnostic par des prospecteurs clandestins.

La présence de ces sépultures est une information de grande importance, puisque compte tenu des nombreuses occupations mises au jour sur le territoire de la Vallée de la Suippe entre Bazancourt et Warmeriville, la découverte d'un espace funéraire jusqu'à ce jour faisait l'objet d'une longue attente.

La seconde occupation est matérialisée par des fosses d'extraction situées à l'extrémité est du secteur 1. De formes polylobées, les fosses apparaissent sous le niveau de limon brun qui recouvre l'ensemble de la parcelle mais il faut atteindre le substrat pour obtenir des contours bien visibles. Le sondage test réalisé sur l'une d'elles a permis de rencontrer des comblements simples et des creusements peu profonds. Un dépôt de 11 récipients en céramique ainsi qu'une incinération viennent compléter les vestiges de cette période fouillés durant l'opération. Daté précisément de 240-

280 ap. J. C., ces structures découvertes en limite sud d'emprise du secteur 1 semblent isolées, ce qu'il faut vérifier par un décapage d'ensemble de la zone.

Enfin, la dernière occupation est constituée d'un chemin bombé, et orienté sud-ouest/nord-est, dont les ornières entament légèrement le substrat. Il est bordé par deux fossés avec celui au nord beaucoup plus éloigné. L'observation du Canevas de tir de 1918 de Warmeriville et le mobilier issu des comblements supposent que le chemin a été utilisé durant la Première Guerre mondiale. Cet ensemble est complété par la présence de nombreuses tranchées orientées nord-ouest / sud-est, mises au jour sur la moitié nord-ouest de l'emprise.

Yoann RABASTÉ

Dans le cadre de la construction d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été conduit par Y. Rabasté (Inrap) en octobre 2010. Cette opération a permis de mettre au jour 47 sépultures à inhumation laténiennes, deux fossés parcellaires gallo-romains et des vestiges de la Première Guerre Mondiale. Ces résultats confirment la présence d'une aire funéraire attribuée à La Tène ancienne, qui fut fouillée pendant plus de vingt ans aux lieux-dits *La Noue du Haut Chemin* et *La Voie Carlat* entre la fin du XIX^e et le début du XX^e s. Ces fouilles, dirigées par A. Bourin, ont livré plus d'une quarantaine de sépultures à inhumation. Les publications de Bourin dans les bulletins de la SAC décrivent des sépultures pouvant contenir un ou plusieurs défunts, accompagnés d'un important mobilier céramique et métallique.

Une fouille sur une surface d'environ 4 800 m² concernant principalement la zone funéraire a été prescrite. En mars-avril 2011, l'opération a livré quarante-sept sépultures à inhumation et sept enclos dont trois circulaires, deux quadrangulaires et deux en forme d'agrafe. Les limites septentrionale, méridionale et occidentale n'étant pas connues, l'ensemble n'est donc pas exhaustif. Un fossé parcellaire du Haut-Empire, quelques structures domestiques modernes et contemporaines et des vestiges issus de la Première Guerre Mondiale ont également été mis au jour.

Sur les quarante-sept sépultures de l'aire funéraire, vingt-trois sépultures sont entièrement remaniées, vingt-trois ne le sont que partiellement. Une seule sépulture localisée au centre d'un enclos circulaire est intacte. Les différentes perturbations identifiées ont plusieurs origines : les fouilles anciennes en majorité, les pillages, les tirs militaires de 1914-18 et les recoupements entre sépultures ou par d'autres structures. Au total, une vingtaine de sépultures ont pu être prises en compte pour l'étude des pratiques funéraires.

Les fosses sont rectangulaires et sont principalement orientés est/ouest à sud-est/nord-ouest. Les défunts sont inhumés sur le dos avec les membres en extension et la tête à l'ouest. Des contenants rigides et souples (plutôt de type vêtement) ainsi qu'une fosse couverte ont pu être identifiés. Des vases en céramique (47 au total), composés essentiellement de vaisselle de présentation et de consommation, sont posés à la droite des individus. De la faune (bœuf, ovicapriné et porc) a aussi été déposée à droite des individus. Certains défunts portent des éléments de parure (torque associé à deux bracelets, parfois des pendeloques) et des accessoires

vestimentaires (fibule, agrafe de ceinture) confirmant la présence de sépultures habillées. Enfin, des armes regroupant deux poignards et trois fers d'armes d'hast, ainsi que des éléments de char ont également été déposés dans les sépultures. Par ailleurs, une contradiction est à noter entre le type de mobilier et le sexe de l'individu associé. En effet, la seule sépulture conservée dans son intégralité a révélé la présence d'un homme paré d'un mobilier typiquement féminin, composé d'un torque et de deux bracelets en alliage cuivreux, ainsi que des anneaux de coiffe en verre.

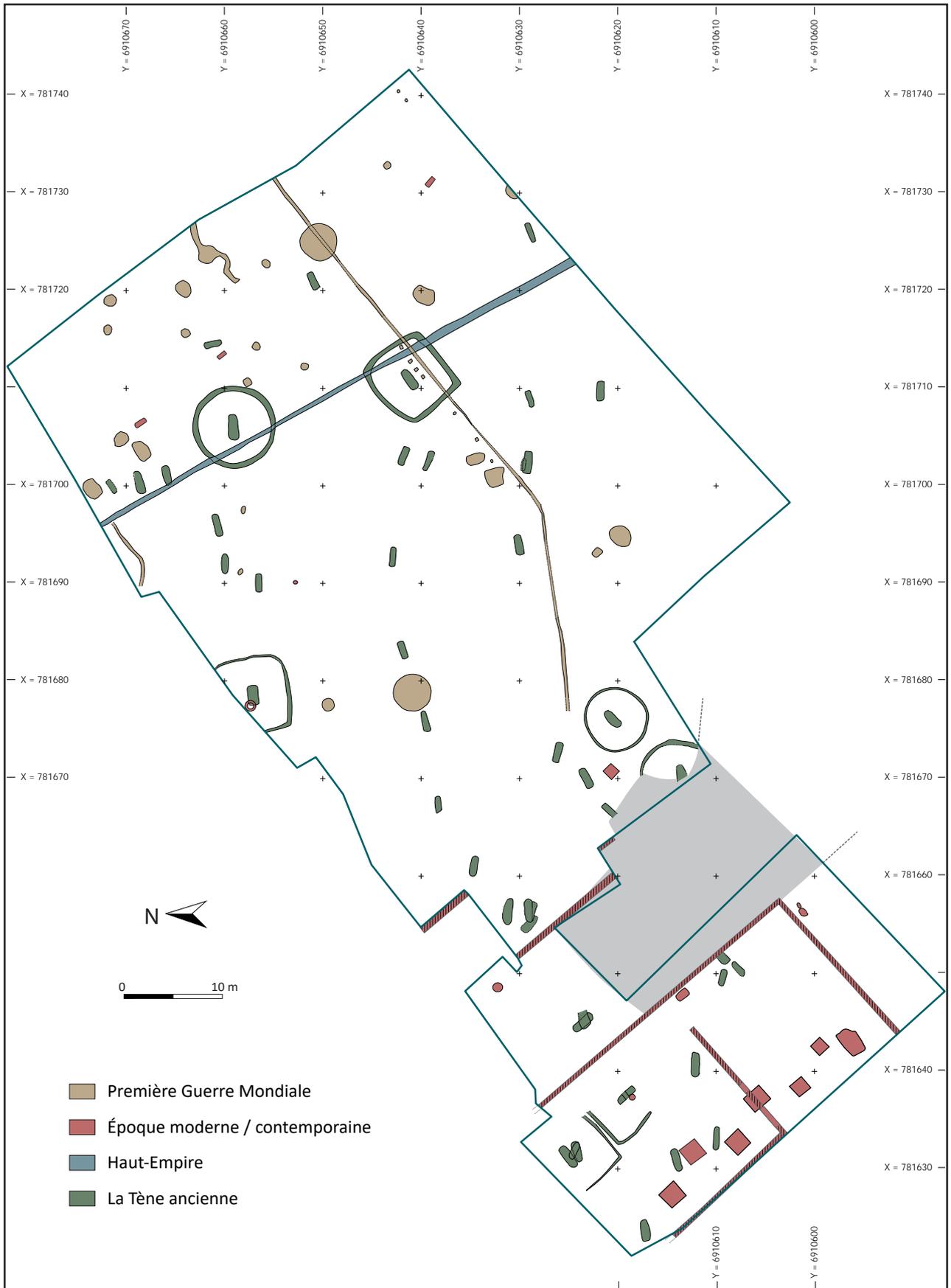
Les études spécialisées ont permis d'attribuer la période d'occupation de l'aire entre LT A1 et LT B1 voire le début de LT B2. Par ailleurs, l'étude biologique a révélé des individus possédant un état sanitaire relativement satisfaisant, malgré une activité physique intense. Six hommes, deux femmes et dix immatures ont pu être identifiés parmi les quarante-neuf individus.

L'organisation spatiale démontre la présence de rangées et d'enfilades, ainsi qu'une organisation de forme ellipsoïdale. Des zones vides de sépultures suggèrent la présence de lieux de circulation internes à l'aire.

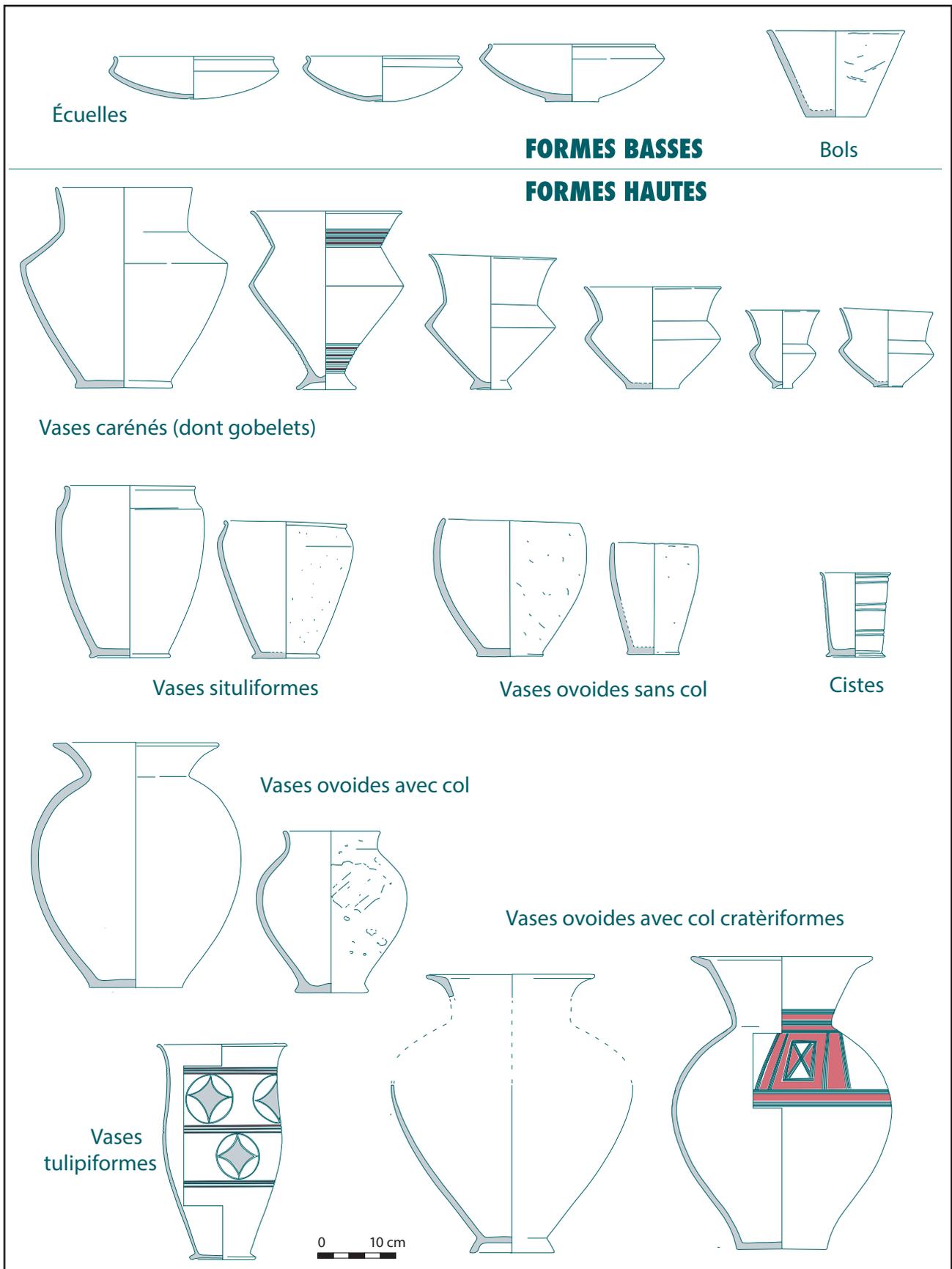
La dynamique de l'occupation proposée suit une évolution chronologique débutant à LT A1 et se développant depuis le nord-est de l'aire jusqu'au sud-ouest. Deux enclos en agrafe renfermant cinq sépultures au total se sont par la suite implantés au sud-ouest pendant la phase de transition entre LT A1 et LT A2. Enfin, trois sépultures attribuées à LT A2 et au début de LT B1 sont venues recouper des sépultures des deux premières phases, toujours au sud-ouest du site.

Les pratiques funéraires du site du *Haut Chemin* correspondent aux pratiques couramment observées dans la culture Aisne-Marne. Seule la sépulture d'homme doté de parure fait exception à la règle. En outre, la confrontation de nos données avec celles du site de *La Commelle* situé à environ 1,5 km montrent des résultats similaires concernant les données biologiques des individus. L'hypothèse de deux ensembles d'individus issus d'une même population pourrait être proposée.

Mélodie FÉLIX-SANCHEZ



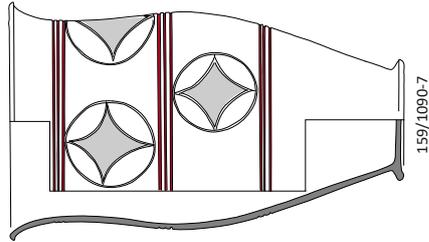
WITRY-LÈS-REIM, S Le Haut Chemin
 Plan de masse phasé du site (DAO : M. Félix-Sanchez et F. Lacrampe-Cuyaubère, Sarl Archéosphère)



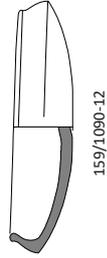
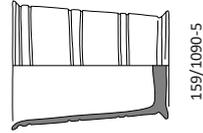
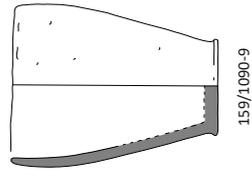
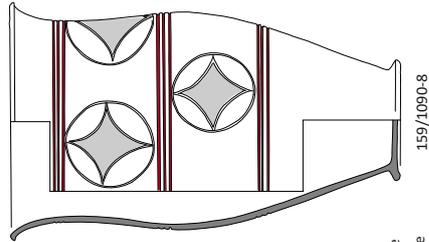
WITRY-LÈS-REIMS, Le Haut Chemin
 Répertoire des formes céramiques de La Tène A mis au jour dans la nécropole du *Haut-Chemin*
 (Dessin et infographie : K. Zipper)



Vases en céramique

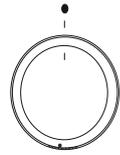


■ peinture rouge
■ surface dépolie

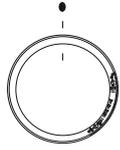


0 5 cm

Bracelets, anneau et torque en alliage cuivreux



159/1090-10



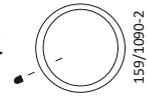
159/1090-11



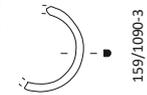
159/1090-13

décor avers et revers, sur tout le jonc, mais difficilement lisible

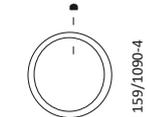
Anneaux (de coiffe, accessoire vestimentaire?) en verre incolore



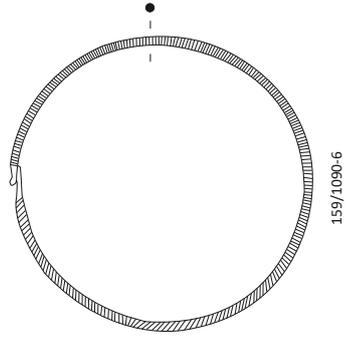
159/1090-2



159/1090-3



159/1090-4

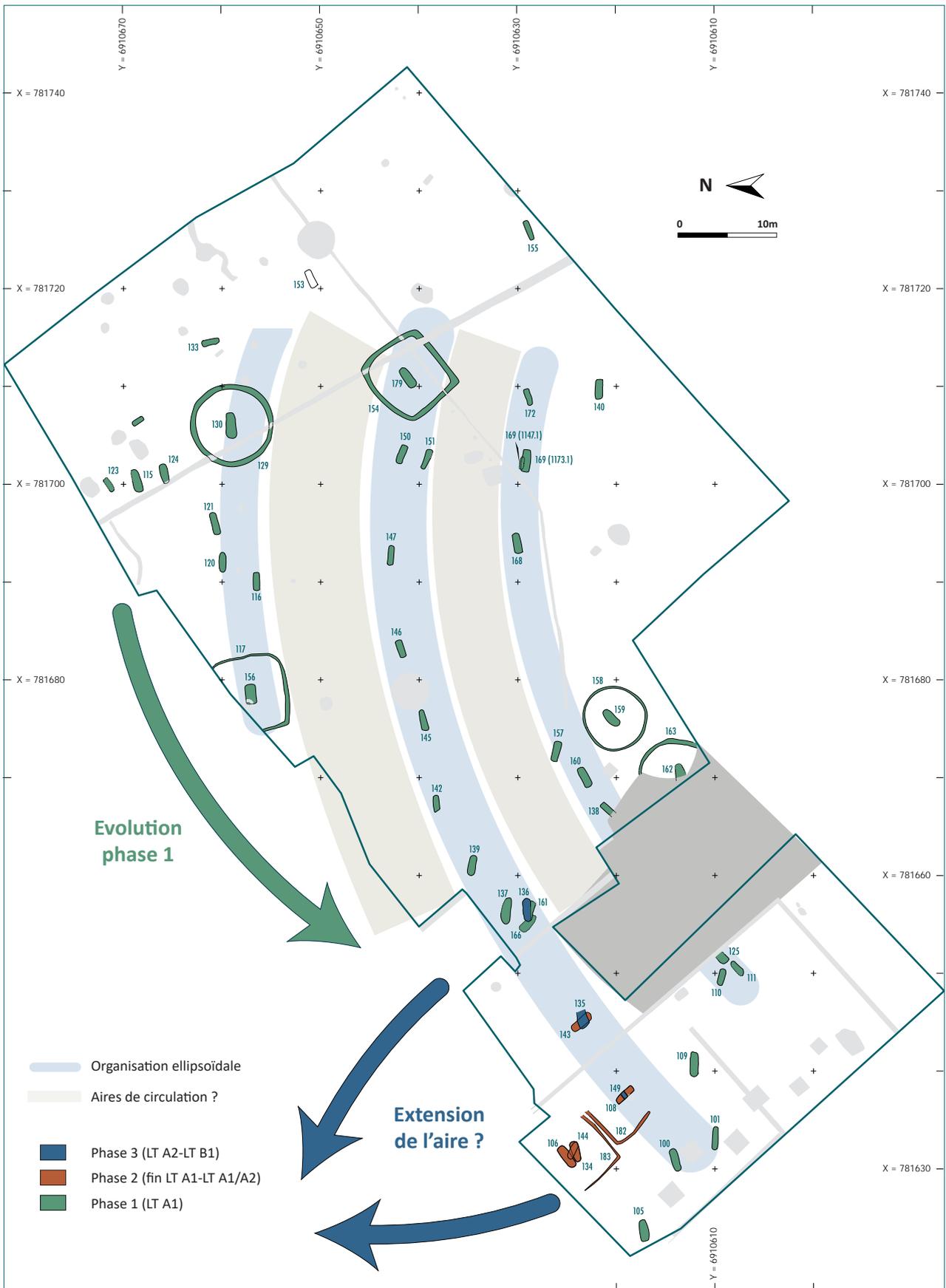


159/1090-6

Quartier de boeuf

159/1090-14 : fémur de jeune vache déposé sous la cuisse droite de l'individu

WITRY-LÈS-REIMS, Le Haut Chemin
Sépulture 159 : inhumation d'un homme et dépôt de mobilier associé
(Cliché : M. Félix-Sanchez, dessin et infographie : K. Zipper et J. Kaurin)



WITRY-LÈS-REIMS, Le Haut Chemin
 Hypothèse d'organisation et de dynamique de l'occupation de l'ensemble funéraire du Haut Chemin
 (DAO M. Félix-Sanchez et F. Lacrampe-Cuyaubère, Sarl Archéosphère)

HAUTE-MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Notice/report	Réf. carte
6447	AGEVILLE, Rue du Tilleul	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD		*	1
6440	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Résidence du Coteau Soleil, Phase 2	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	BRO-GAL-CON	*	2
6727	ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau	Claire SERRANO (CD52)	FP	GAL	*	3
6549	BOURBONNE-LES-BAINS, Rue Vellonne	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	GAL-MA-MOD-CON	*	4
6734	CHAUMONT, 18-22 rue Georges Clémenceau	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	MOD-CON	*	5
6574	DOMMARTIN LE FRANC, rue du Général de Gaulle	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	MA-MOD-CON	*	6
6610	DONJEUX, Le Milieu de la Salle, Les Terres Rouges, phase 6	Luc SANSON (INR)	OPD	CON-IND	*	7
6497	ÉCLARON BRAUCOURT SAINTE-LIVIÈRE, Impasse de la Rue d'Ambrières	Mélanie LEFILS (INR)	OPD	CON	*	8
6657	ESNOUVEAUX, RD 1	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	GAL-MA	*	9
6507	FONTAINES-SUR-MARNE, Les Charbonnières Nord	Céline CHOQUENET (INR)	OPD		*	10
6685	FOULAIN-CRENAY, 7 rue de Moiron	Luc SANSON (INR)	OPD	MA-MOD	*	11
6503	IS-EN-BASSIGNY, Chemin d'exploitation de la Planchotte	Mélanie LEFILS (INR)	OPD	BRO-CON	*	12
6569	LANGRES, Place Bel Air et Place des Etats Unis	Mélanie LEFILS (INR)	OPD	GAL-CON	*	13

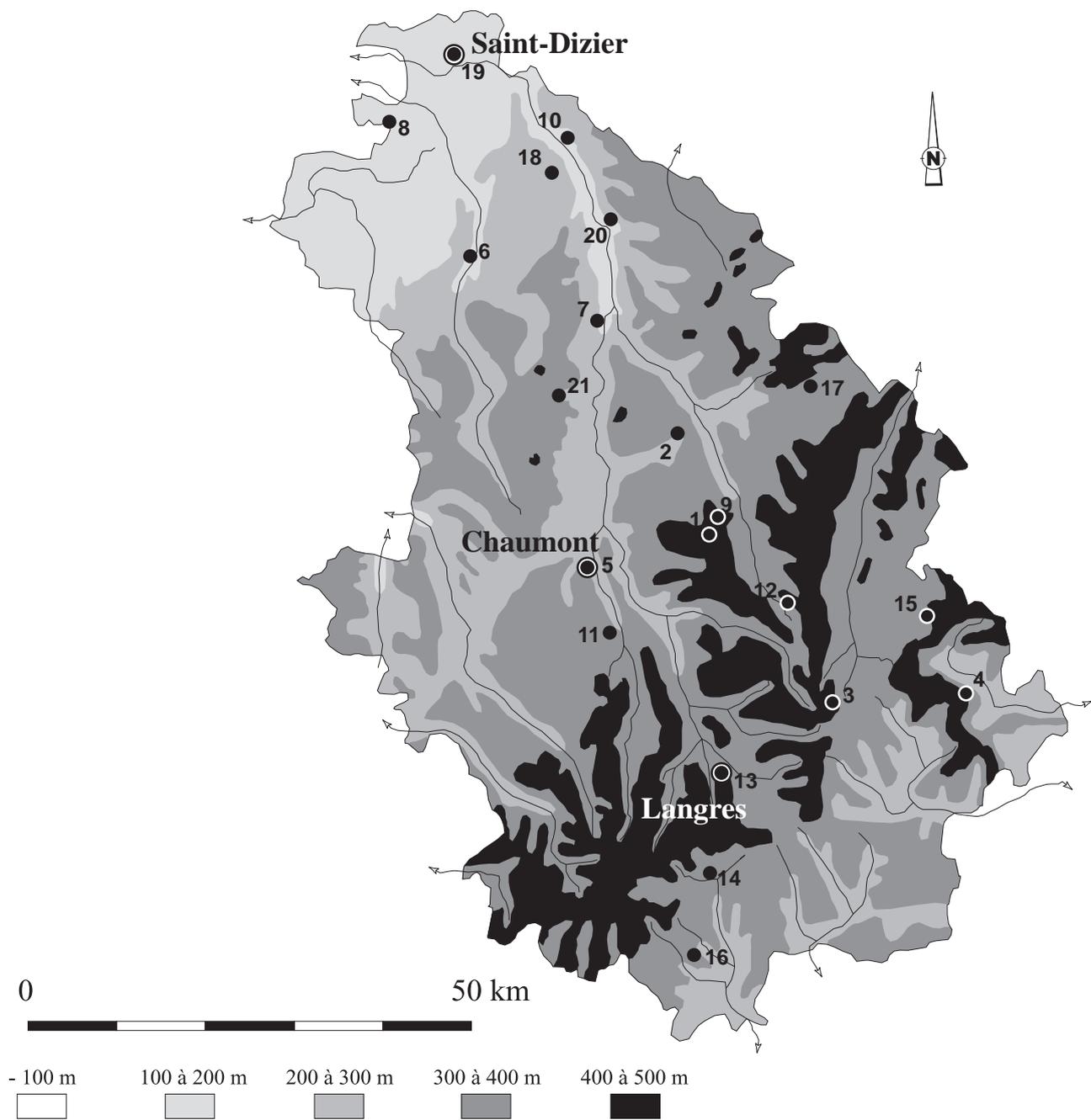
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Notice/report	Réf. carte
6361	LANGRES, Place Diderot	Cédric ROMS (INR)	FPREV		*	13
6769	LANGRES, Porte Sud de la Citadelle	Cédric ROMS (INR)	OPD	GAL-CON	*	13
6508	LONGEAU-PERCEY, Lotissement du Ruisseau	Mélanie LEFILS (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-MOD-CON	*	14
6725	PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	Benoît ROUZEAU	FP	MA-MOD	*	15
6445	PRAUTHOY, Le Crey	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	MOD-CON	*	16
6444	PREZ-SOUS-LAFAUCHE, RN 74	Anne Charlotte BAUDRY (INR)	OPD		*	17
6535	RACHÉCOURT-SUR-MARNE, Varenne	Virginie DESMARCHELIER (INR)	OPD	FER-GAL-MA-MOD-CON	*	18
6644	SAINT-DIZIER, Avenue Raoul Laurent	Raphaël DUROST (INR)	OPD	MOD-CON	*	19
6746	SAINT-DIZIER, Les Crassés	Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIERE (INR)	FP	HMA	*	19
6716	SAINT-DIZIER, Rue des Loyes	CAVÉ Magalie (INR)	OPD		*	19
6664	SAINT-DIZIER, Rues Godart Jeanson et Paul Bert	Raphaël DUROST (INR)	OPD	GAL-MOD-CON	*	19
6793	THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, Les Gravieres	CAVÉ Magalie (INR)	OPD	FER-GAL	*	20
6448	THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT Zones B et C	Magalie CAVÉ (INR)	FPREV	FER-GAL	*	20
6626	VIGNORY, Ferme du Château	Claire PILLIOT (INR)	ST	MA-MOD	*	21
6740	PROSPECTION INVENTAIRE EN HAUTE-MARNE, Cantons de Saint-Dizier, Wassy, Montier-en-Der, Joinville etc.	Denis SCHMITTER (BEN)	OPI	MULTI	*	-

HAUTE-MARNE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



HAUTE-MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

AGEVILLE Rue du Tilleul

Une demande volontaire de diagnostic a été déposée par la commune d'Ageville dans le cadre d'un projet de lotissement. Les 22 sondages réalisés représentent une surface ouverte de 1 114 m² soit un taux de 9 % de la surface accessible (12 419 m²) et 7,6 % de la surface prescrite (14 719 m²). L'opération n'a livré que des indices anthropiques de type agraire (drainage, captage d'eau) non datés par du mobilier mais que l'on peut estimer assez modernes de par leur position

stratigraphique. Il s'agit de vestiges assez sommaires, fréquemment rencontrés en Haute-Marne, qui ne nous renseignent pas sur une présence humaine ancienne à proximité du centre bourg mais témoignent d'une volonté d'assainir cette zone proche du village et d'en capter l'eau pour un usage domestique (puits, fontaine).

Benoît FILIPIAK

ANDELOT-BLANCHEVILLE Résidence du Coteau Soleil, phase 2

Âge du Bronze - Gallo-romain -
Contemporain

Une seconde phase de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un projet de lotissement de la part de la commune d'Andelot. Le projet portait sur une emprise de 2,4 ha sondée à 13,1 % (3 174 m² ouverts).

Peu de structures ont été retrouvées lors de ce diagnostic. Des anomalies naturelles, des chablis et

quelques éléments contemporains représentent la majorité des occurrences mises au jour. Deux structures sont à distinguer. Une fosse du Bronze final, sans doute RSFO, se trouve isolée au sud-est de l'emprise et constitue l'indice d'occupation le plus ancien sur les 4,26 ha du futur lotissement (phases 1 et 2).

Cette seconde phase de sondages sur la « Résidence du Coteau Soleil » a également permis de localiser l'extension de la nécropole. Puisqu'aucune sépulture n'a été retrouvée lors de cette opération, il est désormais acquis que le cœur de l'occupation funéraire appréhendée en 2010, appartenant vraisemblablement au haut Moyen Âge, est localisé sur les parcelles 7 et 6. Au plus près de ces deux terrains, la parcelle 13 n'a livré aucune inhumation malgré un réseau serré de tranchées. En revanche, un fossé linéaire irrégulier a livré une grande quantité de mobilier (céramique essentiellement, mais aussi des clous en fer, du verre et une monnaie) qui évoque le milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

L'assemblage céramique est très particulier : 80 % des tessons présentent une surcuisson ; surreprésentation des bords et des fonds ; sélection typo-fonctionnelle du mobilier. Il évoque un rejet de bucher funéraire. Même si peu de charbons et aucune esquille osseuse n'étaient présents dans le comblement du fossé, l'hypothèse d'une occupation funéraire à proximité immédiate de celui-ci est la plus plausible. Repéré sur 7 m de longueur, il paraît difficile de se prononcer sur son plan complet, mais nous ne pensons pas être en présence d'un enclos quadrangulaire.

Vincent MARCHASSEAU

ANDILLY-EN-BASSIGNY

Charge d'Eau

Gallo-romain

La campagne 2011 a consisté en l'exploration d'un nouveau secteur faisant la jonction entre la partie du site anciennement dégagé et la partie agricole fouillée à partir de 2009 (découverte par des prospections géophysiques de 2004 à 2007) qui s'était révélée très érodée. Deux zones ont été séparées par une berme de 2 m de large, la zone A à l'ouest et B à l'est, soit une surface d'environ 2 400 m², formant un rectangle de 60 m par 40 m.

Bien que cultivé de longue date avec des moyens mécaniques puissants, le secteur A est apparu bien conservé. La stratigraphie s'est révélée simple, mais la richesse de la zone en mobilier, la présence d'un niveau d'occupation scellé par une destruction en place et la taille du bâtiment ont ralenti la fouille, les conditions météorologiques ayant de plus été médiocres pour la saison.

Les fouilles des années 80 à l'ouest avaient mis au jour une petite partie d'un bâtiment agricole et un mobilier riche et varié, avec un travail de localisation et d'interprétation inabouti.

La campagne 2011 a révélé non pas un unique mur de clôture de direction est-ouest limitant la *pars agraria* au nord, mais la succession de plusieurs bâtiments, notamment une grande construction de 30 m sur 14,2 m à pavillons d'angles. Une importante couche de démolition conservant parfois les maçonneries écroulées précédait des restes de toitures de terre cuite. À intervalles réguliers, des radiers de blocs de pierre

devaient avoir pour fonction de recevoir les supports en matériaux périssables soutenant ces toitures que l'on restitue comme des auvents courant le long des murs.

Plusieurs fossés de direction ouest-est sont liés à ces constructions : un petit fossé à l'intérieur du bâtiment fouillé et deux au nord à l'extérieur, déjà repérés en 2010. L'ensemble des constructions a montré l'utilisation du pied romain. Le mobilier céramique et numismatique renvoie à la fin du III^e, début du IV^e s., sans différence visible entre la couche de démolition et la couche d'occupation.

Claire SERRANO



ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau.
Partie agricole, partie nord du bâtiment 170 en fin de fouille :
mur nord du bâtiment, radiers de soutien et fossé intérieur (Cliché : CD 52)

BOURBONNE-LES-BAINS

Rue Vellonne

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Les investigations ont été entreprises préalablement à la réalisation d'un ensemble immobilier dans le centre de la station thermale de Bourbonne-les-Bains, le long du ruisseau de Borne. Le projet se trouve à proximité de la place des Bains donnant accès aux thermes. Il affecte le versant nord du vallon de Borne, entre les cotes 260 et 264 m NGF.

L'assiette du projet (phase 2) – une aire goudronnée à usage de parking privé et un jardin étagé sur deux niveaux laissé en friches – s'inscrit dans un quadrilatère de 62 m x 52 m de dimensions maximales (soit 519 m²) qui s'appuie vers le nord contre des parcelles bâties donnant sur la rue Vellonne et ouvre vers le sud sur le ruisseau de Borne canalisé, en contrebas. L'emprise foncière (phase 1), de 2 162 m², correspond à la parcelle

cadastrale AI 941 qui est longée, du côté ouest, par la ruelle et la cour Vellonne, et cantonnée, vers l'est, par un pavillon de l'ancien Hôtel du Parc et l'Hôtel des Lauriers Roses et son parking.

Les vestiges archéologiques reconnus sur le territoire de Bourbonne-les-Bains relèvent essentiellement de l'agglomération gallo-romaine qui s'est développée autour de l'exploitation thermique des sources naturelles

Les travaux de synthèse les plus récents (Thévenard 1996 et Vurpillot 2010 à la suite de Rameau 1978) constatent la concentration des découvertes sur les deux versants du vallon parcouru par le ruisseau de Borne. La voie de Langres à Bourbonne qui se détachait de la grande voie *Andemantunnum* (Langres) - *Argentoratum*

(Strasbourg) sur le territoire de Bonsecours longeait le sommet du versant nord (son tracé a été repris par l'actuelle Grande Rue et son prolongement rue Vellone) tandis que les thermes antiques sont situés au pied de l'autre versant, exposé au nord, le long de l'actuelle rue d'Orfeuil – rue Amiral Pierre.

La configuration de l'emprise nous a amené à ouvrir, selon un axe schématiquement nord-sud, en respectant le pendage général du terrain qui atteint sa plus grande longueur 4,10 % (entre les cotes 263,80 et 261,50 m NGF) trois grandes tranchées linéaires et parallèles ouvertes à l'aide d'une mini-pelle hydraulique de 14 tonnes, équipée d'un godet lisse large de 2 m. Rapidement la profondeur d'enfouissement des niveaux antiques a induit un décapage en palier. La profondeur de ces tranchées, en fonction des paliers de sécurité mis en place, varie de 1,30 à 3 m tandis que le niveau moyen d'apparition des niveaux et structures antiques oscille entre 1,60 et 2 m sous la surface actuelle du terrain (avec un minimum toutefois de 0,80 m vers la limite sud de l'emprise).

Ponctuellement, le fond et les bermes des tranchées de reconnaissance ont été nettoyés manuellement afin de pouvoir plus aisément appréhender les séquences stratigraphiques et les structures anciennes puis en établir le relevé. Localement, enfin, la reprise du terrassement mécanique pour perforer les niveaux antiques a été décidée mais leur épaisseur totale a rarement pu être fixée avec précision du fait des arrivées d'eau...

Au final, le ratio surface impactée par la base des sondages/emprise foncière donne un taux d'échantillonnage de l'ordre de 14,9 % suffisant pour donner une image relativement bonne du sous-sol de l'emprise foncière considérée.

Les sondages réalisés lors de ce diagnostic archéologique ont révélé, dans la partie nord de l'emprise, une rue est-ouest inédite (*decumanus* secondaire) ainsi que ses aménagements bordiers (caniveaux, trottoirs/portiques). Au nord et au sud de cette chaussée des structures d'habitat ont également été repérées.

Un autre apport important de cette campagne est la mise en évidence de structures rectilignes pouvant associer murs maçonnés et alignements de blocs architectoniques en réemploi, qui parcourent toute la partie sud du chantier. Ces structures évoquent des travaux d'assainissement d'une zone humide et des aménagements hydrauliques entrepris dans la partie basse de l'emprise qui souligne la jonction du versant et du fond de vallée, au détriment parfois de structures d'habitat antérieures.

La datation fine des structures découvertes reste délicate. Nos recherches, en effet, se sont essentiellement limitées au dégagement du niveau d'apparition des vestiges antiques. Les niveaux les plus anciens n'ont pas pu être atteints en raison de l'importance des recouvrements ou de l'arrivée massive de l'eau dans toute la partie basse du site qui donne sur le ruisseau de Borne.

D'autre part, l'échantillon céramique recueilli reste restreint ; dans le cadre de ce travail il n'a pas fait l'objet d'une étude détaillée. Quelques éléments pertinents sont toutefois fournis dans une planche commentée.

L'état de conservation des vestiges antiques semble important. On note en effet l'absence de substructions postérieures conséquentes et les niveaux antiques sont scellés par des terres noires dont l'épaisseur est comprise entre 0,40 et 0,80 m.

L'abandon du site antique, indiqué par une couche de démolition générique recouvrant l'arase des vestiges, doit se situer au cours de l'Antiquité Tardive (fin IV^e s. au plus tôt). La remise en culture des lieux est renseignée par l'horizon des « terres noires » repérées de manière récurrente à partir du Bas-Empire en milieu urbain.

Ce secteur de la ville restera une zone ouverte, occupée par des jardins ou des parcs à l'arrière des maisons ouvrant sur la rue Vellone, vers le Nord, ou la rue des bains, vers l'Est.

Une interrogation demeure pour les périodes modernes : comment catégoriser le petit groupe de tombes (repéré dans le sondage 3) qui n'est limité par aucune structure construite apparente ? On se trouve à bonne distance des zones sépulcrales connues : la plus proche est le cimetière mérovingien (reconnu en 2004 place de Verdun) puis paroissial qui jouxte désormais l'église Notre-Dame-en-son-Assomption, qui se situe à 250 m environ plus au nord-est, au sommet du coteau.

Jean-Jacques THÉVENARD

CHAUMONT

18-22 rue Georges Clémenceau

Moderne - Contemporain

Les investigations ont été entreprises préalablement à la construction d'un magasin faisant suite à la démolition d'une surface commerciale après incendie. Le projet intéresse une parcelle de 1 969,5 m² affectant le centre-ville historique de Chaumont. Cette campagne d'investigations a été impactée par des contraintes techniques d'importance car intervenant à l'issue de la phase de démolition du bâtiment incendié.

On mentionnera :

- La mitoyenneté des habitations en périphérie nord et sud du chantier. L'ancien bâtiment était en effet fortement imbriqué dans un îlot d'habitations anciennes, parfois élevées sur trois niveaux.

- Le remaniement des terrains formant l'emprise. La purge des structures du bâtiment incendié a induit des excavations d'importance suivies d'une phase de nivellement. À la suite, au mois d'août 2011, de nouveaux terrassements seront entrepris lors d'une campagne d'étude géotechnique.

- L'épaisseur importante des remblais de démolition à perforer, notamment dans toute la moitié nord de l'emprise, a notoirement ralenti notre progression.

Sept sondages linéaires ont été ouverts à la pelle hydraulique. Leur implantation a tenu compte de la morphologie de l'ensemble parcellaire et de son

orientation schématiquement est/ouest. Ces sondages furent complétés par des fenêtres complémentaires pour donner un taux de reconnaissance global de 20,6 % pour une surface ouverte de 405,40 m². Notre plan de terrassement qui prévoyait l'ouverture des sondages sur une seule largeur de godet, soit 2,20 m, a dû être modulé pour des raisons de sécurité (risques d'éboulement du fait de l'importance des remblais de démolition...). Ainsi, dans la partie orientale de l'emprise, les sondages ont vu leur largeur prévue presque doublée, ce qui explique le taux de reconnaissance bien supérieur à la moyenne des chantiers de diagnostic qui avoisine plutôt les 10 %.

Les sondages archéologiques réalisés n'ont pas permis de découvrir de vestiges à mettre en relation avec une occupation très ancienne des lieux ; seuls des fondations et structures excavées de constructions relevant des époques moderne et contemporaine ont été observées.

Mais cette absence de vestiges archéologiques très anciens ne résulte peut-être que des importantes modifications du tissu urbain depuis le Moyen Âge dans ce quartier qui s'est développé autour de l'église paroissiale Saint-Michel et de son cimetière, supprimés à la Révolution pour permettre la construction des halles.

Jean-Jacques THÉVENARD

DOMMARTIN-LE-FRANC

Rue du Général de Gaulle

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Les investigations ont été entreprises préalablement à la création d'un lotissement sur une superficie de 1,5 ha et à une altitude moyenne de 187 m NGF, l'emprise repose en fond de vallée entre le cours actuel de la Blaise à l'ouest et un canal d'exploitation correspondant à une dérivation de la rivière à l'usage d'anciennes fonderies.

L'assiette du projet – des prairies – s'inscrit dans un quadrilatère de 175 m x 85 m de dimensions maximales qui s'appuie vers le nord contre des parcelles bâties et se trouve borné vers l'ouest et le sud par des clôtures. La parcelle affecte un coteau qui ouvre sur le vallon du ruisseau des Vervelles, vers le nord-ouest, et donne sur le coteau de Craas dominant la Marne, vers le sud-est ; les altitudes sont comprises entre 245 et 255 m NGF.

D'après la carte géologique du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M.), le fond de vallée de la Blaise (atteignant 550 m de largeur à Dommartin-le-Franc) est tapissé par des alluvions récentes. Sur les flancs de vallée affleurent les formations marno-calcaires du Jurassique supérieur (Portlandien) en bas de pente et des formations gréso-sablo-calcaires du Crétacé inférieur (Valanginien et Hautévrien) en sommet de pente. Les plateaux sont recouverts par des formations argileuses et calcaires du Crétacé inférieur (Barrémien)

Ce diagnostic au terme d'une surface ouverte de 997,62 m², soit 8,5 % de la surface accessible (11 740 m²) a permis la découverte des traces d'un

occupation ancienne qui intéresse le haut Moyen Âge et plus particulièrement le début de la période carolingienne (seconde moitié du VIII^e s. et IX^e s.). Cette période est représentée par un fond de cabane, un bâtiment sur poteaux (d'environ 23 m²) et par deux petites fosses oblongues dont l'une contenait des résidus de crémation.

Les périodes plus récentes (époques moderne et contemporaine) ne sont représentées que par quelques structures parcellaires (fossés, murets de clôtures, chemin) qui sont perceptibles dans le cadastre napoléonien.

Jean-Jacques THÉVENARD

DONJEUX

Le Milieu de la Salle, Les Terres
Rouges, phase 6

Contemporain - Indéterminé

Suite au projet d'extension de carrière, aux lieux-dit *Le Milieu de la Salle*, et *Les Terres Rouges*, à Donjeux, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur les deux parcelles concernées par le projet.

L'emprise (d'une surface totale de 13,9 ha) a été sondée à la pelle mécanique sur 7 % de sa superficie, et le diagnostic a permis de détecter quelques fosses à la caractérisation difficile, ainsi que deux ornières parallèles.

Luc SANSON

ÉCLARON BRAUCOURT

SAINTE-LIVIÈRE

Impasse de la Rue d'Ambrières

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de lotissement. sur une emprise de 15 490 m². Le terrain naturel sur l'ensemble de la parcelle s'est révélé assez homogène, dans chaque sondage avec un ensemble de quatre strates. De haut en bas, il y a d'abord une terre arable d'environ 0,20 m d'épaisseur puis un limon argileux brun clair dont l'épaisseur varie de 0,25 à 0,50 m puis une argile limoneuse brun clair avec des traces de manganèse de 0,45 à 0,90 m d'épaisseur et enfin des graviers.

986 m² ont été sondés, soit 6,4 % de l'emprise du projet. Six drains contemporains en terre cuite orientés nord-est/sud-ouest sont apparus. Il s'agit de petits fossés creusés dans le limon argileux brun clair, d'environ 0,30 m de large et 0,80 m de profondeur, avec un profil en cuvette, les tuyaux en terre cuite étant posés sur le fond.

Mélanie LEFILS

Les investigations ont été entreprises préalablement à la création d'un lotissement sur une superficie de 12 472 m², qui se situe, à l'entrée sud du village en bordure de la route départementale n°1 reliant Nogent-en-Bassigny à Rimaucourt. Elle affecte un coteau, exposé à l'est, ouvrant sur la rive gauche de la vallée du Rognon (affluent rive droite de la Marne) et marque la naissance d'une combe, impactant toute la partie basse du village.

Le territoire d'Esnouveaux était emprunté par l'ancienne voie romaine *Andemantunnum* (Langres)-*Nasium* (Naix-aux-Forges) dont le tracé est encore en partie renseigné, entre Nogent-en-Bassigny et Rimaucourt, par l'actuelle route départementale n° 1. Cette voie qui n'est pas mentionnée par les itinéraires antiques (Itinéraire d'Antonin ou Table de Peutinger) se détachait de la voie de Toul, peu après Champigny-les-Langres, et gagnait le département de la Meuse et *Nasium*. De Naix, vers l'est, on pouvait se rendre à Toul et retrouver la grande voie de Trèves ou, vers le nord-ouest, se rendre à Reims. Elle assurait également une liaison directe entre Langres et le sanctuaire de Grand. Un des milliaires qui jalonnait son tracé a été découvert, sur le territoire même d'Esnouveaux, en 1980. Il a été érigé en 97 ap. J.-C., sous le règne de Nerva (à XXI milles pas de Langres, soit 31,080 km).

18 tranchées linéaires, dans un premier temps, ont été ouvertes à la pelle mécanique équipée d'un godet rétro d'une largeur de 2,20 m. Cela correspondait à une superficie initialement sondée de l'ordre de 990 m² et donna un taux d'échantillonnage de l'ordre de 8 %.

Ces sondages initiaux furent complétés par trois autres tranchées linéaires et par des fenêtres de décapage complémentaires, pour un total de 203 m², permettant de porter le taux de reconnaissance global à 9,6 % pour une surface totale ouverte de 1193 m².

Les sondages ont révélé, dans la partie est de l'emprise, un tronçon de la voie romaine *Andemantunnum* (Langres)-*Nasium* (Naix-aux-Forges).

La structure de cette voie qui diffère selon les sondages, témoigne de son adaptation à la topographie des terrains empruntés.

Vers l'extrémité sud du chantier, les sondages montrent une bande de roulement d'environ 6 m de large établie dans un décaissement linéaire d'environ 9 m de large affectant le substrat rocheux sur une profondeur de l'ordre de 0,90 m. Plus au nord, en s'engageant dans la combe, les vestiges de la voie sont cette fois repérables sous la forme d'une structure linéaire surélevée d'environ 13 m de large à la base pour une hauteur de 2 m par rapport au terrain géologique. Cette position a engendré un effet de digue ; les colluvions de bas de versant sont venues buter contre le talus de la voie.

Localement, le talus oriental de cette chaussée antique a été affecté, au cours du Moyen Âge, par la mise en place de fosses oblongues devant accueillir des inhumations. La sépulture qui a été fouillée a fait l'objet d'une datation par radiocarbone dont le calibrage indique l'intervalle chronologique 1127 à 1216 ap. J.-C.

Les données plus récentes qui ont été recueillies se composent de tranchées de canalisation d'eau ou sont liées à l'exploitation du terroir aux périodes modernes (fossé servant de limite de parcellaire ou de bordure de chemin d'exploitation, terrassement lié à la route départementale) et sont parfois perceptibles dans le cadastre napoléonien.

Jean-Jacques THÉVENARD

FONTAINES-SUR-MARNE

Les Charbonnières Nord

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière de roche sur une superficie de 4 500 m², une demande volontaire de diagnostic archéologique a motivé la réalisation d'un diagnostic sur l'emprise accessible de 2 620 m² sondée à 10,7 % (280 m²).

Cette opération n'a mis au jour aucun vestige, ni aucun matériel confirmant ainsi l'absence de vestiges déjà constatée lors d'un diagnostic archéologique situé sur la parcelle adjacente.

Céline CHOQUENET

FOULAIN-CRENAY

7 rue de Moiron

Moyen Âge - Moderne

En amont d'un projet de construction d'une école, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une emprise de 1 045 m² qui a été sondée à la pelle mécanique sur 7 % de la superficie. Ce diagnostic a mis en évidence, dans un sondage, en particulier, une séquence stratigraphique importante,

ainsi que deux sections de murs, en partie récupérés, qui pourraient dater, si l'on se base sur les découvertes céramiques, de l'époque moderne.

Luc SANSON

IS-EN-BASSIGNY

Chemin d'exploitation de la
Planchotte

Âge du Bronze - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion d'un projet de lotissement sur une surface totale de 17 730 m² sondée à 8,2 % (1 457 m² ouverts). Le terrain naturel sur l'ensemble de la parcelle reste assez homogène, avec la présence d'un ensemble de quatre strates. De haut en bas, il y a d'abord une terre arable d'environ 0,10 m d'épaisseur puis un limon argileux brun clair dont l'épaisseur varie de 0,20 à 0,40 m, puis une argile limoneuse orange gris à ocre gris avec quelques blocs de calcaire gréseux dont l'épaisseur varie de 0,40 à 1,30 m correspondant probablement au niveau d'altération des grès et enfin la roche.

Des billons contemporains sont visibles sur l'ensemble de la parcelle.

Trois structures protohistoriques ont été repérées. Il s'agit d'un drain, orienté nord-est/sud-ouest, de 0,60 m de large et 0,30 m de profondeur, d'une fosse ovale d'environ 2,50 m de long pour 1 m de large et dont la profondeur maximale est de 0,20 m et d'une fosse d'extraction polylobée de 6,60 m de long maximum pour 2,60 m de large maximum et dont la profondeur maximale est de 0,40 m, cette structure étant plus précisément datée du Bronze final II-IIIa.

Ce dernier type de fosse étant souvent lié à l'extraction du sédiment pour la construction de bâtiment en terre et bois.

Une zone d'habitat de la même période doit donc se trouver à proximité, probablement sur l'une des parcelles adjacentes, cette hypothèse étant appuyée par la réutilisation de la fosse d'extraction en dépotoir.

Mélanie LEFILS

LANGRES

Place Bel Air et Place des Etats Unis

Gallo-romain - Contemporain

Un diagnostic archéologique, a été prescrit à l'occasion d'un projet d'aménagement de voiries et d'espaces verts publics ainsi que la mise à niveau de réseaux publics. La zone concernée par cet aménagement, située place Bel Air et place des États-Unis, couvre une surface totale de 14 000 m². Des vestiges des époques gallo-romaine et contemporaine ont été repérés au terme des sondages représentant 490 m², soit 5,6 % de l'emprise concernée.

Période gallo-romaine

Pour cette période, trois voies ont été repérées sur la totalité de l'emprise avec :

- à l'est de l'emprise le *cardo maximus*,
- un *cardo* secondaire au nord-ouest de l'emprise,
- un *decumanus* secondaire au sud-est du parking.

Ces niveaux de voies sont tous construits en cailloutis plus ou moins grossier, très compacts, surmontés de recharges plus ou moins ponctuelles.

Un niveau de cailloutis très usés a également été retrouvé dans deux des sondages, les orientations très différentes des ornières laisseraient supposer que l'on se trouve sur une place s'articulant entre le *decumanus* retrouvé et le *cardo maximus*. Cette aire de circulation est recoupée dans sa partie nord par le fossé du Bastion, ne permettant pas de connaître son extension nord. Elle a été repérée sur au moins 18 m de large, et doit probablement s'étendre sur environ 26 m jusqu'au *decumanus* et 27 m jusqu'au *cardo maximus*.

Un bâtiment de belle facture a également été retrouvé dans la partie nord-ouest de l'emprise. Il

semble correspondre à un bâtiment en façade de rue, donnant sur le *cardo* secondaire retrouvé dans l'un des sondages. Il est matérialisé par deux murs perpendiculaires chaînés en leur centre pour former quatre pièces différentes. Les sols de ces pièces sont construits en terre battue. La pièce sud-est semble un peu plus soignée, en effet, le sol en terre battue sera remplacé par la suite par un plancher, et le mur sera recouvert d'un enduit peint blanc en partie encore visible.

Période contemporaine

La pointe du bastion des Chavannes (construit d'après Vauban) a été retrouvée avec son fossé.

Des sols contemporains ont également été retrouvés à l'avant de ce bastion, sols pouvant être liés à l'ancienne auberge de la « Berdauche » construite dès la fin du XVIII^e s.

Par la suite, lors de l'abandon du bastion, des niveaux compacts de cailloutis viennent recouvrir les murs pour former probablement l'ancienne place Bel Air, juste avant l'aménagement en goudron.

Mélanie LEFILS

LANGRES

Place Diderot

La phase terrain de cette opération de fouille préventive ayant eu lieu de septembre 2011 à juillet 2012, une notice sera présentée dans le BSR 2012.

LANGRES

Porte Sud de la Citadelle

Gallo-romain - Contemporain

Dans le cadre d'une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique à l'initiative de la Communauté de Communes de l'Étoile de Langres (CCEL), en amont d'un projet de construction d'un centre aquatique sur une emprise de 16 274 m², un diagnostic a été prescrit.

En effet, de nombreuses découvertes de sépultures et d'éléments attestant de la présence d'une vaste nécropole au sud de Langres, de part et d'autre d'une voie antique, ont été réalisées lors de la construction de la citadelle au XIX^e s. ainsi que dans le cadre des opérations de fouilles et de diagnostics archéologique dans la zone d'activité de la Trincassaye.

Le présent diagnostic a donc pour objectif de confirmer ou non la présence de cette nécropole d'en préciser les limites tant géographiques que chronologiques ainsi que de mettre en évidence d'éventuelles occupations de nature différente et d'en déterminer les périodes d'occupation.

Les terrains se localisent au sud de la ville de Langres, dans la partie méridionale de la citadelle du XIX^e s. Cet espace se trouvait à l'extérieur de l'emprise des villes antique et médiévale. Les travaux de construction de la citadelle militaire (1841-1856) ont entraîné la découverte de nombreux vestiges témoignant de l'existence d'une importante nécropole au bord de la voie de Lyon. Ces travaux ont très fortement oblitéré les traces d'occupations antérieures dans ce secteur de la citadelle. Il semble qu'un décapage jusqu'au socle calcaire ait pu être mis en œuvre dans certaines parties du site.

Les sondages ont consisté en l'ouverture de 2 479 m², soit 15,2 % de l'emprise du projet.

Malgré tout, plusieurs vestiges attestent de la présence d'un site antique de la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère.

Cette occupation se caractérise par un tronçon de la voie antique rejoignant au départ de Langres les villes de Lyon et de Besançon mais également un horizon limoneux contenant de la céramique antique ainsi que par des structures fossoyées.

Ces deux fossés présents dans la moitié occidentale du site ne permettent pas, en l'état actuel des connaissances, de caractériser la nature de cette occupation bien qu'il faille envisager leur rôle défensif.

Aucun élément n'est à mettre en relation avec la nécropole sud.

Cédric ROMS

LONGEAU-PERCEY

Lotissement du Ruisseau

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé l'occasion d'un projet de lotissement sur une emprise totale de 5 423 m². Le terrain naturel sur l'ensemble de la parcelle reste assez homogène, avec la présence d'une succession de dépôts de sédiments avec principalement deux niveaux de colluvions qui deviennent plus épais du côté sud du terrain en suivant le pendage de la parcelle. Les ouvertures représentent 433 m² soit 8 % de l'emprise du projet.

Dans chaque sondage un ensemble de cinq strates a été retrouvé. De haut en bas, il y a d'abord une terre arable d'environ 0,10 m d'épaisseur puis un limon argileux brun clair dont l'épaisseur varie de 0,20 à 0,40 m, puis une argile limoneuse brun clair d'environ 0,40 m d'épaisseur dans laquelle du matériel est piégé,

puis une argile peu limoneuse brun clair correspondant probablement à un interface de 0,10 à 0,30 m et enfin de l'argile orange veinée de gris avec beaucoup de traces de manganèse, correspondant probablement au niveau du toarcien inférieur de la carte géologique.

Le matériel piégé dans l'argile limoneuse brun clair couvre une période allant du Bronze final/tout début de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine.

Pour les structures anthropiques, un drain moderne en pierres calcaires orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, a été retrouvé. Il apparaît à 0,50 m sous le sol actuel, sous le limon argileux brun clair (horizon 2).

Mélanie LEFILS

PARNOY-EN-BASSIGNY

Abbaye de Morimond

Moyen Âge - Moderne

La campagne de fouille 2011 s'est déroulée sur une semaine.

Elle a permis de travailler à la fois sur le bâtiment le plus ancien (bâtiment A) dont certains espaces avaient été gelés en vue de prélèvements archéomagnétiques réalisés en novembre 2010.

Les derniers relevés du mur pignon aval ouest et du mur gouttereau nord ont été finalisés, comme l'étude et le phasage des cheminées.

Pour celle située dans la salle la plus à l'ouest, elle est de forme rectangulaire et délimitée par des pierre de grès posée de champ sur les trois côtés qui ne sont pas adossés au mur gouttereau.

Pas moins de trois niveaux ont été repérés. C'est ici, il nous semble, le témoignage d'une conversion en cuisine, avec un four à pain.

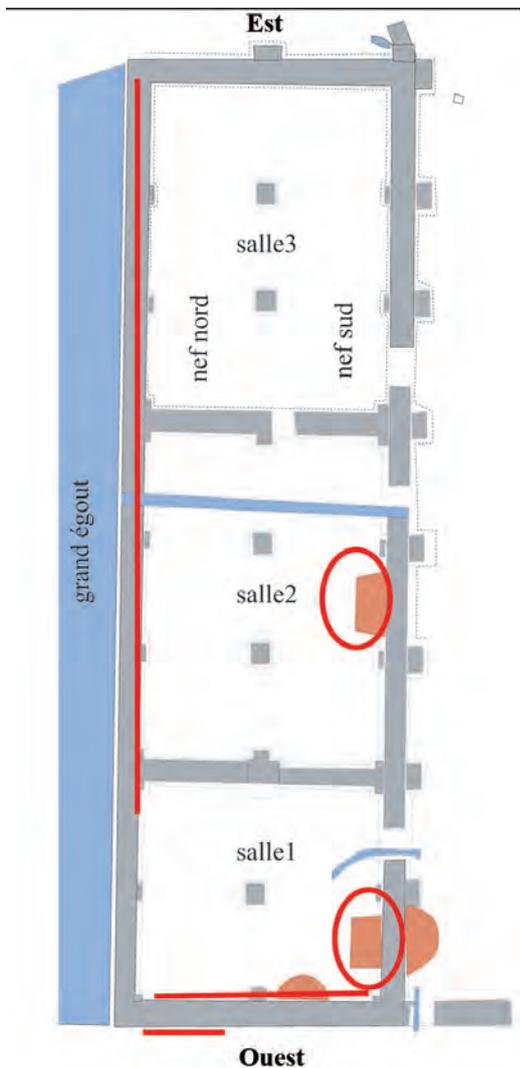
Est associé à ce complexe à l'extérieur du mur

gouttereau sud et à l'intérieur une seconde sole semi-circulaire appuyée sur le mur pignon ouest dans la nef sud.

On remarque le socle de fondation sur lequel reposait la pile supportant les départs des croisées, des formerets et du doubleau séparant les deux nefs du bâtiment. Une extension aval de 3 m de côté a été aménagée dans d'angle sud-ouest du bâtiment principal.

Un sondage, implanté plus au sud confirme la présence d'un nouveau bâtiment (bâtiment E) dont le sol est recouvert de dalles de terre cuite de 25 cm de côté environ. Ainsi que l'étagement des constructions dont l'altitude remonte vers le sud en lien avec le pendage du vallon..

Les relevés de l'abbatiale effectués en 2010 en cours de traitement l'an passé sont maintenant disponibles. Ils confirment pour les trois travées du collatéral nord relevées, les mêmes techniques de construction et de blocage utilisées avec du moyen appareil.



PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond.
Espaces et murs relevés dans le bâtiment A
(DAO : B. Rouzeau)



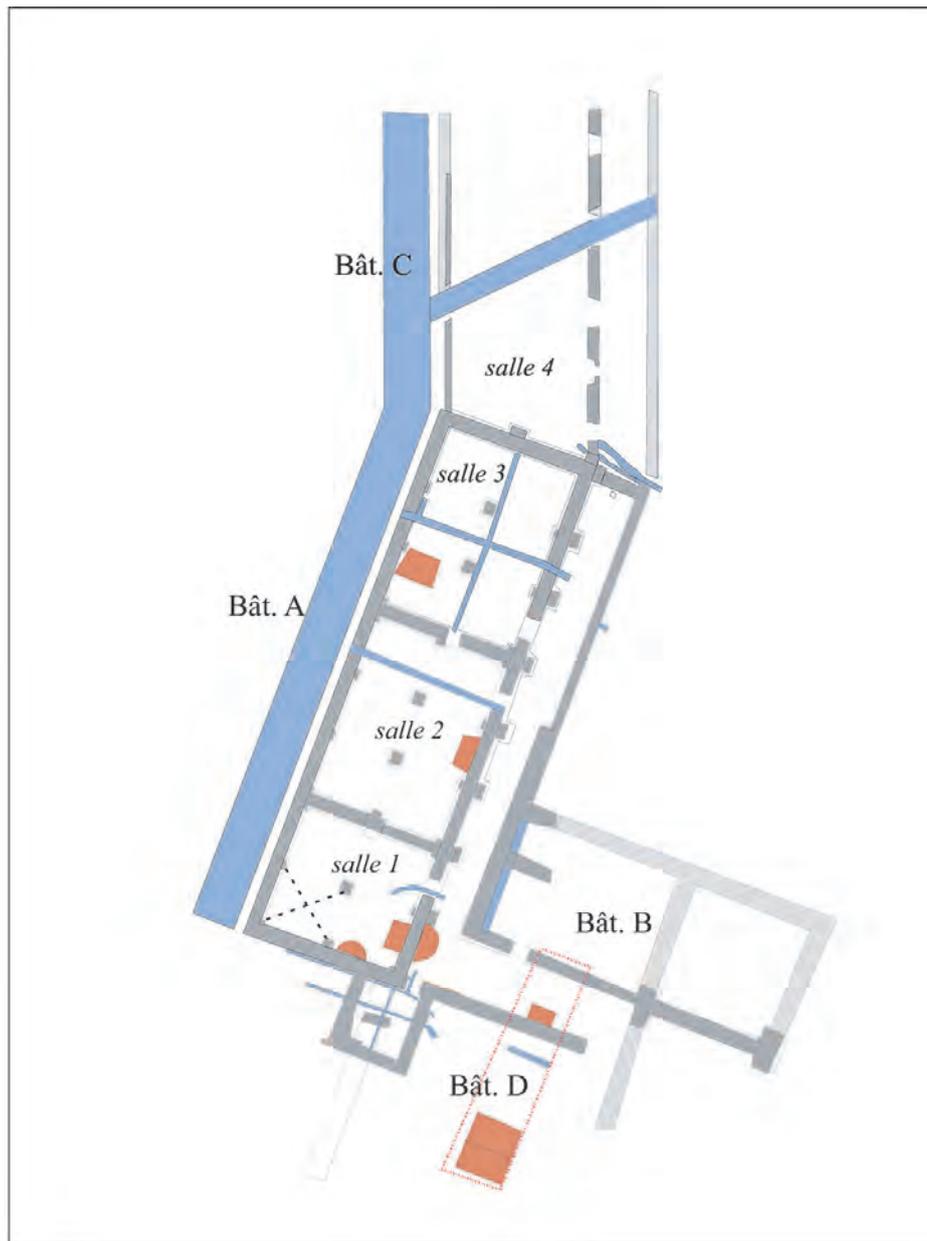
PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond.
Étage des réfections de la cheminée de la salle aval (Cliché : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond.
Le mur pignon ouest du bâtiment A et les fondations de la pile séparant les deux naves (Cliché : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond.
Extension en aval, au sud-ouest du bâtiment A (Cliché : B. Rouzeau)



	élévations mises au jour
	fondations mises au jour
	parties restituées
	structures hydrauliques
	structures en terres cuites architecturales
	sondage 2011

PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond.

Les bâtiments fouillés à Morimond, plan d'ensemble avec implantation du sondage de 2011 (DAO : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond.

Niveau de sol avec dalles en terre cuite dans le nouveau bâtiment identifié (bâtiment E ; cliché : B. Rouzeau)

Pour les études de mobilier, une rapide présentation de ce qui a été mis au jour est faite et en vue de la publication, la synthèse sur le verre (verre plat et vaisselle) a été rendue possible grâce à la collaboration d'A. Gelé et H. Cabart.

Les réflexions progressent sur ce type de bâtiment et permettent d'envisager une structure liée à l'accueil dans l'ouest de l'enclos de type hôtellerie ou infirmerie

Benoît ROUZEAU



PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond.
Face interne de l'église abbatiale travée 3 à 5 avec restitution (DAO : Cédric Moëlis)

PRAUTHOY

Le Crey

Moderne - Contemporain

Les investigations ont été entreprises préalablement à la création d'un lotissement sur la commune de Prauthoy. Le projet, portant sur une superficie de près de 2 ha, se trouve vers l'extrémité occidentale du bourg de Prauthoy, le long du chemin des Brosses. Il affecte un coteau ouvrant, vers le nord, sur le chemin départemental n° 299, en direction de Châtoillenot. Les altitudes sont comprises entre 340 et 328 m NGF.

La surface accessible était de 16 578 m² ; 2 005 m² ont été sondés, soit 10,2 % de l'emprise. D'après les cartes géologiques du Bureau de Recherches Géologiques

et Minières (B.R.G.M.), la parcelle étudiée se situe en limite de la faille de Chalancey, sur des calcaires du Bajocien moyen ou inférieur.

Les sondages n'ont pas révélé de structures archéologiques très anciennes. Les informations recueillies illustrent les périodes récentes et l'exploitation du terroir : zones d'extraction de calcaire et éléments de parcelles (fossés, murets de pierres sèches).

Jean-Jacques THÉVENARD

PREZ-SOUS-LAFAUCHE

RN74

Cette intervention intervient dans le cadre de la construction d'un lotissement par la municipalité sur une surface totale de 1,6 ha. Dix-neuf tranchées disposées en quinconce et leurs extensions ont permis de sonder une surface de 1 311 m², soit 10,6 % de la surface totale disponible.

Malgré la proximité de la voie romaine située sous le tracé actuel de la route nationale n°74 et la présence d'une zone de colluvion au nord de l'opération, cette opération de diagnostic n'a révélé aucune structure archéologique.

Anne-Charlotte BAUDRY

RACHÉCOURT-SUR-MARNE

Varenne

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne/
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un lotissement. Cette opération, située sur la rive gauche de la Marne, a concerné une surface de 52 050 m², évaluée à 8,3 %.

La parcelle, encadrée par des lotissements récents, s'inscrit dans un ancien méandre de la Marne matérialisé par des alluvions anciennes dans lesquelles furent observées les traces d'occupations remontant à la fin de l'âge du Bronze final.

Une fosse et un fossé datés des périodes Hallstatt à La Tène B au plus tard ont été mis au jour à proximité de structures gallo-romaines. Ces dernières concernent notamment un bâtiment à plan carré avec deux pièces de façade encadrant un espace ouvert. Il correspond à un type d'édifice identifié sur plusieurs sites comme grange appartenant à la *pars fructuaria* de domaines de rendement. De ce point de vue, ses fondations, profondes de plus de 50 cm, et ses dimensions – 20 m de côté environ – en font un bâtiment relativement important. De plus, un espace rectangulaire, accolé à sa salle principale à l'est, comprend une structure carrée associant blocs de calcaire, pierres sciées et une crapaudine, évoquant la présence d'un seuil. L'occupation de ce secteur semble s'être étendue de la fin du I^{er} s. jusqu'au IV^e s. ap. J.C.

En relation directe avec cet édifice, une mare a été découverte sous une couche d'assainissement composée de gravier calcaire. Deux grandes fosses, dont l'une mesure 9,30 m de diamètre et devait avoir été creusée dans le cadre d'une activité d'extraction, ont été datées du Haut-Empire.

La structure la plus tardive concerne une fosse qui contenait du mobilier du XV^e s., attestant une continuité, même diffuse, dans l'occupation du site. Des interrogations demeurent en ce qui concerne un chemin empierré découvert à proximité du bois de Gourzon. Aucun élément ne permet en effet d'en préciser la période d'implantation ni la durée d'utilisation.

Virginie DESMARCHELIER

SAINT-DIZIER

Avenue Raoul Laurent

Moderne - Contemporain

Le diagnostic mené en prévision de la construction d'une salle de spectacles au nord de la ville, porte sur une surface de 18 100 m². Elle est traversée par l'Ornel, affluent de la Marne, et occupée par des bâtiments commerciaux qui réduisent la surface sondée à 6 % du total. Les sondages montrent les fortes perturbations que le sous-sol a subi durant les XIX^e et XX^e s.

Bien que les seuls éléments conservés correspondent à un aménagement sur piquets du XIX^e s., il est impossible d'affirmer qu'il n'existait aucun vestige plus ancien, tant le terrain est bouleversé.

Ainsi, toute la surface a fait l'objet d'un décapage de sa terre arable, et l'affleurement d'argile vert foncé dans la plupart des sondages suggère que le terrassement soit descendu au-delà de l'horizon de labour. En effet, cette argile n'apparaît pas en surface des sondages réalisés dans les diagnostics alentours, où le sédiment sommital correspond à un limon argileux orangé.

Ce constat est d'autant plus dommage que le passage de l'Ornel au cœur même du diagnostic laissait espérer des découvertes. Mais là aussi, l'artificialisation du cours d'eau aura probablement effacé les aménagements anciens qui s'y seraient trouvés.

L'aménagement du XIX^e s. consiste en douze piquets de bois, apparaissant en surface de l'argile vert foncé.

1,10 m de déchets les recouvre, essentiellement des crasses. Elles sont probablement issues de la forge Sainte-Marie toute proche, en activité au XIX^e s. et début du XX^e s. Ce jalon permet de faire remonter leur abandon à cette date. L'organisation de ces piquets forme une bande de 6,50 m de long, matérialisée par une succession de paires. Seules les deux extrémités ne contiennent qu'un piquet, implanté dans l'axe longitudinal de l'aménagement.

Leur fonction est inconnue. Le faible diamètre de chaque pièce de bois, 6,5 cm au maximum, exclut l'hypothèse de fondations d'une plateforme. Il s'agit plus vraisemblablement d'un système de clôture. De telles organisations s'observent sur les bords de plans d'eau, et sont destinées à stabiliser les berges ou à canaliser le courant. Mais l'incertitude quant à l'humidité du terrain de l'époque ne permet pas d'assurer une telle interprétation.

Sur les douze piquets dégagés, quatre ont été prélevés, illustrant les trois types utilisés. Un exemplaire isolé est taillé dans une planche de bois blanc de 6 cm de largeur et 3,5 cm d'épaisseur. Il porte les traces d'un découpage très régulier, probablement mécanique. La plupart des autres piquets est de la même facture, mais de section carrée. Leur morphologie rappelle en tous points celle des lattes utilisées de nos jours en couverture de charpente. Seules deux dernières pièces

semblent taillées spécialement pour leur fonction de piquet.

La forme des pièces réutilisées découle clairement de techniques de découpe de la période contemporaine. Il s'agit probablement d'un aménagement du XIX^e s.,

rapidement abandonné et recouvert de crasses datées elles aussi de ce siècle. Cette datation basse a conduit à ne pas explorer d'avantage la structure.

Raphaël DUROST

SAINT-DIZIER Les Crassées

Haut Moyen Âge

Le site se situe au sud-est de la commune de Saint-Dizier, au lieu-dit *Les Crassées*, au nord de la route de Joinville (nationale 67). Il se localise à 250 m au sud de la Marne, dans la vallée alluviale. La topographie de la parcelle est très irrégulière. Elle présente sur ses parties nord et ouest un fort dénivelé, orienté sud-nord pour le premier, et est-ouest pour le second, bordant au sud et à l'est une terrasse avoisinant les 150 m d'altitude. Le relief naturel a été accentué sur l'ensemble de la zone par des dépôts de matériaux résultants pour l'essentiel du fonctionnement d'un haut-fourneau au XIX^e s.

La commune de Saint-Dizier possède un riche patrimoine archéologique : en effet, quarante-quatre gisements archéologiques (certains possédant une chronologie multiple) sont enregistrés en carte archéologique au Service régional de l'Archéologie. La majeure partie de nos connaissances provient des opérations archéologiques effectuées dans les années 1992 à 1996, au sud de la commune, en amont de l'aménagement de la ZAC du *Chêne Saint-Amand* – limitrophe à la présente opération – et de la construction de la déviation de Saint-Dizier (RN4).

Les sites mis au jour dans ce cadre sont essentiellement des habitats de l'âge du Bronze et du haut Moyen Âge. En revanche, le centre-ville et le secteur nord de la commune restent moins bien connus, malgré les suivis de travaux faits par M. Barbier sur le tracé de l'ancien rempart et ainsi que plusieurs diagnostics qui ont eu lieu ces trois dernières années.

Au terme de cette première campagne de fouille, le site des *Crassées* a révélé quelques surprises. Nous souhaitons connaître le potentiel de la zone funéraire en ouvrant une fenêtre dans la zone la plus dense du diagnostic. En trois semaines de fouille avec vingt bénévoles, trente-sept sépultures ont été fouillées. Malgré l'occupation industrielle qui a fortement endommagé les niveaux supérieurs de l'espace

sépulcral, l'occupation funéraire conservée dans la fenêtre reste très dense.

Les pratiques funéraires observées laissent penser à une chronologie plus récente qu'attendue. Estimé de la période mérovingienne, l'espace funéraire paraît être de datation carolingienne. En effet, la forme des fosses sépulcrales, leur taille et leurs aménagements (calage céphalique, banquettes), plaident pour une datation tardive.

Si deux sarcophages en pierre typique de la période mérovingienne ont bien été découverts, les squelettes fouillés à l'intérieur ne semblent pas être les occupants primaires. Cela sera à confirmer avec les datations radiocarbone à venir. Une telle réutilisation des sarcophages en pierre est un indice supplémentaire pour une datation tardive de la nécropole.

La présence de réductions, soit dans le remplissage des fosses sépulcrales, soit en amas d'os individualisés témoigne elle aussi d'une occupation sur une longue durée ainsi qu'une gestion raisonnée des morts. On peut par ailleurs noter que les individus sont inhumés sur le dos (à une exception près) et que les membres supérieurs se localisent plutôt sur l'abdomen ou sur les parties supérieures du thorax. Il s'agit là encore d'indices d'une datation au moins carolingienne.

En ce qui concerne les espaces de décomposition, ils sont définis comme intermédiaires dans la plupart des cas. La présence d'une enveloppe souple contraignante est quant à elle mise en évidence uniquement sur des individus immatures. Enfin, l'absence de mobilier conforte à nouveau l'hypothèse d'une datation tardive de cette partie de la nécropole.



SAINT-DIZIER, Les Crassées.

Vue oblique d'une sépulture à inhumation recoupant un sarcophage de pierre
(Cliché : S. Desbrosse-Degobertière, Inrap).

Des études complémentaires sont en cours, mais d'après les observations de terrain, les squelettes ne semblent pas issus d'une population dite naturelle. En effet, on note un important déficit d'hommes. Par ailleurs, même si les enfants sont moins nombreux qu'attendu pour une population naturelle pré-jennérien, ils restent très nombreux (environ 38 % de l'effectif) pour une nécropole mérovingienne, où ils sont traditionnellement assez rares (autour de 10-12 % de l'effectif).

Enfin, les individus immatures semblent réunis dans un même espace, ce qui est là encore une tradition généralement plus tardive. Les campagnes suivantes permettront d'évoluer dans nos hypothèses mais le site paraît d'ores et déjà prometteur.

Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE

SAINT-DIZIER

Rue des Loyes

Haut Moyen Âge

Le projet de construction d'un bâtiment à usage commercial sur des terrains en friche au sud-est de Saint-Dizier a nécessité la réalisation d'un diagnostic.

Au total, 43 tranchées ont été ouvertes (1 660 m² soit 4 % de l'emprise du projet) sur l'ensemble de la zone prescrite qui atteint environ 45 000 m².

À défaut de structures archéologiques ou d'anomalies et en l'absence de mobilier (ni céramique ni charbon de bois), les couches dégagées n'ont pas pu être datées, et ce, malgré un environnement archéologique sensible.

Cette évaluation a néanmoins permis de préciser les données géologiques et topographiques dans ce secteur de Saint-Dizier. Il semble, en effet, que les graves situées sur le replat « haut » mis en évidence soient les restes d'une ancienne terrasse de la Marne qui aurait été incisée par le cours actuel de celle-ci.

En revanche, les deux tiers ouest de la moitié nord de l'emprise ont été récemment fortement remblayés. Ces remaniements ont compliqué l'ouverture des sondages et amoindri les chances éventuelles de découverte.

Magalie CAVÉ

SAINT-DIZIER

Rues Godart Jeanson et Paul Bert

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Cette demande volontaire de diagnostic archéologique de l'Effort Rémois, promoteur immobilier, concerne une prairie de 31 000 m² préservée au cœur de l'agglomération grâce à la piste d'atterrissage d'hélicoptère de l'ancien hôpital qui s'y trouve. Elle offre l'opportunité rare d'étudier des aménagements anciens au plus près de la Marne, dont la rive gauche borde le côté nord du diagnostic.

Les données obtenues par les sondages montrent l'impact majeur de la Marne sur le relief, la pédogénèse et la nature de ses occupations anthropiques.

De ce point de vue, le terrain est divisé en deux parties, d'abord la moitié sud où les alluvions grossières affleurent et, après un dénivelé abrupt de 3 m correspondant à une ancienne berge, la moitié nord où les alluvions grossières sont recouvertes de 2 à 5 m de dépôts hydromorphes. Les plus anciens sont des argiles grises chargées d'éléments organiques, déposées dans d'anciens chenaux de profondeurs très variables (entre 50 cm et plus de 4 m). Viennent ensuite 2 m de limons détritiques déposés lors des crues. Les colluvions préservées au pied de l'ancienne berge sont

plus tardives, et n'excèdent pas 80 cm d'épaisseur.

Les vestiges anthropiques intéressants se situent dans toute la partie basse, où une occupation gallo-romaine est clairement identifiée. Les aménagements cherchent manifestement à stabiliser les berges de la Marne et de ses chenaux secondaires. Les pieux installés au II^e s. (abattus en 150 d'après l'étude dendrochronologique de Dendronet) contre la rive du lit majeur et sur le côté d'un des chenaux visent cet objectif, en protégeant de l'érosion la moitié ouest de la partie basse. Bien que les sondages ne révèlent rien à cet endroit, une forme d'occupation pourrait s'y trouver durant l'Antiquité. Dans la moitié est, le terrain est plus perturbé, car parcouru par deux bras du même chenal, et seul un drain est identifié. Il sert probablement à assainir les bords de la zone humide.

L'excroissance la plus méridionale du chenal, encadrée de murs, est peut-être alimentée par la source qui sourde encore à cet endroit dans les alluvions, et rejoindrait les eaux de la rivière par le chenal bordé de pieux.

La proximité de l'établissement rural des *Crassées*, situé sur la même rive 1,2 km plus au sud-est, suscite quelques interrogations. Il est habité lorsqu'au II^e s., les pieux sont installés.

Ce lien chronologique et géographique reste à préciser, et ne peut être compris qu'en définissant si l'occupation identifiée ici constitue un point d'habitat proprement dit, ou une installation annexe à la résidence voisine.

Raphaël DUROST

THONNANCE-LÈS-JOINVILLE

Les Graviers

Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet de création d'un bassin de collecte des eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activités Économiques de *La Joinchère* a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 16 150 m² qui couvre une zone arborée conservée dans le projet d'aménagement, une plate-forme utilisée pour le stockage de terre végétale et de remblais et une pâture.

Malgré la présence d'un établissement rural gallo-romain à environ 250 m au sud-ouest et celle d'une

occupation de l'âge du Fer à environ 350 m au sud-ouest, diagnostiqués en novembre 2009 et fouillés de mai à juillet 2011 (*cf. infra*) les vingt tranchées ouvertes (1 055 m² soit 6,5 % des terrains) n'ont révélé aucune structure archéologique. Les couches rencontrées sont, pour la plupart, des argiles grises à jaunâtres comprenant de très nombreux graviers calcaires et typiques de ce relief en creux qui forme les abords de la plaine alluviale de la Marne.

Magalie CAVÉ

THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT

Zones B et C

Âge du Fer - Gallo-romain

En amont de l'aménagement d'une zone d'activités économiques, sur les communes de Thonnance-lès-Joinville et Suzannecourt, par la communauté de communes Marne-Rognon, une fouille archéologique a été réalisée de mai à juillet 2011.

Le diagnostic archéologique préalable effectué en novembre 2009 par J.-J. Thévenard (Inrap), a permis d'estimer le potentiel du site, et entraîné la délimitation, par le Service régional de l'Archéologie (Drac Champagne-Ardenne), de deux secteurs archéologiquement sensibles : la zone B (établissement rural du Bas-Empire dégagé sur 6 000 m²) et la zone C (habitat à vocation agro-pastorale daté du 2^{ème} âge du Fer, entre La Tène C-D et La Tène D2 sur 13 000 m²).

Le site est localisé à 2 km à l'est du centre historique de Joinville, à la croisée de la route départementale 960 de Troyes (Aube) à Nancy (Meurthe-et-Moselle) et de la route départementale 427 menant à Neufchâteau (Vosges). Il s'appuie, vers l'ouest, contre le talus de la route nationale 67 reliant Saint-Dizier à Chaumont. Il se trouve en fond de vallée, sur la rive droite de la Marne, au confluent avec le Rongeant. Des reliefs en creux de faible ampleur (anciens micro-talwegs) sont encore perceptibles dans le paysage, suivant une orientation générale sud/nord, vers la plaine alluviale de la Marne.

Le niveau d'apparition des structures archéologiques est assez variable. Sur la zone B, il est proche de la semelle de labour, entre 0,30 et 0,40 m de profondeur, tandis que sur la zone C, la profondeur des vestiges

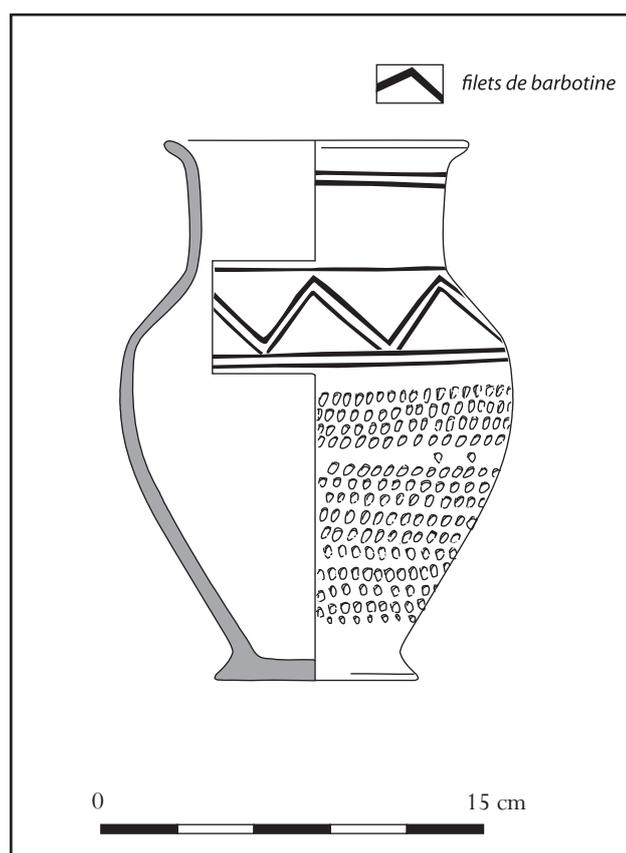
peut atteindre 0,60 m par rapport à la surface actuelle. Ces différences sont dans certains cas liées à la nature variée des horizons géomorphologiques.

Trois occupations principales, géographiquement distinctes et relevant de trois périodes chronologiques ont été mises en évidence :

- En limite est de la zone C, un enclos funéraire daté entre La Tène A2 et B1a grâce à la découverte d'une

céramique complète et de plusieurs objets de parure en métal, aux côtés des deux individus inhumés en deux temps.

- Aux extrémités ouest et sud-est de la zone C, un habitat modeste et/ou mal conservé, rattaché à la fin de La Tène, comprenant un bâtiment rectangulaire avec pignon à pan coupé et un grenier sur quatre poteaux (1^{er} noyau à l'ouest), et les restes d'un enclos palissadé (2nd noyau au sud-est).



THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT,
Zones B et C

Zone C, céramique protohistorique de la sépulture
Sp.501B, zone C (Dessin et DAO : Inrap)

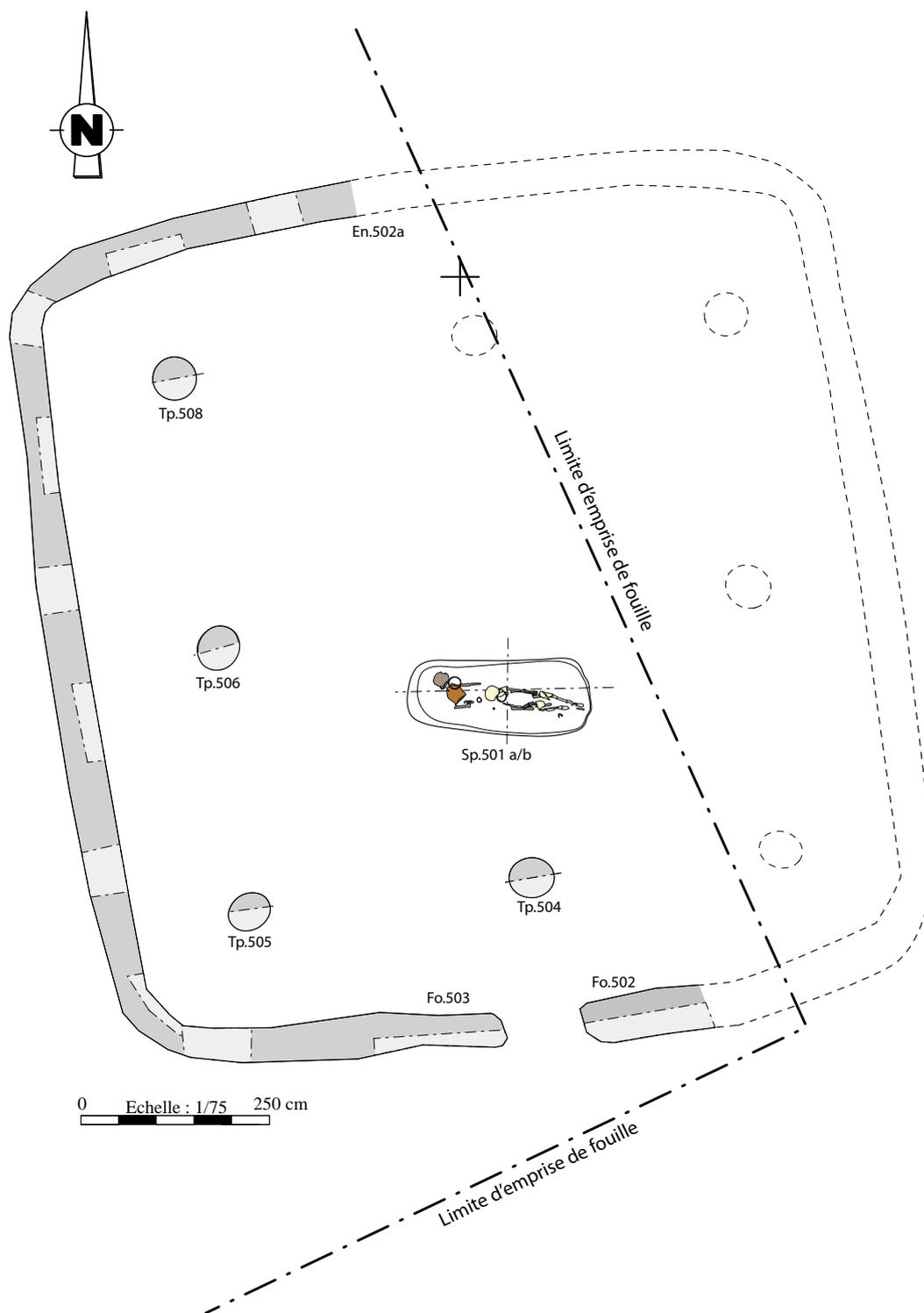
Malgré 200 structures enregistrées, beaucoup ne sont conservées que sur quelques centimètres et ne décrivent aucune organisation particulière. Le mobilier céramique, présent en petite quantité et très fragmenté, et le faible nombre de bâtiments repérés ne permettent pas de précisions chronologiques et autorisent peu de comparaisons régionales ou extra-régionales.

- Sur toute l'emprise de la zone B, un établissement rural de taille moyenne, qui connaît son extension maximale dans la 2^{nde} moitié du III^e s. ap. J.-C., avant son abandon à l'extrême fin du IV^e s. (voire au tout début du V^e s.).

Près de 350 structures occupent un carré d'environ 80 m de côté, dont on sait que le flanc nord ne correspond pas à la limite du site antique. Les bâtiments sont construits sur poteaux, sur sablières ou plus rarement sur solins de pierres. Leurs plans relativement

simples se rapprochent d'exemplaires datés des III^e-IV^e s. connus dans la région. Ils suivent globalement la même orientation et forment un ensemble cohérent autour d'une vaste mare, aménagée sur plus de la moitié de son pourtour et vraisemblablement pourvue d'un abreuvoir. Cette zone humide a livré près des trois quarts du mobilier.

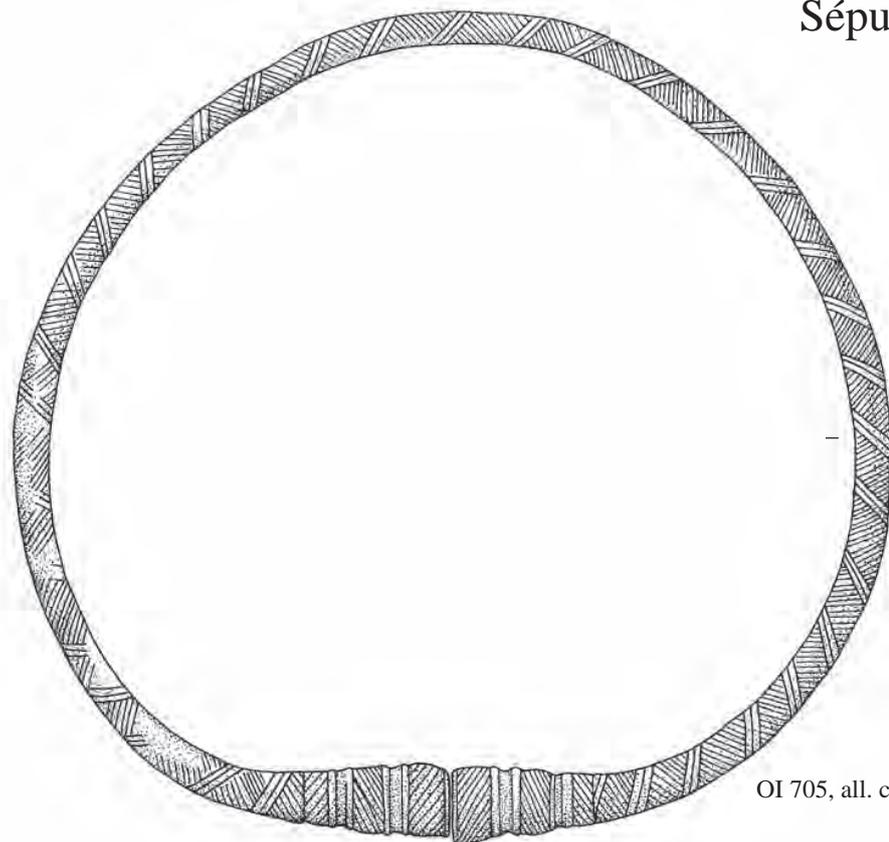
Si l'analyse spatiale de l'instrumentum ne paraît pas rationnelle du fait de son éparpillement, le faciès métallique et le reste du mobilier, l'étude des macrorestes végétaux et les structures mises au jour montrent que l'économie de l'établissement est essentiellement tournée vers l'agriculture et vers l'élevage. Les indices d'activités artisanales diversifiées (travail du métal, du textile et du cuir notamment) suggèrent une production destinée à un usage local.



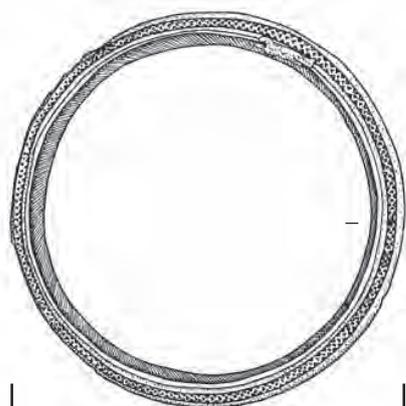
THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT, Zones B et C
 Zone C, enclos funéraire En.584, proposition de restitution (DAO : Inrap)

THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT, Zones B et C
 Torque (OI 705 et 704) et agrafe (OI 701) associés à l'individu 501A (Dessins et DAO : É. Millet; Inrap)

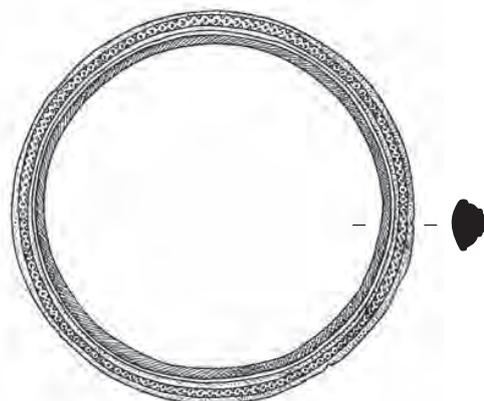
Sépulture 501A



OI 705, all. cu



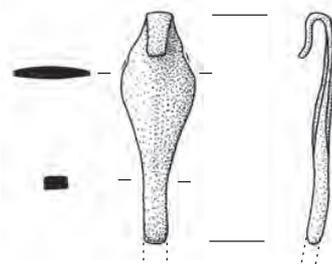
OI 703, all. cu



OI 704, all. cu

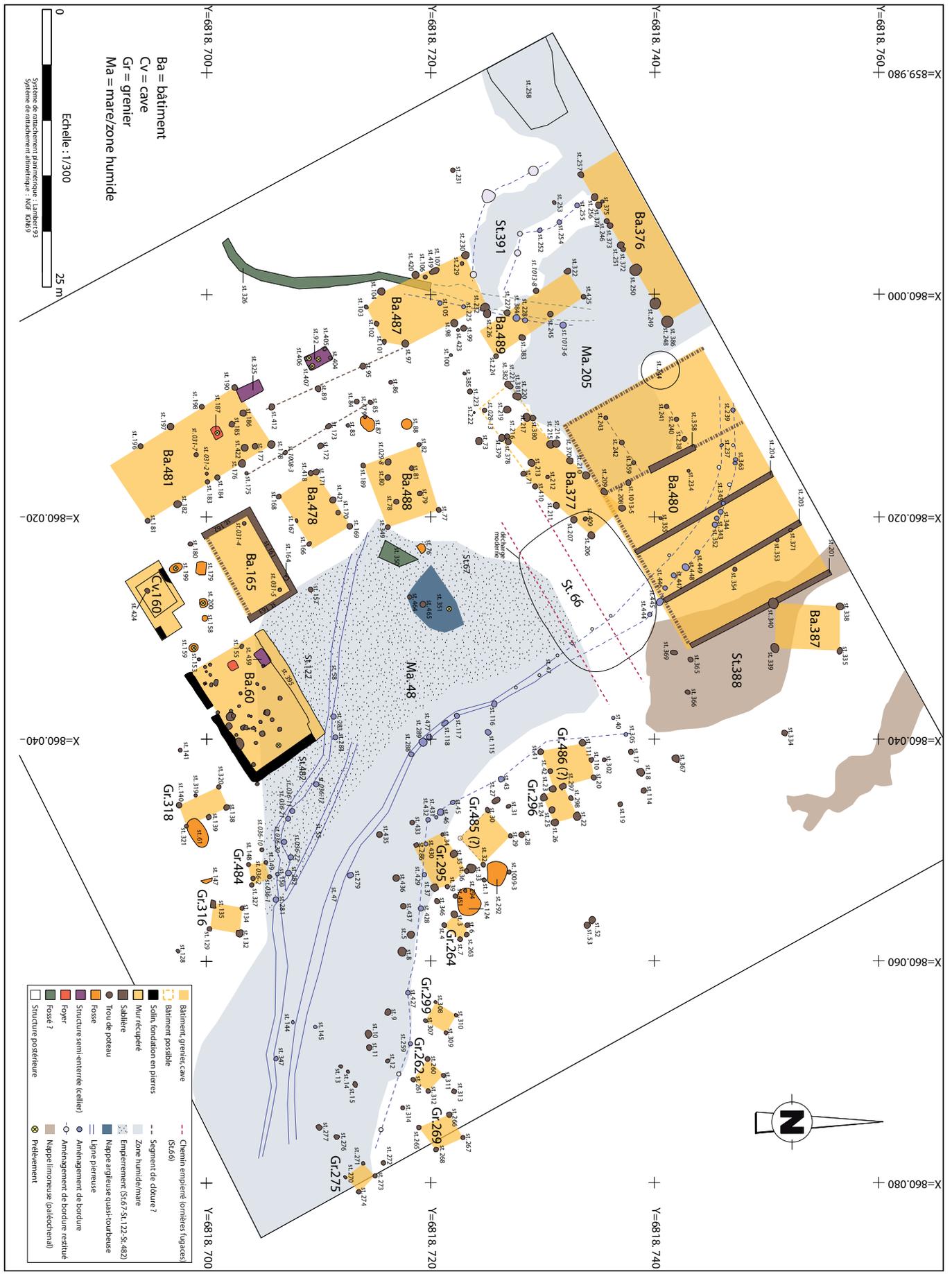


OI 703 et 704
restitution du système
décoratif



OI 701, fer





Ba = bâtiment
 CV = cave
 Gr = grenier
 Ma = mare/zone humide

Echelle : 1/300



Système de coordonnées planimétrique : Lambert 93
 Système de coordonnées altimétrique : NAF 1989



- Bâtiment grenier/cave
- Bâtiment possible
- Solin, fondation en pierres
- Segments de clôture ? (S160)
- Zone humide/mare
- Emplacement (S167/S1122/S1482)
- Nappe argileuse quasi-toubeuse
- Trou de poteau
- Fosse
- Structure semi-enterrée (cellier)
- Lignes pierreuses
- Aménagement de bordure
- Foyer
- Aménagement de bordure restitué
- Nappe limoneuse (galichet/raill)
- Fossé ?
- Structure postérieure
- Chemin empiété (ornières fugaces) (S160)
- Segments de clôture ?
- Zone humide/mare
- Emplacement (S167/S1122/S1482)
- Nappe argileuse quasi-toubeuse
- Trou de poteau
- Fosse
- Structure semi-enterrée (cellier)
- Lignes pierreuses
- Aménagement de bordure
- Foyer
- Aménagement de bordure restitué
- Nappe limoneuse (galichet/raill)
- Fossé ?
- Structure postérieure

La céramique rattachée à la transition âge du Bronze/ âge du Fer, dispersée sur les deux zones de fouille essentiellement dans des paléochenaux, est sans lien manifeste avec des structures d'habitat. Elle permet néanmoins de faire remonter l'origine de l'exploitation de ce terroir à des périodes anciennes, même si celle-ci s'avère relativement limitée au début de La Tène.

En raison du faible nombre d'opérations archéologiques en Haute-Marne, on ne dispose guère de données

relatives à l'insertion du site dans le tissu rural local. Le site de Thonnance-les-Joinville/Suzannecourt semble de toute évidence marqué par des déplacements successifs des pôles d'occupation qui sont disséminés dans le territoire (comme semble d'ailleurs l'attester l'absence d'habitat médiéval sur la zone B).

Magalie CAVÉ



THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT, Zones B et C
Vue générale de la zone B (Cliché-photo-ballon, Inrap)

Page de gauche : THONNANCE-LÈS-JOINVILLE, SUZANNECOURT, Zones B et C
Zone B, plan de localisation des vestiges antiqes par type de vestiges (IDAO : Inrap)

VIGNORY Ferme du Château

Moyen Âge -Moderne

Deux interventions de surveillance archéologique successives ont été menées sur le site castral de Vignory (à 23 km de Chaumont).

La première, sur la tour au Puits, a permis de suivre l'évacuation de gravois sur plus de 10 m. de profondeur. Ainsi le rez-de-chaussée et le premier étage de la tour ont complètement été déblayés. Trois canonnières à ébrasement triangulaire, ainsi que la porte d'entrée et un puits (d'où le nom Tour au Puits) ont été dégagées pour le rez-de-chaussée. Ce dernier était couvert d'une voûte et un plancher en bois constituait un niveau intermédiaire entre le dallage et les ouvertures de tirs.

Un escalier permettait d'accéder au premier étage, qui était quant à lui aménagé d'une cheminée, d'un évier et de trois canonnières et couvert d'une voûte sexpartite. Deux des canonnières étaient identiques et présentaient les mêmes caractéristiques que celles du rez-de-chaussée : elles étaient toutes conçues spécialement pour l'artillerie du feu.

La troisième semblait plus destinée à dissuader qu'à protéger. Les deux niveaux supérieurs ont complètement disparu au cours des XVIIIe, XIXe et XXe s. L'étude architecturale des ouvertures de tirs a démontré que la construction de la tour remonte à la seconde moitié du XVe s., époque où se développa l'usage des armes à feu de petits et moyens calibres, qui entraîna la conception d'embrasures de tirs spécifiques. Cette tour serait donc contemporaine d'une autre tour, encore en place mais très mal conservée, la tour Canonnière, datée de la fin du XVe s.

Une partie de la tour sud de la Porterie a également fait partie du suivi archéologique. Le mur de liaison entre la tour et le donjon a été complètement dégagé. Ce mur non chaîné avec le donjon et la tour sud, est donc postérieur à ces constructions. De plus, la présence d'éléments architecturaux de remploi dans sa maçonnerie indique qu'une partie des bâtiments environnants fut détruite (chapelle, corps de logis, etc.). Sa construction semble donc être postérieure à la fin du XVIIIe s., date à laquelle ces édifices sont mentionnées pour la dernière fois. Il pourrait délimiter la présence d'une cour à l'arrière du donjon.

La tour sud quant à elle, semble être contemporaine de la tour au Puits, au vu de l'étude architecturale et pétrographique des mortiers et des pierres de parement. Des canonnières sont également présentes, ce qui

confirme une fois de plus, l'adaptation permanente du château à l'artillerie du feu. La tour paraît être plutôt de forme semi-circulaire, contrairement à ce qui est représenté sur les anciennes gravures.

Une partie du système d'entrée de la haute-cour a été dégagée. Une herse ou un pont-levis semble prendre place entre la tour nord et la tour sud. Enfin, une portion de la courtine de séparation entre la basse et la haute cour a été mise au jour. Cette courtine semble être chaînée à la tour sud, et donc lui être contemporaine.

Ce suivi archéologique a démontré que le site castral de Vignory demeure d'une extrême richesse, malgré la mauvaise conservation des vestiges. Les programmes de restauration en cours sont l'occasion de compléter les données historiques et archéologiques, encore trop lacunaires à ce jour.

Claire PILLIOT

PROSPECTION-INVENTAIRE EN HAUTE-MARNE

Camps et enceintes de Haute-Marne

Une opération de prospection inventaire a été menée, sous la direction de D. Schmitter, assisté de B. Weidmann et G. Champion. L'année 2011 concerne les cantons de Saint-Dizier, Wassy, Montier-en-Der, Doulevant-le-Château, Chevillon, Joinville et Poissons et plus particulièrement les villages de Valcourt, Moeslains, Villiers-aux-Bois, Frampas, Trémilly, Charmes-en-l'Angle, Cirey-sur-Blaise, Courcelles-sur-Blaise, Mertrud, Chevillon, Gourzon, Joinville, Poissons, Paroy-sur-Saulx, Échenay, Lezéville, et Cirfontaines-en-Ornois.

Un rapport contenant textes, fiches descriptives et fiches techniques (relevés topographiques) et figures a été déposé au Service régional de l'Archéologie.

Introduction

La Haute Marne, voie de passage et bénéficiant d'un relief et d'un bassin hydrographique favorables, nous a légué énormément de témoignages d'un passé très riche dont les auteurs comme E. Jolibois, P. de Saint Ferjeux, Carnandet, J. Abraham, les frères Royer, le docteur Forgeot, le chanoine Drioux, P. Ballet, L. Lepage (La vergentière à Cohons) etc. ont relaté, découvert, prospecté, inventorié, voire fouillé, quelques-uns de ces retranchements. Le but de cette prospection est de dresser une base de données typologiques à mettre en parallèle avec les connaissances actuelles. Depuis plusieurs années, à travers les seize territoires communaux des trois vallées, Marne, Rognon et Manoise, inventoriés et cartographiés à ce jour, par GPS, avec le concours de l'A.D.S.E.A (association interne à la Chambre d'Agriculture) et de l'ONF, nous avons pu répertorier nombre d'ouvrages défensifs. Le but de notre inventaire étant donc des dresser une topographie la plus précise possible de ces sites.

Méthodologie

Sans reprendre dans le détail la bibliographie, le but était de procéder sur le terrain à un inventaire par canton en commençant par le nord du département. Les dénominations suivantes ont été attribuées au sites recensés :

Oppidum : pour une ville (ou village) fortifiée sur un promontoire avec une superficie d'au moins 10 ha et

présentant les caractéristiques d'un centre urbain important (par exemple Le Chatelêt de Gourzon).

Enceinte : pour un retranchement au contour délimité par une muraille, un mur ou talus et/ou un fossé (ou plusieurs), de façon circulaire, quadrangulaire ou à géométrie angulaire, et de superficie inférieure à 10 ha.

Éperon barré : pour un *castrum* occupant soit la pointe d'une colline, soit un seul bord de colline, avec défenses naturelles par falaises ou pentes abruptes, et protégé du plateau par un ou plusieurs remparts, (talus ou murs) avec ou sans fossé, et qui barrent le plateau d'un bord à l'autre, y compris pour les retranchements implantés en segment de crête, comme celui de la Taille du Seigneur de Manoie ou Georges Champ à Froncles.

Motte ou redoute : ouvrage souvent plus modeste et révélant des techniques plus récentes dans la construction, l'agencement ou la stratégie développée des sites. Exemples : La Motte ou Redoute du *Château Sarrasin* de Cirey-sur-Blaise, la redoute de *Fouillot* à Maranville, ou la Motte du *Cugnot* d'Échenay, plus vaste et démontrant une stratégie défensive plus élaborée et *a priori*, plus récente.

Les occupations ou habitats éventuels visiblement plus proches d'une présence agro-pastorale ou de vocation indéterminée sont notées sous le vocable de « agro pastoral » comme sur *Les Charmes* à Manoie.

L'inventaire de chaque canton fait l'objet de la même présentation, avec cartographie, localisation GPS, éléments de base de données descriptive.

Synthèse

Les éperons barrés se rencontrent notamment sur les éperons rocheux escarpés de la zone est du département, sur les cantons de Chevillon et de Poissons. Cependant, contre toute attente, nous en trouvons très peu sur le canton de Joinville, pourtant constitué de collines répondant aux critères d'éventuelles occupations de ce type.

Dans cette première campagne d'inventaire, nous assistons à plusieurs phénomènes qui posent question. En premier lieu, les deux sites de Valcourt

qui se font face, qui sont tous deux de même facture et ne sont séparés que d'un vallon marécageux de 45 m. Ils semblent être contemporains et peut-être complémentaires. En effet, Valcourt 1, le plus à l'est, est un peu plus vaste que Valcourt 2 qui, lui, prend la forme d'un retranchement de type éperon barré profitant d'un dénivelé abrupt côté nord, nord-ouest. Les deux occupent un petit promontoire qui présente un à pic d'une quinzaine de mètres du même côté nord. Les sources documentaires nous apprennent qu'une voie gallo-romaine se dirigeant vers Saint-Dizier, passait précisément à environ deux cents mètres au nord.

Nous trouvons un petit éperon barré sur les hauteurs qui dominent le village de Charmes-en-l'Angle, sinon, la vallée de la Blaise, dans le canton de Doulevant-le-Château est parsemée d'enceintes, épousant pour la plupart des formes quadrangulaires protégées d'un rempart de type talus en majorité constitué de la terre argileuse locale, depuis Valcourt, jusqu'à Mertrud. Certaines enceintes, comme celles de Courcelles-sur-Blaise, Frampas et Trémilly sont équipées de fossés larges et profonds.

Quant aux enceintes, modestes, de Villiers-aux-Bois et de Mertrud, elles ne sont pas accompagnées de fossés apparents. En revanche, elles occupent entièrement la partie sommitale d'une colline avec deux côtés surplombant une pente progressive. Le rempart, si tant est que nous puissions leur attribuer cette fonction, de ces deux enceintes ne devaient pas atteindre plus de 2 m à 2,50 m de haut sur les deux sites. Ce sont de loin, avec l'éperon barré de Charmes-en-l'Angle, les sites les plus désuets, d'autant que ces deux enceintes ne dépassent pas un demi-hectare de superficie. Cependant celui de Villiers-aux-Bois, est organisé en trois espaces, dont le central, le plus spacieux, pourrait avoir été réservé à l'habitat. Plusieurs excavations se remarquent à l'intérieur.

La base de données typologique met en exergue l'aspect général de ces enceintes quadrangulaires de plateau ou de plaine dans la partie ouest des secteurs inventoriés. De toute évidence, ces deux dernières enceintes, de Villiers-aux-Bois et de Mertrud, sont beaucoup trop modestes pour que l'on puisse les attribuer à un espace défensif.

Conclusion

Une étude plus approfondie nous permettrait sans doute de discerner de véritables itinéraires de passages migratoires ou commerciaux, bien que la situation géographique des sites est, pour la plupart, sur le parcours des vallées empruntées par les rivières de la Blaise, de la Voire, du Blaiseron, de la Marne et de la Saulx. Sinon, de toute évidence, proche de points d'eau importants en ce qui concerne certains sites quelque peu à l'écart de ces vallées. On remarque

cependant, pour certains, que leur implantation respective privilégie une vision lointaine, donc avec le souci d'un éventuel contrôle à 360° autour de l'enceinte ou du retranchement. D'autres sites nous conduisent à penser qu'en plus de ces arguments développés, pourrait s'ajouter celui, dans certaines contrées, de la présence évidente de minerai de fer à profusion à même le sol, et que, comme par hasard, nous trouvons plusieurs lieux d'extraction proches de certains sites qui semblent trahir cette exploitation. Evidemment, rien *a priori* ne nous confirme qu'ils soient contemporains, ou qu'ils aient un quelconque rapport entre eux.

Comme dans le cas des *oppida*, les ouvrages recensés ne semblent pas toujours, à nos yeux, répondre avec une infaillible logique aux critères défensifs. Nous remarquons souvent, avec curiosité, que les parties du camp qui nous semblent les plus vulnérables, ne sont pas toujours celles qui sont les mieux protégées par des ouvrages tels que des remparts ou des fossés, ou encore des murs de tous ordres. Nous sommes donc quelquefois surpris par les stratégies défensives visibles. Ceci concerne notamment les éperons barrés de hauteur.

Quant aux enceintes dites, de plateau, malgré tout, situées au point le plus haut d'une contrée, elles sont systématiquement proches d'une voie romaine ou gallo-romaine d'une certaine importance.

Peut-on pour autant en conclure qu'il y a une relation de cause à effet ? Cela pourrait vouloir dire que nous les attribuons à une période chronologique précise, ce qui ne serait pas très prudent.

En revanche, nous sommes en présence de cinq enceintes carrées ou rectangulaires, que l'on pourrait assimiler à l'étude de ce type de sites (cf. colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'âge du Fer) : *Les Landes* de Frampas, *Le Châtillon* à Villiers-aux-Chênes, *Le Becéda* à Trémilly et *Les Sables Noirs* à (?). Les études restent toutefois à mener.

D'après † Denis SCHMITTER

GRAND EST

Opérations interdépartementales

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque
6722	Prospections aériennes dans le sud de la Champagne : Aube, Marne, Haute-Marne	Stéphane IZRI (SUP)	PA		MULTI
6730	Prospections aériennes en Champagne-Ardenne	Bernard LAMBOT (BEN)	PA		MULTI
	Potentiel archéologique des zones arrières du front de Champagne (2010-2012) : se reporter au BSR 2010 pp 231-233	Yves DESFOSSÉS (MCC)	PT		CON

Opérations Interdépartementales

PROSPECTION AÉRIENNE DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE

Multiple

L'année 2011 a été marquée par une sécheresse printanière remarquablement durable. Ces conditions ont permis la révélation d'une multitude d'anomalies de pousse des céréales, faisant de cette campagne la plus prolifique depuis plus de vingt ans, depuis celles, mémorables, de 1976 et 1989. 3627 clichés ont été réalisés sur les départements de l'Aube, la Haute-Marne le sud de la Marne, et l'extrême ouest des Vosges. Cela a permis d'identifier 453 sites archéologiques. Parallèlement, nous avons débuté le dépouillement systématique de fonds orthophotographiques en lignes, en particulier sur le site Google-Earth. 104 autres indices archéologiques ont été indexés par ce moyen. Au total, 557 fiches de découvertes ont été rédigées, 243 pour l'Aube, 86 pour la Marne, 216 pour la Haute-Marne et 12 pour les Vosges. Elles documentent pour les trois-quarts des sites inédits. Les zones favorables recouvraient l'ensemble des vallées alluviales, en particulier le secteur du Perthois et de la confluence Aube/Seine. Les plateaux calcaires du Barrois et de la Haute Marne étaient eux aussi tout particulièrement révélateurs. Le faible nombre d'heure de vol disponibles (20h) n'a cependant pas permis de couvrir certains secteurs, en particulier les plateaux crayeux entre Aube et Seine, ou le sud-ouest de l'Aube et le département de la Marne n'a été qu'effleuré.

Le nombre de découvertes est tel qu'il est difficile d'en proposer une recension précise. Neuf découvertes semblent attribuables au Néolithique, avec en particulier des maisons danubiennes à Larzicourt, Orconte et Saint-Rémy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson (Marne).

Au moins 135 fiches documentent des nécropoles protohistoriques, avec des monuments circulaires ou carrés en nombre variable et souvent associés (ainsi à Vinets dans l'Aube). Les enceintes rectangulaires fossoyées, plus ou moins complexes et accompagnées de bâtiments et de fosses sont également très courantes (au moins 82 exemples caractéristiques). Les nébuleuses de fosses, les ensembles fossoyés moins biens perçus sont encore plus abondants.

Les conditions très favorables ont aussi permis la révélation des fondations d'au moins 58 établissements ruraux maçonnés antiques, pour la plupart inconnus jusque-là. Parmi les plus visibles, nous pouvons présenter ici ceux de Jully-sur-Sarce ou de Verpillières-sur-Ource, dans l'Aube.

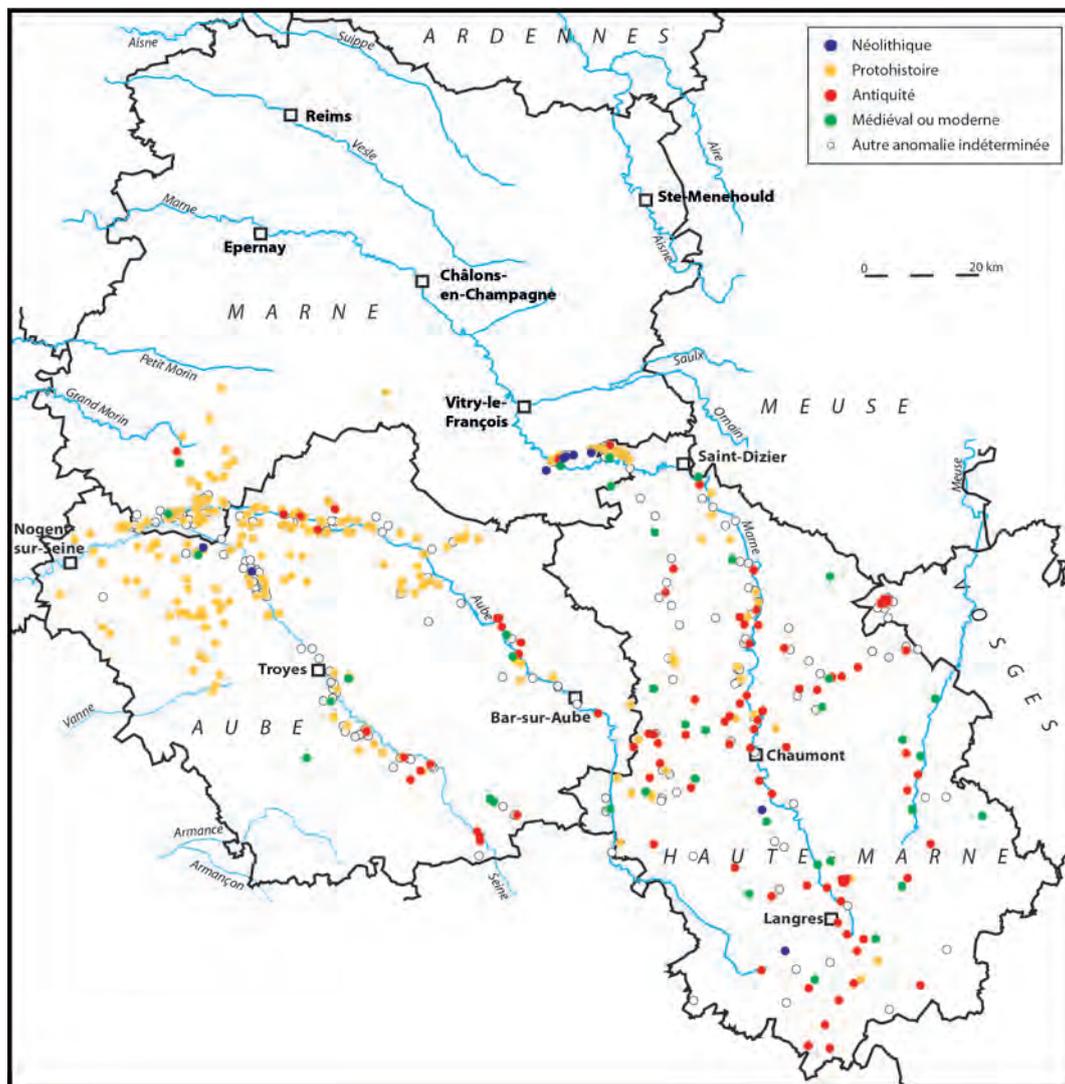
Plusieurs mausolées ont été repérés à Brienne-la-Vieille (Aube), Humes et Treix (Haute-Marne).



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE
Vinets, la Grande Contrée (Aube). Nécropole à monuments fossoyées circulaires et carrés
(Cliché : S. Izri / P. Nouvel, juin 2011)



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE
Jully-sur-Sarce, la Croix de Pierre (Aube). Résidence sur cour à péristyle d'un établissement rural antique
(Cliché : S. Izri / P. Nouvel, juin 2011)



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE
Localisation des découvertes archéologiques de la campagne 2011 (DAO : P. Nouvel).

Nous avons également pu photographier les traces d'agglomérations antiques à Brienne-la-Vieille dans l'Aube, à Bologne / Briaucourt, Bricon, Champigny-lès-Langres, Isômes, et Jonchery en Haute-Marne, ainsi que des quartiers méconnus de l'agglomération de Grand dans les Vosges.

Plusieurs sanctuaires, caractérisés par la présence de temples à plan centré ont également pu être documentés à Allibaudières dans l'Aube, à Bannes, Champigny-lès-Langres, Charmes ou Marcilly-en-Bassigny en Haute-Marne.

La carte générale permet d'observer que les sites maçonnés sont plus facilement repérés au sud-est de la région, sur les plateaux calcaires et les vallées de la Haute-Marne et du Barrois. Ceux identifiés en Champagne crayeuse se caractérisent par l'omniprésence des matériaux périssables.

Pour les périodes plus récentes, on peut encore signaler deux cimetières à tombes plates orientées, à Unienville (Aube) et à Roches-sur-Marne (Haute-Marne).

L'ensemble de cette documentation a fait l'objet d'une indexation sur base de données et SIG, qui sont amenés à s'abonder dans les années qui viennent.

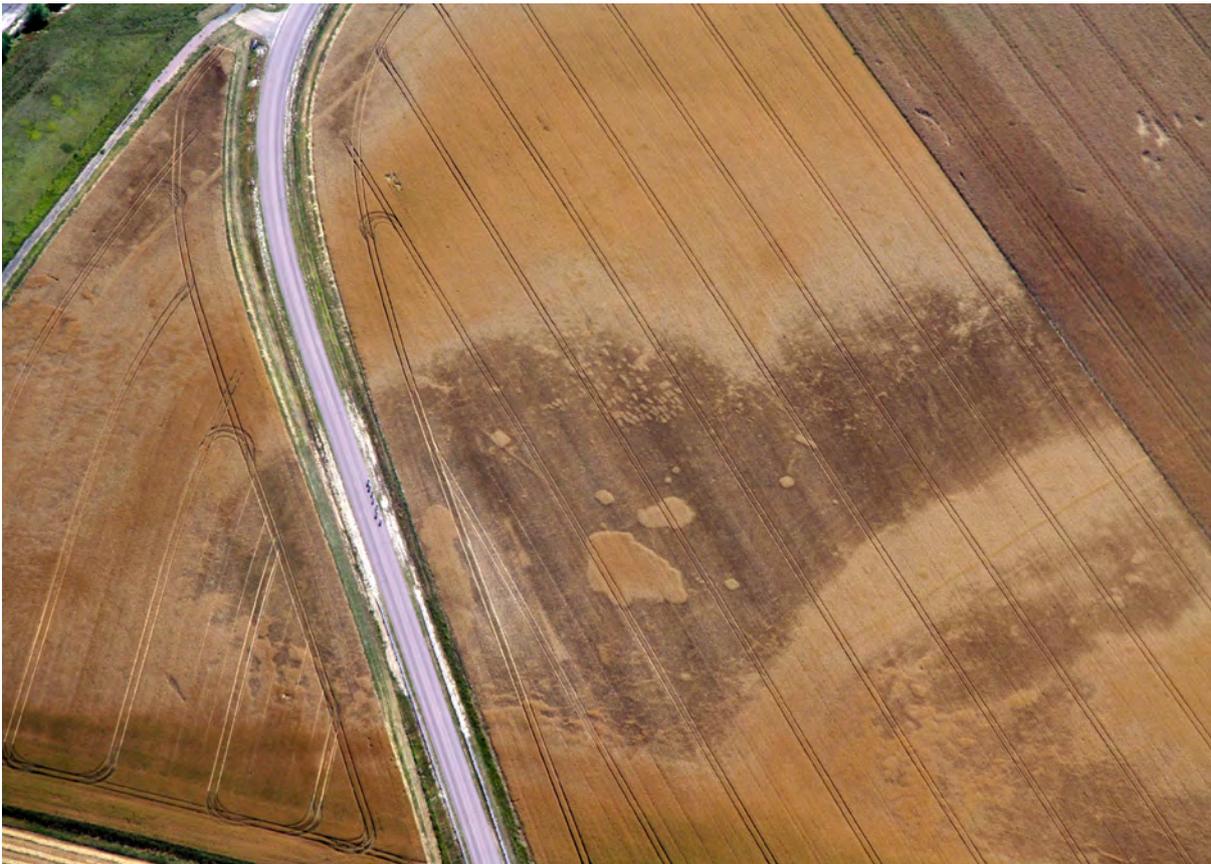
Bibliographie

IZRI S., NOUVEL P. – Prospections aériennes en Champagne-Ardenne, rapport 2011, UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon, 2011, 6 volumes, 913 pages.

Stéphane IZRI, Pierre NOUVEL



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE
Verpillières-sur-Ource, Loge-Bouteille (Aube). Etablissement rural antique maçonné
(Cliché : S. Izri / P. Nouvel, juin 2011)



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE
Unienville, le Grand Champ (Aube). Nécropole à tombes plates et structures diverses
(Cliché : S. Izri / P. Nouvel, juin 2011)

Après quelques vols de courte durée en fin d'hiver il a été constaté que les sols étaient secs et que des différences notables commençaient à marquer la pousse des plantes. Un épisode humide en mars ralentissait les observations sur sols nus, mais dès fin mars il était observé que la sécheresse persistait et que les céréales en herbe faisaient apparaître un nombre croissant d'anomalies.

La prospection s'est orientée vers les secteurs les moins connus de notre zone de recherche en faisant l'impasse sur le sud des Ardennes et le nord de la Marne, régions survolées depuis longtemps. Les découvertes se sont multipliées et les vols ont été conduits sur de longues tranches horaires nécessitant des ravitaillements en carburant sur des aérodromes éloignés, notamment celui de Troyes. La mise en veille exceptionnelle un week-end de la base aérienne de Saint-Dizier ne nous a permis de survoler ce secteur très difficile d'accès. Les sites photographiés rendent cette impossibilité d'autant plus regrettable.

La sécheresse s'est prolongée jusque début juillet. Il s'agit de la meilleure année de prospection depuis

la grande sécheresse de 1976. La numérisation des diapositives après la panne irrémédiable de l'appareil photo numérique engendre quelques retards d'enregistrement. Le bilan est important : 233 sites sur 127 communes dont 42 nouvelles. Comme il est habituel dans cette région au sous-sol crayeux se sont les structures fossoyées qui sont les plus nombreuses et il faut noter la découverte d'une vaste minière néolithique à Rilly-Sainte-Syre (Aube). De beaux établissements ruraux ainsi que des cimetières rassemblant de nombreux enclos ont été cartographiés. L'apparition d'un temple gallo-romain hexagonal et de ses annexes dans un ensemble de fondations de bâtiments variés est assez exceptionnel. Ce site était connu comme une probable *villa* par des ramassages de surface (R. Chossenot, 2004, 535).

Bibliographie

CHOSSENOT R. (dir .), La Marne, CAG 51-1, Paris 2004.

Bernard LAMBOT



PROSPECTIONS AÉRIENNES DEN CHAMPAGNE-ARDENNE
Rilly-Sainte-Syre, Le Haut du Gué (Aube) : grande minière néolithique
(Cliché : B. Lambot)



PROSPECTIONS AÉRIENNES DEN CHAMPAGNE-ARDENNE
Mourmelon-le-Petit « le Chemin de Liry » (Marne) : Temple hexagonal gallo-romain et bâtiments annexes
(Cliché : B. Lambot)



PROSPECTIONS AÉRIENNES DEN CHAMPAGNE-ARDENNE
Mourmelon-le-Petit « le Chemin de Liry » (Marne) : Temple hexagonal gallo-romain, ses bâtiments annexes et vue partielle d'un grand ensemble de bâtiments (Cliché : B. Lambot)

**Personnel du
service régional de l'archéologie**

Yves DESFOSSÉS Conservateur régional de l'archéologie		
Gautier BASSET	Technicien de recherche	Marne, gestion du mobilier archéologique, de la documentation et des archives, publications
François BERTHELOT	Assistant ingénieur	Reims, publications
Geertrui BLANCQUAERT	Ingénieure	Marne, Ardennes, carrières, publications
Marilyne DUPUY	Adjointe administrative	secrétariat, gestion financière, documentation
Vincent GARÉNAUX	Technicien de recherche	Ardennes, carte archéologique
Alain GELOT	Technicien de recherche	Carte archéologique
Christophe GILABERT	Ingénieur d'études	Carrières, publications
Christelle LAGATIE	Technicienne de recherche	Marne, édition-publications
Dominique MORIZE	Ingénieure d'études	En charge de la carte archéologique, Haute-Marne, Marne
Valérie SCHYDLOWSKY	Conservatrice du patrimoine	Marne, Journée archéologique régionale, BSR, édition-publications
Jan VANMOERKERKE	Ingénieur d'études	Aube, carrières, publications
Maire-Claude ZALEWSKI	Secrétaire administrative	secrétariat, documentation

Bibliographie régionale

ACHARD-COROMPT G., ACHARD-COROMPT N., DESBROSSE V., AUXIETTE G. [et al.], 2010 – Chasse, culte ou artisanat ? Premiers résultats du projet de recherche relatif aux fosses à profil « en V, Y, W », in : *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 2010, t. 107, n°3, pp. 588-591.

ACHARD-COROMPT N., 2011 – Les différentes installations découvertes au lieu-dit « Les Monteux » à Juvinoy (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 27-29.

ANONYME, 2011 – Reims. La Porte de Mars surgit du Moyen Age, in : *Archéologia*, 2011, n°490, p. 4.

ARDHUIN M., BALMELLE A., RABASTÉ Y., 2011 – L'eau à *Durocortorum* (Reims) à travers les aménagements hydrauliques, in : ABADIE-REYNAL C., PROVOST S., VIPARD P. (dir.), *Les réseaux d'eau courante dans l'Antiquité. Réparations, modifications, réutilisations, abandon, récupération*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, pp. 147-158.

BÉNARD P., 2011 – Aube, Pont-sur-Seine, Troyes, *Sites et monuments*, 2011, n°214, p. 58.

BONNABEL L., MOREAU C., SAUREL M. [et al.], 2011 – Hommes et femmes du Hallstatt final à La Tène Moyenne en Champagne-Ardenne. L'apport des pratiques mortuaires, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 13-16.

BONNABEL L., MOREAU C., SAUREL M. [et al.], 2011 – Pratiques funéraires entre le Hallstatt final et La Tène moyenne en Champagne-Ardenne : un genre de point de vue, le point de vue du genre, in : BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F. [et al.] (éd.), *L'âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, 2011, vol. 2, pp. 129-153.

BONTROND R., CAMERINI L., 2011 – Reims, place du Boulingrin : nouveaux apports sur les fortifications urbaines, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 43-46.

BOSTYN F., SÉARA F. (dir.), 2011 – *Occupations de plein air mésolithiques et néolithiques : le site de La Presle à Lhéry dans la Marne*, Travaux de la Société préhistorique française, 2011, n°10, 287 p.

BOUQUIN D., POUPON F., 2011 – L'ensemble funéraire gallo-romain du 28-32 rue du Général Féry à Châlons-en-Champagne : premiers résultats, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, p. 37.

BRUN O., DERIN M., MARIAN J., 2011 – Cellule départementale d'archéologie : l'année de A304, *Revue historique ardennaise*, 2011, n°43, pp. 207-230.

BUNDGEN S., LAUDRIN F., POUPON F., 2011 – « Mort pour la France » : une tombe d'équidé de la Grande Guerre (Bezannes, « La Bergerie »), *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 2011, t. 104, n°2, pp. 109-119.

CABART H., 2011 – *La verrerie archéologique. Dieulouard et l'Est de la France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2011, 308 p.

CABART H., 2011 – Les objets en verre du château fort de Sedan, *Le pays sedanais*, 2011, t. XXIX, pp. 21-42.

CARTRON G., 2011 – Essai sur l'occupation du sol à l'époque romaine dans la commune de Warcq (Ardennes), *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 2011, t. 104, n°2, pp. 59-90.

CAUMONT O., 2011 – *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires dans le sanctuaire gaulois et gallo-romain des Flaviers à Mouzon (Ardennes)*, Montagnac,

Editions Monique Mergoil, 2011, 479 p.

CHAMEROY J., LAMBOT B., 2011 – Les monnaies romaines du sanctuaire du Népellier à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes), *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 2011, t. 104, n°2, pp. 59-90.

CHARPY J.-J., 2011 – Les recherches du baron de Baye. Un travail à réhabiliter et des archives à pister, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 3-5.

CHOSSENOT M., ROUFFIGNAC J.-C., 2011 – Pogny-Omey : fouille de deux sépultures de la fin de La Tène ancienne à Pogny, Les Aclettes (Marne) et témoignages sur les fouilles anciennes, *Études marnaises*, 2011, t. CXXVI, p. 9-28.

COLLECTIF, 2011 – DRAC Champagne-Ardenne, SRA : *Bilan scientifique 2005*, Paris, Ministère de la Culture et de la communication, 2011, 188 p.

DEBORDE G., ROMS C., 2011 – Troyes, in : REDDÉ M., BARRAL P., FAVORY F. [et al.] (éd.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, pp. 197-206.

DESBROSSE V., 2011 – Les fosses à profil en U, V et Y à l'emplacement de la distillerie Cristanol à Bazancourt-Pomacle : relations spatiales et chronologiques dans le paysage, *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 2011, t. 104, n°2, pp. 11-25.

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S., DUROST R., 2011 – Première campagne de fouille programmée sur le site de Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 7-8.

DESFOSSÉS Y., 2011 – Archéologie de la Grande Guerre, les tranchées de tirailleurs de Bétheny (Marne), un exceptionnel instantané des derniers soubresauts de la bataille de la Marne, 17 au 19 septembre 1914, in : BAPTISTE C. (dir.), *Les ombres de l'Empire. Approches anthropologiques, archéologiques et historiques de la Grande Armée*, Paris, Musée de l'Armée, 2011, pp. 147-182.

DUROST R., 2011 – Problèmes d'identification des habitats ruraux de l'Antiquité tardive en Champagne-Ardenne, in : KASPRZYK M., KUHNLE G. (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*, Dijon, Société archéologique de l'Est de la France, 2011, pp. 209-222.

DUROST R., THIOL S., BANDELLI A., 2010 – Les tombes en niche de l'Antiquité tardive à Caurel (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions*, pp. 31-33.

DUROST R., LE GOFF I., PARESYS C., 2011 – Ensemble funéraire d'un habitat antique à Saint-Léger-près-Troyes (Parc Logistique de l'Aube), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, p. 11.

FLOUEST J.-L., 2011 – Le processus de romanisation dans les nécropoles de Bibracte (Bourgogne) et de Ménil-Annelles et de Ville-sur-Retourne (Champagne-Ardenne), in : REDDÉ M., BARRAL P., FAVORY F. [et al.] (éd.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, pp. 755-766.

GARMOND N., 2011 – Les occupations néolithiques, protohistoriques et antiques de la rue des Castors à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 9-10.

GESTREAU R., JEMIN R., 2011 – Arcis-sur-Aube « Le Prieuré ». Un ensemble funéraire et culturel gallo-romain, Reims, Société Archéologique Champenoise, 2011, 212 p.

KASPRZYK M., FILIPIAK B., 2011 – Rosières-près-Troyes « Les Feuillates ». Occupations de l'âge du Bronze à la fin du Moyen-Age, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 47-48.

LAGATIE C., 2011 – Un nouvel atelier de potier du haut Moyen Age à La Saulotte (Aube), *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 2011, t. 104, n°2, pp. 41-58.

LAMBOT B., 2011 – La romanisation à Acy-Romance (Ardennes), in : REDDÉ M., BARRAL P., FAVORY F. [et al.] (éd.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, pp. 743-754.

LAMBOT B., 2011 – 2011 : une année exceptionnelle de découvertes aériennes, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 31-32.

LE GOFF I., ACHARD-COROMPT N., DESBROSSE V. [et al.], 2011 – Pratiques funéraires en Champagne-Ardenne à La Tène finale, in : BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F. [et al.] (éd.), *L'âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du fer*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, 2011, vol. 2, pp. 163-187.

- MENEC F., 2011 – Les graffites de la place des Etats-Unis à Langres (Haute-Marne), in : *Actes du congrès d'Arles*, 2-5 juin 2011, S.F.E.C.A.G., pp. 283-288.
- NATON H.-G., 2011 – Géoarchéologie préventive en Champagne-Ardenne, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 20-21.
- NEISS R., 2011 – Jeux et exercices physiques à Reims dans l'Antiquité gallo-romaine, *Regards sur notre patrimoine*, 2011, n°31, pp. 3-14.
- NICOLAS D., 2011 – *Les Ardennes. 08, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la communication, Maison des sciences de l'Homme, 2011, 512 p.
- OLIVIER L., 2011 – Nouvelles recherches sur la nécropole celtique à inscription lépontique de « Montagnesson » à Bergères-les-Vertus (Marne), *Antiquités nationales*, 2011, t. 42, pp. 133-141.
- OLIVIER L., 2011 – Une épée provenant des fouilles Counhaye dans la nécropole celtique de la « Tommelle Entierre » à Suippes (Marne), *Antiquités nationales*, 2011, t. 42, pp. 69-78.
- PAILLET J.-L., 2011 – Spoy, Aube, Pont sur le Landion, in : BARRUOL G., FICHES J.-Luc, GARMY P. (dir.), *Les ponts routiers en Gaule romaine, Montpellier-Lattes*, Editions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonne, 2011, pp. 397-399.
- PESENTI C., 2011 – Nouvelle approche des occupations du site du « Pré-aux-Chevaux II », Ruvigny (Aube), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 33-35.
- PEYNE N., FOISSET S., 2011 – L'exploitation rurale antique des Perches à Ormes (Marne) : un exemple d'arboriculture dans la région de Reims, *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 2011, t. 104, n°2, pp. 27-40.
- ROLLET P., MATHELART P., JOUHET E., FRONTEAU G., 2011 – Le stockage de l'argile en bordure de berge de la capitale de la Gaule Belgique (Reims, Marne), in : *Actes du congrès d'Arles*, 2-5 juin 2011, S.F.E.C.A.G., pp. 283-288.
- ROUZEAU B., 2011 – Les bâtiments du quartier des hôtes de l'abbaye de Morimond (Haute-Marne), bilan de huit ans de fouille programmée, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 23-25.
- SERRANO C., GROETEMBRIL S., 2011 – Le programme décoratif de la villa d'Andilly-en-Bassigny, fouilles anciennes et récentes, *Bulletin de la société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne*, 2011, n°10, pp. 21-24.
- TEGEL W., VANMOERKERKE J., 2011 – Du bois à l'histoire du climat : une première reconstitution paléoclimatique pour la Champagne-Ardenne, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 49-53.
- TIXIER B., TORON S., 2011 – Occupations protohistoriques et du Haut Moyen Âge. Présentation préliminaires des fouilles préventives des zones C1 et D1, ZAC de la Haute-Voie, Loisy-sur-Marne (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 17-19.
- VAN OSSEL P., 2011 – Les sigillées du groupe Argonne dans le Bassin parisien au Bas-Empire. Caractérisation, production et diffusion, in : VAN OSSEL P. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 2 Synthèses*, Nanterre, Projet collectif de recherche L'époque tardive en Ile-de-France, 2011, pp. 231-254.
- VAUQUELIN B., 2011 – Proposition de contenant dans une sépulture du Néolithique moyen à Pont-sur-Seine « Ferme de l'Ile » (Aube), *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 2011, t. 104, n°2, pp. 5-9.
- ZIPPER K., 2011 – La céramique hallstattienne dans la plaine de Troyes : analyse typo-chronologique, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011. Résumé des interventions*, pp. 39-42.

Liste des abréviations

Chronologie

BMA	:	Bas Moyen Âge
BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
CON	:	Contemporain
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge
IND	:	Indéterminé
MA	:	Moyen Âge
MES	:	Mésolithique
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistoire

Nature des opérations

OPD	:	Opération préventive de diagnostic
FPREV	:	Fouille d'archéologie préventive
FP	:	Fouille programmée
SD	:	Sondage
ETU	:	Étude
PCR	:	Projet collectif de recherche
PA	:	Prospection aérienne
PI	:	Prospection inventaire
PRD	:	Prospection diachronique
PRM	:	Prospection avec détecteur de métaux
PMS	:	Prospection avec matériel spécialisé
PT	:	Prospection thématique

**Organismes de rattachement
des responsables d'opérations**

AA	:	Archéologie Alsace
ADU	:	Archeodunum
ANT	:	ANTEA-Archéologie
ARC	:	Sarl Archéosphère
ARK	:	Arkémine
ARP	:	Archéopôle
ASS	:	Association
AUT	:	Autre
BEN	:	Bénévole
CNR	:	CNRS
CD08	:	Conseil départemental des Ardennes
CD52	:	Conseil départemental de la Haute-Marne
COL	:	Collectivité territoriale
EN	:	Éducation nationale
EVE	:	Éveha
INR	:	Inrap
MCC	:	Ministère de la Culture et de la communication
MM	:	Metz Métropole
MUS	:	Musée
PAL	:	Paléotime
RM	:	Reims Métropole
SDA	:	Sous-direction de l'archéologie
SUP	:	Enseignement supérieur

C H A M P A G N E - A R D E N N E

Axes de la programmation archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Axe 1 – Le Paléolithique ancien et moyen

Axe 2 – Le Paléolithique supérieur

Axe 3 – Les expressions graphiques préhistoriques :
approches intégrées des milieux et des cultures

Axe 4 – Mésolithisations, néolithisations,
chalcolithisations

Axe 5 – Les âges des Métaux

Axe 6 – Paysages religieux, sanctuaires et rites
d'Époque romaine

Axe 7 – Phénomènes funéraires depuis la fin de
l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Axe 8 – Édifices de culte chrétien depuis la fin de
l'Antiquité

Axe 9 – Le phénomène urbain

Axe 10 – Espace rural, peuplement et productions
agricoles aux Époques gallo-romaine, médiévale
et moderne

Axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou
non, du début du haut Moyen Âge à la période
moderne

Axe 12 – Mines et matériaux associés

Axe 13 – Aménagements portuaires et commerce

Axe 14 – L'archéologie des périodes moderne et
contemporaine

Axe 15 – Archéologie d'Outre-Mer

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE